Le Monde

■ Emploi : 7 pages d'annonces classées (p. 28 à 34)

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 16767 – 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Irak : désarroi à l'ONU

Au lendemain des bombardements américains, le Conseil de sécurité et le secrétaire général, Kofi Annan, sont désespérément à la recherche d'une nouvelle politique irakienne. p. 3

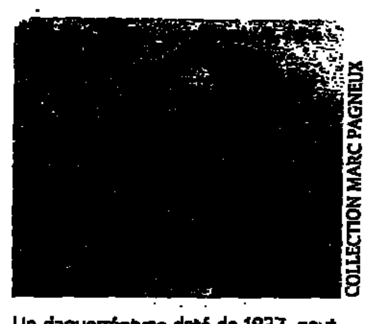
Répression chinoise

Les autorités de Pékin ont décapité le Parti démocratique chinois (interdit) en infligeant de lourdes peines à ses principaux dirigeants. p. 4

Contamination radioactive

Une commission indépendante réclame une enquête sur la pollution radioactive des nappes phréatiques des étangs de Saclay (Essonne). p. 36

Aux origines de la photo



COLLECTION MARC PAGNEUX

Un daguerréotype daté de 1837, peut-être le plus ancien portrait photographique connu à ce jour, agite le monde de la photographie. Experts américains et français sont partagés sur son authenticité. p. 25

« Ouest-France » et Hersant dialoguent

Le quotidien breton et la Socpresse, qui contrôle *Presse-Océan, Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre*, ont ouvert des discussions qui pourraient déboucher sur des accords commerciaux et industriels, voire un rachat. p. 17

Schneider : le départ du patron

PDG du groupe Schneider depuis dix-huit ans, Didier Pineau-Valencienne passe la main. Il a totalement modifié le visage du groupe spécialisé dans l'électricité. p. 15

Budget 1999

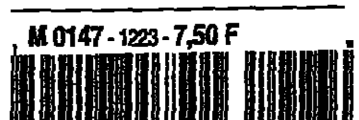
Adopté par l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances pour 1999 va être examiné par le Conseil constitutionnel saisi par l'opposition, qui conteste notamment l'utilisation par le fisc du numéro de « Sécu ». p. 6

La Méditerranée et ses cuisines

A l'initiative du conseil général des Bouches-du-Rhône, un Conservatoire des cuisines méditerranéennes réunit Français, Espagnols, Italiens, Grecs et Libanais. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1223 - 7,50 F



Israël : M. Nétanyahou dans l'impasse

● Le Parlement israélien a voté, lundi 21 décembre, en faveur d'élections générales anticipées
● Deux ans avant le terme de son mandat, le premier ministre a été lâché par son camp
● Les scrutins doivent avoir lieu au printemps 1999

DEUX ANS avant le terme de son mandat, le premier ministre et chef de la droite israélienne Benyamin Nétanyahou a dû accepter, lundi 21 décembre, de tenir au printemps des élections générales anticipées. La Knesset (le Parlement) a ainsi voté à une très large majorité (81 voix sur 120) son autodissolution et l'organisation d'un nouveau scrutin.

Arrivé au pouvoir en mai 1996, M. Nétanyahou n'a pu s'opposer à ce vote. Il a été lâché par son camp, la droite, qui lui reproche d'avoir signé les accords de Wye River portant sur un nouveau retrait des territoires palestiniens ; et il a été condamné par la gauche, qui lui fait grief d'avoir bloqué l'application desdits accords. M. Nétanyahou « tombe » pour n'avoir pu, comme il l'a fait depuis depuis deux ans et demi, gérer la dernière des contradictions à laquelle il a été confronté.

La date la plus souvent avancée pour la tenue du double scrutin à venir – élection de la Knesset et du premier ministre – est le 27 avril 1999. La gauche sera conduite par le chef du Parti travailliste, Ehoud Barak, qui a refusé une offre de dernière minute de Benyamin Nétanyahou de former un gouvernement d'union nationale. La surprise pourrait venir du centre, dont le candidat serait le général Amnon Lipkin-Shahak, ancien chef d'état-major, qui est l'un des hommes les plus populaires du pays.

Dans les sondages, M. Nétanyahou est donné battu par ses deux rivaux. Son parti, le Likoud, en proie aux divisions internes les plus vives, est incapable de donner suite et vie au processus de paix avec les Palestiniens. L'économie est en piteux état et les relations d'Israël avec les Etats-Unis sont au plus bas. Mais M. Nétanyahou a eu souvent l'occasion de montrer qu'il était, en politique, un redoutable battant.



Lire page 2 et notre éditorial page 14

ENQUÊTE

Médecins : du stéthoscope à l'ordinateur

DEUXIÈME VOLET de l'enquête de Dominique Le Guilledoux. Les progrès ont démodé la « médecine de papa » ; les médecins ont dû se mettre à la page, au moment où ils redoutent la concurrence de l'hôpital aux moyens de plus en plus sophistiqués. Après l'annulation par le Conseil constitutionnel de deux mesures touchant aux sanctions collectives contre les médecins, Martine Aubry réfléchit à un nouveau dispositif de maîtrise des dépenses de santé.

Lire pages 12 et 13 et nos informations page 7

Y aura-t-il de la dinde à Noël ?

BOURG-EN-BRESSE (Ain)
de notre correspondant

Depuis plus de cent trente ans, le rite est immuable : dans les quinze jours qui précèdent la fête de Noël, la Bresse fête sa volaille, la seule au monde à bénéficier d'une appellation d'origine contrôlée. Près de 5 000 sujets – sur le million et demi produit par 450 éleveurs tout au long de l'année – trônent lors des « Glorieuses » de Bourg-en-Bresse, Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse et Louhans. Les quatre concours sont à la volaille ce que la haute couture est au prêt-à-porter. Les meilleurs producteurs y mesurent leur réputation et se disputent, avec fair-play et une passion jamais démentie, les trophées les plus prisés : le grand prix d'honneur par lot de quatre chapons, attribué lors de la « Glorieuse » de Bourg-en-Bresse, donne droit au vase de Sèvres offert par le président de la République.

Sélectionnés parmi les meilleurs sujets des élevages, les chapons, poulardes, poulets, dindes, dindons, canards, oies et pintades sont présentés alignés sur d'immenses tables nappées de blanc. Installées par lots de deux, trois ou quatre sur des petits coussins, les plus belles pièces ont une forme oblongue, fuselée, qui épate, se confondant avec le reste du corps, les os disparaissant sous la graisse également répartie sur l'ensemble de la bête. La peau est fine, impeccablement lisse, sans ecchymose et blanche. La tête et le cou pendent au bord de la table, étoffant la collerette de plumes blanches, bouffante et soigneusement peignée. Les volailles sont entourées de faveurs blanches, roses ou rouges. Les salles d'exposition sont tendues de draperies tricolores. Les jurys débattent longuement de la qualité et de la présentation des sujets exposés, enregistrés sous des numéros anonymes. Les lots doivent avoir une parfaite homogénéité d'ensemble.

Chaque concours possède sa spécificité et son animation. Celui de Bourg-en-Bresse est, de loin, le plus important. Pont-de-Vaux pérennise l'esprit du territoire. Le concours de Montrevel-en-Bresse est sans doute le plus convivial, qui réunit les plus grands chefs étoilés du Michelin, avec, dès potron-minet, le passage obligé chez Léa où, tradition oblige, Louis et Miclo Monnier ont préparé un mémorable pot-au-feu.

Les standards et les conditions d'élevage des volailles de race Bresse, encore appelées volailles tricolores – pattes bleues, plumes blanches, crête rouge –, obéissent à un cahier des charges très strict. Un comité interprofessionnel, aujourd'hui présidé par Georges Blanc, veille à son application. Les volailles sont identifiées par les scellés et par une bague qui porte le numéro de l'éleveur. Elles sont exclusivement élevées au grain – maïs, blé, avoine, triticale –, mélangé à du lait entier ou écrémé. Elles complètent leur nourriture en mangeant les vers, larves, insectes et mollusques qu'elles trouvent sur leur parcours, en toute liberté. Les chapons et poulardes sont uniquement produits pour les périodes de Noël. L'élevage du chapon débute au plus tard à la mi-avril – fin février pour les bêtes appelées à concourir, avec un chaponnage à la mi-mai –, celui des poulardes à la mi-juillet. C'est le passage en épinette, juste avant l'abattage, qui donne à la volaille de Bresse cette chair ferme, moelleuse et persillée qui fait sa spécificité.

Laurent Guigon

Le droit d'asile malmené

PLUSIEURS associations humanitaires, ainsi que des avocats, affirment que les demandeurs d'asile sont parfois victimes de violences policières dans les aéroports parisiens, lors des refoulements forcés. Amnesty International a recueilli le récit de Sri-Lankais dénonçant des « coups de poing et de pied » et l'application de « ruban adhésif sur la bouche », alors que le recours à ces pratiques, interdites par des circulaires internes à la police, est démenti par le ministère de l'intérieur. Dans un entretien au *Monde*, le délégué en France du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés dénonce l'insuffisance des moyens accordés aux services chargés de l'accueil des demandeurs d'asile.

Lire page 8

Chômage-inflation : onze à zéro

LES TEMPS sont déraisonnables. Les débats portent sur quelques dixièmes de point de croissance en plus ou en moins. Comme si la croissance future était une donnée indépendante des actions que l'on conduirait aujourd'hui. A l'autre extrême, la crainte de l'an 2000 est en partie alimentée par notre incapacité à prévoir... un événement certain, totalement indépendant de notre volonté : l'avènement de l'an 2000 précisément. Comment n'y a-t-on pas songé dans la mise au point de nos systèmes informatiques ? Sommes-nous à ce point sous l'empire du court terme qu'après-demain nous semble trop éloigné pour le prendre en compte, alors que demain nous semble déjà écrit : sans emprise sur demain, sans projet pour après-demain, comment s'étonner qu'un sentiment diffus de précarité s'empare de la société ?

Si l'on avait une vision plus longue des processus économiques, ce ne seraient pas les quelques dixièmes de point d'incertitude sur le chiffre de la croissance ou sur celui du déficit budgétaire pour 1999 qui mobiliseraient nos énergies et nos discours. Onze et zéro sont les chiffres qui nous hanteraient, le premier étant le chiffre du chômage, le second celui de l'inflation. Ils témoignent des combats gagnés, mais surtout perdus au cours des deux dernières décennies et nous indiquent clairement sur quel champ de bataille nous devons croiser le fer. Autrement, l'Histoire portera un jugement sévère sur notre époque. Car cette configuration des déséquilibres de l'emploi et des prix est singulière ; elle se rapproche de celle qui a caractérisé les grandes crises du capitalisme. Elle signifie que nous sommes toujours en situation de chômage de masse, et qu'une fraction importante de l'économie vit dans un contexte de déflation. Car le taux d'inflation est une moyenne et, comme certains prix augmentent, il faut bien que d'autres diminuent pour que cette moyenne soit nulle.

La brutalité de ces chiffres jette un éclairage ironique sur le débat entre ce qu'il est convenu d'appeler les « optimistes » – qui prévoient un taux de croissance de 2,6 % en 1999 – et les « pessimistes », dont les prévisions ne seraient que de 2,2 %.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 14

La valse des têtes au PSG



CHARLES BIÉTRY

LE PARIS-SAINT-GERMAIN vit une crise sans précédent. Son président-délégué, Charles Biétry, a présenté sa démission, lundi 21 décembre, s'estimant « coupable et responsable » de la faillite sportive du club, malgré un budget de plus de 300 millions de francs. Il est remplacé par Laurent Perpère, directeur général de Canal Plus.

Lire page 22

ISRAËL Par 81 voix contre 30, 4 abstentions et 5 absents, les députés *israéliens ont prononcé lundi* 21 décembre, la dissolution du Parlement, deux ans avant la fin du mandat normal. Des élections anticipées seront organisées, probablement le 27 avril 1999. ● AUX VOIX DE L'OPPOSITION travailliste et pacifiste, se sont ajoutées celles de transfuges de droite et d'extrême droite, mécontents de la politique gouvernementale, à leurs yeux trop complaisante à l'égard des Palestiniens. ● LES ÉTATS-UNIS ont été lassés des engagements non tenus et des surenchères de Benyamin Nétanyahou. ● LES SONDAGES créditent Amnon Lipkin-Shahak, ancien chef d'état-major qui doit créer un parti centriste, d'une victoire sur M. Nétanyahou et sur le leader travailliste Ehoud Barak dans une élection du premier ministre au suffrage universel. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

La dissolution de la Knesset signe l'échec de Benyamin Nétanyahou

Des députés de droite et d'extrême droite, mécontents de la politique à l'égard des Palestiniens, ont lâché le premier ministre. Des élections anticipées devraient être organisées en avril. Le général Amnon Lipkin-Shahak, centriste, part favori dans les sondages

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Aucune des dernières manœuvres de Benyamin Nétanyahou n'y a fait : ni sa tentative de flatter l'extrême droite en accueillant l'un de ses représentants, le ministre de l'éducation Itzhak Levy, du Parti national religieux (PNR), au sein du conseil restreint de cabinet, où ne sont admis que les ministres les plus importants ; ni celle de la séduire en annonçant le gel du processus de paix ; ni celle de la convaincre, en faisant donner ceux des colons qui avaient tardivement compris que, pour leurs intérêts, tout serait pire que l'équipe sortante.

Lundi 21 décembre, par 81 voix contre 30, 4 abstentions et 5 absents, les députés israéliens ont prononcé la dissolution de la quatorzième Knesset, deux ans avant son terme normal, en adoptant une proposition de loi d'élections anticipées. Pour entrer en application, le texte doit encore faire l'objet de deux lectures, au cours desquelles sera notamment fixée la date des élections. L'une des dates qui étaient la plus fréquemment avancé, lundi, dans les couloirs de la Knesset, était le 27 avril 1999.

Dès la *mi-journée, les parlementaires du Likoud, qui forment l'ossature de la coalition gouvernementale, savaient à quoi s'en tenir.* Les derniers pointages ne laissaient en effet aucun doute *quant au sentiment majoritaire* en faveur d'élections anticipées : *aux voix de l'opposition s'ajoutaient* celles de transfuges de droite et d'extrême droite, mécontents de la *politique* gouvernementale, à leur yeux trop complaisante à l'égard des Palestiniens. *Plutôt* que de mener un combat perdu d'avance, M. Nétanyahou faisait alors savoir qu'il se *ralliait à la proposition de loi déposée*, depuis plusieurs semaines, par deux parlementaires de l'opposition. Ce mouvement inattendu lui permettait, entre autres, de négocier avec ses adversaires la date du prochain scrutin.

Et pourtant, comme s'il ne pouvait s'empêcher un dernier pari, M. Nétanyahou, sous le regard ironique de l'opposition, proposait bientôt au chef du parti travailliste, Ehoud Barak, une pause de soixante-douze heures, afin d'examiner la possibilité d'un gouvernement d'union nationale. M. Barak qui, à plusieurs reprises déjà, avait repoussé cette perspective a, une fois de plus, refusé. Dans le courant de l'après-midi, et contre l'avis du premier ministre qui s'y opposait, la Knesset avait adopté en première lecture une proposition de loi supprimant l'élection au suffrage universel *direct du chef du gouvernement*.

Pour ce dernier, la journée aura *été en tout point exécrable.* Affichant un sourire figé avant de monter à la tribune, il est venu serrer les *mains de la vingtaine* d'inconditionnels invités à venir *faire la claque dans l'enceinte du* Parlement. Dans les couloirs, des députés de l'opposition émettaient le vœu d'en avoir *« définitivement terminé avec l'ère Nétanyahou »*, tandis que des parlementaires de la coalition gouvernementale ne retenaient pas toujours leurs confidences sévères *contre leur chef de file*.

CONSÉQUENCES POUR L'OPPOSITION

Il faut désormais s'attendre à une violente crise au sein de la droite. L'échec brutal du chef de *gouvernement a cristallisé parmi* les siens rancœurs et défiances, qui s'expriment maintenant sans retenue. *Dès lundi soir, plusieurs* responsables du Likoud annonçaient leur reclassement, qui, en quittant le Likoud pour créer un nouveau parti, du centre ou de droite, tel *Dan Meridor et* Benny Begin, anciens ministres du gouvernement Nétanyahou ; qui, tel *Limor Livnat, ministre* autrefois fidèle parmi les fidèles de « Bibi », ou Uzi Landau, parlementaire du *Likoud, pour lui disputer l'investiture* pour les prochaines élections. Toujours au pouvoir, M. Nétanyahou, *qui dispose* notamment de l'appareil et des cordons de la bourse de son parti *devrait être en mesure de résister.* Mais il ne peut prendre à la légère une révolte qui touche les forces *les plus idéologiquement déterminées* de ses troupes. Le *« Big Bang »* de lundi, ainsi que l'appellent tous les commentateurs politiques, aura aussi des *conséquences dans l'opposition*. Chef d'état-major jusqu'à l'été, le général à la retraite Amnon Lipkin-Shahak *devrait rapidement annoncer* sa décision de faire acte de candidature au poste de premier *ministre*, au nom d'un parti du centre qui reste à créer, mais qui ambitionne de débaucher certains *cadres travaillistes*.

Au cours de la dernière semaine, le général a rencontré à *deux reprises* Ehoud Barak, ancien général et chef d'état-major comme lui. Malgré la médiation *de Leah Rabin*, veuve du premier ministre *assassiné, les deux* hommes ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. En cas d'élection *triangulaire*, les sondages créditent Amnon Lipkin-Shahak d'une victoire au second tour sur tous les *candidats susceptibles* de se présenter contre lui, y compris et surtout contre Benyamin Nétanyahou. Mais il est vrai que l'ancien *général*, connu pour sa courtoisie et sa discrétion, n'a pas encore prononcé une parole. Personne ne sait s'il tiendra la distance d'une campagne électorale qui, lancée lundi, durera plusieurs mois et sera particulièrement éprouvante.

Georges Marion

PROFIL

L'HOMME DU CENTRE

Le général Amnon Lipkin-Shahak sera bientôt officiellement candidat au poste de premier ministre. Chef d'état-major de janvier 1995 à juillet 1998, il aura connu à la fois une courte carrière à la tête de l'armée israélienne et une entrée aussi fra*cassante* qu'*énigmatique* dans la vie politique.

Né en 1944 à Tel-Aviv, sa carrière *de soldat est rectiligne. Parachu*tiste, il passe par les blindés et prend, surtout, le commandement *de la Sayeret Matkal (l'unité de* l'état-major), le plus prestigieux bataillon de Tsahal, souvent considéré comme le bras armé des services de renseignement. Il succède à Ehoud Barak en mars 1991 comme chef d'état-major adjoint, puis à nouveau, en 1995, à la tête de l'état-major.

C'est sans doute lui qui a organisé, en tant que chef du *renseignement* militaire, l'assassinat du numéro deux palestinien, Abou Jihad *(Khalil al-Wazir), au siège de l'OLP* à Tunis le 16 avril 1988. C'est pourtant le même homme qui, en mars 1989, en pleine Intifada, *suscite la fureur* du premier ministre (Likoud) Itzhak Shamir. *« Il y a*, écrit-il alors dans une note, *un changement réel dans l'attitude de l'OLP, qui accepte désormais l'existence d'Israël. »* Chef des négociateurs israéliens pour le *premier retrait* historique de Gaza et de Jéricho après les accords d'Oslo, Amnon Shahak ne parviendra ja*mais à s'entendre avec M. Nétanya*hou. Chouchou des médias, qui l'ont surnommé *« le prince du silence », tant il a su jusqu'ici éviter d'émettre* toute opinion tranchante sur les questions essentielles, cet outsider *récent pourrait bien mettre tout* le monde d'accord. Un récent sondage le donnait gagnant au second tour pour l'élection du premier ministre, contre M. Nétanyahou comme contre M. Barak. Mais la route sera longue. L'énigmatique Amnon Lipkin-Shahak n'a *pas d'appareil* de parti, et sa tentative de lancer une nouvelle formation centriste n'est *pas assurée* du succès.

Sylvain Cypel

PROFIL

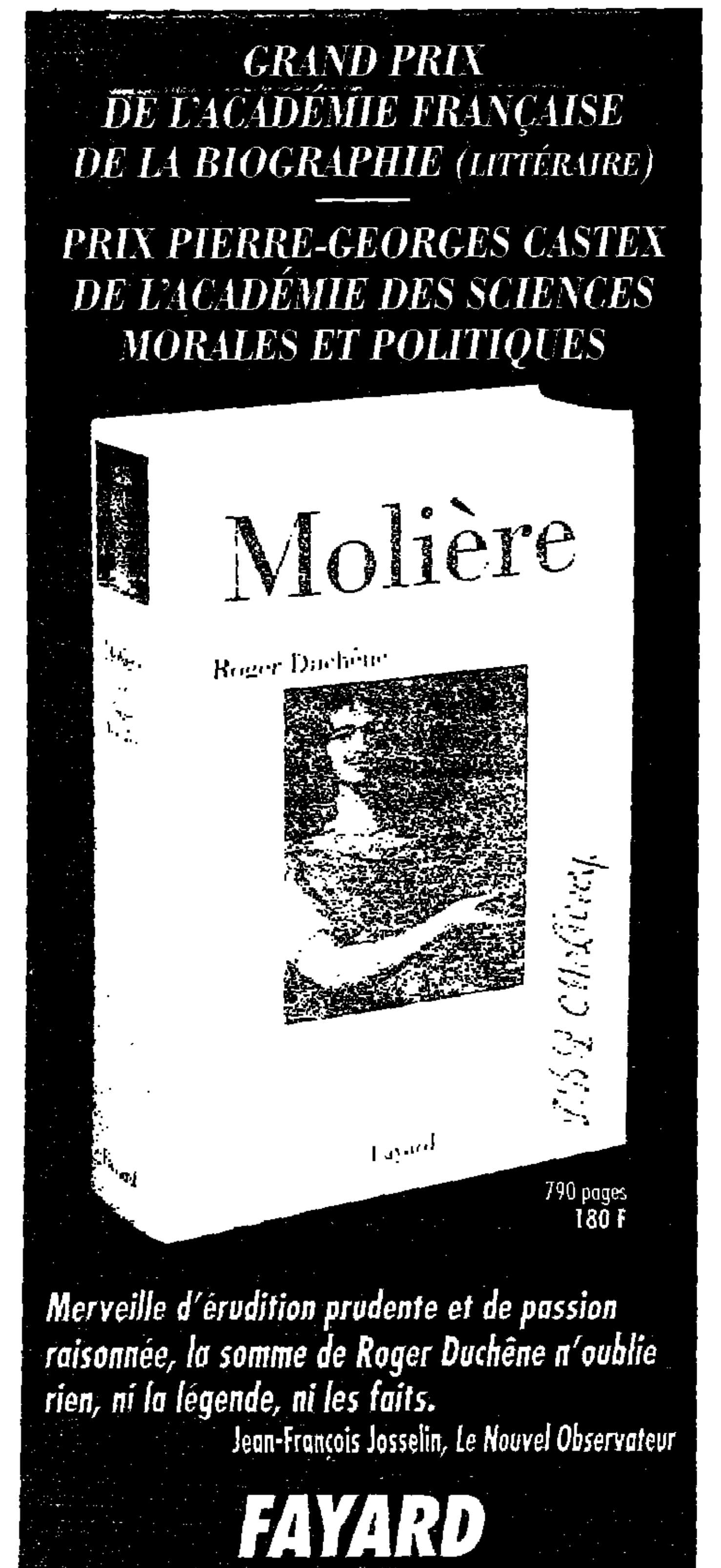
LE CANDIDAT TRAVAILLISTE

Si, dans *quelques* mois, Ehoud Barak l'emporte aux élections, il le devra plus à la faillite de Benyamin Nétanyahou qu'à sa propre capacité à s'y opposer depuis trois ans. Ce n'est rien de dire que, depuis sa « prise du pouvoir » au Parti travailliste en 1996, M. Barak *aura* déçu la gauche israélienne. Celui qui était jusque-là *« le fils spirituel de Rabin », « l'officier le plus décoré d'Israël », s'est révélé sinon* sans envergure, du moins sans charisme. Tout pourtant le prédisposait à *connaître en politique un succès* comparable à celui de sa carrière militaire. Les Israéliens vénèrent les soldats héroïques, et personne ne *les* incarne mieux qu'Ehoud Barak. Son plus haut « fait d'armes » reste l'opération qu'il dirigea personnellement, déguisé en femme, le 10 avril 1973 : cette nuit-là, son commando assassina trois des principaux dirigeants de l'OLP en *plein Beyrouth*.

Né en 1942, général à trente-neuf ans, bardé de diplômes, il accède en 1983 à *la direction des renseigne*ments militaires et sera chef d'état-major de 1991 à 1994. Dès qu'il le peut, *Itzhak Rabin, son véritable mentor, le* fait entrer au gouvernement. Très vite, il devient, en novembre 1995, ministre des *affaires* étrangères.

Fade, peu disert quant à ses options politiques depuis qu'il a pris la direction du Parti travailliste, fondamentalement sécuritaire dans sa relation aux Palestiniens, M. Barak ne s'est laissé aller qu'une fois. *« Si j'étais né Palestinien, j'aurais probablement rejoint à un moment donné une organisation terroriste »*, a-t-il déclaré le 5 mars. *Homme froid et déterminé*, jugé prétentieux par ses pairs, peut-être son parti aurait-il évité la défaite en 1996 *s'il l'avait écouté. Ehoud Barak avait* alors vainement tenté de persuader Shimon Pérès de *mener* une campagne *« dure »*, en *martelant les ac*cusations contre Benyamin Nétanyahou et le Likoud, *« responsables moraux »* de l'assassinat de Rabin. La perspective de *nouvelles* élections lui restituera-t-elle son aura perdue ? Beaucoup, dans la gauche israélienne, *l'espèrent. Peu y croient vraiment.*

S. C.



Un gouvernement qui s'est isolé à l'intérieur comme à l'extérieur

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La gauche et les partisans d'une normalisation avec les Palestiniens se prononçaient pour la poursuite du processus de paix commencé avec la signature des accords d'Oslo ; la droite, laïque ou *religieuse, s'y opposait* ; Benyamin Nétanyahou, élu pour exprimer ce refus, présida pourtant *à deux retraits de l'armée israé*lienne des territoires occupés. Lundi 21 décembre, son gouvernement en est *mort*, victime d'une vieille loi qui veut qu'on ne fait pas impunément la politique de ses adversaires.

L'homme n'est pourtant pas tombé à cause de ses choix assumés, mais à cause de ses intrigues qui, de plus en plus grossières, de plus en plus incontrôlables, ont fini par donner le tournis à ses plus fidèles partisans. Nombre d'entre eux ne cachaient d'ailleurs plus le terrible jugement qu'ils portaient sur leur chef de file, tel ce proche de toujours qui, dans les couloirs de la Knesset, quelques heures à *peine avant le vote fatidique*, confiait à qui voulait le recueillir : *« Bibi sait gagner une élection ; mais après, il ne sait plus ce qu'il doit faire. Depuis des mois, le gouvernement était à la dérive. »*

FIN BRUTALE

Rien, en 1996, après sa victoire électorale contre Shimon Pérès, ne laissait présager une fin aussi brutale, la première du genre dans la politique israélienne où il n'est pas d'usage qu'un gouvernement doté, au départ, d'une confortable majorité termine à mi-parcours, si épuisé qu'il met lui-même fin à ses *jours en appelant ses partisans* à ne pas prolonger l'expérience.

Lorsqu'il est élu premier ministre, le 30 mai 1996, Benyamin Nétanyahou *promet ce qu'il n'a* cessé de répéter durant toute sa campagne : il a deux enfants en bas âge, veut donc la paix, et assumera, continuité gouvernementale oblige, l'héritage des accords d'Oslo. *Mais, contrairement* à ses prédécesseurs, Itzhak Rabin et Shimon Pérès, accusés de tout vouloir brader, il le fera *en imposant* à l'autre partie des garanties de sécurité.

Pour nombre d'Israéliens qui veulent bien la paix mais ne veulent pas toujours en payer le prix, le discours est séduisant. Qui ne voudrait vivre en sécurité ? Sous cette notion aux contours *flous fleuriront bientôt* toutes les ambiguïtés. Pour les uns, il ne s'agit que de préserver quelques implantations jugées stratégiques ; pour d'autres, de maintenir dans la région une identité juive qu'ils craignent menacée par des évolutions *trop rapides et mal* contrôlées. Mais pour l'extrême droite ultranationaliste – la famille d'origine de Benyamin Nétanyahou –, qui forme l'aile la plus active de la nouvelle majorité, le mot « sécurité » se traduit simplement : *pas un pouce de territoire* supplémentaire aux Palestiniens.

Le premier craquement intervient en janvier 1997 lorsque Benyamin Nétanyahou, après six mois de discussions passionnées, finit, sous la pression américaine, par restituer à l'Autorité palestinienne les quatre cinquièmes d'Hébron. Les colons, au diapason des organisations palestiniennes opposées à tout accord séparé *avec les Israéliens, hurlent à la trahison. « Bienvenue au club d'Oslo »*, commente avec gourmandise *le député et négociateur travail*liste Yossi Beilin. Ministre (Likoud) de la science, Benny Begin quitte le gouvernement en signe de protestation.

L'histoire se reproduira, presque à l'identique, en octobre 1998, lors de l'accord de *Wye Plantation* conclu, lui aussi, sous la pression américaine : l'extrême droite proteste contre les nouvelles restitutions de territoires, le gouvernement se déchire, la Knesset, avec l'appui des travaillistes, vote le texte à une large majorité. Et si aucun ministre ne quitte cette fois le gouvernement, ce n'est pas faute d'avoir *menacé* de le faire. Mais Benyamin Nétanyahou, qui, entre-temps, a appris le *métier*, a *promis* aux uns et aux autres tout et son contraire.

Inexorablement, la politique du gouvernement a conduit le processus de paix à l'enlisement, soulevant l'amertume des partisans de la paix sans susciter le ralliement de leurs adversaires. Les attentats terroristes, que la politique du nouvel *élu était censée* interdire, ont continué, et les affrontements, de plus en plus fréquents, *entre Palestiniens et soldats* israéliens donnent parfois à penser qu'une sorte d'Intifada larvée s'est petit à petit réinstallée, quand ce n'est pas tout simplement la guerre.

DEUX ANS ET DEMI DE RÈGNE

Il en ira ainsi lorsque, en septembre 1996, Benyamin Nétanyahou *autorise*, malgré de sévères mises en garde des services de sécurité inquiets des possibles réactions arabes, l'ouverture d'un tunnel le long de la muraille de l'esplanade des mosquées, dans la vieille ville. De sanglantes émeutes éclatent et se propagent dans toute la Cisjordanie. Cent Arabes et vingt-six soldats israéliens y laisseront la vie.

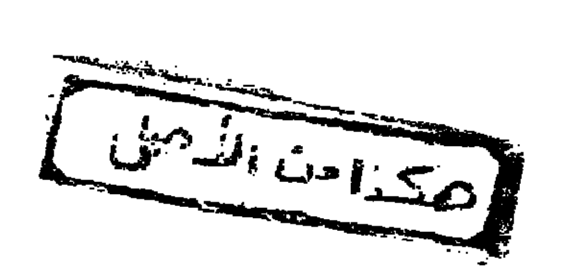
Guère étonnant dans ces conditions que, en dépit d'un soutien de plus *en plus affirmé à son aile* la plus radicale, le premier ministre ait rapidement dilapidé une bonne *partie de son capital* de confiance. Ministres et hauts fonctionnaires, en désaccord avec le style et les choix *brouillons* du chef du gouvernement, valsent.

En deux ans et demi de règne, M. Nétanyahou aura mené son pays où *personne* avant *lui* ne l'avait porté. Isolé comme jamais au plan international, Israël a *réussi le tour de force de pratiquement se brouiller avec* son allié de toujours, les Etats-Unis, excédés des engagements non tenus, des volte-face inattendues, des exigences nouvelles et exorbitantes.

G. M.

Progression du chômage

Au plan économique, le bilan n'est pas brillant. La « révolution libérale » et la vigoureuse campagne de privatisation que le gouvernement Nétanyahou avait promis de mener ont fait long feu, tandis que les investissements *que la paix promettait d'attirer* se sont taris. Alors que le chômage progresse et atteint 9,3 % de la population active, l'inflation, qui ne devait pas dépasser 4 %, approchera les 10 % à la fin de l'année. *Plus qu'un processus de paix en déshérence*, ces données pourraient se révéler dangereuses pour la survie politique d'un homme qui s'est aussi fait grâce au soutien des sépharades et des couches populaires de la société israélienne.



Le Conseil de sécurité tente de retrouver son unité après le bombardement de l'Irak

Les divergences rendent difficile une position commune

Réuni, lundi 21 décembre, pour la première fois depuis la fin des bombardements américano-britanniques de l'Irak, le Conseil de sécurité de l'ONU a surtout tenté de retrouver son unité. Une position commune sera d'autant plus malaisée à trouver que les positions de Washington, de Londres et de Bagdad se sont radicalisées.

DEPUIS LA FIN des bombardements américano-britanniques contre l'Irak, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan est l'objet de toutes les sollicitations. Le président américain Bill Clinton, son homologue français, Jacques Chirac, le premier ministre britannique, Tony Blair, des responsables allemands, russes, chinois, *« entre autres »*, lui demandent de *« proposer une suite au scénario irakien »*, expliquait-on, lundi 21 décembre à New York, où le Conseil de sécurité a tenu, à huis clos, sa première réunion après les frappes.

La tâche de M. Annan ne sera pas aisée, si l'on en juge d'après les prises de position de Washington, de Londres et surtout de Bagdad. L'Irak, indique un diplomate joint par téléphone à l'ONU, *« est plus intransigeant que jamais »*. Le vice-premier ministre, Tarek Aziz a en effet exigé, lundi, rien de moins que la *« condamnation de l'agression contre l'Irak »*, par le Conseil de sécurité et la levée *immédiate* des sanctions imposées en 1991 à son pays.

« Un examen global des relations de l'Irak avec l'ONU depuis la guerre du Golfe serait la voie la plus logique à prendre », estime un diplomate onusien, mais c'est *« prématuré »*. Aussi, M. Annan se contente-t-il, pour le moment, d'*« écouter »*. Comme plusieurs pays membres du Conseil, il ne souhaite pas se *« précipiter »* pour trouver une solution.

UNE SOURDINE AUX GRIEFS

Lundi, les quinze pays membres du Conseil de sécurité étaient surtout désireux de retrouver leur unité et ont mis une sourdine aux griefs qu'ils pourraient avoir les uns contre les autres. La solution ne sera *« ni rapide ni facile »*, disent ceux qui ont participé à la réunion, tout en notant, pour s'en féliciter, que le climat était *« beaucoup moins tendu que prévu »*. Contrairement aux prévisions, la question de la démission du président de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) n'a pas été au centre des débats, bien qu'un grand nombre de diplomates, *« y compris français »*, pensent que l'Australien Richard Butler, *qui dirige l'Unscom*, devrait être remplacé. Mais, explique un diplomate *« on sait que cela n'est pas possible, du moins pas tout de suite »*.

Encouragés par la France, les participants ont tenté de se concentrer sur l'avenir et sur le sort de la population irakienne. *« Ce serait un bon développement si le Conseil de sécurité pouvait adopter, dans les prochains jours, une position unanime concernant l'avenir de l'Irak »*, déclarait l'ambassadeur français, Alain Dejammet, avant la réunion. La proposition de M. Chirac d'envisager une restructuration de l'Unscom n'a pas été évoquée. Mais Paris a suggéré que le Conseil *« réfléchisse »* à la manière dont l'ONU pourrait maintenir une présence en Irak, afin de garantir *« un contrôle continu de l'industrie de l'armement irakien »*. Selon des diplomates français, la question de la levée éventuelle de l'embargo pétrolier, *« avec un contrôle strict sur les revenus pétroliers »*, a également été soulevée par la délégation française.

Dans les coulisses du Conseil, plusieurs ambassadeurs ont néanmoins évoqué le rôle qu'aurait joué le président de l'Unscom dans l'affaire irakienne. Toujours selon l'ambassadeur Dejammet, le dossier irakien *« a besoin de quelqu'un qui soit réellement professionnel et intéressé exclusivement par le contrôle du désarmement »*. En revanche, les diplomates britanniques et américains ont réitéré, lundi, leur *« soutien »* à M. Butler.

Ce dernier a défendu une nouvelle fois, lundi, le travail de son équipe, et réaffirmé qu'il ne démissionnerait pas. Il a qualifié de *« tactique de diversion »* les demandes de démission formulées par Bagdad, qui l'accuse d'avoir, sous la pression des Etats-Unis, rédigé un rapport justifiant les frappes. *« Je pourrais vous conduire dans chacun des sites, et vous montrer que dans tous les cas, l'Unscom avait des raisons de s'y rendre*, a-t-il dit. *Ce que j'ai écrit était basé sur des faits. Je n'en ai discuté ni avec les Etats-Unis, ni avec les autres. »*

Richard Butler a toutefois ajouté : *« Tous les membres du Conseil ont reçu des rapports, semaine après semaine ; dans les derniers jours avant que je n'entame la rédaction de mon rapport, cinq ou six ambassadeurs sont venus me voir, pour me demander si je pouvais leur en donner les conclusions, et j'ai dit : "Oui, bien sûr". Les ambassadeurs britannique et américain en faisaient partie, mais aussi un certain nombre d'autres. » « L'Irak était également »* au courant des conclusions du document. Ces déclarations sont consécutives à des informations de la presse américaine selon lesquelles le président Bill Clinton a eu connaissance du rapport de l'Unscom deux jours avant qu'il soit transmis au Conseil de sécurité.

Sans demander le départ de M. Butler, le numéro deux de la représentation russe, Youri Sedotov, a estimé que l'avenir de l'Unscom et de M. Butler devraient être discutés lors d'une réunion extraordinaire des vingt et un commissaires qui coiffent ladite commission, au début du mois de janvier. La France soutient ce projet, mais un diplomate britannique a laissé entendre que son pays y était opposé, car c'était *« une manière de ramener par la porte arrière »* l'examen global des sanctions. Celui-ci avait été promis à Bagdad en échange de sa *« pleine coopération »* avec l'ONU, mais Britanniques et Américains estiment qu'il n'est plus d'actualité. Bagdad avait réclamé cette révision globale, en espérant qu'elle *« mènerait à une levée, ou, au minimum, à un allègement des sanctions »* qui lui sont imposées depuis 1991.

Afsané Bassir Pour

Quelle stratégie américaine ?

Quelles mesures les Etats-Unis comptent-ils adopter, au-delà de la menace de nouvelles frappes ? A Washington, Judith Kipper, du Centre d'études stratégiques internationales (CSIS), souligne que les forces américaines basées dans la région ont été renforcées par des commandos. De telles dispositions constituent-elles une stratégie ? Judith Kipper regrette qu'aucun dirigeant américain n'ait encore fait de déclaration indiquant clairement à l'Irak et au reste du monde ses intentions. *« Nous avons besoin d'un grand discours stratégique : il faut que l'on sache ce que le gouvernement américain veut dire au peuple irakien. Quel "cadeau" celui-ci recevra-t-il s'il se débarrasse de Saddam ? Sous quelles conditions les sanctions seront-elles levées ? Et quelle serait la récompense de celui qui abattra Saddam ? »*, ajoute-t-elle avant de conclure : *« En fait, personne ne sait plus quoi faire ! »*. – *(Corresp.)*

Les appels en faveur d'une simple « censure » de Bill Clinton se multiplient

Deux anciens présidents, le républicain Gerald Ford et le démocrate Jimmy Carter, appellent à la réconciliation. Les sondages d'opinion sont favorables au chef de la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Après la tourmente politique du vote de la résolution d'*impeachment* – destitution – par la Chambre des représentants, voici venu le temps de la réflexion. Lundi 21 décembre, deux anciens présidents connus pour leur modération et qui font figure de vieux sages, le républicain Gerald Ford et son successeur démocrate Jimmy Carter, ont écrit conjointement dans le quotidien le *New York Times* pour dire que *« le temps est venu de mettre de côté nos divergences politiques et de planter les semences de la justice et de la réconciliation »*. Pour cela ils ont repris à leur compte les propositions déjà présentées par les démocrates et l'ancien candidat républicain à la présidence, Bob Dole, à savoir *« l'adoption par le Sénat d'une résolution de censure bipartite »*, qui devrait être acceptée par le président en des termes dictés par la Chambre haute.

En contrepartie, il serait demandé au procureur indépendant Kenneth Starr, qui a mené l'enquête contre Bill Clinton, de s'engager à ne pas le poursuivre une fois le mandat de M. Clinton achevé.

« NOTRE SYSTÈME EN JUGEMENT »

Pour les deux anciens présidents, l'important est de réconcilier le peuple américain avec lui-même et ses institutions. Mais ils ne veulent pas que l'on puisse y voir un quelconque blanchiment de Bill Clinton : *« Ne vous y trompez pas, le jugement de l'histoire importe* (...). *Mais* [Bill Clinton] *n'est pas le seul à se trouver à la barre des accusés : notre système politique est aussi en jugement. »*

Le vice-président Al Gore a cependant pris position, lundi, dans le même sens. Il a souhaité que le Sénat *« s'affirme comme la voix de la raison, de la réflexion et de l'apaisement »*, en *« forgeant un compromis juste et bipartisan pour mettre rapidement cette affaire derrière nous, dans un sens coïncidant avec la volonté et la sagesse du peuple américain »*. La Maison Blanche, de son côté, laisse entendre qu'elle se défendra vigoureusement et qu'elle pourrait même contester la légalité de la procédure devant la Cour suprême. Certains sénateurs républicains affirment qu'une censure est impossible et qu'un procès est inévitable. Entre les deux, des modérés des deux camps recherchent une solution de compromis.

Ainsi le sénateur républicain Orrin Hatch a suggéré que l'on se livre à un pointage pour savoir si la destitution a des chances d'être votée par au moins douze démocrates. Dans la négative, il faudrait trouver *« ce qui est le mieux dans les circonstances actuelles pour résoudre cette affaire pour le bien du pays »*.

Mais, en ces jours qui semblent si calmes au lendemain du coup de tonnerre de samedi, il faut prendre tous ces propos avec des pincettes. Il ne s'agit, en effet, que des préliminaires des grandes manœuvres de la rentrée parlementaire, début janvier. Pour l'instant, c'est l'incertitude qui prévaut. D'autant que, si l'on en croit les sondages, le président est presque plus populaire aujourd'hui qu'hier : selon un sondage *New York Times*-CBS, 60 % des Américains (contre 38 %) désapprouvent le vote de la Chambre, 68 % estiment que le président ne doit pas être destitué (contre 28 %), et 65 % pensent qu'il doit terminer son mandat (32 % sont d'un avis contraire). Le bilan politique de M. Clinton continue, d'autre part, d'être approuvé par 72 % de ses concitoyens.

Patrice de Beer

Le choix d'un nouveau « speaker » de la Chambre des représentants

Le Parti républicain doit faire face à la tâche urgente consistant à trouver un nouveau *speaker* (président) de la Chambre des représentants. Après la démission, samedi 19 décembre, de Bob Livingston – diminué par les révélations sur ses aventures extra-conjugales – et celle, en novembre, de son prédécesseur, Newt Gingrich, il s'agit de trouver un candidat dont le passé soit sans taches et qui soit suffisamment neutre pour ne pas exacerber les divergences au sein du parti.

Un candidat semble en train de se dégager : le représentant de l'Illinois, Dennis Hastert. Bon manœuvrier parlementaire, conservateur convaincu sans être agressif, cet élu de la banlieue de Chicago a l'avantage d'être l'adjoint de Tom Delay, l'un des principaux responsables du Parti républicain à la Chambre, qui conduit la campagne pour la destitution du président Clinton. – *(Corresp.)*

Bagdad se prépare à toute tentative de déstabilisation

LE GOUVERNEMENT irakien a pris des mesures de sécurité dans les villes et aux frontières pour contrer toute tentative de déstabilisation, a rapporté, lundi 21 décembre, la presse de Bagdad, qui cite à ce sujet une lettre adressée, vendredi, au président Saddam Hussein par Ezzat Ibrahim, vice-président du Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance politique en Irak. Saddam Hussein avait décidé le 16 décembre, quelques heures avant le déclenchement des frappes américaines et britanniques, de diviser l'Irak en quatre commandements régionaux pour défendre le pays, confiant le commandement de la zone nord à Ezzat Ibrahim.

Dans sa lettre, ce dernier précise que les soldats irakiens se sont déployés *sur la « frontière »*, dans la zone dont il a la charge, et qui fait face aux régions kurdes échappant au contrôle du gouvernement depuis 1991. Les membres du parti Baas au pouvoir ont pris position dans les villes. Des volontaires et des membres des tribus ont été *« chargés de défendre chaque rue, chaque village et chaque colline »*. *« Tes soldats*, écrit notamment M. Ibrahim au chef de l'Etat, *ne laisseront aucune chance aux ennemis. »*

Les journalistes présents en Irak ont pu constater dimanche que des dispositions semblables à celles décrites par Ezzat Ibrahim ont été prises à Bassorah, principale ville du Sud, où il y a une forte présence de soldats et de membres armés des tribus. Des réunions ont par ailleurs groupé les chefs des autres commandements régionaux et les militaires, les membres du Baas et les dignitaires tribaux, dans leur zones respectives, pour *« examiner les moyens de défendre l'Irak de toute agression »*.

RECONSTRUCTION

M. Hussein a confié la direction de la région Sud à son cousin et ancien ministre de l'intérieur, le général Ali Hassan Al Majid, connu pour avoir écrasé plusieurs révoltes kurdes. Le ministre de la défense, Sultan Hachem Ahmad, contrôle Bagdad et sa périphérie alors que le centre de l'Irak a été confié à Mohamad Hamza Zoubaidi, membre de la direction du Baas et du CCR, et ancien premier ministre.

Par ailleurs, le vice-premier ministre, Tarek Aziz, a fraîchement accueilli, lundi, les propositions françaises pour mettre un terme à la crise irakienne (*Le Monde* du 22 décembre). Il a dit qu'il ne *« savait pas »* ce que le président Jacques Chirac *« avait en tête »*. Ces propositions sont *« de portée générale, et ne sont pas précises »*, a déclaré M. Aziz lors d'une conférence de presse. Il a *« conseillé »* au président français de s'intéresser à d'autres problèmes de désarmement, comme *« en Inde, au Pakistan »* et en *« Israël »*. M. Chirac devrait *« se concentrer sur la levée des sanctions »* imposées à l'Irak et sur le *« respect de la justice dans la région »*, a-t-il ajouté, faisant référence aux Palestiniens et aux autres pays arabes.

D'après M. Aziz, les bombardements ont fait *« seulement »* soixante-deux morts et cent quatre-vingts blessés dans les rangs des unités spéciales de la garde républicaine – chargées notamment de la protection du président et des sites présidentiels – et d'autres unités de l'armée. Les pertes civiles sont plus importantes, a-t-il dit, sans donner de chiffres.

Les autorités irakiennes ont, en outre, décidé d'engager immédiatement la reconstruction des infrastructures détruites. L'acheminement des produits de première nécessité vers l'Irak a repris mardi matin, a indiqué de son côté l'ONU dans un communiqué.

Les personnels humanitaires des Nations unies, qui avaient été évacués sur Amman au début des frappes américano-britanniques, ont quitté, mardi, la capitale jordanienne à destination de Bagdad. Ils sont chargés notamment de superviser l'application du programme « Pétrole contre nourriture », qui permet à l'Irak de vendre des quantités limitées de pétrole pour financer l'achat de vivres et de médicaments. – *(AFP)*

Complications libyennes dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie

EST-CE un retour à la case départ ? Le colonel Mouammar Kadhafi ne veut plus que les deux suspects libyens de l'attentat contre un avion de la PanAm, le 21 décembre 1988, au-dessus du village de Lockerbie, en Ecosse, soient traduits devant un tribunal écossais. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui attendent depuis le début de décembre la réponse définitive de la Libye sur cette affaire, menacent de demander au Conseil de sécurité des Nations unies de renforcer les sanctions imposées à Tripoli depuis 1992.

L'annonce du colonel Kadhafi, lundi 21 décembre, a fait l'effet d'une douche froide. La Libye, a déclaré le numéro un libyen, dans un entretien diffusé par la télévision publique néerlandaise NOS, ne livrera les deux suspects qu'à *« un tribunal international, avec des juges d'Amérique, de Libye, d'Angleterre et d'autres pays »*. Les deux suspects, Abdelbaset Ali Mohamad El Megrahi et Amine Khalifa Fhimah, sont accusés, depuis 1991, par Washington et Londres, d'avoir déposé, à l'aéroport de Malte, une bombe à l'intérieur de la valise qui a explosé dans le Boeing de la PanAm, faisant 270 morts.

L'affaire semblait pourtant en voie de règlement depuis que, le 26 août, Tripoli avait annoncé qu'il acceptait *« le développement positif survenu dans la position des gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni »*. La veille, Londres et Washington, qui, depuis des années, insistaient pour que les deux suspects soient jugés en Ecosse ou aux Etats-Unis, avaient fini par accepter que le procès se déroule aux Pays-Bas, devant un tribunal écossais et selon la loi écossaise.

Le colonel Kadhafi pouvait s'estimer satisfait, parce qu'en se basant surtout – une fois n'est pas coutume –, non pas sur des arguments idéologiques, mais sur le droit, en particulier la convention de Montréal de 1971 relative à la répression des actes contre la sécurité de l'aviation civile, il se disait prêt, depuis des années, à faire traduire en justice les deux suspects, mais devant des *« juristes internationaux »* et dans un pays neutre. Il était soutenu par la plupart des pays arabes et par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

LE POIDS DES TRIBUS

Les choses n'allaient toutefois pas tarder à se compliquer, Tripoli réclamant, dès le 28 août, des négociations sur le procès, dans le but d'obtenir des garanties sur le sort des ses deux ressortissants au cas où ils seraient condamnés. De négociations avec le secrétariat général de l'ONU à New York en échanges d'accusations et de suspicions entre les trois principaux pays intéressés, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est rendu en Libye le 5 décembre. Il en était revenu avec l'impression que l'affaire était *« bien sur la voie d'un règlement »* et qu'il ne restait plus qu'à respecter la procédure institutionnelle libyenne, c'est-à-dire que le Congrès general des comités populaires libyens, supposé être l'instance de décision suprême, annonce la position officielle de Tripoli. Mais le Congrès libyen a pris pour seule et unique décision de régler l'affaire Lockerbie au plus vite. Avant même les déclarations du colonel Kadhafi, certains experts faisaient valoir qu'il ne pourrait jamais accepter de faire juger les deux suspects aux Pays-Bas, à cause du poids des tribus auxquelles ils appartiennent.

En février, le Conseil de sécurité doit discuter des sanctions imposées à Tripoli. Celles-ci prévoient, depuis 1992, un embargo aérien et sur les armes et des sanctions diplomatiques. Elles ont été renforcées en 1993 par des sanctions financières. Washington et Londres ont toujours voulu les étendre au domaine pétrolier. Si d'ici février, rien n'a changé, *« nous demanderons des mesures additionnelles »*, a prévenu lundi le représentant des Etats-Unis à l'ONU, Peter Burleigh.

Mouna Naïm

Les autorités chinoises tentent de décapiter la dissidence

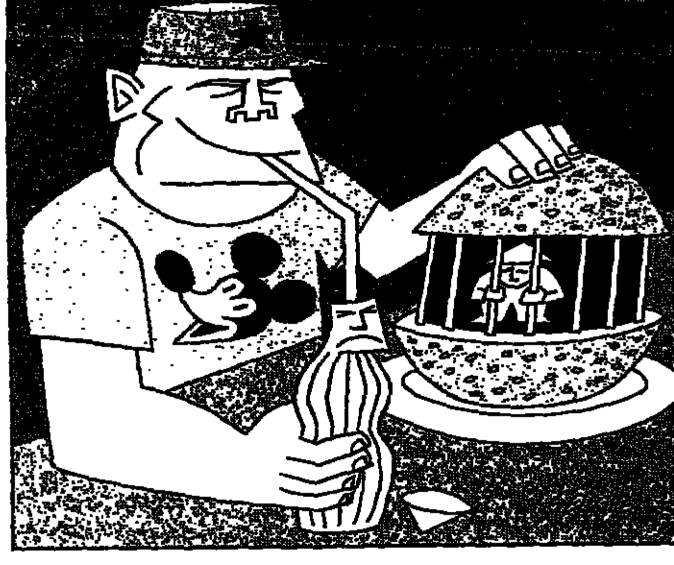
Après les condamnations qui ont frappé, lundi, deux figures de l'opposition, une troisième lourde peine de prison a été prononcée contre Qin Yongmin, l'un des animateurs du premier parti prodémocratique interdit

Un tribunal a condamné, mardi 22 décembre, à douze ans de prison le dissident *Qin Yongmin*, troisième figure de l'opposition à faire l'objet d'une lourde sentence dans la rafle des animateurs du Parti démocratique chinois (PDC, interdit). La presse officielle fustige dans ce parti, que les dissidents s'efforçaient de légaliser, le bras d'*« organisations hostiles »* étrangères cherchant à essaimer la *« subversion »*. Cette répression témoigne *a contrario* de l'incapacité des autorités à étouffer une dissidence née avec les réformes, voici vingt ans. L'opposition, moins idéaliste que par le passé, se réclame toujours de la démocratie à l'occidentale mais est plus encline, de nos jours, à agir auprès de la population dans le domaine concret d'une crise sociale peut-être plus profonde que n'osent l'avouer les dirigeants chinois.

CELA FAIT vingt ans, pour ne considérer que l'ère post-Mao Zedong (le Grand Timonier est mort en 1976), que la dissidence chinoise existe pleinement. A l'origine, il s'agissait d'un petit groupe d'agitateurs perdus dans un océan humain. De nos jours, c'est une nébuleuse substantielle, qui n'en est pas à peser directement sur les destinées du pays, mais fait parler d'elle quotidiennement. A y regarder de près, le pouvoir lui-même n'est pas étranger à cette évolution.

C'était bien un microscopique noyau que celui des premiers activistes du « mur de la démocratie », en plein hiver 1978-79 à Pékin. La Chine, à peine remise du choc provoqué par les meurtriers remous de l'ère maoïste, ne sait encore trop vers quels rivages la direction du régime va la mener. Un homme est ressorti des purges, Deng Xiaoping, qui semble lui promettre un avenir moins tumultueux. Il n'a pas le pouvoir, mais nourrit déjà le projet d'inverser le cours de l'histoire, qui a failli mener le régime à la banqueroute.

Pour s'affirmer, Deng va utiliser le courant contestataire qui appose, sur un mur du centre de la capitale, des textes griffonnés à la main ou ronéotés avec les moyens du bord, demandant justice pour les victimes de la révolution, samizdats chinois que le passant regarde d'un œil généralement admirateur mais craintif, en attendant que le gros bâton policier tombe. Ce qui ne va pas tarder. Deng Xiaoping prend le pouvoir au comité central, amorce les premières réformes libéralisant l'économie et met un terme à l'agitation. Le premier à le critiquer nommément est Wei Jingsheng, représentant d'une tendance radicalement anticommuniste et très marginale de ce mouvement. Le 29 mars 1979, Wei Jingsheng est arrêté. Certains de ces jeunes contestataires, qui critiquaient son extrémisme, prennent sa défense au nom de la liberté d'expression. Parmi eux, Xu Wenli.



TIANANMEN, LA CATASTROPHE

Le pouvoir envoie des Wei et Xu, par dizaines, en camps de travaux forcés – quinze ans dans les cas les plus sérieux – dans l'espoir de tuer dans l'œuf tout germe d'opposition. Mais c'est le contraire qui se produit. Lentement mais inexorablement, l'esprit de contestation se répand hors du cercle initial. Quand le régime se durcit, il se terre. Au moindre signe de regain de débat au sein de la direction, il réémerge, apporte sa voix aux efforts d'ouverture politique de dirigeants jugés modérés. Pour son propre drame, parfois : à l'hiver 1986, des manifestations d'étudiants revendiquant la démocratie provoquent un retour de manivelle conservateur dans lequel chute Hu Yaobang, premier dauphin d'un Deng vieillissant.

Deux ans plus tard, c'est la catastrophe. L'agitation universitaire reprend, commence à viser le patriarche Deng. Elle débouche sur le mouvement de Tiananmen, l'occupation de la place emblématique au centre de la capitale par les étudiants, avant-garde idéaliste d'un soulèvement populaire écrasé dans le sang, les 3 et 4 juin 1989, par une armée agissant, non sans réticences, sur ordre d'une direction du parti en proie aux divisions. Nullement limitée à Pékin, l'agitation a atteint toutes les villes de Chine avant d'être réprimée. Deuxième dauphin de Deng, Zhao Ziyang, qui avait cru pouvoir jouer l'agitation contre une vieille garde communiste réfractaire à toute idée de réforme politique, est à son tour limogé. L'actuel chef du régime, Jiang Zemin, émerge comme le successeur d'un Deng désormais grabataire, qui mourra en 1997 après avoir relancé l'économie et interdit tout débat public sur un inéluctable pluralisme. Celui-ci reste donc à définir pour coller aux réalités d'un pays partagé entre une nouvelle bourgeoisie citadine et une paysannerie encore très arriérée.

LA STRATÉGIE DES OTAGES

Or c'est bien ce pluralisme « aux couleurs de la Chine » que s'attache à rechercher cette opposition intérieure, pas subversive pour deux sous : tous ses membres abhorrent l'idée d'un retour à l'arbitraire violent de l'ère maoïste. Commence alors à fleurir une prolifération de pétitions, de salons de discussions, de publications semi-officielles, de pamphlets vaguement tolérés, de créations artistiques plus ou moins hétérodoxes. Le régime les tolère par moments, les réprime à d'autres. De totalitaire, il glisse vers un autoritarisme justifié à coup d'arguties culturalistes comme les fameuses « valeurs asiatiques », où Confucius est appelé à la rescousse d'un Karl Marx en pleine déconfiture.

S'élabore aussi à cette occasion une stratégie chinoise par rapport à l'Occident dans laquelle Pékin prend l'habitude d'utiliser les dissidents comme otages dans ses négociations diplomatiques et commerciales. Quand l'un est relâché pour amollir l'opinion occidentale, un autre est enfermé en vue de la prochaine partie de bras de fer avec le Congrès américain... Certains – Wei Jingsheng, l'étudiant Wang Dan – sont bannis et contraints à l'exil.

De l'étranger, ils n'ont en apparence que peu d'influence sur l'évolution interne de la Chine. Certains se nichent dans les plis de la société d'abondance, d'autres vivotent sur des bourses universitaires consenties à titre humanitaire pour récompense d'états de service dans la cause de la démocratie.... mais pour combien de temps ? Et pour faire quoi ? *« La célébrité ne durera pas »*, a déclaré un jour à Wei Jingsheng le célèbre dissident ex-soviétique Vladimir Boukovski, lui faisant valoir le caractère éphémère des rémunérations qu'il peut encore percevoir pour des colloques donnés en Occident.

C'est bien ce sur quoi mise le régime de Pékin, tout à la fois conscient d'une certaine incapacité des dissidents de l'extérieur à s'organiser et à influer sur le sort de la Chine et inquiet des réseaux qui se sont créés, grâce à l'informatique en particulier, entre opposants de l'étranger et dissidents de l'intérieur, toujours plus nombreux. Car, loin de l'idéalisme pro-démocratique des premiers soubresauts de contestation, la dissidence, de nos jours, s'attache plus au concret, cherchant à fédérer les mécontentements, à faire prendre conscience à la population de ses droits. A observer la nervosité avec laquelle Pékin traite la question, on ne peut que se demander s'il n'y a pas effectivement, vu sous cet angle, péril en la demeure chinoise – celle du Parti communiste, s'entend.

Francis Deron

Le Parti démocratique durement touché

Le dissident Qin Yongmin (44 ans) a été condamné, mardi 22 décembre, à douze ans de prison pour *« atteinte à la sécurité de l'Etat »*, selon sa famille. C'est la troisième lourde sentence infligée à l'un des animateurs du Parti démocratique chinois (PDC), organisation interdite que les dissidents s'efforçaient de légaliser, après les condamnations à treize et onze ans de prison prononcées la veille à l'encontre de Xu Wenli (55 ans) et Wang Youcai (32 ans).

La presse officielle a, pour la première fois, fait état de l'existence de ce parti mardi en annonçant ces jugements. Les activités du PDC *« constituent des crimes graves commis avec récidive »*, ont affirmé les journaux en soulignant que cette *« association illégale »* avait reçu de l'étranger un *« appui financier d'organisations hostiles en vue d'activités subversives »*. Le Quai d'Orsay a *« déploré »* ces condamnations, qu'il a qualifiées de *« signal négatif »*, et rappelé que sa volonté de maintenir le dialogue avec Pékin *« n'exclut pas la volonté de dénoncer (...) les entorses à des valeurs dont l'universalité ne saurait être contestée »*. Robert Badinter et Jack Lang se sont associés à *« l'indignation »* des comités français de soutien aux dissidents chinois.

PROFIL

XU WENLI, VÉTÉRAN DE L'OPPOSITION

Douze années de prison n'ont pas convaincu Xu Wenli de se « bien » conduire. A cinquante-cinq ans, ce modéré de l'opposition est resté suffisamment forte tête pour justifier, de l'avis des dirigeants de Pékin, la plus lourde sentence de prison infligée à un dissident ces dernières années.

Et pourtant, comme tant d'autres, Xu n'est qu'un rejeton du système marxiste-léniniste, contre lequel il n'est même pas parti en guerre idéologique. Il tenait, voici vingt ans, à l'encontre du régime, des propos bien plus prudents que d'autres contestataires. Au « Mur de la démocratie » de Pékin, à l'hiver 1978, son discours n'était même pas radicalement différent de certains éditoriaux réformistes du *Quotidien du peuple*, la voix du Parti communiste.

Son entrée en dissidence, il la doit au régime, quand la police arrêta les plus radicaux de ces jeunes gens. On vit alors un Xu animé d'une indignation toute chinoise, quand l'excès d'arbitraire fait oublier au citoyen ordinaire le sens confucéen de l'obéissance pour celui, tout aussi digne du sage, de la morale en révolte.

Jugé « contre-révolutionnaire » en 1982, il connaît les rudes cachots de haute sécurité réservés aux dissidents, et en décrit l'ordinaire dans un récit de prison qui lui vaut le courroux des commissaires politiques. Physiquement éprouvé, il en ressort en 1993, à un moment où Pékin s'efforce de cajoler l'opinion occidentale. Xu se refuse à renier ses convictions, quoi qu'il en coûte de tourments à son épouse, He Xintong, et à sa fille Xu Jin, privées l'une de toute promotion dans son emploi, l'autre d'études décentes. Animateur, depuis qu'il a retrouvé l'usage de ses droits politiques théoriquement garantis par la Constitution, d'une tentative de légalisation d'un parti d'opposition, il a fait, depuis, de fréquents séjours en garde à vue tandis que les policiers lui « conseillaient » amicalement de renoncer à ses lubies...

F. D.

Les actes de violence se multiplient dans la région pétrolifère du Delta au Nigeria

WARRI
Correspondance

Quand la nuit tombe sur le delta du Niger, un dédale de forêts, de canaux et de marécages que survolent les petits avions blancs des compagnies pétrolières, on ne voit plus une lumière, sinon les flammes rouges des torchères qui brûlent les gaz des puits de pétrole. Cinquante ans après la découverte des premiers gisements d'hydrocarbures, des centaines de milliards de dollars ont déjà été tirés du sous-sol nigérian, mais la plupart des villageois attendent encore l'électricité. Et la région du delta est devenu une poudrière qui pourrait faire exploser un jour tout le Nigeria.

La rage des jeunes militants ijaws qui ont semé la terreur, cet automne, dans la région de Warri (*Le Monde* des 21 octobre et 7 novembre) vient de loin. *« Pendant tant d'années, nos gens se sont laissés berner : le gouvernement et les compagnies pétrolières jouaient sur leur naïveté, leur isolement. Moi, je ne savais même pas ce qu'était le courant électrique avant de venir à Warri »*, raconte Alfred Egbegi, trente-trois ans, journaliste de la feuille d'information *Izon* [Ijaw] *Link*.

Bien qu'ils forment le quatrième groupe ethnique du Nigeria, les Ijaws n'ont jamais réussi à se faire entendre. Entraînées par les Ibos dans la sécession biafraise, les minorités du delta avaient pourtant choisi de rejoindre le camp fédéral. La paix revenue, les promesses ont été oubliées. Avec la hausse des prix du pétrole dans les années 70, ils attendaient au moins des retombées économiques, mais un décret promulgué en 1978 confère à l'Etat fédéral la propriété du sous-sol.

RAIDS AUDACIEUX

« Nous avons combattu pendant la guerre civile pour l'intégrité du territoire nigérian. Si le Nigeria veut nous garder, le moment est venu de montrer ce qu'il peut faire pour nous », déclare aujourd'hui Bello Orubebe, trente-trois ans, un avocat de Warri qui est aussi un dirigeant de la Niger Delta Volunteer Force (NDVF), la milice fondée en 1966 par le major Isaac Boro, chef d'une éphémère République du Delta. Maniant l'éloquence et la menace, le charme et le chantage à la sécession, Belo Orubebe est l'un des principaux interlocuteurs du régime d'Abuja quand celui-ci s'efforce de négocier avec les jeunes militants des Communautés fédérées izon. Ceux-ci ont lancé, cet automne, des raids audacieux contre les installations pétrolières et ont même tiré, en novembre, sur l'escorte d'un administrateur militaire lors d'une tournée d'inspection.

Les entreprises étrangères ont noté un changement dans ces actions de commandos : *« Maintenant, ils savent exactement quelle manette il faut tourner pour interrompre la production sans provoquer de dégâts »*, remarque un Français installé de longue date au Nigeria. Qui entraîne et finance les jeunes Ijaws ? Selon M. Orubebe, des milliers de personnes auraient participé, ces dernières années, à des *« stages de formation »* dans de petits camps situés dans des régions peu accessibles du delta, et les fonds proviennent des compensations versées depuis 1994 par les multinationales aux communautés villageoises.

Les enchères montent aussi lors des négociations séparées que les compagnies doivent mener avec les communautés. En octobre, après une grève sur l'une de leurs plates-formes, deux sociétés ont accepté de payer une prime de 17 000 nairas (environ 1 000 francs) – à titre de comparaison, le salaire d'un fonctionnaire dépasse rarement 3 000 nairas – à chaque homme d'équipe ainsi que 842 000 nairas au Fonds de développement de la communauté ijaw, et 30 000 nairas de « salaire » mensuel aux deux intermédiaires chargés de négocier. La « libération » d'une barge peut coûter jusqu'à 7 millions de nairas. Nul ne sait en revanche combien l'américaine Texaco a dû débourser pour récupérer ses huit otages (dont sept expatriés) enlevés à la mi-novembre.

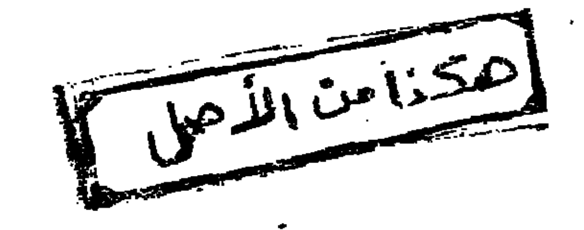
Les entreprises qui ont l'expérience de la violence structurelle en Colombie voient se multiplier les signes inquiétants dans le delta du Niger. Trois ans après l'exécution de Ken Saro-Wiwa, le leader ogoni pendu à Port-Harcourt, elles se retrouvent face à une nouvelle génération de militants, souvent mieux éduqués et très déterminés.

Si marchands d'armes et intermédiaires douteux commencent à rôder autour du delta, c'est aussi parce que, dans un contexte d'effondrement du marché pétrolier, s'annoncent des débats serrés sur la structure des joint-ventures entre le Nigeria et ses partenaires occidentaux. Alors que le gouvernement propose désormais 40 % pour l'Etat fédéral, 40 % pour les étrangers et 20 % pour des intérêts privés nigérians, les Ijaws mettent en avant une formule *« 40 % pour les populations locales, 40 % pour les étrangers et 20 % pour la Fédération »*, ce qui ne plaira sans doute pas aux conservateurs et à leurs alliés militaires, habitués depuis des décennies à ce que l'argent du pétrole *« coule vers le nord »*. De là à affirmer, comme le font en privé certaines figures de l'opposition aux militaires, que *« les compagnies pétrolières s'arrangeraient très bien d'une sécession du sud-est et du delta »*, il y a un pas que personne, pour le moment, ne se permet de franchir.

Michèle Maringues

Les prix des carburants s'emballent

Les prix des carburants ont plus que doublé au Nigeria dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 décembre. Le litre d'essence est passé de 11 à 25 nairas, la monnaie du pays (10 nairas = 60 centimes), et celui du gazole de 9 à 23 nairas. Aucune raison officielle n'a été donnée pour ces augmentations brutales. Elles seraient liées aux déclarations, la semaine dernière, du vice-président nigérian Mike Akhigbe, qui laissait entendre que le gouvernement allait bientôt déréglementer le marché, sans préciser quand cette libéralisation entrerait en vigueur. Les distributeurs privés, qui contrôlent le marché, auraient anticipé la mesure. Jusqu'ici, les prix des carburants étaient fixés à des niveaux très bas par les autorités, d'où des pénuries et une contrebande effrénée vers les pays voisins où les prix à la pompe sont nettement plus élevés. – *(AFP.)*



Une secrétaire d'Etat hutue s'est enfuie du Rwanda

KIGALI. La secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, du développement communal et de la réinsertion sociale, Béatrice Sebatware Panda, a quitté clandestinement le Rwanda au début du mois de décembre pour se réfugier en Belgique, a indiqué, lundi 21 décembre, une source proche du ministère. Mme Sebatware Panda est la quatrième personnalité hutue du gouvernement rwandais, dominé par les Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), qui s'exile depuis 1994, après l'ex-premier ministre Faustin Twagiramungu, l'ex-ministre de l'information Jean-Baptiste Nkuriyingoma, et celui de l'intérieur Seth Sendashonga qui fut assassiné le 16 mai 1998 à Nairobi. Mme Sebatware Panda est la fille aînée de l'ancien préfet de Kigali, André Sebatware, recherché pour génocide et crimes contre l'humanité pour le rôle qu'il est soupçonné avoir joué en 1994 pendant l'élimination de la minorité tutsie et des Hutus modérés. – *(AFP.)*

Un proche d'Oussana Ben Laden accusé de complicité de meurtre

WASHINGTON. Un proche collaborateur du milliardaire fondamentaliste musulman Oussama Ben Laden, Mohammad Mamduh Mahmud Salim, un Soudanais de quarante ans, a été accusé lundi 21 décembre de *« complicité de meurtre »* dans le cadre des attentats anti-américains en Afrique, par un tribunal fédéral de Manhattan, après avoir été extradé d'Allemagne. Au total, quatorze personnes – dont cinq sont désormais sous les verrous aux Etats-Unis – ont été inculpées pour les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, qui ont coûté la vie à 224 personnes et fait des milliers de blessés le 7 août. – *(AFP.)*

La majorité des Tchèques serait favorable à la démission de Vaclav Havel

PRAGUE. Plus de la moitié (55 %) des Tchèques estiment que le président Vaclav Havel devrait *« penser à sa démission »*, selon un sondage publié lundi 21 décembre par l'Institut de recherche de l'opinion publique (IVVM, officiel). Selon l'enquête, 52 % des Tchèques favorables à la démission du président avancent ses *« problèmes de santé »*, 18 % soulignent sa *« perte de prestige »* et 12 % évoquent une *« influence négative »* sur le chef de l'Etat de sa deuxième épouse, l'actrice Dagmar Veskrnova (45 ans). Agé de soixante-deux ans, Vaclav Havel a connu de nombreux problèmes de santé ces deux dernières années, dont l'opération d'une tumeur cancéreuse au poumon droit en décembre 1996, et l'ablation d'une partie du gros intestin en avril 1998, suivie d'une série de complications pulmonaires. Il avait été réélu pour un dernier mandat de cinq ans à la tête de la République tchèque le 20 janvier 1998, après un vote laborieux à deux tours au Parlement. – *(AFP.)*

Une aide-soignante danoise innocentée du meurtre de 22 retraités

STOCKHOLM. Les charges pesant contre une aide-soignante danoise suspectée d'avoir tué vingt-deux retraités ont été abandonnées pour insuffisance de preuves, a annoncé un procureur, lundi 21 décembre. Agée aujourd'hui de trente-quatre ans, cette femme avait été arrêtée en octobre 1997, après que la police l'eut soupçonnée d'avoir assassiné, sur une période de deux ans et demi, des pensionnaires de la maison de retraite où elle travaillait à Copenhague. Le dossier, qui avait été qualifié d'*« affaire criminelle du siècle »* par la presse, n'est pas clos pour autant, l'aide-soignante risquant d'être poursuivie pour homicide involontaire. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **UNION EUROPÉENNE : la pollution** des véhicules utilitaires, camions et autobus, fonctionnant au diesel, devra être réduite de moitié d'ici à 2005 dans les pays de l'Union. Les ministres de l'environnement des Quinze ont décidé, le 21 décembre à Bruxelles, une nouvelle réglementation, qui prévoit des restrictions accrues des émissions de monoxyde de carbone (CO), de méthane, d'oxyde d'azote (NOx), d'hydrocarbures et de particules de suie. – *(Reuters.)*

■ **BOSNIE : plus de 20 000 personnes** sont toujours portées disparues en Bosnie-Herzégovine depuis la fin de la guerre de 1992-1995 dans ce pays, a-t-on appris lundi 21 décembre auprès du bureau du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Sarajevo. Sur 20 058 demandes de recherche, 16 654 concernent des Musulmans, 2 459 des Serbes et 687 des Croates de Bosnie. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : le premier ministre** albanais, le socialiste Pandeli Majko, et le dirigeant de l'opposition, Sali Berisha, se sont longuement rencontrés, lundi 21 décembre, à Tirana. C'est la première fois depuis l'introduction du multipartisme en Albanie en 1991 qu'un chef du gouvernement rencontre celui de l'opposition. *« L'unification des positions sur le Kosovo entre le pouvoir et l'opposition était un des buts de cette rencontre »*, a dit M. Berisha qui a estimé que *« les Albanais doivent avoir le droit à l'autodétermination mais sans un changement des frontières par la violence »*. – *(AFP.)*

■ **CONGO-BRAZZAVILLE : des miliciens Cobras**, soutien du régime du président Denis Sassou Nguesso, se sont livrés, lundi 21 décembre, au pillage dans les quartiers sud de Brazzaville, où avaient cessé les bombardements d'artillerie. Selon une source proche du pouvoir, le commandement de l'armée s'employait à faire cesser ces pillages et la capitale congolaise, toujours privée d'eau et d'électrité, était patrouillée par l'armée. – *(AFP.)*

■ **GUINÉE : deux personnes** ont été tuées et de nombreuses autres blessées, lundi 21 décembre, lors d'une manifestation de sympathisants du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) qui demandaient la libération d'Alpha Condé, candidat de ce parti à l'élection présidentielle. – *(AFP.)*

■ **GUINÉE-BISSAU : le Conseil de sécurité de l'ONU** a voté, lundi 21 décembre, une résolution envisageant un rôle pour les Nations unies au côté de la force d'interposition ouest-africaine. Le Conseil envisage l'établissement d'une force de *« liaison »* pour remplacer les troupes sénégalaises et guinéennes de Conakry, qui interviennent depuis cinq mois pour soutenir le régime du président Joao Bernardo Vieira. – *(AFP.)*

Le Parlement grec adopte un euro-budget

ATHÈNES. Le Parlement grec a adopté, lundi 21 décembre, le projet de budget 1999 qui lui était proposé par le gouvernement du socialiste Costas Simitis pour permettre à la Grèce de rejoindre la zone euro d'ici à 2001. Ce budget, qui table sur une croissance de 3,7 %, prévoit de limiter le déficit budgétaire à 1,9 % du PIB, contre 2,2 % cette année, nettement en dessous du plafond des critères de Maastricht (3 %). L'inflation, principal obstacle de l'adhésion d'Athènes à l'Union monétaire, devrait être de 4,2 % fin 1998, mais le projet de budget prévoit une réduction de 2 points à la fin 1999. – *(Reuters.)*

Le conflit de la banane menace de dégénérer entre les Etats-Unis et l'Europe

Washington est accusé de bafouer les règles de l'OMC

Les Etats Unis ont lancé, lundi 21 décembre, un véritable ultimatum aux Européens pour les obliger à ouvrir totalement leur marché aux bananes des multinationales américaines. Washington a rendu publique une liste de produits européens qui seraient assujettis à des droits de douane le 3 mars 1999 si Bruxelles ne pliait pas à ses injonctions.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) s'engagent dans un conflit commercial d'envergure dont l'enjeu pourrait dépasser largement le commerce de la banane qui en est à l'origine. Estimant insuffisante la nouvelle réglementation communautaire sur les importations de bananes, adoptée en 1998 sous la contrainte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Américains ont confirmé, lundi 21 décembre, leur intention d'adopter des mesures de rétorsion contre l'Union, conformément à leur législation commerciale nationale (la fameuse et très controversée section 301 du Trade Act). Ils ont publié une liste de produits européens importés auxquels ils pourraient appliquer, à compter du 3 mars 1999, des droits de douane de 100 %.

Parmi eux, des textiles, des vêtements, des fromages, des biscuits, des papiers, des équipements électroménagers, etc. Pratiquement tous les pays de l'Union sont visés. Selon les calculs des experts bruxellois, les représailles américaines porteraient sur un volume de commerce de 500 millions d'euro, dont 95 millions concernant des exportations françaises et 119 millions des exportations britanniques (1 euro = 6,5 francs).

« Cette liste est arbitraire tant dans les produits qu'elle couvre que dans le montant des sanctions. Elle menace des entreprises et des emplois européens qui n'ont aucun lien avec le conflit de la banane. Disons-le simplement, nous sommes là en présence du pire exemple d'unilatéralisme. La querelle ne porte plus sur les bananes, mais bien sur le respect des règles du système commercial multilatéral », a déclaré Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission, chargé de la politique commerciale.

Lors du sommet transatlantique qui a réuni, le 19 décembre à Washington, le chancelier autrichien Viktor Klima, président en exercice de l'UE, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, Sir Leon Brittan, et, du côté américain, le président Bill Clinton et Charlene Barshefsky, son principal négociateur pour le commerce, l'Europe avait pressé les Etats-Unis de renoncer à des sanctions multilatérales et de soumettre le différend à l'OMC.

AMÉNAGEMENTS

En 1997, jugeant sur une plainte des Américains, l'instance d'arbitrage de l'OMC (« panel ») avait estimé que certaines dispositions de la réglementation communautaire sur les bananes n'étaient pas conforme aux obligations du commerce international. Ces dispositions permettaient de protéger les producteurs communautaires, notamment ceux des Caraïbes françaises, et de donner un accès privilégié au marché européen pour les productions des pays liés à l'UE par la convention de Lomé. Il s'agit de pays pauvres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) que l'Union aide à stabiliser leurs recettes commerciales. Pour assurer cette protection, un régime d'octroi de licences d'importation avait été mis en place, régulant l'entrée en Europe des bananes *« dollars »*. Bien connues dans tous les supermarchés européens, celles-ci sont produites à bon marché en Amérique latine sous le contrôle de trois grandes multinationales américaines, Chiquita, Del Monte, et Dole, qui dominent le marché mondial.

Le jugement de l'OMC avait obligé les Quinze à procéder, en juin 1998, à des aménagements de leur système tout en maintenant un quota d'importations pour les pays ACP. La Convention de Lomé est reconnue par l'OMC et il s'agit de pays pauvres et très dépendants de l'UE pour leur commerce. Les Etats-Unis, ainsi que certains pays producteurs latino-américain, tel l'Equateur, ont néanmoins estimé ces amenagements insuffisants. L'UE, qui considère s'être mise en regle avec les obligations de l'OMC, a proposé de s'adresser une fois encore à cette dernière pour en juger. Mais les Américains n'ont rien voulu savoir.

Lors de la création de l'OMC en 1994, l'une des principales innovations avait été la mise en place d'un « organe de règlement des différends » renforcé. Les Européens espéraient que les Etats-Unis ne pourraient plus se faire justice eux-mêmes en matière commerciale, en faisant appel, comme trop souvent dans le passé, aux mesures de rétorsions unilatérales du Trade Act.

Aujourd'hui, c'est contre ce retour à l'unilatérisme qu'ils s'élèvent. Bruxelles a engagé une procédure dans ce sens devant l'OMC dès que les Américains ont menacé de mesures de rétorsions. Dans le même temps, la Commission demandait la réunion d'un un « panel » pour examiner la nouvelle organisation européenne du marché de la banane.

Philippe Lemaître

Lire aussi page 7

Le FMI écarte tout risque de récession mondiale en 1999

LE FONDS monétaire international a officiellement publié, lundi 21 décembre, une nouvelle révision à la baisse de ses prévisions de croissance mondiale pour l'année 1999 (*Le Monde* du 19 décembre). Les experts du FMI tablent désormais sur un ralentissement plus prononcé que prévu de l'activité mondiale en 1999 (2,2 % contre 2,5 % prévu en octobre). Ils écartent toutefois l'hypothèse d'une récession mondiale en raison du *« relatif retour au calme des marchés financiers »*.

Globalement, la croissance des pays du G7 devrait s'établir à 1,5 % en 1999 (contre 1,9 % prévus et 2,1 % en 1998). L'économie américaine devrait croître de 1,8 % en 1999 au lieu de 2 % initialement prévus.

Seul parmi ses pairs, le Japon, déjà en récession depuis un an, devrait continuer à connaître une activité négative en 1999 (– 0,5 % en 1999 contre + 0,5 % prévu) en raison de *« la stagnation continue de la demande intérieure »* liée *« aux difficultés du secteur financier et aux conséquences de l'appréciation du yen sur les exportations »*.

PERSPECTIVES RUSSES

Les pays asiatiques touchés par la crise (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande) seront encore à – 1,4 % en 1999 après avoir connu une contraction de – 10,6 % cette année. Si les monnaies et les taux semblent s'être stabilisés, ces pays ont toutefois à craindre un assèchement des flux de capitaux privés.

Pour la Russie, dont les perspectives sont sévèrement revues à la baisse (– 8,3 % contre – 6 %), le FMI réitère ses recommandations de réduction du déficit par des mesures susceptibles d'augmenter les recettes de l'Etat mais déplore que *« l'actuel projet de budget des autorités russes n'en prenne pas le chemin »*.

S'agissant du Brésil, le FMI *« doit reconnaître qu'il n'avait pas anticipé une récession (– 1 % en 1999) alors qu'il y a trois mois il prévoyait encore un produit intérieur brut brésilien en croissance de 2 % »*.

Enfin, le Fonds monétaire international attire l'attention sur les perspectives économiques de la Turquie (2,2 % en 1999 contre 4,4 % en 1998), victime de la contagion de la crise russe, et du Moyen-Orient (2,9 % contre 3,3 %), affecté par la baisse du prix du pétrole. Dans ses hypothèses de croissance, l'institution se fonde sur un baril à 13,39 dollars en 1998 et 14,51 dollars en 1999. Or, ces dernières semaines, le prix du baril stagne autour de 10 dollars.

Babette Stern

Le programme d'un blindé européen marque le pas

LA FRANCE, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont repoussé de six mois une décision conjointe sur leur projet de blindé à roues. Cette nouvelle vicissitude s'ajoute aux précédentes depuis que les trois pays ont lancé, en 1994, un programme baptisé VBCI par la France, GTK en Allemagne et MRAV au Royaume-Uni. Les états-majors impliqués ont des ambitions différentes : la France donne la priorité à un véhicule de combat équipé d'un canon et ses partenaires à un engin de transport.

Selon le ministre français de la défense, Alain Richard, qui recevait lundi 21 décembre à Paris, son homologue allemand, Rudolf Scharping, les trois pays ont conclu, la semaine dernière, un protocole d'accord sur la version du blindé destinée au transport de troupes et ils se sont donnés un délai de six mois supplémentaires pour la version vouée au combat.

Dans ces conditions, la France a, pour l'instant, limité son contrat à cinquante exemplaires, pour en faire des véhicules de commandement, sur un total prévu de six cents blindés. Les cinq cent cinquante engins restants devraient être des blindés dotés d'un canon. Si le produit ou les conditions proposés par les deux autres pays ne leur convenaient pas, les Français, qui croient en des possibilités d'exporter un tel véhicule à tourelle-canon, se réservent l'option de mettre au point leur propre blindé de combat. Les besoins de l'Allemagne, qui est le maître d'œuvre du programme, sont de deux mille cinq cents à trois mille exemplaires et ceux de la Grande-Bretagne, d'un millier.

Ces divergences entre les états-majors des trois pays et les menaces qui continuent de peser sur l'ensemble du programme pourraient raviver les querelles entre les industriels concernés : GIAT Industries pour la France, Krauss-Maffei pour l'Allemagne et GKN pour le Royaume-Uni. Dès lors que la commande de la France s'avérerait modeste, les répartitions de charges industrielles au profit de GIAT pourraient être réduites.

J. I.

PARLEMENT Adopté, vendredi 18 décembre, par l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances pour 1999 va maintenant être examiné par le Conseil constitutionnel à la suite du recours décidé, lundi, par la droite. ● LA SAISINE de l'opposition porte sur une mesure particulièrement controversée : l'utilisation par le fisc du numéro de Sécurité sociale pour lutter contre la fraude. Mais d'autres dispositions sont visées, comme la réduction du plafond du quotient familial, la réforme de l'impôt sur la fortune et de la taxe professionnelle ou encore la baisse de la TVA. ● LES MESURES FISCALES figurant dans la loi de finances concernent au premier chef la taxe professionnelle et l'impôt sur le revenu. Mais de nombreuses autres réformes, parfois de portée seulement symbolique, sont aussi engagées, touchant l'ISF, l'assurance-vie ou les droits de mutation.

L'opposition saisit le Conseil constitutionnel sur le budget 1999

Parmi la douzaine d'articles que la droite conteste, l'utilisation par l'administration des impôts du numéro de Sécurité sociale pour lutter contre la fraude fiscale est particulièrement visée. Les associations des droits de l'homme et la CNIL critiquent également cette disposition

PENDANT la trêve des confiseurs, la bataille continue. L'opposition réunie a décidé de déposer *un recours auprès du Conseil* constitutionnel contre le projet de loi de finances pour 1999 définitivement adopté, vendredi 18 décembre, par l'Assemblée nationale – la majorité PS-PCF-RCV avait voté pour, tandis que l'opposition RPR, DL et UDF s'était exprimée *contre le texte (Le Monde daté 20-21 décembre). La procédure est un classique du genre.* Ce qui l'est moins, c'est le nombre de dispositions votées qui sont aujourd'hui attaquées par la droite au nom du respect des libertés publiques ou de l'égalite entre les contribuables.

RISQUE D'INVALIDATION

Une douzaine d'articles de la loi *de finances* sont soumis à l'avis du Conseil constitutionnel, dont notamment les mesures de réduction du plafond du quotient familial, la réforme de l'impôt sur la fortune, la taxation des plus-values sur les successions ou la reforme de la taxe professionnelle. La baisse de *la TVA sur les abonnements EDF-GDF a également été inscrite sur la liste par l'opposition qui voudrait* voir la mesure étendue à tous les réseaux de chaleur. Mais le recours a toutes les chances d'être purement symbolique sur ce point. En effet, la majorité des députés de gauche aurait voulu, elle aussi, la baisse de la TVA à l'ensemble des réseaux de chaleur. Elle a pourtant dû renoncer à ce geste « *social* » du fait des règles imposées par la Commission européenne en matière de TVA. Celles-ci prévoient en effet de manière très stricte la liste des produits et des services qui sont assujettis aux différents taux de TVA.

Reste une des mesures les plus controversées du projet de loi de finances : l'utilisation par le fisc du *numéro de Sécurité sociale dans le cadre de la lutte contre* la fraude fiscale. Cette mesure, contestée par les associations de droits de l'homme et par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), paraît aujourd'hui la plus susceptible d'être déclarée contraire aux libertes publiques par le Conseil constitutionnel *(lire ci-dessous)*. Pour autant, ce recours fait figure d'ultime combat. Car *pour le reste, rarement un gouvernement a ainsi réussi à faire voter* son budget sans quasiment modifier ni l'équilibre des grandes masses budgétaires ni le niveau du déficit. Le projet de loi de finances pour 1999 fait apparaître un déficit budgétaire de 236,556 milliards de francs : *au milliard près, les députés ont donc suivi les vœux et les* prévisions du gouvernement. La France pourra ainsi présenter des déficits publics abaissés à 2,3 % du PIB en 1999, soit largement en dessous des critères de Maastricht.

A l'issue du vote, vendredi, il s'est trouve un député communiste, Daniel Feurtet, pour se féliciter de ce que les parlementaires aient « *donné une âme* » au projet de loi de finances. *L'expression reflète un bel optimisme, car le gouvernement a tenu, tout au long des* deux mois de débat budgétaire, sa majorité dans une discipline de fer. Ni les menaces du groupe communiste ni les tentatives de négociations des socialistes et des Verts n'ont fait sortir le budget du cadre *défini par l'exécutif. Les rapports commandés à trois députés socia*listes, censés initier les réformes gouvernementales, ont d'abord servi à les accompagner. Le document sur la fiscalité du patrimoine, rédigé par le rapporteur du budget Didier Migaud, n'est ainsi resté qu'un rapport d'étape ; celui sur la fiscalité locale, confié à Edmond Hervé, *a été reporté et le dernier*, sur la fiscalité *écologique, signé par Nicole Bricq, a largement été inspi*ré des projections déjà en cours à Bercy. La droite, toute-puissante au Sénat, mais minoritaire en dernier ressort à l'Assemblée, a dû pour sa part se contenter d'afficher son opposition en présentant un contre-budget et en rejetant en bloc, dès la deuxième lecture, *le projet de loi de finances*.

QUELQUES CONCESSIONS

Cependant, quelques amendements ont pu être votés, parfois au terme de débats très vifs entre parlementaires et ministres. Mais si le gouvernement a dû s'incliner, c'est parce qu'il faisait face à une union presque *sacrée* de tous les parlementaires, *droite et gauche confondues*. Ainsi le gouvernement a-t-il fini par céder en deuxième lecture sur l'abattement fiscal de 10 % accordé aux retraités, dont le plafond restera fixé à 20 000 francs, conformément à une demande unanime des députés comme des sénateurs.

De même a-t-il accepté de revoir légèrement à la hausse l'indexation des dotations budgétaires aux collectivités locales, rajoutant à la dernière minute une dotation supplémentaire de 150 millions de francs pour certaines communes moins riches afin d'emporter l'adhésion de sa majorité. Il a également accepté de revoir sa copie sur la question de la taxe *sur les bureaux en Ile-de-France*, alors que les élus de la région, toutes tendances confondues, avaient engagé une véritable fronde contre les dispositions prévues. L'exécutif a accepté plus facilement le rétablissement des sanctions pour non-déclaration de successions en Corse. Cette mesure ne devrait pas rapporter, toutefois, plus d'une cinquantaine de millions de francs au *budget* de l'Etat.

Dernière concession, une mission devrait être confiée à un parlementaire sur l'intégration des œuvres d'art dans le calcul de l'ISF. Histoire de faire passer le fait que la mesure, voulue par les députés de gauche, a été fermement repoussée par le gouvernement.

Raphaëlle Bacqué

La gauche approuve une disposition qu'elle combattait sous la précédente législature

À L'ÉPOQUE, il s'agissait de lutter contre les « *faux RMistes* », les « *faux chômeurs* », les « *faux pensionnés* », bref les fraudeurs aux prestations sociales. La mesure, discrètement inscrite au *sein des diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) présentées par le gouvernement d'Alain Juppé en avril 1997*, prévoyait que l'administration fiscale pourrait désormais communiquer les données dont elle dispose aux organismes de Sécurité sociale, dont la caisse d'allocations familiales et les caisses de retraite complémentaire (*Le Monde* du 4 avril 1997). L'idée venait du rapport de deux députés, l'UDF Charles de Courson (Marne) et le RPR Gérard Léonard (Meurthe-et-Moselle). Elle provoqua l'émotion des associations de droits de l'homme et les « *réserves* » de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). La dissolution mit tout le monde d'accord *en renvoyant les députés dans leur foyer avant même qu'ils aient pu voter cette disposition*.

L'idée de permettre au fisc d'utiliser le numéro de Sécurité sociale a pourtant fait sa réapparition dans le budget 1999. Proposée par le député Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis, app. communiste) pour défendre, cette fois, « *les honnêtes gens* » contre « *le syndicat des voleurs* », elle a suscité la même émotion des associations de droits de l'homme et les mêmes réserves de la CNIL. Mieux, alors qu'elle venait de l'un des siens, le groupe communiste a exprimé ses réticences, comme les Verts et le groupe RCV.

Au Sénat, la majorité de droite l'a tout simplement rejetée. *Le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), a donc* dû proposer en deuxième lecture un amendement renforçant l'obligation de secret professionnel. Mise aux voix jeudi 17 décembre à 7 heures, à l'issue d'une nuit blanche, la mesure a été adoptée. Ce n'est qu'ensuite que la droite a décidé de saisir le Conseil constitutionnel. Au nom du viol des libertés.

Rle B.

Le détail des nouvelles mesures fiscales prévues par la loi de finances

VOICI les principales dispositions fiscales nouvelles qui figurent dans la loi de finances pour 1999 :

LA FISCALITÉ DES MÉNAGES

● **Impôt sur le revenu.** Toutes les tranches du barème sont revalorisées *du montant de la hausse des prix hors tabac*, évaluée à 0,8 % pour 1999. Les taux d'imposition, eux, ne sont pas modifiés. Autrement dit, la réforme sur cinq ans, prévue par Alain Juppé est « gelée » au terme de sa première année d'application : le taux supérieur (dit marginal), qui avait ainsi été abaissé pour 1997 de 56,8 % à 54 %, est maintenu à *ce niveau. Initialement, le gouvernement comptait toutefois* respecter une autre disposition du plan Juppé, en abaissant le plafond de l'avantage fiscal, lié à l'abattement de 10 % des retraites, mais l'idée a été abandonnée : le plafond reste donc fixé à 20 000 francs.

Le gouvernement a, par ailleurs, souhaité *revenir sur la mise sous condition de ressources* des allocations familiales, qu'il avait lui-même décidée en 1997. Pour que les finances publiques ne soient pas affectées par cette mesure, il a, en contrepartie, été décidé d'abaisser le plafond du quotient familial de 16 380 francs à 11 000 francs par demi-part. Ce jeu de bascule entrainera une hausse d'impôt pour les contribuables ne bénéficiant pas d'allocations familiales, c'est-à-dire, au premier chef, les familles avec seulement un enfant. Pour les anciens combattants, les *invalides ou les veufs, un dispositif a été trouvé pour qu'ils ne soient pas pénalisés*.

Enfin, le plafond de la déduction accordée à certains salariés (VRP, journalistes, etc.) est ramené comme prévu de 50 000 à 30 000 francs, cet avantage fiscal devant être supprimé progressivement d'ici à 2001. Toutefois, après le vote de la loi de finances, le débat a rebondi à l'occasion de *l'examen du collectif budgétaire de fin d'annee* : le gouvernement a accepté un amendement assimilant les 50 000 premiers francs perçus par les journalistes à des allocations pour frais exonérées d'impôt.

Longue valse-hésitation autour du prix du tabac

Initialement, le gouvernement ne voulait prendre aucune mesure fiscale sur le tabac pour ne pas relancer la guerre des prix entre les fabricants. Tout juste avait-il été convenu avec la profession qu'elle relèverait ses prix plus vite que l'inflation, *c'est-à-dire de 3 %, ce qui avait l'avantage d'augmenter les recettes fiscales et de montrer que* les pouvoirs publics n'étaient pas insensibles aux impératifs de santé publique.

Lors du débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, plusieurs députés ont pourtant voulu imposer une hausse des droits de consommation. Une solution de compromis a donc finalement vu le jour. Ce que les experts appellent les « minima » de perception vont *être relevés (de 500 francs à 515 francs pour les blondes et de 400 à 430 francs pour les brunes)* et les industriels vont *majorer leurs prix plus que prévu*. Au total, *le prix moyen des cigarettes devrait donc augmenter de 5 %* le 4 janvier, soit une hausse plus *de cinq fois supérieure à celle de l'inflation prévisible*.

● **Impôt de solidarité sur la fortune.** La principale nouveauté réside dans la création d'un nouveau taux d'imposition. Fixé à 1,8 %, il concernera les 800 plus gros contribuables français, ceux dont le patrimoine dépasse *100 millions de francs. La mesure aura une portée seulement symbolique, puisqu'elle ne rapportera* que 200 millions de francs. Les autres taux d'imposition sont peu modifiés : en vigueur depuis 1995, la hausse exceptionnelle de 10 % est seulement intégrée dans le barème et devient donc pérenne. Des mesures de lutte contre l'évasion fiscale sont par ailleurs annoncées mais la taxation des biens professionnels ou des œuvres d'art a été écartée.

● **Assurance-vie.** Pour les nouveaux contrats (ou les nouveaux apports) ouverts après le 14 octobre 1998, l'exonération totale de droits de succession est partiellement remise en cause : au-delà de 1 million de francs par bénéficiaire, une taxation de 20 % est instaurée. Dans un premier temps, le gouvernement avait *imaginé que ce dispositif pourrait* s'appliquer aux contrats déjà souscrits, c'est-à-dire qu'il ait un caractère rétroactif, mais, notamment sous la pression de la droite, il a renoncé à cette idée.

● **Droits de mutation à titre gratuit.** Le conjoint survivant (dans la majorité des cas, il s'agit des veuves) sera moins taxé lors*qu'il percevra un héritage* : l'abattement sera porté de 330 000 francs à 400 000 francs pour 1999 et à 500 000 francs pour l'an 2000.

La Corse va par ailleurs rentrer dans le droit commun des droits de succession. Auparavant, les contribuables insulaires étaient de facto exonérés puisqu'ils n'étaient pas soumis à des sanctions en cas de défaut de déclaration de succession dans un délai de six mois. Ce régime de faveur sera supprimé à partir de l'an 2000.

● **Droits de mutation à titre *onéreux*.** *Les droits de mutation sont abaissés à 4,8 % sur les ventes de terrain. Les droits d'enregistrement sur les logements (appelés aussi « frais de notaire ») sont par ailleurs abaissés de 7,6 % en moyenne à près de 6 % en 1999 – ce mouvement à la baisse de*vant se poursuivre, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, en a pris l'engagement. Le même taux de 4,8 % s'appliquera aux cessions de locaux professionnels.

● **TVA.** *Pour les abonnements EDF-GDF, le taux est ramené de 20,6 % à 5,5 %. Le gouvernement* souhaitait également étendre cette baisse aux services d'entretien de la maison. Ne pouvant, dans l'immédiat, obtenir rapidement le feu vert de Bruxelles, il a retenu une mesure transitoire instaurée jusqu'à la fin de l'année 2001. Il s'agit d'un système de crédit d'impôt, autorisant la déduction de 20 % des dépenses d'amélioration du logement, *sous un plafond de 10 000 francs pour les* contribuables seuls et 20 000 francs pour un couple.

LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

● **Taxe professionnelle.** C'est la mesure-phare de cette loi de finances : la part salariale de cet impôt local sera progressivement supprimée en cinq ans, les PME devant presque toutes profiter de *la mesure* dès la première année. Pour le budget de 1999, la disposition correspond à une aide de près de 7 milliards de francs et d'environ 20 milliards sur cinq ans. La cotisation minimale de taxe professionnelle que versent les entreprises réalisant plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires va, cependant, être relevée *au cours des trois prochaines années tandis qu'en Ile-de-France*, la fiscalité sur les bureaux, les grands commerces et les entrepôts va être durcie.

● **L'impôt sur les sociétés.** En instaurant, en 1997, une majoration exceptionnelle de 15 % à l'impôt sur les sociétés, le gouvernement avait par avance annoncé que la mesure serait diminuée en *1999, puis supprimée en 2000. La majoration sera donc ramenée à 10 % l'an prochain. Toutefois*, la fiscalité pesant sur les relations entre les sociétés-mères et leurs filiales est durcie.

● **Donations.** Dans le souci de favoriser les transmissions d'entreprise, la réduction d'impôt, en vigueur depuis le 1er septembre, est de 50 % lorsque le donateur a moins de soixante-cinq ans, et de 30 %, lorsqu'il a entre soixante-*cinq et soixante-quinze* ans. Au-delà, la réduction est de 30 %, mais seulement jusqu'au 31 décembre 1999.

LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE

● **Taxe générale sur les activités polluantes.** *Cette taxe unique va remplacer l'ensemble des prélèvements déjà existants sur la* pollution et les déchets.

● **TIPP.** La taxe intérieure sur les produits pétroliers pesant sur le gazole sera relevée de 7 centimes par litre pendant sept ans, dans le but de résorber l'écart qui existe actuellement entre ce type de carburant et le super sans plomb.

LES MESURES DIVERSES

● **Logement.** *Le système dit « amortissement Périssol » va être* supprimé au profit d'un autre tendant à créer un statut de bailleur privé conventionné.

● **Contrôle fiscal.** Le seuil d'application de l'obligation de paiement par chèque, carte bancaire ou virement est abaissé pour les particuliers de 150 000 francs à 50 000 francs.

Laurent Mauduit

Martine Aubry cherche un nouveau système de régulation des dépenses de santé

La droite se réjouit de la censure du Conseil constitutionnel

Après l'annulation par le Conseil constitutionnel du dispositif de sanction collective des médecins, en cas de dérapage des dépenses, Martine Aubry a annoncé, lundi 21 décembre, qu'elle allait *« reprendre la concertation avec les médecins »* en janvier et demander un avis préalable au Conseil d'Etat avant de revoir sa copie. La ministre de la solidarité réaffirme que son but est la maîtrise des dépenses de santé.

*« **QUAND** on voit les différentes décisions juridiques, on a du mal à s'y retrouver »*, a simplement constaté Martine Aubry, lundi 21 décembre, après la décision du Conseil constitutionnel d'annuler le système de régulation financière imaginé par le gouvernement, au motif que l'introduction de sanctions collectives créait *« une rupture d'égalité »*, entre les médecins (*Le Monde* daté 20-21 décembre). De leur côté, les syndicats de médecins libéraux spécialistes, Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et Fédération des médecins de France (FMF) ont maintenu leur consigne de fermeture des cabinets médicaux pendant la période des fêtes, et ce à compter du 23 décembre, en dépit de l'annulation du dispositif de maîtrise qu'ils contestaient.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a tenu à affirmer qu'elle conservait le *« même état d'esprit »* et que c'est avec *« encore plus de détermination »* que le gouvernement va rechercher à mettre en place un système *« juste et simple »* de régulation des dépenses.

Réaffirmant l'objectif central de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, Mme Aubry a rappelé qu'il n'était pas question de *« laisser déraper les comptes de la Sécurité sociale »*. *« Ceux qui se réjouissent »* de voir *« exploser le système collectif »*, a-t-elle indiqué, désignant notamment Alain Madelin, sont *« ceux qui veulent un autre système »*, plus *« individualisé »* et plus *« libéral »*, qui serait *« aussi coûteux »* et exclurait *« les plus pauvres »*. La ministre a mis en garde les médecins contre les conséquences de l'arrivée d'assurances privées : *« Si nous changeons de système, un tiers des médecins disparaîtront »*, a-t-elle affirmé.

Mme Aubry se trouve prise en tenaille entre la décision du Conseil constitutionnel et l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat, il y a un an, qui avait annulé les conventions médicales en critiquant le mécanisme d'individualisation des reversements prévus en cas de dérapage des dépenses. Coincée entre *« deux jurisprudences »*, elle est à la recherche d'un système qui ne soit ni *« totalement individualisé »*, car *« c'est injuste »*, ni *« totalement collectif »*. *« Nous continuons avec la même méthode et avec tous »* et *« nous ne faisons pas la guerre aux médecins »*, a-t-elle indiqué.

> L'individualisation totale est « difficile à appliquer » car il ne peut être question de « mettre un gendarme derrière chaque médecin »

Prête à revoir sa copie et à discuter *« avec tous, y compris ceux qui ont contesté le dispositif »*, la ministre a affirmé que sa *« porte est toujours ouverte »*, à l'adresse du président de la CSMF, Claude Maffioli, principal syndicat opposé au système de reversement d'honoraires. Mais avant de *« reprendre le dialogue »* avec les médecins, en janvier, Mme Aubry va d'abord consulter le Conseil d'Etat, afin de lui demander *« ce qui lui apparaît juridiquement valable comme dispositif »*. Elle estime cependant que, face à un système collectif de dépenses de santé, il serait plus logique d'introduire *« une responsabilité collective »* et que l'individualisation totale du système est *« difficile à appliquer »* car il ne peut être question de *« mettre un gendarme derrière chaque médecin et chaque patient »*.

Evoquant plusieurs pistes de réflexion, Mme Aubry a indiqué qu'elle pouvait toujours agir sur les tarifs, *« de manière fine sur les spécialités »*, mais qu'elle privilégiait pour l'instant la *« concertation »*. *« On ne joue pas avec les lettres-clés »* qui déterminent le tarif de base de l'acte médical, a-t-elle précisé : *« On ne les change pas tous les mois. »* Mais la ministre se réserve la possibilité d'utiliser comme *« outil exceptionnel »* cet *« instrument lourd »*, en cas de dérapage.

Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), avait évoqué, dimanche, parmi les pistes possibles, une baisse de la prise en charge par l'assurance-maladie des cotisations sociales des médecins, mais aussi une fluctuation des lettres-clés servant de base pour fixer les tarifs médicaux.

Interrogé sur LCI, lundi 21 décembre, Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAM, a indiqué qu'il était *« d'accord pour regarder les différentes valeurs des lettres-clés »* fixant la rémunération des actes des médecins, *« mais que ce n'est qu'un aspect de la question »*. Par ailleurs, la CNAM et les pouvoirs publics ont tenu à souligner que le Conseil constitutionnel avait validé les *« outils nouveaux »* prévus par la loi de financement, comme la création de filières ou de réseaux de soins.

Pour le PS, *« quel que soit le raisonnement juridique qui a conduit le Conseil constitutionnel à prendre cette décision, le problème qui était posé demeure, à savoir celui de la maîtrise des dépenses de santé et de la participation des médecins prescripteurs à cet effort d'ensemble »*. Le PCF a estimé, de son côté, qu'*« il n'y a pas d'autre voie que celle d'une remise en chantier d'une convention médicale »*. A droite, la satisfaction est de mise. Philippe Douste-Blazy *« se réjouit »* de la décision du Conseil constitutionnel qui *« est une censure sans appel de la politique du gouvernement socialiste »*. Au nom de Démocratie libérale, François Goulard estime que *« Martine Aubry est dans une impasse juridique »*.

Alain Beuve-Méry

Les collectifs de chômeurs ne relâchent pas leur pression

LES ASSOCIATIONS de chômeurs, insatisfaites du relèvement de 3 % des minima sociaux décidé par le gouvernement, ne relâchent pas leur pression. Organisée, lundi 21 décembre, à l'appel des quatre collectifs de chômeurs (AC !, Apeis, MNCP, comités CGT), avec l'appui de diverses organisations syndicales, politiques et associatives (CGT-finances, CFDT en lutte, SUD, Verts Ile-de-France, PCF Paris, CNT, DAL, Droits devant ! !, sans-papiers), la journée nationale *« de lutte contre la précarisation de la société »* a été marquée par de nombreuses actions à Paris et en province. Des manifestations diverses ont eu lieu à Vannes, Lorient, Montpellier, Le Mans, Rouen, Le Havre, Arles, Marseille, Auch, Caen, Cherbourg, Saint-Lô, Lille, Calais, Liévin, Rennes, Lyon, Dijon, Limoges et Belfort, notamment.

A Paris, pour dénoncer l'*« argent à profusion »*, militants et chômeurs ont investi deux lieux symboliques : la filiale courtage du groupe AXA-UAP ; puis la Commission des opérations de Bourse (COB). Lors de cette seconde action, 73 manifestants – dont un dirigeant syndical, Claude Debons (FGTE CFDT) – ont été interpellés par les forces de l'ordre, avant d'être relâchés en fin d'apres-midi.

DÉPÊCHES

■ **CHARGES PATRONALES : Jean-Claude Gayssot propose**, dans un entretien au quotidien *L'Humanité*, mardi 22 décembre, une réduction des charges patronales sur les salaires, d'une valeur de *« trois à quatre fois le SMIC »*, comme moyen de lutte contre le chômage et la précarité. *« Ce dispositif – qui compenserait le manque à gagner des organismes sociaux de 35 ou 40 milliards de francs par une taxation nouvelle sur le capital et les spéculations – ne serait applicable qu'aux contrats à durée indéterminée »*, explique le ministre de l'équipement et des transports.

■ **BOURGOGNE : le projet de budget pour 1999 de la région Bourgogne est considéré** comme définitivement adopté, depuis lundi 21 décembre. Le rejet de ce texte, le 14 décembre, du fait de l'abstention de la majorité de droite, avait permis à Jean-Pierre Soisson, président de la région réélu grâce aux voix du FN, de mettre en œuvre la procédure dite du « 49-3 régional » (*Le Monde* du 16 décembre). *« La procédure utilisée a eu le grand mérite de montrer que la gauche plurielle ne dispose pas d'une majorité au conseil régional »*, a estimé M. Soisson.

■ ***JUSTICE* : le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a confirmé**, mardi 22 décembre, que le projet de loi sur la présomption d'innocence serait examiné à l'Assemblee nationale fin mars 1999.

Planteurs et ouvriers de la banane renouent le dialogue en Martinique

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Après un mois de conflit, la Martinique va-t-elle bientôt connaître un climat social moins détérioré ? En tout cas, des premiers signes de détente sont perceptibles : interrompues depuis une semaine, des négociations entre l'intersyndicale et les employeurs regroupés au sein de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), ont repris, lundi 21 décembre. Les accès du port, bloqués depuis le 27 novembre afin de faire pression sur les exportateurs de banane (*lire également page 5*), ont été libérés dans la matinée de lundi. L'activité a repris, mais il faudra attendre plusieurs jours avant de pouvoir réapprovisionner les magasins et surmonter la pénurie de produits de consommation courante. Selon la chambre de commerce et d'industrie, 5 500 conteneurs et 1 100 véhicules sont en transit sur les quais, un record jamais atteint en dépit de fréquents blocages du port.

STRATÉGIE DE LA TENSION

Les salariés de la filière bananière revendiquent une hausse modulée de 1,50 franc à 3 francs du salaire horaire (actuellement de 40,66 francs brut), l'instauration d'un treizième mois, celle d'une prime d'ancienneté et le paiement de trois des cinq jours de fêtes locales non encore indemnisés. Ces revendications sont connues depuis le mois d'août, date à laquelle ont commencé les négociations salariales annuelles de la branche. Mais les employeurs estiment que la trésorerie de la plupart des exploitations ne leur permettra pas de faire face aux surcoûts induits par l'augmentation de la masse salariale. Jusqu'à la semaine dernière, les patrons s'en tenaient à une augmentation de 0,40 franc au 1er mars.

Une avancée a néanmoins été enregistrée au début de cette semaine. L'intersyndicale est prête à réviser ses exigences à la baisse. La stratégie de la tension élaborée par les planteurs de banane semble, d'autre part, avoir cédé le pas au dialogue. Ceux-ci posaient comme préalable à la reprise des négociations la libération des accès du port. N'ayant pu, seuls, obtenir gain de cause, ils ont été appuyés par une intervention déterminante du président indépendantiste du conseil régional, Alfred Marie-Jeanne. La région envisage de verser une aide exceptionnelle de 9 millions de francs à la filière, pour financer, notamment, le treizième mois des ouvriers. Cette décision pourrait permettre de sortir de l'impasse dans laquelle s'engageaient les planteurs, qui avaient occupé les locaux de l'hôtel de région, mardi 15 et mercredi 16 décembre, aux côtés des chefs d'entreprise de l'union régionale des PME. Excédés par le « traitement inéquitable de l'information » et le non-interventionnisme du préfet, certains planteurs ont tenté un coup de force, vendredi 18, au siège de RFO, pour donner leur point de vue à l'antenne. Les journalistes et le personnel de la station ont refusé de travailler dans ces conditions.

Comme pour ajouter au climat passablement délétère, une deuxième journée de grève générale a été organisée, lundi, à l'appel de cinq centrales syndicales, en signe de solidarité avec les ouvriers grévistes de la banane, mais le mot d'ordre a été peu suivi.

Jean-Marc Party

IMMIGRATION *Plusieurs associations humanitaires qui ont accès aux zones d'attente des aéroports de Roissy et d'Orly dénoncent les violences commises lors des refoulements forcés. Les témoignages recueillis par Amnesty international font notamment état de coups.* ● **DE 1997 À 1998, le nombre de demandes d'asile dans les aéroports a doublé, ce qui a conduit le ministère de l'intérieur à utiliser des « lieux d'attente » inadaptés et éloignés les uns des autres.** ● **PHILIPPE LAVANCHY, délégué, pour la France, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dénonce l'insuffisance des moyens accordés aux services chargés de l'accueil des demandeurs d'asile.** ● **LE CHEF DU SERVICE MÉDICAL d'urgence de Roissy, le docteur Philippe Bargain, a été mis en examen pour viol le 6 août. Le parquet du tribunal de Bobigny vient de requérir un non-lieu.**

Des demandeurs d'asile dénoncent des violences policières lors de leur refoulement

Plusieurs associations humanitaires qui ont accès aux zones d'attente de Roissy et d'Orly affirment que les étrangers sont parfois malmenés. En un an, le nombre de demandeurs d'asile dans les aéroports a doublé sans que de nouveaux moyens aient été mis à la disposition des policiers

A FORCE d'opiniâtreté, Lucien L..., un demandeur d'asile congolais refoulé à l'aéroport d'Orly en novembre, a fini par trouver une porte d'accès au territoire français : celle de l'hôpital de Créteil. Il a fallu qu'il soit admis dans cet établissement à la suite de coups reçus lors de tentatives de reconduite par la police pour que la France consente à examiner sérieusement sa demande de statut de réfugié. Pour que l'administration accepte de considérer autrement que comme un clandestin ce quadragénaire d'origine tutsie dont toute la famille a, selon lui, été emprisonnée par le régime de Laurent-Désiré Kabila. Le certificat médical établi au service de chirurgie de Créteil est explicite : « *Traumatisme de la partie latérale gauche du cou* (...), *du rachis cervical* (...), *du rachis lombaire* (...), *de la partie inférieure de l'abdomen, hématurie macroscopique régressive.* » « *Des coups sur le dos, le corps et la tête* », traduit son avocate, qui annonce le dépôt d'une plainte.

Dix jours plus tôt, la demande d'asile de Lucien L... avait été refusée à Orly. Ni la Croix-Rouge, qui estime son récit « *crédible* », ni le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'étaient parvenus à éviter son refoulement vers la Tunisie, seul pays pour lequel il possédait un visa. Mais les Tunisiens n'en voulaient pas. Pour éviter une expulsion redoutée vers Kinshasa, il avait alors détruit son passeport dans l'avion de retour vers Paris. Le geste est efficace, mais il est sévèrement réprimé par la loi et énerve au plus haut point les policiers français. Une fois, deux fois encore, ils avaient tenté de le remettre de force dans l'avion de Tunis, mais il avait refusé, recevant en retour, selon lui, des coups. Jusqu'à ce qu'un policier juge son état suffisamment inquiétant pour le faire conduire à l'hôpital, où il avait été interrogé par l'IGS, la police des polices.

Les mésaventures de Lucien L... tiendraient de la bavure regrettable si elle était isolée. Mais les associations humanitaires qui ont accès aux « zones d'attente » d'Orly et de Roissy, qui concentrent 99 % des demandes d'asile formulées dans les aéroports français, accumulent les témoignages et formulent ce constat : « *Les allégations de violences sont désormais systématiques après les tentatives de refoulement* », affirme Stéphane Julinet, l'un des responsables de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), qui regroupe une vingtaine d'organisations comme France Terre d'asile, le Gisti, la Cimade et Amnesty International.

À VOIR COMMENT IL RÉSISTE AUX COUPS QU'ON LUI DONNE, C'EST PEUT-ÊTRE UN VRAI DEMANDEUR D'ASILE.

PESSIN

MARQUES DE STRANGULATION

C'est une demandeuse d'asile nigériane, Amélie W..., rebelle à quatre tentatives d'embarquement forcé en octobre, que des témoins ont rencontrée dans la zone d'attente de Roissy portant des marques de strangulation au cou et des contusions aux poignets avec des bras ayant « *doublé de volume* ». Amélie W..., qui est visée par une plainte d'un médecin de l'aéroport pour agression, a été condamnée à deux mois de prison ferme pour refus d'embarquer. C'est aussi Julie N..., zaïroise, dont l'avocat a constaté à Roissy les « *joues gonflées* » et les « *hématomes* ». « *J'ai demandé à l'officier de police de requérir un médecin pour rédiger un certificat,* raconte ce dernier. *Il m'a dit l'avoir déjà fait. Mais rien ne figurait sur le registre du service médical.* »

Le HCR lui-même a demandé des explications au ministère de l'intérieur sur ces violences. Au lendemain du décès de Semira Adamu, la jeune demandeuse d'asile nigériane étouffée avec un coussin à Bruxelles, en septembre, au cours d'une tentative de rapatriement forcé, le ministère français de l'intérieur avait diffusé aux préfets une note rappelant les textes applicables en cas d'éloignement forcé : l'obligation de n'utiliser que des « *moyens strictement proportionnés* » aux objectifs et la prohibition de tout « *traitement inhumain ou dégradant* ». Cette note faisait référence à la brochure de référence en la matière : intitulée « Techniques d'éloignement des étrangers par voie aérienne », cette bible diffusée en novembre 1996 autorise l'usage des menottes « *si nécessaire en fonction de l'agitation de l'intéressé* ». Le papier adhésif et les menottes sont aussi autorisés pour immobiliser les jambes de l'étranger s'il refuse de s'asseoir, mais le passager récalcitrant ne peut être attaché au siège au moment du décollage et de l'atterrissage. Enfin, le recours au bâillon, à l'adhésif sur la bouche et aux oreillers, tout comme l'administration de calmants, sont explicitement interdits.

Une enquêtrice d'Amnesty International a pourtant recueilli récemment à Colombo (Sri-Lanka) des témoignages de demandeurs d'asile tamouls refoulés de France qui ont subi des traitements interdits par ces textes. « *Coups de poing et de pied* », « *ruban adhésif sur la bouche* », témoigne un homme reconduit après deux refus. « *J'avais les bras attachés, de l'adhésif jaune qui faisait trois fois le tour de mon visage,* ajoute une femme. *Des cheveux ont été arrachés quand ils me l'ont retiré, une heure après le décollage.* » Une autre précise qu'elle a résisté, ce qui lui a valu « *des coups de pied et des coups sur la main* », et qu'un steward a demandé à un policier de lui appliquer de l'adhésif parce qu'elle criait. Ces témoignages ont été réunis dans une note d'Amnesty intitulée « Brutalités utilisées pour convaincre les étrangers d'accepter leur retour ».

« *Fantasmagorie !* », réplique le ministère de l'intérieur. « *Si de telles violences existaient, elles seraient rapportées, compte tenu du contexte médiatique,* indique-t-on place Beauvau. *En tout cas, aucune condamnation n'a été prononcée depuis que Jean-Pierre Chevènement est ministre. Pourquoi aucune plainte n'est-elle déposée ?* » Parce que les violences n'ont jamais de témoin direct, que certaines victimes sont reconduites et qu'il est exceptionnel d'obtenir un certificat médical en zone d'attente, rétorquent associations et avocats.

« LA SEULE SOLUTION »

« *Personne ne voudrait être à la place des policiers dans ces cas-là,* reconnaît Patrick Delouvain, responsable du service des réfugiés de la section française d'Amnesty. *Mais, pour les demandeurs d'asile refoulés, la seule solution consiste à se débattre. Il faudrait instaurer un recours suspensif contre les refus d'admission en France, publier les textes qui régissent le degré de contrainte et les comparer aux normes internationales.* »

L'augmentation des demandes d'asile oblige la police à utiliser des lieux d'attente éloignés les uns des autres et inadaptés. Cette situation complique les tâches de surveillance et multiplie les transferts dont sont chargés les policiers. Enfin, certains intervenants constatent que les stratégies de dissimulation des demandeurs d'asile se développent : absence totale de papiers d'identité, refus de s'exprimer, et surtout refus d'embarquer.

« *Beaucoup de demandeurs savent que, s'ils parviennent à tenir le coup pendant vingt jours* [le délai maximum légal] *sans entrer dans aucun avion, ils finiront par être admis sur le territoire,* constate un observateur très impliqué. *La police est exaspérée par l'impossibilité d'aboutir. Voilà pourquoi il se passe des choses pas très orthodoxes.* » Après trois, quatre, voire cinq vaines tentatives, les tensions atteignent leur paroxysme et la procédure légale de refoulement se résume à un bras de fer.

Ph. B. et A. Ga.

L'Ibis, le « Cocoon » ou les bancs du poste de police

Tous les observateurs sont tentés de relier la montée des brutalités à l'insuffisance des moyens dont disposent les policiers face à un afflux inédit de demandes d'asile dans les aéroports. D'environ 500 par an au début des années 90, celles-ci sont passées à 1 010 en 1997 et probablement plus de 2 000 en 1998. Les nationalités rwandaise, nigériane, congolaise (ex-Zaïre), sierra-léonaise et sri-lankaise sont les plus représentées. Ces augmentations sont dérisoires si on les compare à celles observées en Allemagne, mais elles ne se sont pas accompagnées de l'attribution de moyens nécessaires.

Les soixante-dix lits loués par le ministère de l'intérieur à l'hôtel Ibis de Roissy sont très insuffisants pendant certaines périodes. Depuis un an, le « Cocoon » de l'aéroport, cet ensemble de « boîtes à dormir » sans fenêtres conçu pour les voyageurs en transit, est utilisé pour héberger des demandeurs d'asile. En cas de saturation, les étrangers dorment sur les bancs du poste de police, où leurs droits – notamment l'accès au téléphone – ne sont pas respectés, constate l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers), qui dénonce des *« conditions inhumaines de détention »*.

Les pratiques controversées du docteur Philippe Bargain

ONZE MOIS d'enquête n'ont apparemment pas permis de lever le voile sur les pratiques du chef du service médical de l'aéroport de Roissy, le docteur Philippe Bargain, mis en examen pour viol le 6 août. Au terme d'une procédure ponctuée de témoignages accablants, de rétractations soudaines et de silences obstinés, le parquet de Bobigny vient de requérir un non-lieu en faveur du praticien.

A l'origine de l'affaire, l'examen musclé d'un passager néerlandais en provenance de Cayenne, interpellé à l'aéroport de Roissy le 24 juillet 1996. Suspecté d'avoir ingéré des boulettes de cocaïne, Gerald Proeve est conduit au service médical d'urgence (SMU) pour y subir un dépistage radiologique. Alors que l'examen pratiqué par le médecin de garde confirme la présence de masses suspectes dans l'abdomen du passeur de drogue, le médecin chef de l'aéroport décide de procéder à l'extraction forcée des boulettes de cocaïne par un « toucher rectal ».

« *Après avoir été insulté et déshabillé de force, M. P. a été jeté sur un lit où, étant maintenu par un groupe de six personnes, il a été violenté à trois reprises par le docteur Bargain, qui a été jusqu'à introduire sa main entière dans l'anus de la victime afin d'extraire les six premières boulettes* », indique la plainte contre X..., déposée le 10 juillet 1997 avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Bobigny. Dans le cabinet médical maculé, selon plusieurs témoignages, de sang et d'excréments, six boulettes de cocaïne d'un poids total de 195,8 grammes sont extraites de l'abdomen du passeur de drogue, bientôt conduit au service de réanimation toxicologique de l'hôpital Fernand-Widal, à Paris. Le 10 décembre 1996, Gerald Proeve est condamné à trois ans et demi de prison pour trafic de drogue et incarcéré.

Avec la radiographie de l'intestin, le toucher rectal est l'un des moyens que peut utiliser un médecin réquisitionné par la douane pour déceler la présence de boulettes de drogue dans l'anus d'un passager suspect. « *Il n'y a pas eu de violence car on ne peut pas faire de toucher rectal à un type qui ne le veut pas,* réplique le docteur Philippe Bargain. *Cette accusation de viol est grotesque. Ce sont des propos de salle de garde qui ont été enflés, à une époque où il n'y avait pas d'actualité pour remplir les journaux.* »

« JALOUX DE MA MÉDIATISATION »

Ulcérés par le comportement « *violent et dégradant* » de leur chef de service, trois médecins du SMU en ont informé la direction d'Aéroports de Paris (ADP) le 11 juillet 1996, rapporte la plainte. Depuis, le climat n'a cessé de se dégrader dans ce service de trente-cinq personnes qui est à la disposition des passagers et du personnel de l'aéroport. Les « *troupes* » du général Bargain, selon sa propre expression, y affrontent une poignée d'opposants qui l'accusent d'avoir transformé le SMU de Roissy en annexe de la police et des douanes. « *Ses préoccupations professionnelles ne concernent pratiquement plus que le problème des stupéfiants,* résume le docteur Didier Sordelet, l'un des médecins du service. *Nous sommes pourtant là pour assurer une assistance médicale, pas pour nous ériger en policiers ou en tortionnaires.* »

L'intéressé refuse d'y voir plus qu'un « *règlement de comptes entre médecins* ». « *Certains confrères sont un peu jaloux de ma médiatisation et de mes actions* », concède-t-il, reconnaissant toutefois que son « *intervention dans la lutte contre l'immigration* » a pu choquer ses « *agresseurs* » : en 1995, le praticien avait bénévolement participé à quatorze opérations de reconduite à la frontière de sans-papiers roumains et africains sur des vols charters. Une « *collaboration spontanée* » qui lui avait valu « *les plus vifs remerciements* » du ministère de l'intérieur.

A l'issue d'une procédure rocambolesque qui a vu le médecin de garde se rétracter le jour des faits après avoir envoyé un témoignage accablant à la direction d'ADP, Philippe Bargain a finalement été mis hors de cause par Gerald Proeve, le passeur de drogue, au cours d'une confrontation organisée au tribunal de Bobigny le 17 septembre. Convaincu « *qu'il y a eu confusion sur la personne* », le chef du SMU pourrait être amené à s'expliquer sur ses « touchers rectaux » devant le conseil régional de l'ordre des médecins, auprès duquel une autre plainte a été déposée.

A. Ga.

Philippe Lavanchy, délégué du HCR pour la France

« Ce n'est pas le moment de lâcher le droit d'asile »

« Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'inquiète-t-il des accusations de violence contre les demandeurs d'asile portées par les associations de défense des droits de l'homme ?

– Cette question nous préoccupe : nous l'avons évoquée avec le ministère de l'intérieur. Il faut cependant préciser que le HCR n'est pas présent en permanence dans les zones d'attente des aéroports et qu'aucun de nos agents n'a été le témoin de telles scènes. Il est difficile de lancer des accusations à partir de témoignages indirects. Nous intervenons en revanche sur dossier quand des personnes ayant présenté une demande d'asile manifestement fondée risquent d'être refoulées. Ces gens-là ne doivent pas partir.

– Comment jugez-vous les conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans les aéroports français ?

– Il y a un manque de moyens qui s'exprime de différentes manières. D'abord un nombre insuffisant de places, notamment à Roissy, où les soixante-dix places louées à l'année par le ministère de l'intérieur ne suffisent plus face aux arrivées. Il semble que l'Etat ait d'ailleurs l'intention de construire un centre spécifique à Roissy.

» Il faut ensuite améliorer la qualité de l'accueil et prévoir plus d'agents dûment formés du ministère des affaires étrangères pour interroger les demandeurs à leur arrivée. Ils se sentent mal à l'aise, car ils ne disposent parfois que de très peu de temps pour interroger chaque étranger. Le ministère de l'intérieur a alors des difficultés pour prendre une décision étayée.

» Le manque de moyens se retrouve aussi à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et à la Commission des recours des réfugiés, dont le personnel a diminué alors que le volume de travail augmente et que les cas sont de plus en plus complexes. Quant à l'allocation d'attente du ministère de la solidarité, elle n'est plus versée aux demandeurs d'asile depuis le 10 novembre. C'est la première fois que cela se produit depuis cinquante ans et c'est inquiétant.

» Enfin, environ 1 400 demandeurs d'asile attendent une place en centre d'accueil. Les laisser sans allocation et sans logement en plein hiver, c'est commencer à les marginaliser.

– Comment expliquer ces difficultés ?

– Je ne souhaite pas que cette pénurie de moyens soit interprétée comme le signe d'un désengagement du gouvernement français à l'égard de la politique d'asile à un moment délicat du processus d'harmonisation européen. Dans ce domaine, la France est proche des positions du HCR : elle ne met pas les demandeurs d'asile en détention et continue d'étudier systématiquement les cas individuels, alors que d'autres pays renvoient sans examen de leur dossier des personnes vers certains pays considérés comme « sûrs ».

» Quant à la récente loi française créant de nouvelles formes d'asile, elle constitue un progrès. Mais tout se passe comme si, depuis son adoption, on avait tourné la page et que toute l'attention était désormais concentrée sur la question des sans-papiers. Dans le contexte actuel de flou européen, ce n'est pas le moment de lâcher le droit d'asile, c'est-à-dire l'obligation d'accueillir des personnes qui ne bénéficient plus de la protection de leur pays d'origine. »

Propos recueillis par Philippe Bernard et Alexandre Garcia

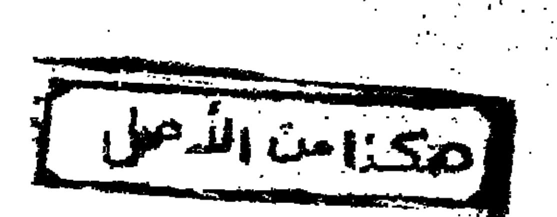
Vingt jours maximum en zone d'attente

● **Zones d'attente.** La loi Quilès du 6 juillet 1992 sur les « *zones d'attente des ports et des aéroports* » légalise le maintien aux frontières des étrangers non admis sur le territoire, dans des lieux d'hébergement installés dans ou à proximité des aéroports, ports et gares et « *assurant aux étrangers des prestations de type hôtelier* ». La durée du maintien en zone d'attente ne peut excéder vingt jours : quatre jours sous l'autorité de la police, prolongés éventuellement de deux fois huit jours par un juge.

● **La procédure.** Un fonctionnaire spécialisé du ministère des affaires étrangères s'entretient avec l'intéressé et émet un avis sur sa demande d'asile. Sur cette base, le ministère de l'intérieur autorise ou non l'entrée sur le territoire. Il le refuse s'il juge la demande d'asile « *manifestement infondée* ». Les décisions de refus d'entrée sont susceptibles d'un recours non suspensif devant le tribunal administratif.

● **Le droit de visite des associations.** Aucune association n'est autorisée à assurer une permanence d'accueil dans les zones d'attente, comme c'est le cas de la Cimade dans les centres de rétention. Cependant, cinq associations sont habilitées à effectuer huit visites par an dans les zones, moyennant une autorisation demandée la veille au ministère de l'intérieur.

● **Les chiffres.** Sur les 21 417 personnes ayant demandé l'asile en France en 1997, 1 010, soit moins de 5 % du total, ont demandé l'asile à la frontière, la plupart dans les aéroports parisiens de Roissy (95 %) et d'Orly (4 %). L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a accordé le statut de réfugié à 4 112 personnes en 1997, soit 17 % des cas.



Deux mois après l'attentat de Belfort, les enquêteurs explorent la piste de l'ARB

L'Armée révolutionnaire bretonne revendique l'indépendance d'une Bretagne socialiste

Deux mois après l'attentat à l'explosif contre la mairie de Belfort, les enquêteurs n'ont toujours pas la certitude que la revendication de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) soit authentique. Né en 1983, ce groupe revendique l'indépendance de la Bretagne sous l'égide du socialisme. Pour les policiers, le noyau dur de l'ARB regrouperait une quinzaine de personnes, en majorité des jeunes.

LORSQU'UNE explosion retentit dans la mairie de Belfort, vendredi 30 octobre, les premiers secours pensent d'abord à un accident dû au gaz. Il faudra plusieurs heures d'hésitation pour se rendre à l'évidence : il s'agit bel et bien d'un attentat, visant une municipalité dont le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est le premier adjoint. La division nationale anti-terroriste (DNAT) est chargée de l'enquête. Les constatations effectuées par le laboratoire de police scientifique de Toulouse (Haute-Garonne) permettent d'établir que six à huit kilos d'explosifs ont été utilisés. La charge a été placée dans les combles, au deuxième étage du bâtiment qui abrite les services culturels de la mairie, comme si l'on avait voulu ainsi *« démontrer la vulnérabilité de l'Etat »*, indique un responsable de l'enquête.

LE GLAIVE ET L'HERMINE

Dans les jours qui suivent, deux mouvements revendiquent cette action : Charlemagne Hammer Skin, un groupuscule d'extrême droite implanté dans l'est de la France, et l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). Celle-ci adresse à Radio-Bretagne Ouest, une station décentralisée de Radio-France installée à Quimper (Finistère), un texte posté à Morlaix (Finistère), où l'on vient d'annoncer la fermeture de la manufacture de tabac de la Seita. Ecrit en français, le document, frappé du glaive et de l'hermine, symbole de l'ARB, *« revendique l'action contre la mairie de Belfort »* en s'en prenant dès la première phrase à Jean-Pierre Chevènement, *« un ministre de l'intérieur, véritable caricature du jacobinisme et défenseur du centralisme à la française »*.

Très rapidement, les enquêteurs ont la certitude de l'authenticité de la revendication. Elle a suivi les canaux habituels empruntés par l'ARB. Les convictions qu'elle affirme sont bien celles du mouvement qui réclame l'indépendance de la Bretagne, sous l'égide du socialisme. Pourtant, elle ne permet pas de lui attribuer à coup sûr l'attentat de Belfort. Rien, dans les sept paragraphes que contient le texte, ne fait directement référence à la manière dont l'action a été menée ou à la nature des explosifs utilisés. La police n'écarte donc pour l'instant aucune piste. Les Bretons ont la capacité logistique d'avoir mené à bien cette action. Ils peuvent aussi avoir récupéré pour leur cause un attentat commis par d'autres.

Depuis sa naissance, officialisée, le 15 octobre 1983, par un attentat contre la cité judiciaire de Rennes (Ille-et-Vilaine), l'ARB n'a jamais renoncé à faire parler d'elle. « Régulièrement, des bombes fabriquées le plus souvent de manière artisanale, à l'aide d'explosif agricole ou de carrière, ont été posées, presque toujours dans la Bretagne historique, qui ajoute la Loire-Atlantique aux quatre départements de la région administrative (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine). Dans la nuit du 12 au 13 novembre encore, la perception de Matignon, un bourg des Côtes-d'Armor au nom évoquant les sommets de l'Etat français, était la cible d'un attentat.

UNE QUINZAINE DE PERSONNES

Plusieurs générations de militants se sont succédé dans les rangs de l'ARB. Beaucoup d'anciens ont tourné le dos à l'action clandestine, préférant s'investir dans des associations qui mêlent politique et culture. De source policière, on estime aujourd'hui le noyau dur du groupe à une quinzaine de personnes, en majorité des jeunes, dont un certain nombre ont été sensibilisés aux thèses de l'ARB à travers les comités de soutien aux Basques qui se sont implantés en Bretagne, ce qui a valu à des Bretons d'être condamnés à des peines d'emprisonnement. *« Cette répression a été très mal vécue »*, souligne Me Yann Choucq, avocat au barreau de Nantes, qui a défendu la plupart des militants de l'ARB.

« En même temps, il y a un très net regain du vieux fonds culturel. La pratique de la langue gagne du terrain. Il n'est plus honteux de se dire breton », ajoute Me Choucq. Le succès des rassemblements traditionnels – les festnoz, auxquels participent des jeunes – ou des écoles Diwan en breton en sont d'autres témoignages. Dirigeant une maison d'édition spécialisée dans les livres en breton, TES (Ti Embann ar Skoliou Brezhonek), et auteur de *L'Identité bretonne* (Presses universitaires de Rennes), Ronan Le Coadic souligne que *« les Bretons ont un patriotisme fort, même s'ils s'autocensurent »*. *« Pour autant*, ajoute-t-il, *il s'agit d'une population modérée, politiquement et dans son comportement. »*

Les actions de l'ARB rencontrent peu d'écho dans la population. Ses relais politiques sont rares. Crée en 1982, le mouvement Emgann nie tout lien avec l'Armée révolutionnaire bretonne. *« Mais nous n'avons jamais condamné leurs actions car nos buts se rejoignent »*, explique Hervé Arbeg, secrétaire national d'Emgann. Partisan d'une Bretagne indépendante et socialiste, Emgann refuse toute alliance avec les partis politiques français, contrairement à l'Union démocratique bretonne, apparue au début des années 60. Très actif dans les campagnes de promotion de la langue bretonne, le mouvement est aussi régulièrement présent aux élections. En 1989, il avait rassemblé sur le nom de son candidat aux élections municipales de Guingamp 9,7 % des suffrages. En 1995, il était tombé à un peu moins de 5 %.

Pascal Ceaux

Un décret modifie la réglementation sur les armes

LA POSSESSION d'un fusil à pompe ou d'une arme de poing à un coup sera désormais soumise à une autorisation préfectorale. Les propriétaires d'une arme de tir ou d'un fusil de chasse devront en outre prouver leur qualité de tireur sportif ou de chasseur. Ce décret, paru au *Journal officiel* du 16 décembre et signé par les ministres de l'intérieur, de la défense, et de la jeunesse et des sports, modifie une législation remontant à 1939. Il fait suite aux propositions faites par l'inspecteur général Claude Cancès, en mai, pour clarifier et simplifier la réglementation (*Le Monde* du 15 mai).

Une proposition de loi restreignant les possibilités d'acquisition et d'utilisation d'armes aujourd'hui autorisées est par ailleurs en cours de discussion. Après une première lecture à l'Assemblée, elle est en attente au Sénat.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le projet de réforme des lycées**, soumis lundi 21 décembre aux syndicats enseignants, a suscité des réactions nuancées. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) considère que *« le projet actuel nécessite des améliorations mais qu'il est d'ores et déjà très éloigné des intentions de départ qui faisaient courir le risque d'un "lycée light", d'un appauvrissement des enseignements technologiques et d'une diminution importante de l'offre d'enseignement »*. Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) voit quelques améliorations, notamment dans les travaux personnels encadrés et l'accompagnement personnalisé, mais regrette des chantiers *« oubliés »* comme celui de la nécessaire évolution du baccalauréat.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la juge d'instruction de Paris, Eva Joly, s'est désengagée, fin novembre, de l'information judiciaire** ouverte, le 2 décembre 1996, sur les comptes du Crédit lyonnais, qu'elle codirigeait avec son collègue Jean-Pierre Zanoto. Cette décision serait motivée par l'éventuelle incompatibilité entre ses anciennes fonctions de secrétaire générale adjointe du comité interministériel pour les restructurations industrielles, qui dépend de la direction du Trésor, et la conduite d'une enquête qui pourrait mettre en cause les autorités de tutelle de la banque, notamment le Trésor.

CORRESPONDANCE

Une lettre du conseiller d'Etat Philippe Sauzay

A la suite de notre article consacré à l'institut des Tournelles et intitulé « Les dérives d'un centre de rééducation "par le luxe" » (nos éditions du 13 novembre), nous avons reçu de Philippe Sauzay, conseiller d'Etat, ancien président de l'association Les Tournelles, la mise au point suivante :

Mon nom apparaît deux fois [dans votre article], encadrant pour ainsi dire l'accusation émanant du cabinet de Mme Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, selon laquelle il s'agirait d'une *« association d'escrocs qui bénéficiait de protections »*, et laissant à penser que je suis directement visé par une telle accusation. Je tiens à préciser que je suis membre de l'association Les Tournelles de longue date, et que j'en ai été administrateur plusieurs années, puis président du 28 février au 10 octobre 1998, date à laquelle j'ai volontairement démissionné. C'est donc une fausse affirmation que d'écrire que j'ai *« dû céder ma place »*, ce qui tendrait à laisser penser que j'aurais agi sous la contrainte, votre article laissant le lecteur sur l'impression finale d'une faute de ma part, qui m'aurait obligé à me démettre.

Vous vous appuyez, de façon partielle et partiale, sur un rapport administratif qualifié d'*« accablant »*... Or, l'association relève plus de 150 erreurs dans ce rapport, et cela n'a rien d'étonnant puisque ses auteurs, le remettant fin juin 1998, n'ont pas jugé utile de rencontrer aucun membre du conseil d'administration constitué le 28 février. Il faut préciser que cette nouvelle équipe succédait à celle alors présidée par l'avocat Me Peisse, ce que votre article ne mentionne pas, alors pourtant que l'inspection avait spécialement porté sur une période pendant laquelle les précédents conseils d'administration avaient tous pouvoirs.

Quant aux initiatives de l'administration, le préfet Schott, responsable de la Seine-et-Marne, m'a notamment adressé une lettre le 18 mai 1998, faisant manifestement un lien entre la mise en examen pour agressions sexuelles de l'ex-directeur général – lequel n'est pas encore jugé – et *« l'évolution des pratiques de l'établissement »*. Il laisse entendre que, par une sorte de contagion, la pédophilie se serait comme enraciné dans l'association. Sournoisement, on continue à le laisser entendre dans votre article pour justifier le sort fait à l'association, qui a été empêchée de fonctionner. A souligner pourtant que si l'association avait vraiment été composée – et depuis de nombreuses années – d'escrocs et de pervers, comment expliquer la sage administration d'un patrimoine important au profit des enfants puisque l'activité et le patrimoine sont allés en augmentant.

Où sont donc les escrocs dont personne ne se serait plaint depuis si longtemps ?

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE**

Par jugement CONTRADICTOIRE À SIGNIFIER, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11eme CHAMBRE - le 26 Novembre 1993 signifié à Mairie le 17 Mars 1994.

LEVY Max, né le 5 Février 1956 à CALAIS (62).
A été condamné à UN AN d'emprisonnement avec sursis, une amende de 50.000 F, pour :
- FRAUDE FISCALE - en 1990, 1991 et 1992 à PARIS.
Faits prévus et réprimés par les articles 1741 et 1750 du Code Général des Impôts.
Le Tribunal a, en outre ordonné la **publication** du présent jugement, par extraits, dans LE JOURNAL OFFICIEL, et les quotidiens LE MONDE, et LE FIGARO et l'affichage, également par extraits, pendant TROIS MOIS à la Mairie de la commune du contribuable, le tout aux frais du condamné.

Pour extrait conforme, n'y ayant appel.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9eme CHAMBRE (section A) de la Cour d'Appel de *PARIS* du 18 Septembre 1996.

DEISS Rolf, né le 23 Mai 1939 à Calw (ALLEMAGNE). Demeurant 18, rue de Dalheim à Syren (LUXEMBOURG) - 36, rue de Saussure (75017) PARIS.
- A été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 80.000 F d'amende pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'Impôt sur le revenu pour les années 1988 et 1989, (omission de déclaration), faits *commis en 1989 et 1990*.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans : Le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Le Figaro.
2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la Ville de PARIS (17eme arrondissement).

Pour extrait conforme délivré à Monsieur Le Procureur Général sur sa réquisition.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DE LA COUR D'APPEL
DE TOULOUSE**

Par arrêt de la 3eme CHAMBRE CORRECTIONNELLE de la Cour d'Appel de TOULOUSE, du 4 Juin 1998.

DUFRANC Francis, né le 26 Juin 1951 à Mirande (32). Demeurant 2, rue Saint Rome - (31000) TOULOUSE.
- A été condamné à une peine d'emprisonnement délictuel : DEUX ANS dont UN AN avec sursis.
Publication de l'arrêt : Le Figaro, Le Monde, Le J.O. de la R.F.
Affichage de l'arrêt : TROIS MOIS - A la Mairie de Toulouse + porte extérieure SA ELITE INTERNATIONAL, sis 14, rue Jacques Roudil - 31300 TOULOUSE. DECERNE MANDAT D'ARRET.
Pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, infraction prévue par l'Article 1741 AL.1 2 du Code Général des Impôts et réprimée par l'Article 1741 AL.1 du Code Général des Impôts.
Faits commis courant 1989 et 1990 à *Toulouse*.
La Cour a, en outre ordonné :
1) La publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux : LE FIGARO, LE MONDE, LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur Le Procureur Général sur sa réquisition.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE
DE LA COUR D'APPEL
DE VERSAILLES**

Par arrêt en date du 5 Juin 1997, LA 9eme CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES.
A condamné M. MARTIN Loïc, Avocat, *demeurant chez Melle Sophie* MARTIN, 6, allée des Ecuyers, CHAMBOURCY (78240).
- A la peine de : QUINZE MOIS d'emprisonnement avec sursis, - **comme coupable de :** soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration ; fraude fiscale ; délits commis courant 1992 et 1993 à MANTES-LA-VILLE (78).
- A ordonné la publication de ladite décision, par extraits, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, LE FIGARO, LE MONDE.
- A ordonné son affichage, pendant une durée de TROIS MOIS à la Mairie du domicile du condamné.

Pour extrait certifie conforme.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

DISPARITIONS

Jean Farran

Un des pionniers de la radio « de service »

JEAN FARRAN est mort, dimanche 20 décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Journaliste de l'écrit et de la radio pendant près de quarante ans, il contribua largement au succès de RTL, qu'il dirigea et dont il fit une radio populaire.

Né à Paris, il fait des études de droit et s'inscrit au barreau de Paris en 1944. Mais sa carrière d'avocat dure à peine un an. Il se dirige alors vers la presse et entre au *Parisien libéré*, où il dirige le service politique. En 1950, il est embauché à *Paris-Match*, où il est successivement grand reporter, rédacteur en chef, puis directeur. Seize ans plus tard, sur la suggestion de Jean Prouvost, l'industriel du textile alors propriétaire du *Figaro*, de Paris-*Match* et qui a des participations dans la CLT, et dont il est un des hommes de confiance, il est nommé à la tête de RTL.

Durant les douze années qu'il passe à la tête de cette station, il façonne une image qui perdure. Il invente quelques grandes émissions, comme « Les Grosses Têtes » ou « Les routiers sont sympas » et lance les futures vedettes de la station. Qualifié d'assassin de « La Famille Duraton », il imagine une radio proche des auditeurs et crée « RTL, c'est vous », une émission quotidienne au cours de laquelle Michel Drucker tend son micro à des gens qu'il rencontre dans la rue.

En matière d'information, il invente le « Journal inattendu », qui chaque samedi, à 13 heures, est dirigé par un invité, personnalité de la politique, du spectacle, etc. *« Il ne s'agit pas de satisfaire des goûts discutables, mais de coïncider avec ce qui intéresse le public, parce que cela lui est utile »*, expliquait Jean Farran, à propos de sa conception de l'information (*Le Monde* du 9 septembre 1978). Il sera de ce point de vue un des pionniers de la radio « de service ».

Réputé pour sa faculté à saisir l'air du temps, il est aussi sensible aux questions de société. Avec Philippe Bouvard, Jean Ferniot et Ménie Grégoire, il donne un ton nouveau et n'hésite pas à porter à l'antenne des sujets rarement traités à l'époque, comme la vie de couple, la sexualité... *« Trente ans plus tard, certains de ses concepts et certains des hommes qu'il avait choisis se font encore entendre sur cette antenne »*, a rappelé Philippe Labro, vice-président-directeur des programmes de RTL, qui lui a succédé à la tête de cette station.

Jean Farran a aussi travaillé pour la télévision, où il avait créé l'émission « Face-à-face » ; à la fin de sa carrière, il avait dirigé le secteur audiovisuel d'Hachette, puis le groupe Editions mondiales.

Il s'était aussi engagé en politique. En 1982, il était l'un des membres de la cellule de vérification de l'objectivité de l'information audiovisuelle, créée par Jacques Chirac.

Françoise Chirot

■ **SIR ALAN LLOYD HODGKIN**, Prix Nobel de médecine en 1963 pour ses recherches sur la cellule nerveuse, est mort, dimanche 20 décembre, des suites d'une longue maladie, à son domicile de Cambridge (Grande-Bretagne), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 5 février 1914, Alan Lloyd Hodgkin étudie au Trinity College de Cambridge, où il devient assistant de recherches au département de physiologie en 1945. Pendant la guerre, il est officier spécialiste des recherches sur le radar. En 1963, le professeur Hodgkin partage le prix Nobel de médecine avec deux autres neurologues, Sir John Carew Eccles (université de Canberra, Australie) et le docteur Andrew Fielding Huxley (University College de Londres), pour leurs travaux sur les mécanismes biophysiques des influx nerveux. Grâce notamment à des électrodes introduites au sein de fibres nerveuses géantes de mollusques, Alan Hodgkin et Andrew Huxley avaient démontré que la naissance et la propagation de l'influx nerveux se traduisent par un passage d'ions au travers des membranes cellulaires.

NOMINATIONS

ÉPISCOPAT

Le Père Stanislas Lalanne, ancien directeur du Centre national d'enseignement religieux (CNER) et du centre de presse des Journées mondiales de la jeunesse (août 1997), a été nommé, le 16 décembre, porte-parole de la conférence des évêques de France. Il succède à ce poste de secrétaire général adjoint, chargé de la communication, au Père Olivier de la Brosse, qui arrivera, le 1er janvier 1999, en fin de mandat.

[Né le 3 août 1948 à Metz (Moselle), fils d'officier, Stanislas Lalanne a fait ses études à Versailles, à Constantine, à Baden-Baden, au séminaire des Carmes à Paris et à l'université de Tübingen (Allemagne). Il est titulaire d'une licence d'allemand (Paris-IV) et d'une maîtrise de théologie (Institut catholique). Ordonné prêtre en 1975, Stanislas Lalanne a été aumônier du lycée Hoche à Versailles (1975-1980), directeur du service des aumôneries d'enseignement public du diocèse de Versailles (1980-1985), directeur du Centre national d'enseignement religieux (1985-1993). Il fut ensuite nommé curé de paroisse au Vésinet et était, depuis 1994, curé d'Elancourt-Maurepas (Yvelines).]

DIPLOMATIE

Francis Lott a été nommé ambassadeur en Côte d'Ivoire, en remplacement de Christian Dutheil de La Rochère, qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 18 décembre.

[Né le 15 septembre 1941 à Paris, Francis Lott est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Moscou (1971-1974), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1974-1978) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'occuper diverses fonctions à l'Agence Havas (1982-1991). Francis Lott a été ensuite directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides d'août 1991 à mai 1996, puis directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères de mai 1996 à juin 1998.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Judith et Emile SOUSSAN
font part de la naissance de

Naomi,

le 19 décembre 1998, à Neuilly.

– Le premier sourire de

Alma STEINFELD

vous est offert par Nathalie, Jean-Alain, David, *Barbara*, *Dan* et *Léa*.

Les Lilas, le 20 décembre 1998.

61, rue de Bondy,
93250 Villemomble.

Catherine THIEBAUT
et Paul VAN LINGEN,
Ses tontons et taties de Paris,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nina,

le 19 décembre 1998, à Londres.

7A Temple Road,
London W545L.

Anniversaires de naissance

– 23 décembre 1998.

Après Eretz Israël, après la Déclaration universelle des droits de l'homme,

notre Yvain chéri

fête aujourd'hui ses cinquante ans.

Grand jour ! Un énorme Mazel Tov, Cathy, Nathanaël et Corinne, Myriam, Elie-Michaël ainsi que *Jérémie* et *Emmanuel*.
Carpe diem.
Ad Méa Ve Esrim.

Anniversaire de mariage

– Etrechet, 23 décembre 1968.
Saint-Sauveur, 23 décembre 1998.

Séverine, Antigone et les deux Olivier souhaitent un heureux anniversaire de mariage à leurs parents,

Jeanne et Jean LAMOURE.

Décès

– Mme Raymond Axelroud,
née Françoise de Montenach,
son épouse,
M. Jean-Jacques Axelroud,
M. Patrick Axelroud,
M. et Mme Dominique Axelroud,
ses enfants,
David, Thomas-Leopold, Gilda
et Aline Axelroud,
ses petits-enfants,
Le comte de la Bruslerie
et ses filles,
Le comte et la comtesse Bernard de la Bruslerie
et leurs enfants,
ses beaux-enfants,
Ses dévouées
Mlle Josephine Haendler,
Mlle Francine Bouvier
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond AXELROUD
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
conseiller honoraire du président
de la *Société générale*

pieusement décédé le samedi 19 décembre, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 décembre à 14 h 30 en l'église Saint-Léon de Nancy, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Preville. Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. André Barell,
son époux,
M. et Mme René *Padieu*,
M. et *Mme Patrick Lugez*,
M. et Mme *Jon Kite*,
M. et Mme Jacques Barell,
ses enfants,
Ses treize petits-enfants,
Et ses sept arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BARELL,
née Francine PERRUCHOT,

survenu le 20 décembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 décembre, à *10 h 30*, en l'église *Sainte-Jeanne-de-Chantal* à Paris, 16e.

84, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Nous avons la douleur de vous faire connaître la disparition brutale de

Jean-Michel BOUJON,
photographe,

dans sa cinquantième année, le 26 novembre 1998.

Son décès est survenu trois ans après celui de son père, Claude Boujon, qui fut rédacteur en chef du magazine *Pif Gadget* jusqu'en 1972.

De la part de :
Suzanne Poure,
sa grand-mère,
Jacqueline Boujon,
sa mère,
vétérante du groupe français d'éducation nouvelle.
Elsa Boujon,
sa fille, et sa maman,
Et toute la famille,
Le Parti communiste, auquel il avait adhéré à l'âge de 17 ans.

Que tous ceux qui se sont associés à leur peine, et ses nombreux amis, soient ici remerciés !

47, rue des Chardonnerettes,
95200 Sarcelles.

– *Grenoble.*

Mme Claude Chevalier,
Caroline et Patrick Blachère
et leurs enfants,
Pierre-Yves et Bernadette Chevalier
et leur fils,
Jean-Luc Chevalier,
ses frère et sœur,
Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Henry Pierre Victor Alexandre
CHEVALIER,
avocat honoraire,

survenu le 20 décembre 1998.

Les obsèques auront lieu ce mardi 22 décembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre-la-Noaille (Loire).

Des *roses uniquement.*

– Villeurbanne, Oran, Israël, France.

Mme *Julie Dayan,*
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses gendres,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-neuvième année, de leur regretté époux et papa,

M. Mosché DAYAN,
dit « papy Mouchy ».

L'inhumation aura lieu à Tibériade (Israël), le mercredi 23 décembre 1998.

– *M. et Mme Daniel Dewavrin,*
M. et Mme Yves Guérin,
Mme Thierry Dewavrin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

André DEWAVRIN,
dit colonel Passy,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
Distinguished Service Order,

survenu le 20 décembre 1998 en son domicile à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *mercredi 23 décembre*, à *14 h 30*, en l'église Saint-Louis des Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris 7e.

5, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

(*Le Monde* du 22 décembre.)

– *Mme Jacqueline Farran,*
Dominique,
Philippe et Karin,
Anne, Jean-Baptiste,
ses enfants,
Sébastien, Elisa, Juliette,
Louis, Seril, Marie et Charlotte,
ses petits-enfants,
Léa,
son arrière-petite-fille,
Jacques Farran,
son cousin,
Jean et Gabrielle Namur,
ses amis,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FARRAN,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de *Paris-Match*
et de R.T.L.,
survenu le 20 décembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, suivie de l'inhumation dans l'intimité au cimetière de Montchauvet (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire part.
4, rue *Dieulafoy*,
75013 Paris.

(*Lire ci-contre.*)

– Mme Yvette Marçot,
Aline *Marçot* et Hervé Vaudan,
Jean-Louis Marçot et Danielle Trehin,
Leïla, Pablo et Lisa-Mai,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roger MARÇOT,
officier de la légion d'honneur,

survenu le 13 *décembre* 1998, dans sa *soixante*-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Quincy-sous-Sénart.

– *Nous sommes priés* d'annoncer le *décès de*

Mme Maria-Carmen MASSOUDA,
née PASTOR,

De la part de
Clément Massouda,
son époux,
Et de sa famille.

Une messe sera célébrée, le mercredi 23 décembre 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-Romain, à Sèvres.

L'inhumation suivra au cimetière parisien de Bagneux dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue de la Monesse,
92310 Sèvres.

– Geneviève Mirat,
Pierre et Cécile Mirat,
Agnès Bureau-Mirat
et Romain Bureau,
Arnaud, Charles, Raphaël, *Gaëtan*,
ses petits-fils,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Georges MIRAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'*ordre national du Mérite,*

survenu le samedi 19 décembre 1998, à Paris, après un long et courageux combat.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 23 décembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

« Papy Georges
est dans le ciel »

– Catherine Moch,
ses enfants et petits fils,
Uriel Moch, Josette Andrieux,
leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès soudain, dans la sérénité, du

Docteur Bernard MOCH,

survenu à Bandon, le 21 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le 23 décembre, à 15 heures, à Bandon.

– M. Marcel Chambon,
son époux;
M. Philippe Chambon,
M. et Mme Pierre Ostrovsky,
M. Olivier Chambon,
ses enfants,
Marie, Jean, Margaux, Baptiste,
ses petits-enfants,
Mme Suzanne Chambon,
sa belle-sœur
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel CHAMBON,
née Annie MAZAURIC,

le 15 décembre 1998, à Verfeuil (Gard).

Ses obsèques ont eu lieu à Sainte-Croix-Vallée-Française (Lozère), le 17 décembre 1998.

Valsauve,
30630 Verfeuil.

– Bruno Neveu,
président de l'École pratiques des hautes études,
Jacques Michaux,
président de la section des sciences de la vie et de la terre de l'Ephe,
Jacques Bons,
président honoraire de la section,
Roselyne Bertin,
directeur du laboratoire d'adaptation énergétique à l'*environnement*,
Les directeurs d'études et de laboratoire,
Les enseignants chercheurs,
Le service administratif
Et tous les personnels de la section
ont la tristesse de faire part du décès de leur *éminent* et regretté collègue,

M. René PORTET,
directeur honoraire
du laboratoire d'adaptation énergétique
à l'environnement
de la *section* et président honoraire
de l'Ephe

survenu à Toulouse le samedi 19 décembre 1998.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

– Le président, Bernard Salvat,
Les *membres du conseil d'administration,*
Et le personnel de l'association Naturalia et Biologia
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 19 décembre 1998, de

René PORTET,
président d'honneur de l'association
Naturalia et Biologia,
président honoraire
de l'Ecole pratique des hautes études,
directeur honoraire
à la section des sciences
de la vie et de la terre,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des palmes académiques.

– La famille et les amis
nous prient d'annoncer le décès de

Noëlle PASQUIER,

survenu le 11 décembre 1998, dans sa quatre-vingt *quatorzième* année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris, l'inhumation à Aulnay-sous-Bois.

– Le Consistoire central de France et son président, Jean Kahn,
L'association des Justes parmi les nations et son président, Gerard Blum,
rendent un vibrant hommage à

André ROMANET,
« Juste parmi les nations ».

décédé le 13 décembre 1998, et présentent à la famille et ses proches leurs condoléances profondément attristées.

– M. et Mme Jean Auba,
ses grands-parents,
M. et Mme Claude Sapin,
ses parents,
Catherine,
sa sœur,
Philippe,
son frère,
Sa famille et tous ses amis

ont la tristesse de faire part du décès de

Marc SAPIN,

survenu à l'âge de trente ans, le 9 décembre 1998, à Montpellier.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
3, place Vincent-Van-Gogh,
77380 Combs-la-Ville.

Anniversaires de décès

– Aix-en-Provence.
Il y a dix ans,
France-Nicole BORRICAND

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle !

– Paris, Milan, Londres.

Le 21 décembre 1994,

Daniele BOTTANELLI

nous quittait.

Sa chaleureuse vitalité accompagne toujours Rainier, ses amis et collègues.

– Il y a quatre ans, le

***docteur* Alexandre NEMETH,**

pionnier de l'approche psycho-prophylactique de l'accouchement et de la naissance, *nous quittait.*

Tous ceux et toutes celles qui l'ont aimé et admiré auront une pensée affectueuse *pour lui.*

– Il y a quinze ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

– Reims-Taissy.

« J'ai cueilli ce brin de bruyère,
l'automne est morte, souviens-t'en,
nous ne nous verrons plus sur terre,
odeur du temps, brin de bruyère
souviens-toi que je t'attends. »
Guillaume Apollinaire.

Jean VISSEAUX
25 février 1925
23 décembre 1978

François Bazelaire
8 juillet 1947
30 décembre 1969.

Soutenances de thèses

– Le 8 décembre 1998, Vincent Spenlehauer, *ingénieur* des travaux publics de l'Etat, enseignant chercheur à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, a soutenu sa thèse de doctorat en science politique à l'IEP de Grenoble : « L'évaluation des politiques publiques, avatar de la *planification* ». Le jury, composé de F. d'Arcy, A. Desrosières, P. Gremion, P. Muller, G. Pollet et J.-C. Thoenig, lui a décerné la mention très honorable avec félicitations à l'unanimité.

– M. Guillaume Soulez *a soutenu* le 18 décembre 1998, à l'université de Metz, sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : « La *médiation* rhétorique à la télévision. *Propositions pour une analyse du présentateur* comme orateur médiatique ».

Le jury était composé de MM. Denel (INA), Esquenazi (président, Metz), Jost (Paris-3), Marion (Louvain-la-Neuve), Nel (directeur, Metz) et Odin (Paris-3).

Mention très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Communications diverses

COUPLE, NEUILLY-SUR-SEINE.
Recherche, pour leur fille de 6 ans, très bonne élève,

une préceptrice-répétitrice

pour l'aider après l'école. Nous recherchons une jeune fille ayant l'expérience de l'enseignement primaire et, si possible, la connaissance de méthodes telles que Hattemer, Montessori ou Ecole alsacienne. Permis de conduire nécessaire. Logement indépendant, bonne rémunération.

Ecrire : M. Martigny, 68 bis, boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly-sur-Seine.

La table offre aux cultures de la Méditerranée un lieu de rencontre

A l'initiative du conseil général des Bouches-du-Rhône, le Conservatoire des cuisines méditerranéennes réunit des représentants de plusieurs pays. Santé, gastronomie, tourisme et éducation sont au menu d'une association qui se veut gourmande et humaniste

GÊNES
de notre envoyé spécial

La scène se passe dans la salle des délibérations de la province de Gênes (Italie) : austères bibliothèques vitrées le long des murs, très grande table ronde, propre à toutes les négociations. Bruno Giraud-Eyraud, chargé de mission de l'association pour la formation professionnelle des adultes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, inventeur et âme du Conservatoire des cuisines méditerranéennes, préside. Il s'agit de s'entendre définitivement sur les statuts de cette association qui s'est fait connaître en tenant ses journées fondatrices en septembre, à Arles (Bouches-du-Rhône).

La réunion, en français et en italien, tient de la rencontre diplomatique en même temps que de la commission des résolutions de parti politique. Autour de la table, une brochette de membres fondateurs : Pep Palau, mince restaurateur catalan à l'oeil perçant, critique gastronomique érudit et politique avisé, représente une association professionnelle d'Emporda Baix, en Catalogne ; Andonis Panayotopoulos, hôtelier crétois et président de l'Académie grecque du goût, siège au côté de Thomas Ligas, viti-viniculteur et oenologue macédonien, animateur d'une route des vins de sa région ; Samira Dagher représente la province libanaise du Chouf ; deux Tunisiens sérieux, le gouvernorat de Tunis.

Gian Carlo Stellini, du service du tourisme et de l'artisanat de la province de Gênes, organisateur inquiet, est accompagné de compatriotes venus de la province adriatique et centrale de Forlì-Cesena. Bernard Gronlier, directeur des relations internationales du conseil général des Bouches-du-Rhône, représente la collectivité publique à l'initiative du projet et la plus engagée : l'association aura son siège à Arles et sera de droit public français (association loi 1901). Les Génois s'inquiètent du penchant centralisateur des Français, ceux-ci soupçonnent leurs amis d'une légère tendance bureaucratique, les Tunisiens veulent absolument être au bureau, les Grecs s'informent des pouvoirs exacts du conseil d'administration. M. Gronlier défend son projet, aplanit les divergences : une pause-café permet d'éviter un incident diplomatique. On suggère dans les couloirs un organigramme possible.

> C'est autour des marmites et des bouteilles que se lient amitiés, amours et affections entre les peuples

Dîner-catalogue de la cuisine génoise, vins décevants. Thomas Ligas et Pep Palau discutent de la nature des apéritifs et digestifs qu'on rencontre autour de notre mer à tous : le premier affirme que toute boisson contenant des herbes anisées se sert avant le repas, tandis que celle contenant des herbes amères se boit après. Pep Palau cite la liqueur d'une haute vallée catalane – 43 herbes entrent dans sa composition – qui contredit la théorie du Macédonien.

Verre de grappa en main, on discute ratafias, on se réjouit du succès de la *buffet*, pomme de terre oubliée que les Catalans ont réussi à faire renaître, après quatre ans d'efforts, et dont la production artisanale est désormais écoulée dès l'automne. C'est exactement la vocation du Conservatoire que d'encourager de telles renaissances en ces temps où, comme il est écrit dans la charte constitutive, *« un processus continu de globalisation est en train d'uniformiser les différentes cultures sous le signe de la consommation, de la restauration rapide (fast food) et du triomphe des hypermarchés ».*

Pendant les travaux, les informaticiens se réunissent : la province de Gênes a commencé à enfourner les données, l'e-mail est prêt à fonctionner et à engranger d'autres ressources. Le Conservatoire a aussi pour mission de recenser et de rapprocher. Le déjeuner du lendemain, dans une *trattoria* du Valgravelia, à soixante kilomètres de Gênes, ressoude les amitiés autour d'un somptueux repas : on y goûte, parmi cent autres merveilles – comme un *fritto misto* de légumes et fromages confondant de légèreté –, la *camellina*, patate elle aussi renaissante, bosselée et sucrée dont le parrain scientifique, ingénieur agronome, vante l'élégance.

Les vins blancs ligures garantissent les accords passés et l'application de la charte de ce Conservatoire dont la première apparition, à Arles, avait donné lieu à une confrontation de cuisines et de cuisiniers, déjà célébrée comme un grand moment. Le programme adopté à Gênes prévoit la prochaine réunion en Catalogne : on y adoptera officiellement les statuts. Le Conservatoire n'a pas pour seule vocation de satisfaire les convives : il s'agit, d'abord, de *« reproduire et de promouvoir des cultures, des produits et surtout des plats (...) dans une finalité culturelle et une finalité pédagogique »*. Pour ce faire, toujours selon le texte : *« Chacun des sièges locaux prépare des manifestations à caractère pédagogique, en collaborant à cette fin avec les restaurateurs les plus étroitement impliqués dans la cuisine du territoire et dans l'expérimentation de produits et de plats locaux, redécouverts et valorisés intentionnellement. »*

On compte sur les cuisiniers catalans pour une célébration publique des mets du cru : ceux qui connaissent les hôtes promettent des merveilles. Puis ce sera le tour de la Crète : *« l'ami Antoine »*, comme on appelle Andonis Panayotopoulos, est chargé par sa région d'un colloque sur la célèbre *alimentation crétoise (lire ci-dessous)* : il y fait participer le Conservatoire, qui trouve là à développer l'aspect scientifique de son activité. Cette mission, fortement soulignée dans la charte, justifie la présence dans son comité fondateur de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, basée à Aix-en-Provence.

Santé, gastronomie, tourisme, éducation, tout cela se croise dans cette institution naissante. Mais c'est de culture et d'échanges que les fondateurs du Conservatoire veulent surtout parler : ils sont persuadés que c'est autour des marmites et des bouteilles que se lient affections, amours et amitiés entre les gens et les peuples, qui font souvent défaut autour de leur mer nourricière.

Michel Samson

La Provence oublie les vertus du régime crétois

MARSEILLE
de notre correspondant

A mi-parcours, l'enquête épidémiologique « Supplémentation en *vitamines et minéraux* antioxydants (Suvimax) », lancée en 1994, confirme que le sud de la France a délaissé le régime alimentaire méditerranéen, qui a longtemps permis à l'Europe méridionale d'afficher des taux de mortalité cardio-vasculaire trois à quatre fois inférieurs à ceux des régions *du Nord. Cette enquête, prévue* sur huit ans, est menée auprès de 14 000 volontaires qui ingèrent chaque matin une gélule. Il s'agit soit d'un placebo, soit d'un cocktail de vitamines E et C, de bétacarotène, de zinc et de sélénium. En 1970, un chercheur américain avait mis en évidence les vertus préventives d'une alimentation faisant la part belle aux fruits, légumes, céréales et, bien sûr, à l'huile d'olive. La Crète offrait alors le plus faible taux européen de mortalité par affections cardio-vasculaires. Dix ans plus tard, une étude européenne intitulée « Monica » mettait encore en lumière les effets positifs de l'alimentation sur la santé.

Les habitudes ont cependant rapidement évolué au cours des dix *dernières années. Issus de* la banque de données Suvimax, les chiffres sur Provence-Alpes-Côte d'Azur démontrent que les rations alimentaires sont aujourd'hui semblables, à peu de choses près, à Marseille et à Lille. Denis Lairon, directeur de l'unité 476, « Nutrition et lipides », de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), précise : *« L'alimentation méditerranéenne n'appartiendra bientôt plus qu'à un folklore culinaire réservé aux touristes. »* Dans l'assiette d'un Provençal, on retrouve désormais *trop d'acides gras saturés* (viandes, charcuteries, produits laitiers), qui représentent 44 % des lipides alors que le seuil à ne pas dépasser est de 25 %. La consommation d'huile d'olive (un acide gras mono-insaturé), deux fois supérieure en PACA à la moyenne nationale, n'apparaît plus de na*ture à jouer son rôle de prévention* des maladies cardio-vasculaires. Le déficit en fruits et légumes est évident : 72 % des hommes et 60 % des femmes en ont une consommation insuffisante. Aux mêmes maux, les mêmes effets : on dénombre 8 % d'obèses dans la région ; 45 % des hommes et 25 % des femmes présentent un surpoids. Avocat du régime méditerranéen, M. Lairon plaide pour sa reprise rapide : *« Si on ne fait rien, on court à la ruine. »*

A Marseille, l'unité 476 de l'Inserm et le centre de dépistage et de prévention de l'artériosclérose du CHU de la Timone viennent d'engager une enquête auprès de 400 personnes présentant au moins un facteur de risque cardio-vasculaire. Une moitié des patients *suivra, durant deux ans*, un régime alimentaire classique pauvre en lipides ; l'autre moitié adoptera le régime méditerranéen idéal, riche en vitamines, fibres et minéraux. A Lyon, une étude similaire, mais sur des personnes ayant déjà fait un infarctus du myocarde, a montré que ce régime, dit crétois, réduit *de 70 % le risque de récidive.*

Luc Leroux

Nouvelles mesures pour l'immobilier touristique

À COMPTER du 1er janvier 1999, le système d'amortissement dit « Périssol » qui s'appliquait, depuis 1996, à l'investissement immobilier locatif, devrait être modifié. Dans le domaine de l'immobilier touristique, il permettait à tous les propriétaires d'un logement locatif neuf de déduire de leur impôt 10 % du montant de leur investissement pendant quatre ans, 2 % pendant les vingt années suivantes. Le nouveau dispositif, inclus dans le collectif budgétaire qui devait être adopté définitivement par le Parlement mardi 22 décembre, prévoit de réserver la déduction d'impôt aux investissements locatifs de tourisme inclus dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une zone éligible à la prime d'aménagement du territoire (PAT). La nouvelle réduction d'impôt sera de 15 % du montant de l'investissement et s'appliquera pendant quatre années maximum. Le propriétaire s'engagera à louer son logement pendant au moins neuf ans ; il pourra en disposer pour lui-même huit semaines par an.

Une autre mesure vise à la réhabilitation du parc de logements dans les stations de tourisme, qui sont invitées à créer des villages résidentiels de tourisme (VRT) regroupant au minimum cent lits et une vingtaine d'appartements. La gestion en sera confiée à un opérateur unique, qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux. Le propriétaire récupérera la TVA sur le montant des travaux d'amélioration.

2 LES MÉDECINS EN ÉTAT D'URGENCE

Du stéthoscope à l'ordinateur

La mondialisation et les progrès enregistrés dans le traitement des maladies ont démodé la « médecine de papa » qui s'appuyait sur un savoir affiné par des années de pratique. Réduits à l'écoute du patient pour établir le bon diagnostic, les médecins généralistes redoutent la concurrence de l'hôpital qui concentre des moyens technologiques de plus en plus chers et de plus en plus sophistiqués



« TIENS *l'appendice !* ». Sur l'écran de télévision, au-dessus de la table d'opération, les intestins défilent, grossis et rosés. *« In-su-fla-cion »*, plaisante le chirurgien, en prenant un accent espagnol. L'infirmière augmente la pression de gaz carbonique : l'abdomen du patient prend la forme d'un ballon. Le tableau de bord de l'anesthésiste lâche un bip-bip régulier. Aucune ouverture béante, ni de viscères exposées. Ici, dans cette clinique privée, une ablation de la vésiculaire biliaire se fait à la télé. Debout au-dessus du patient, le chirurgien manie ses pinces-bistouris comme deux baguettes chinoises qu'il aurait plantées. Guidée par une aide opératoire, une sonde-caméra dotée d'un système d'éclairage se promène entre les organes.

La caméra bouge trop : *« Ça donne le tournis »*, se plaint une infirmière. Le chirurgien ne quitte pas des yeux son écran de contrôle. Les adhérences, ces algues rouges, lui barrent l'accès à la vésicule qui est pleine à craquer. *« Ça va être compliqué »*, remarque sans s'affoler le praticien. *« Tu peux me vider l'estomac ? »*, demande-t-il à l'anesthésiste. Lequel lui répond : *« Non. »* Et répète : *« Non, aujourd'hui, j'ai pas envie. »* Le chirurgien ne bronche pas, devine que son confrère est en train de le *« chambrer »*.

Le diagnostic se confirme sur l'écran. L'intervention s'annonce longue et délicate : des vaisseaux ont cédé. Aussitôt, une sonde aspire le sang ; l'image redevient nette sur le poste de télévision. L'homme cherche le bon accès à la vésicule, n'y parvient pas. *« Quelle horreur »*, s'énerve-t-il.

Dans son cabinet de radiologie, l'ancien chef de clinique de l'Assistance publique démarre son ordinateur. Les patients commencent à affluer. Le médecin quadragénaire est élégant. Les couloirs, les salles d'attente et de consultation sont décorées d'images d'avions et de films hollywoodiens des années 50. Le poster de *La Mort aux trousses* est accroché dans son bureau privé, à l'abri des regards. Les banques lui *ont prêté plus de 20 millions de* francs pour investir dans le dernier cri des équipements. Rayons X, échographies, scanner, écrans de visualisation au plasma, numérisation des images : le médecin, qui aurait aimé faire du cinéma, enrage de ne pouvoir s'offrir un imageur par résonance magnétique (IRM), d'une précision proche de la dissection. Les achats sont contingentés par l'Etat.

Sur son écran surgit le visage et le corps de M. D..., un patient qui vient de passer au scanner. Il clique sur sa souris et, à la place du front, le cerveau de M. D... apparaît. Il clique encore, et l'ordinateur se débarrasse de la peau, des muscles du dos. *« Si vous voulez, on va voyager à l'intérieur de sa colonne vertébrale. »* Les vertèbres apparaissent en trois dimensions, pivotent sur elles-mêmes. On peut aussi se déplacer entre les parois de la trachée artère, parcourir dans tous les sens l'abdomen. Dans quelques jours, le radiologue dialoguera, par l'intermédiaire d'un réseau Infranet, avec le médecin qui lui a prescrit les examens. Quelques minutes après la prise de vue, il sera en mesure de lui montrer les images animées, que son interlocuteur soit à Paris ou au Québec. Il donnera au patient un CD de ses images mémorisées. Le spectacle du corps virtuel a déjà commencé.

Dans son bureau, une femme, chef de service dans un hôpital de l'AP, sort des fiches parmi d'autres. Celle-ci indique *« la stratégie diagnostique devant une suspicion d'embolie pulmonaire »*. D'autres fiches détaillent les stratégies thérapeutiques. Les conduites à tenir sont soigneusement codifiées. La médecine de papa reposait sur un savoir affiné tout au long de la pratique. Celle d'aujourd'hui utilise les statistiques et l'accélération de l'information. *« Le bond phénoménal est cette orientation vers une médecine scientifique*, explique la chercheuse. *Aujourd'hui, si vous donnez de la cortisone à un patient pour telle pathologie, vous ne le faites pas par intuition, vous le faites parce que la preuve a été scientifiquement établie que cela marche. »*

> « Le malade lambda sera soigné de la même manière que s'il avait été pris en charge par un des quinze grands spécialistes européens ou américains, puisque son médecin traitant s'inspirera des conclusions des conférences de consensus justement rédigées par eux »

« Evidence base medecine », disent les Américains. *« Il est fini le temps de nos maîtres* qui disaient : " Voilà, j'ai opéré de telle manière, et je crois que c'est la bonne manière, d'ailleurs regardez-moi, je ne suis pas n'importe qui, j'ai trente-cinq ans d'expérience ", raconte un professeur de chirurgie. *Aujourd'hui, tel acte ou tel traitement est pertinent parce que, dans le monde entier, nous avons constitué des paires de groupes de patients* [l'un "aveugle", l'autre non] *et mis en évidence que tel geste ou tel traitement, statistiquement, s'imposait. »*

A défaut de « vérité statistique », les experts se réunissent, délibèrent et parviennent à mettre au point collectivement, à l'issue de « conférences de consensus », des protocoles ou des conduites à tenir. *« Dans dix ans, on ne procèdera que comme ça ; c'est une démarche rationnelle, et aussi un nivellement par le haut : le malade lambda sera soigné de la même manière que s'il avait été pris en charge par un des quinze grands spécialistes européens ou américains, puisque son médecin traitant s'inspirera des conclusions des conférences de consensus justement rédigées par eux »*, assure la chercheuse. L'art et l'énergie du *« médecin de base »* se focaliseront sur l'écoute du patient, le recueil des symptômes, la quête du bon diagnostic.

AU quatrième étage de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, dans le service de chirurgie digestive, Olivier, un externe de vingt et un ans, se laisse charrier par ses copines de faculté, Claire, Sophie, Mélanie et Fanny. Il s'est fait lui-même un électrocardiogramme et a cru se déceler une hypertrophie du ventricule gauche. Il « flippe » un peu. *« Faut que j'aille voir un cardiologue »*, dit-il. *« Arrête, tu sais bien que le résultat est faussé quand tu te fais l'électro toi-même »*, rigolent les autres.

Olivier a été choqué par une réaction de sa mère : *« Une de ses amies a perdu un bébé d'une embolie d'un type très rare ; il n'y avait rien à faire... Eh bien, ma mère, elle était prête à faire le procès des médecins. »* Julie, fille de médecin généraliste, confirme : *« L'image est cassée. Avec le progrès, les gens croient qu'il n'y a plus de limites. »* Ils se voient mal dans un cabinet, assis derrière un écran d'ordinateur. *« Moi je veux un ordonnancier et un stylo, sinon ça fait guichet SNCF »*, dit Olivier. Ils savent que les dépenses médicales seront à jamais contrôlées. *« A l'allure où ça va, s'il n'y avait que les médecins qui s'en occupaient, ce serait vite le bordel*, consent Olivier. *Mon père est financier. Il me dit :* "Franchement, vous, les médecins, vous êtes irresponsables". »

Pendant ses vacances, il a été impressionné par un stage qu'il s'est offert dans un hôpital londonien : *« Comme ils sont restreints sur les examens, ils ont développé la recherche clinique : ils sont beaucoup plus balèzes que nous dans l'interprétation des signes. »*

> « On pourrait se retrouver comme un grand constructeur automobile capable de créer des voitures roulant à 250 km/h pour des routes limitées à 130 »

Les uns et les autres espèrent qu'on ne va pas connaître la situation à l'américaine où *« on déguise l'argument financier par de la morale : le fumeur passe après le non-fumeur pour un pontage »*.

L'essor technologique ne leur fait pas peur, mais ils aiment le *« pouvoir des mains »* : *« Les mains, c'est génial. Sous anesthésie locale, j'ai fait des points de suture à un patient. Au début, il était super-énervé ; à la fin, franchement, il m'a adoré »*, se réjouit Olivier. Ils ne peuvent pas s'empêcher de penser que la médecine, c'est d'avoir *« un résultat concret »*.

Dans la salle des internes, une bouteille de rhum trône à côté de deux casques de moto, une blouse blanche, un cendrier rempli de mégots. L'un d'eux vient de travailler au bloc trente-six heures d'affilée. *« On a des vies de cons, mais c'est passionnant. »* Payés 13 000 francs net, gardes comprises, ils savent qu'ils ne pourront jamais faire carrière dans cet hôpital : *« Pas de postes. »* Jean-Louis, trente et un ans, n'ose pas imaginer travailler dans le privé : *« Ce serait une déchéance. Ici, dans le service, je vois en cinq ans ce qu'un chirurgien du privé ne verra jamais en trente ans de carrière. »* Lui et ses collègues s'avouent stupéfiés par l'accélération technologique. *« On a été invités par un fabricant à tester son nouveau matériel en opérant sur des cochons, c'est fou, on avait des putains de pinces entre les mains. »*

ILS admirent les « élus » qui vont rester et décrocher l'agrégation. *« Les places sont tellement rares que les surenchères universitaires deviennent hallucinantes. Le niveau monte à une vitesse ! Les mecs, pour y arriver, non seulement, ils doivent être bons techniquement au bloc, mais ils doivent faire aussi de la recherche fondamentale, publier en anglais, travailler sur les thérapies géniques. C'est monstrueux, inhumain ! Ils sacrifient toute leur vie. A ce niveau, l'imposture est impossible »*, commente Jean-Louis, trente-deux ans, marié et père d'un enfant, qui envisage, pour l'avenir, de postuler en province.

Le voici, justement, le futur agrégé. Il n'a pas trop le temps, il doit aller consulter un article à la bibliothèque de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), poursuivre ses travaux sur la transgenèse du porc cette nuit, courir au bloc faire une transplantation de foie dans la journée.

A trente-quatre ans, il râle un peu sur l'hôpital : *« Il faut s'occuper de tout ! »* *« Mais,* reconnaît-il, *les moyens sont extraordinaires ».* Il y a quelques jours, il s'est *« fait engueuler ».* Il a fait une opération dont il ne veut pas révéler le prix. *« J'ai fait péter la caisse »,* souligne-t-il. *« Oui, mais le malade est resté cinq jours au lieu de quinze à l'hôpital ; il a soixante-seize ans... Bon, je ne recommencerai pas »,* confesse le jeune homme, sous ses lunettes d'étudiant américain.

EN futur patron, il se déclare prêt à intégrer la dimension économique de ses actes : *« Ça va tellement vite qu'il y a une urgence à évaluer les techniques et les résultats. »* A l'entendre, l'offre technologique ferait la demande. *« On pourrait se retrouver comme un grand constructeur automobile capable de créer des voitures roulant à 250 km/h pour des routes limitées à 130. »* Il confie qu'il passe autant de temps à coudre une artère qu'à expliquer à la famille du patient que *« tout se passe bien ». « En urgence, on a une technologie infernale ; on peut traiter un malade comme une machine, et ce n'est pas pour s'éclater au bloc : c'est vraiment pour donner plus de chances au malade,* s'empresse-t-il de préciser. *Du coup, on aura encore plus besoin de lui parler. Parfois, pour certaines interventions, la durée d'hospitalisation a été divisée par cinq. Il faut une heure pour faire prendre conscience au malade qu'il peut sortir. »* Le futur agrégé prend soin d'insister : *« Non, le grand progrès sera l'attention portée au malade. On aura besoin de lui donner de la tendresse. »*

Son patron et protecteur, le professeur Pierre-Louis Fagnier, ironise volontiers : *« Vous ne trouvez pas qu'ils ont encore un peu l'esprit géométrique, nos représentants de la jeune élite ? »* L'homme qui a initié, avec Pierre-Henri Hay, le mouvement de la chirurgie basée sur la preuve a l'aisance du mandarin et ne déteste pas une pointe d'excentricité. *« Je suis content : un de mes agrégés s'est mis à jouer de la guitare dans une boîte de nuit. Vous auriez vu comment il était rigide, autrefois. C'est bien : il faut qu'ils connaissent la vie. »* Parfois, l'homme mêle la provocation à la mauvaise foi en soufflant au-dessus de l'épaule de ses chirurgiens : *« Ce que vous êtes en train de faire, cher ami, n'importe qui, bientôt, avec le robot, pourra se le permettre. »*

La maîtrise du geste appartiendra toujours à l'homme, nuance-t-il. Mais Pierre-Louis Fagnier aimerait que ses jeunes pousses cultivent davantage l'esprit critique, détectent les dysfonctionnements, ouvrent de nouvelles brèches. L'homme n'a jamais eu de clientèle privée. Il revient des Antilles et de la Grenade, où il a donné une conférence. *« Ah, Grenade ! »,* s'exclame-t-il. Il a de l'affection pour son nouveau protégé. Tous les lundis, il lui fait faire une opération difficile. *« Il est un peu fou ; c'est un acharné de travail : il est capable de traverser la France en voiture et de frôler l'accident pour aller chercher un foie. A Paris, je lui ai interdit de faire de la moto. »* Les chirurgiens sont toujours un peu *« mégalos, paranos ».*

Les contraintes budgétaires ne l'embarrassent guère. *« Elles sont injustes, mais elles font progresser. »* Il ne faudrait pas que cela devienne pour autant *« la priorité des priorités ».* L'homme se méfie des médecins convertis à la gestion. *« Comme tous les nouveaux convertis, ils tombent dans l'outrance. »* Pierre-Louis Fagnier pense à nouveau à la jeune génération : *« J'ai l'impression qu'après une ère géométrique, l'avenir sera dans la finesse. Les très jeunes lisent, s'intéressent à autre chose qu'à la*

« Parfois, pour certaines interventions, la durée d'hospitalisation a été divisée par cinq »

médecine. La technologie nous encombrera moins l'esprit : on aura maîtrisé les gros problèmes. » De même, le désamour entre les patients et les médecins lui semble passager. *« Les patients ne sont pas procéduriers quand vous savez leur parler. L'avenir, c'est la parole des médecins »,* pronostique-t-il. Est-ce l'illusion – ou la coquetterie – de celui qui avoue terminer une carrière *« dans le bonheur »*... et peut-être au sommet d'une tour d'ivoire ?

Dans la salle d'attente de son endocrinologue, dans le 7e arrondissement de Paris, Gwenaëlle, trente-quatre ans, raconte à deux autres patientes comment elle a appris, du jour au lendemain, qu'elle était diabétique. *« On m'a tout de suite hospitalisée. A la consultation, on m'a demandé de me peser. Sur la balance, devant moi, je voyais un homme avec un pied amputé. L'interne m'a dit :* " C'est normal, il est diabétique. " *En une semaine, on m'a tout appris : la diététique, les complications. Je souffrais de*

« On était des petits boulangers : chacun faisait son pain dans son coin et la Caisse d'assurance maladie fixait son prix. Maintenant, on a l'impression de vivre le plan de la sidérurgie »

troubles de la mémoire : personne ne m'a informée que c'était un effet de la crise. Je passais un DEA de droit : j'ai lu le même bouquin quatre fois de suite, je ne me souvenais de rien. Je me suis plantée à l'examen. Je croyais que c'était moi qui étais nulle. »

Catherine, l'endocrinologue, appelle Gwenaëlle dans sa salle de consultation, inspecte le carnet d'autosurveillance. Les deux femmes se connaissent bien et se parlent presque en amies. *« Je ne suis pas flic, pas bonne sœur : je ne suis que diabétologue,* s'énerve un peu Catherine devant des résultats de glycémie plutôt décevants. *Je ne peux pas accepter que vous vous flinguiez. » « Le seul problème, c'est la solitude »,* lui répond la patiente. Le médecin nuance : *« Depuis le début, c'est vachement mieux. Mais justement, vous avez la qualité de quelqu'un qui doit comprendre qu'on n'a pas le diabète, mais qu'on est diabétique. On n'a pas le diabète comme on a un chien qu'on trimballe en laisse et qu'on soigne en le déposant chez le vétérinaire. »*

Catherine consulte gratuitement des sans-papiers et, plus généralement, les exclus du système de santé dans une association. Remède, qu'elle a créée. *« De plus en plus, on en prend plein la gueule,* raconte-t-elle. *Un tiers de mes patients sont sympas, même merveilleux, comme Gwenaëlle ; un autre tiers sont dans le consommable : avec eux, on est des techniciens de santé bons à délivrer des ordonnances – et si c'était possible, ils préféreraient qu'on les envoie par fax ; le dernier tiers est composé de fauves, d'une violence indomptable. J'ai l'impression que les patients nous font le même coup que les élèves ont fait à leurs profs il y a dix ans. »*

Parfois, Catherine se surnomme « Darty », *« à cause du service après-vente : les patients voudraient déposer leur thyroïde sur mon bureau, attendre que je fasse la révision et partir sans dire un mot ».* Un jour, une de ses consœurs a été transportée aux urgences, Catherine est venue la remplacer au débotté. *« Évidemment, le temps que je vienne, les malades ont dû patienter. Une dame s'est écriée :* " On aurait pu m'avertir, si vous croyez que j'ai que ça à faire ! ". » Une autre fois, une de ses patientes, une jeune fille de vingt ans, en a eu marre d'attendre. Elle est partie, puis revenue trois heures plus tard : *« Je lui ai fait comprendre qu'elle aurait dû rester. Elle m'a sauté à la figure en m'insultant :* " Vous êtes une exploiteuse ! Vous vous faites du blé sur le dos des malades ! Salope ! ". » Jamais elle n'avait connu cela auparavant. *« On s'est trompé d'histoire d'amour : moi, j'ai fait médecine pour être médecin »,* conclut-elle.

SABRINA, médecin généraliste, a, elle, été ahurie d'entendre un jour une femme lui dire : *« Voilà, pour mes cinquante ans, j'aimerais m'offrir un scanner... de tout. »* Henri, autre praticien, confirme qu'il suffit d'un reportage à la télévision sur l'IRM pour que, le lendemain, des patients viennent lui demander l'examen. *« Un polytechnicien est même venu m'informer que, grâce à ses relations, il avait pu s'en faire faire un, ce qui, dans son cas, était totalement inutile »,* raconte Agnès, généraliste, qui appelle cela *« le syndrome du gyrophare, les privilèges des gens du pouvoir. Ceux qui s'attellent à réformer le système de santé n'y échappent pas non plus »,* sous-entend-elle.

Henri se demande si le médecin ne joue pas aujourd'hui le rôle de *« camisole chimique au malaise social ». « On a un rôle d'apaisement. Les gens souffrent vraiment. L'insécurité, le chômage, les quadras, les quinquas laissés sur le bord de la route, les jeunes qui arrivent : tout le monde a des difficultés énormes, des angoisses. Quand on prescrit un psychotrope, ou un anxiolytique, on sait qu'il y a un risque d'accoutumance, mais la douleur psychique est soulagée. On gomme, on masque, on entoure nos problèmes de société d'une auréole de bien-être. Jusqu'où va notre complicité ? »,* s'interroge-t-il.

Avec la puissance de feu de l'hôpital, l'accélération de la diffusion du savoir et des données médicales, le contrôle de plus en plus sophistiqué de la Sécurité sociale, Jean-Pierre, médecin de campagne en Loire-Atlantique, reconnaît : *« On était des petits boulangers : chacun faisait son pain dans son coin, et la Caisse d'assurance-maladie fixait son prix. Maintenant, on a l'impression de vivre le plan de la sidérurgie. »* Un autre s'identifie à un *« paysan à qui on a fait croire qu'il a une autonomie alors qu'en fait, c'est un ouvrier du Crédit agricole et de la politique agricole commune ».* Un troisième, ophtalmologue dans les Yvelines, est persuadé qu'*« à l'heure des grandes fusions, on veut tuer le petit professionnel. Je ne sais pas, mais on peut tout imaginer : nous transformer en officiers de santé travaillant pour un grand groupe d'assurances privé, sur le modèle américain, par exemple ».*

La surveillance de la Sécurité sociale a commencé par des courriers individuels où chaque médecin a reçu un relevé de ses actes et de ses prescriptions sur une année. Celui-ci pouvait les comparer à la moyenne départementale. Le message était clair pour le médecin dépensier : *« Monsieur, vous avez franchi la ligne rouge. »* S'ajouta une liste de « références médicalement opposables » (RMO), c'est-à-dire un inventaire de ce qu'il ne fallait pas faire : grosses « bourdes » médicales, actes superflus, dépenses jugées injustifiables. *« Pour la plupart des médecins, les RMO, c'était enfoncer des portes ouvertes. Cela dit, il n'y a pas de fumée sans feu : si les RMO sont apparues, c'est que certains médecins avaient besoin de se faire rappeler à l'ordre »,* estiment des praticiens.

Sanctionnée par le Conseil constitutionnel, la tentative du gouvernement d'obliger les médecins à reverser de l'argent aux caisses primaires d'assurance-maladie en cas de dépassement des objectifs alloués de dépenses de santé a mis le feu aux poudres. *« C'est scandaleux de faire payer collectivement une profession pour les abus de ceux qui font mal leur boulot. Puisque la Sécu connaît de mieux en mieux le comportement de chacun d'entre nous, qu'elle sanctionne individuellement les médecins qui flambent »,* dit une grande majorité.

Un médecin dans le Cantal, parmi les premiers au classement des praticiens économes avec une moyenne de trois actes par semestre et par patient, dit qu'il n'a eu de cesse *« d'éduquer ses patients »* à une consommation médicale modérée. *« Je fais partie de ceux qui pensent qu'on peut faire une bonne médecine avec une pharmacie comportant trente médicaments fondamentaux. »* Il ramasse parfois des clients de « la ville » qu'il désintoxique du traitement psychiatrique lourd, de l'abus d'hypertenseurs ou de médicaments contre le cholestérol, avec leur cortège d'effets secondaires (rigidité psychologique, impuissance, douleurs musculaires). *« Les patients sont à éduquer, mais les médecins sont aussi à responsabiliser. Pour l'instant, ils ne l'ont jamais été. Le projet Aubry ne le faisait pas puisqu'il noyait des errements individuels dans des sanctions collectives »,* reproche ce médecin *« de gauche »* pour qui le gouvernement, sur cette question, *« ressemble décidément au gouvernement précédent, qui lui-même ressemblait au précédent ».*

CERTAINS redoutent que *« le pouvoir politique fasse en sorte de démontrer que la protection sociale est décidément ingérable afin d'ouvrir l'expérimentation de l'assurance privée ».* D'autres se demandent jusqu'où iront les égoïsmes et les hypocrisies. *« Un jour, j'ai envoyé aux urgences un patient victime d'une attaque cérébrale. Le lendemain, le chef de clinique m'appelait pour m'informer qu'il l'avait fait sortir et me demander si je ne pouvais pas prescrire un scanner : tout cela pour faire des économies sur son budget et, moi, m'augmenter mon quota »,* s'insurge Sabrina.

De son côté, un médecin anesthésiste du SAMU de Paris observe la réorganisation des urgences : *« En ce moment, on investit beaucoup dans les urgences, on réorganise, on met des médecins, des professeurs, on organise les flux, on associe le SAMU. A terme, ça peut devenir tellement bien que tout le monde y courra. En poussant à l'extrême, le risque serait d'assécher le circuit des médecins de ville. »* Pédiatres, psychiatres, gynécologues, cardiologues, rhumatologues, médecins généralistes : *« Il faut être honnête : les marchés se superposent ; on ne peut plus vivre avec cette fiction,* explique un médecin généraliste, professeur associé à l'université. *On ne pourra pas éviter un recentrage autour du généraliste. Déjà, il fait de la gynéco, de la psychiatrie, de la gériatrie, de la pédiatrie. Bientôt, il aura son électrocardiogramme, voire son échographe. La véritable économie, c'est de former à l'université de bons cliniciens qui limiteront leur prescription d'examens complémentaires pour blinder leur diagnostic. Les conférences de consensus, les* guides lines, *seront des repères. »*

« Les patients sont à éduquer, mais les médecins sont aussi à responsabiliser. Pour l'instant, ils ne l'ont jamais été. Le projet Aubry ne le faisait pas puisqu'il noyait les errements individuels dans des sanctions collectives »

« Moi, je les vois tous les jours, les conneries des généralistes en matière de prescription, s'insurge une psychiatre de ville : *le patient qui s'est avalé deux Prozac et qui saute au plafond ! »* Elle est une farouche adversaire des références médicales opposables, *« élaborées par des psychiatres hospitaliers ». « On m'empêche de faire la médecine que je veux. Avec les psychotiques, on met des mois, voire des années pour régler les traitements, les interactions entre des molécules. Et là, c'est la bureaucratie manichéenne : d'un trait de plume, on édicte qu'il est impossible de prescrire deux anxiolytiques différents, que les nouveaux antidépresseurs n'ont pas besoin d'être associés. C'est dangereux et complètement inadapté à la vie d'aujourd'hui. Il y a des gens, menacés de perdre leur emploi, qui font des dépressions nerveuses et qui, justement, ne veulent pas s'arrêter de travailler, ne veulent pas que ça se voie, que ça se sache. »*

Un autre, médecin généraliste, ne se lasse pas de pointer les contradictions des pouvoirs publics : d'un côté, on demande de ne pas trop dépenser ; de l'autre, on autorise la mise sur le marché de molécules toujours plus chères. *« On commercialise ce médicament, mais c'est à vous de ne pas le prescrire, nous dit le gouvernement »,* ironise-t-il. Un chef de service hospitalier au CHU de Tours revient, comme d'habitude, circonspect d'un congrès aux Etats-Unis : *« L'innovation est si rapide, la pression des groupes pharmaceutiques tellement forte pour accréditer l'idée qu'elle est fondamentale, qu'on écoute et qu'on se demande si c'est du lard ou du cochon. On a été échaudés par le passé. Le risque est de se noyer là-dedans, de ne pas avoir le temps d'évaluer le poids successif de chaque innovation. »*

Il n'est pas opposé à la mutation de l'hôpital. *« Il peut y avoir des rapprochements entre deux CHU voisins ; on peut s'échanger des pathologies, regrouper nos forces. On évalue le coût de nos pratiques, de nos pathologies. Notre problème est de répondre à des normes comme dans l'industrie. Pourquoi pas ? Notre grande trouille, c'est d'être dépassés par la procédure. »*

« En ce moment, on investit beaucoup dans les urgences (...). A terme, ça peut devenir tellement bien que tout le monde y courra. En poussant à l'extrême, le risque serait d'assécher le circuit des médecins de ville »

« Le pouvoir médical a éclaté entre les industries et les évaluateurs, s'inquiète le professeur Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, à Paris). *On est passé d'une médecine de nécessité à une médecine de consommation. Un nouvel anticancéreux apparaît sur le marché ? Peu importe qu'il guérisse ! L'essentiel, c'est qu'il ait seulement un effet : une lésion en moins sur une radio ! C'est statistiquement prouvé, c'est sacré et donc, ça empêche de penser. »* C'est, selon lui, l'illusion biologique, le lancement de produits charlatanesques, une dictature de l'innovation, la tête dans le guidon, sans stratégie ni vision. Quant à l'évaluateur : *« Plus vous faites des économies, en développant par exemple l'hospitalisation de jour, plus on revoit à la baisse vos besoins. On considère que vous ne faites rien. Le barème est devenu idiot. »* Dernier grand mandarin de l'Assistance publique de Paris, le professeur de médecine interne Pierre Godeau défend encore une autonomie, une liberté de penser du médecin : *« Le risque serait de le voir transformé en technicien face à des technocrates. »* Le danger serait aussi de se laisser aller à la facilité. *« Les conférences de consensus ne devront jamais être la bible, ce sont des aides, des repères valables à un instant T. Il ne faudrait pas que ça fige la réflexion. Le consensus est établi à partir de cas typiques de maladies : or 20 % des maladies sont atypiques. Ça peut être bête, le consensus. »* L'aventure est loin d'être terminée.

Dominique Le Guilledoux

PROCHAIN ARTICLE

L'école du cœur

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : *206 806 F*
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les fautes de M. Nétanyahou

LES Israéliens ont l'occasion de changer de politique. Ils vont, s'ils le décident, pouvoir renvoyer dans l'opposition un homme qui aura plus porté tort à l'image internationale de leur pays que la guerre du Liban en 1982 ou que sept années de répression de l'Intifada palestinienne. Ainsi en a décidé la Knesset, *lundi 21 décembre*, en votant son auto-dissolution, deux ans avant le terme de son mandat, et la tenue d'élections anticipées. Il y a peu encore, Benyamin Nétanyahou *paraissait* « insubmersible », parvenant, par son génie manœuvrier, à surmonter les crises intérieures – incessantes depuis son accession *au pouvoir en mai 1996 – et à ré*sister sans dommages à toutes les pressions externes.

Celui qui avait assisté sans broncher en 1995 aux manifestations lors desquelles ses partisans les plus fanatiques brocardaient Itzhak Rabin, affublé d'un keffieh palestinien et vêtu de l'uniforme SS, avait su agglomérer autour de lui une coalition hétéroclite de tous les « marginaux » du système politique israélien : les juifs orientaux, les immigrants russes, les ultranationalistes religieux, les orthodoxes. Devant ses promesses contradictoires, cette coalition s'est progressivement effritée, jusqu'à éclater aujourd'hui.

C'est l'échec de sa gestion extravagante du conflit avec les Palestiniens qui a fait chuter M. Nétanyahou. A *Wye Plantation*, sa stratégie de sabotage systématique des accords d'Oslo s'est fracassée devant la détermination – et l'exaspération – de Bill Clinton. Trente mois durant, il avait pourtant réussi à dénaturer la lettre et surtout l'esprit d'Oslo. Qui mieux que lui avait ce talent de laisser « pourrir » la situation, faisant passer le paraphe d'accords intérimaires conclus des mois auparavant pour des concessions majeures ?

Benyamin Nétanyahou a cru pouvoir réduire Oslo à de simples accords sécuritaires. Pour y parvenir, il aura commis deux fautes majeures. La première fut d'intervenir directement dans la vie politique américaine, *en s'appuyant sur la* frange la plus réactionnaire de la communauté juive des Etats-Unis, qui partage avec la droite chrétienne de nombreuses « valeurs ». *La seconde aura été d'in*sister sur une énième abrogation de la Charte palestinienne : pris au mot par l'hôte de la Maison Blanche, il aura dû assister, impuissant, au discours du président Clinton à Gaza reconnaissant le droit des Palestiniens à l'autodétermination...

M. Nétanyahou, idéologue formé à l'école du sionisme le plus extrémiste, va s'employer durant la campagne à démontrer qu'il reste le meilleur garant du non-avènement d'un Etat palestinien dans les territoires. Affaibli et discrédité, tous les sondages le donnent aujourd'hui battu aux prochaines élections. *Il n'a sans* doute pas dit son dernier mot. Le processus de paix étant gelé et l'exaspération des Palestiniens à son comble, il peut compter sur une aggravation de la tension pour jouer sur la peur et l'emporter de nouveau. Ce serait un mauvais coup pour la paix, pour Israël, pour les Palestiniens.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, *Société anonyme des lecteurs du Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Union douanière franco-italienne

C'EST un fait frappant de la politique internationale d'après-guerre que l'amélioration rapide des rap*ports entre l'Italie et la France.* On ne saurait méconnaître les initiatives prises en l'occurrence par des hommes comme le comte Sforza, Georges Bidault et Robert Schu*man. Cependant, elles n'auraient* pu réussir sans l'appui de l'opinion publique. Il faut constater que l'opposition à laquelle elles se sont heurtées a été faible de part et d'autre. L'irritabilité qui rendit longtemps délicates les relations entre Italiens et Français s'est pour le moment apaisée. Il n'y eut jamais de fossé profond entre les deux *peuples*, mais tout *au plus* des dissentiments qui s'aggravèrent par la maladresse ou la mauvaise volonté de certains hommes d'Etat. L'habileté et la *bonne volonté de leurs successeurs* peuvent les effacer.

La facilité avec laquelle, des deux côtés, on a accepté l'idée d'une union douanière a de quoi sur*prendre. Beaucoup, il est vrai,* l'accueillirent avec scepticisme, comme une expérience condamnée d'avance. Depuis que les travaux préliminaires se développent, *que l'on considère sa réalisation* comme possible, sinon probable, on ne voit pas se multiplier les contradicteurs. L'union douanière n'est-elle pas une contribution à cette Union occidentale *que* tout le monde célèbre du bout des lèvres, à laquelle certains opposent une résistance plus ou moins avouée ?

L'Italie, qui n'était pas dans le *camp des alliés, qui n'est pas en*core admise parmi les Nations unies et n'est pas signataire du pacte de Bruxelles, reprend ainsi sa place dans la politique européenne.

(23 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Conte de Noël à deux vitesses

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

DEUX NOUVELLES ont réchauffé le cœur des Parisiens, en ce dernier dimanche d'avant Noël : les grands magasins restaient ouverts pour les cadeaux ; et des repas gratuits étaient servis aux sans-abri en divers points de la capitale. L'homme a un bon fond, n'empêche !

Dans une grande surface de la rive gauche, une acheteuse hésite. Elle parle à son téléphone portable, main en conque, dans cette attitude encore inconnue il y a quelques réveillons et qui méritera de symboliser la fin du siècle. La mise et le propos sont d'une mamie-bourgeoise-encore-dans le coup, comme les campe si drôlement Sylvie Joly : *« Pupuce en a déjà trois, dis-tu ?... Ils ont tout, ces gosses de maintenant. De mon t...* (Elle s'interrompt de justesse avant l'aveu qui vous date). *J'ai déjà dépensé 3 000 balles de gifts, ma chérie ; rien qu'en merdes ! Tu sais que c'est beaucoup d'argent, comme dit ton père... Quand tu penses que ces irresponsables de chômeurs en réclament autant... L'assistanat, c'est tout ce qu'ont trouvé les idéologues archaïques qui nous gouvernent, pour entrer dans le troisième millénaire ! En pleine compétition mondiale !... Un train, alors, pour Pupuce ?... Il en a aussi ? »*

A Beaubourg, une camionnette recule en catimini entre deux poutrelles du Centre Pompidou. De rares quinquets dessinent des ombres mortes, comme celles des travailleurs d'avant l'aube, dans les gares de banlieue que les rapides de nuit traversent en trombe, avec leurs couchettes aux lueurs d'alcôve. La Ville sert de la soupe aux nouveaux misérables, et des en-cas à emporter. Il ne faut pas louper le créneau horaire : la distribution ne dure que trente minutes. Une cinquantaine de SDF sortent de leur nulle part et s'approchent sans hâte, routiniers. On dirait les pigeons attirés par une pauvresse de square dont c'est l'ultime joie, donner, et qui s'éloignent une fois chipé leur bout de croûton – on ne sait jamais. Derrière les cols relevés, les voix ont le rauque éraillé des métiers de plein air. Il gèle. Les lèvres bleuies happent le gobelet de café, qu'enserrent des doigts gros comme des montbéliard. La misère crée des liens et des rites. La tournée de soupe est l'occasion de retrouver les potes, d'échanger des tuyaux, des adresses de halls tièdes, des idées générales – ces braseros. On reconnaît les vétérans de l'errance à ce qu'ils ne s'en cachent plus. Ceux qui viennent de « dévisser » ne savent pas encore tendre l'écuelle. Leur manteau d'avant la mouise affiche un souci dépassé de « rang à tenir ». L'air est celui d'un petit employé surpris au claque ou fraîchement renvoyé, et qui s'en accuse encore, en épluchant les petites annonces.

L'habitué respecte ces restes de honte, il les a connus. On ne se juge pas, au cul d'un camion de soupe. On lappe, point. La conscience de déclassé se perd. Même plus d'usurier à maudire en chœur, comme dans *Les Bas-Fonds* de Gorki. Tous les CV de clodos se ressemblent (à quelques variantes près, et les variantes, par – 2 degrés, merci bien !). Aux confidences, on préfère donc les apophtegmes prouvant que la révolte, on connaît, qu'on a « pensé», dans une autre vie, qu'il y en avait là-dedans !

« Pourraient quand même nous servir dans un endroit au chaud, merde alors !... Ce pays crève de fric, et pendant ce temps-là... » Le sceptique de service arrête la rengaine : *« T'as qu'à la faire, ta révolution, bonhomme ! »* Aussi vrai que l'*avoir* corrompt l'*être*, le dénuement porte à l'ontologie de bande dessinée. *« L'âme, elle vient d'ailleurs*, profère un baba sans âge ; *elle nous habite, et pfuitt, elle retourne dans le cosmos ; c'est celte, ce truc-là ! »* Le sceptique supporte mal l'idée : *« Dans les tripes qu'elle crèche, l'âme, pauv'pomme ! Par où qu'tu chies ! »* Le tenant d'un cosmos bourré d'âmes a l'habitude de prendre des « bides », visiblement : il a disparu sans dire bonsoir la compagnie, en balançant son frichti dans le noir. Avant d'en faire autant, le sceptique montre un bouquin qu'il a ramassé sous le « tipi », la tente à colloques, en contrebas. *« "Lettres à Franca", c'est marqué. »* D'un certain Althusser. *« Inconnu au bataillon, mais sa gonzesse on peut dire qu'il l'aime, le mec !* Le sifflet d'admiration se perd dans le vent aigre de Beaubourg : *ça, on peut le dire. »*

L'acheteuse rive gauche n'en finit pas de téléphoner. *« Un livre ? Pas question ! Pupuce n'aime que les jeux électroniques. Il a bien raison,* acquiesce la Mamie, *tout son grand-père ! Jacques ne lit rien non plus ; depuis Centrale. Pas le temps. Tout pour sa boîte, tu le connais !... La modernité... Il se bat, lui !... C'est pas comme ces* (à voix basse) *tapeurs, à la Poste, qui font semblant de vous ouvrir la porte ! Ceux-là, je ne comprends pas qu'on les laisse nous filer des complexes, avec leurs cartons "J'ai faim !". La municipalité les nourrit gratos avec nos impôts locaux, oui ou flûte... Plein le dos, le coup de la "fracture sociale" !... D'ailleurs, Jacques préfère dire : "société à deux vitesses" ; ça fait plus technique, plus inévitable... Au fait, tu sais à combien se montait notre dernier tiers sur le revenu ? Con-fis-catoire, dit Jacques ; à vous dégoûter d'entreprendre !... Et si je lui achetais un portable, à notre Pupuce ? Il en a déjà un, dis-tu ? A onze ans ! Enfin : treize ! Tant pis, ça lui en fera un de rechange. Toujours en panne, ces engins... Allo ? Avant, on se moque des gens qui en ont ; et après, on se demande comment on a pu s'en passer. Allo ? Je te rappelle... »*

Autre bonne nouvelle, qui prouve, elle, que nous sommes tous égaux : cette semaine, les jours rallongent. Pour tout le monde.

Chômage-inflation : onze à zéro

Suite de la première page

La grande différence entre ces deux chiffres est que le chômage passerait marginalement en dessous de 11 % dans le premier cas et marginalement au-dessus dans le second. Ce que l'on sait des mêmes débats en d'autres pays européens, notamment en Allemagne et en Italie, est qu'ils sont, en substance, les mêmes, même si la probabilité d'augmentation du chômage est en ces deux pays plus forte qu'en France. Seule l'Espagne est à peu près sûre d'enregistrer une baisse du chômage en 1999, mais son taux de chômage est le plus élevé d'Europe.

Certes, pourrait-on dire, le fait que le chômage continuerait de diminuer même marginalement est de grandes conséquences sur le comportement des consommateurs. Entre plus epsilone et moins epsilone, il y a le moral des ménages. Si les prévisions se révélaient exactes, un processus cumulatif à la baisse pourrait être déclenché, au terme duquel l'aggravation du chômage se nourrirait de la baisse du taux de croissance et vice-versa. Car la flexibilité nouvelle du marché du travail – le fait que le retour de la croissance crée beaucoup d'emplois précaires – est une arme à *double* tranchant. Elle *signifie* aussi que le ralentissement de la croissance en détruira beaucoup. Admettons donc un instant que l'enjeu est aussi important qu'on le *dit. Si ce qui* sépare le bonheur du malheur est moins d'un demi-point de croissance, comment imaginer un seul instant que les gouvernements resteraient passifs si la *mauvaise prévision* venait à se réaliser.

UNE RUPTURE RADICALE

Car, en cette hypothèse, ils per*draient sur les deux tableaux* : l'aggravation du chômage serait perçue comme un renoncement à leurs engagements électoraux ; et la baisse de la croissance, en raison de ses conséquences sur les recettes publiques, conduirait à un déficit budgétaire plus élevé que celui anticipé. En fait, ils manqueraient à la fois à leurs électeurs et à leurs engagements européens, sauf à accompagner la décélération de la croissance d'une rigueur budgétaire redoublée – hypothèse qui n'est pas tout à fait à écarter.

Si, au contraire, ils faisaient tout pour éviter qu'une telle éventualité ne se produise, y compris par une relance budgétaire – par exemple une baisse des impôts et cotisations pesant sur le travail –, ils sauvegarderaient l'essentiel : l'emploi et la croissance. Certes, leurs déficits budgétaires augmenteraient transitoirement, mais ils auraient de toutes les façons augmenté. Le choix n'a donc rien de cornélien. Car, dans un cas, ils auraient le déficit plus le chômage et, dans l'autre, le déficit plus l'emploi. Pour quelle raison hésiteraient-ils ?

Il ne serait qu'une explication à leur atermoiement et elle n'est pas très plaisante pour les gouvernements européens : dans le premier cas, ils pourront toujours plaider que les déficits budgétaires ont augmenté malgré eux, et invoquer les conséquences implacables de la crise mondiale ; dans le second, ils devront assumer la responsabilité de cette augmentation en affirmant qu'elle résulte de leur volonté de ne point laisser la croissance faiblir et le chômage s'aggraver.

Or un tel aveu constituerait une rupture radicale par rapport au passé. Les gouvernements européens oseraient ce qu'ils n'avaient plus tenté faire depuis longtemps : utiliser la politique économique pour combattre le chômage. N'ont-ils pas, d'une façon ou d'une autre, admis que la politique de l'emploi était affaire *« d'ingénierie sociale »*, de réformes de structure, de gestion rigoureuse du système de protection sociale ? Cela nous ramène aux résultats des combats passés : onze à zéro.

Une victoire aussi écrasante sur l'inflation et un échec aussi lourd contre le chômage ne furent possibles que parce que l'évolution du chômage fut considérée comme la conséquence inévitable de combats conduits sur d'autres fronts depuis le début des années 80. Ce fut d'abord la lutte contre l'inflation et pour le desserrement de la contrainte extérieure. *Pour consolider* leur victoire, les gouvernements se sont ensuite engagés dans une lutte, coûteuse en termes d'emplois, pour la crédibilité de la politique monétaire et la *force de la monnaie. Les résultats* de ces combats furent glorieux : le taux d'inflation est aujourd'hui l'un des plus bas de notre histoire ; la monnaie unique est vraiment *pour demain* et, *malgré le ralentis*sement du commerce mondial, l'Europe bénéficie d'un excédent extérieur considérable.

Une telle évolution masque un détournement de priorité. Alors que l'on pouvait penser que toutes les énergies se déployeraient sur le front du chômage une fois atteint l'objectif d'inflation, celui-ci est en permanence révisé à la baisse, retardant par là même le combat pour l'emploi. Le moment apparemment n'est pas encore venu, d'autant qu'à peine les victoires précédentes annoncées, le combat s'est déplacé sur un autre front, celui de la réduction du déficit budgétaire pour satisfaire aux critères de Maastricht. Mais sur ce plan aussi, un phénomène analogue est en train de se produire. L'objectif de déficit budgétaire fixé par le traité était de 3 %, mais le pacte de stabilité en a fait la limite supérieure au-delà de laquelle une procédure de sanction pouvait être décidée contre les Etats. Dès lors, il n'est plus d'autres ressources que de persévérer dans l'ajustement budgétaire pour pouvoir affronter la prochaine *récession* sans risque de sanctions.

ASYMÉTRIE

Mais qu'adviendrait-il si l'hypothèse pessimiste se révélait fondée et que la prochaine récession était pour demain ? Le score serait alors de plus de onze à zéro, mais l'honneur serait sauf : contre vents et marées du chômage, les gouvernements européens auraient maintenu le cap budgétaire. Et l'histoire retiendra que, confrontés à ces deux chiffres, ils n'auront rien fait alors qu'ils pouvaient tout faire. Le dogmatisme ne vient plus, comme on pouvait le craindre il y a encore quelques semaines, de la Banque centrale européenne. Celle-ci, débarrassée des surenchères à la rigueur que la décentralisation formelle du pouvoir monétaire en Europe impliquait, conduira très certainement une politique pragmatique. Et elle l'a déjà montré. Il vient de ce que les gouvernements seront jugés sur les efforts qu'ils auront fait en matière budgétaire.

Certains, par chance ou par obstination, seront meilleurs que d'autres, et cette rivalité suffit pour que les gouvernements fassent tout pour éviter ce qui pourrait passer comme manquement à une discipline librement consentie. La même dynamique qui a conduit aux excès de rigueur monétaire dans le passé est à l'œuvre aujourd'hui, mais cette fois-ci sur le front budgétaire. Les choses, dit-on, sont en train de changer. Les dirigeants ne viennent-ils pas de décider à Vienne d'appliquer aux objectifs d'emploi et de chômage la même technique qui leur a si bien réussi en matière monétaire et budgétaire ?

Cela me laisse perplexe. C'est au mois de janvier que les gouvernements européens communiqueront à la Commission leur programme budgétaire pour les années à venir, c'est-à-dire avant toute discussion du pacte sur l'emploi. La question de l'emploi serait-elle dissociée des questions monétaires et budgétaires ? Comment les gouvernants pourraient-ils prendre des engagements sur l'emploi ou le chômage s'ils s'interdisent toute marge de manœuvre budgétaire ? Ils n'ont réussi à atteindre leurs objectifs monétaires et budgétaires que parce qu'ils en ont accepté les conséquences en termes de ralentissement de la croissance et d'aggravation du chômage. Que serait-il advenu si on avait exigé d'eux qu'ils réduisent l'inflation et les déficits sans nuire, ne serait-ce que de façon transitoire, à l'activité et à l'emploi ?

Or c'est bien une *contrainte* de ce type qu'ils se sont imposés dans le combat pour l'emploi : ils devront lutter contre un chômage de masse sans qu'il en coûte pour ain*si dire un centime* à leurs équilibres financiers. Une telle asymétrie entre les coûts que l'on accepte de subir et l'objectif que l'on poursuit permet de douter des succès du *combat futur* contre le chômage. Même si les optimistes avaient raison, le score resterait encore longtemps aussi déséquilibré – plus de dix à zéro – sauf *« revirement de jurisprudence »*.

Jean-Paul Fitoussi
pour le Monde

RECTIFICATIFS

LA FRANCOPHONIE À L'ONU

Dans l'article intitulé « Débâcle de la francophonie dans les instances onusiennes » paru dans *Le Monde* du 19 décembre, il fallait lire que de nombreux *« fonctionnaires internationaux d'origine arabe et africaine »* sont soucieux de la défense de la langue française (et non des *« fonctionnaires internationaux d'origine américaine et africaine »*). D'autre part, l'auteur, Isabelle Vichniac, citait parmi d'autres organisations internationales basées à Genève, l'Organisation internationale de télécommunications et non l'Organisation internationale du travail, comme nous l'avons écrit par erreur.

DÉCHETS NUCLÉAIRES

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un article consacré à la situation du groupe Cogema (*Le Monde* du 1er décembre), le retraitement des combustibles allemands usés ne représente pas 20 % du chiffre d'affaires de la Cogema, mais 10 % environ de son chiffre d'affaires hors taxes consolidé.

ASTRONOMIE

Une coupe malencontreuse a supprimé une date dans la chronique astronomique du 19 décembre. C'est le 3 janvier 1999 à 9 h 16 que, vue du rond-point des Champs-Elysées, la pleine lune se couchera entre les piliers de l'Arc de Triomphe à Paris.

PRÉCISION

CFDT

Si Michel Gigand est bien membre du syndicat CFDT-Métallurgie de Basse-Normandie, il n'y exerce pas de responsabilité, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 10 décembre.

SUCCESSION Président depuis dix-huit ans du groupe Schneider, Didier Pineau-Valencienne passe la main. Le conseil d'administration du groupe devait désigner, mardi 22 décembre, Henri Lachman pour lui succéder. ● LE PARCOURS de M. Pineau-Valencienne a été particulièrement mouvementé. Il a dû faire face, entre autres, à la faillite de Creusot-Loire, mener les OPA délicates sur Télémécanique et l'américain Square D et, pour finir, affronter des démêlés judiciaires en Belgique. ● LE GROUPE SCHNEIDER se trouve aujourd'hui dans une situation financière solide et devrait annoncer des résultats de près de 3 milliards de francs en 1998, les meilleurs de son histoire. ● TOTALEMENT recentré sur l'électricité, le groupe se classe dans les premiers rangs mondiaux dans la moyenne tension et le contrôle industriel. ● MAIS les salariés attendent aujourd'hui la redéfinition d'une politique industrielle plus offensive.

Didier Pineau-Valencienne quitte la présidence de Schneider

Le PDG du groupe spécialisé dans l'équipement électrique a occupé ce poste pendant dix-huit ans transformant totalement le visage de l'entreprise. Réuni mardi 22 décembre, le conseil d'administration devait désigner Henri Lachman pour lui succéder

LA PAGE est tournée. Didier Pineau-Valencienne quitte la présidence de Schneider. Réuni mardi 22 décembre, le conseil d'administration du groupe électrique devait prendre acte de son départ et le remercier chaleureusement pour le travail accompli pendant dix-huit ans à la tête du groupe. Son successeur, Henri Lachmann, ancien PDG de Strafor-Facom doit prendre ses fonctions le 6 janvier.

Sur le plan financier, il hérite d'un groupe qui n'a jamais été en aussi bonne forme. Malgré la baisse de l'activité internationale et la chute du dollar, Schneider devrait afficher pour l'exercice 1998 les meilleurs résultats de son histoire : près de 3 milliards de francs de bénéfice. Son bilan est des plus solides : 25 milliards de fonds propres sans aucune dette.

Sur le plan industriel, Schneider en a fini avec ses diversifications. Le groupe de BTP, Spie, est parti il y a deux ans. Les pertes dans l'immobilier, qui avaient laissé de lourdes traces *dans les comptes, ont été effacées*. Totalement recentré sur l'électricité, le groupe se classe dans les premiers rangs mondiaux dans la *moyenne tension* et le *contrôle industriel*, face aux géants comme General Electric, ABB, Siemens ou Allan Bradley. *Mais sa fortune provient* pour l'essentiel de deux produits de plus en plus concurrencés : le disjoncteur et le bouton-poussoir.

De nombreux problèmes, cependant, restent pendants, portant notamment sur la configuration du *groupe. Schneider doit-il ou non rester* dans les métiers de la haute tension ? Héritée de l'histoire, cette activité de quelques milliards de francs, *dépend pour l'essentiel des liens* avec EDF. Hors de la France, Schneider est un nain. Plusieurs schémas ont été envisagés pour assurer la pérennité de cette branche. *Des discussions* ont été engagées avec Siemens pour constituer une société à parité dans ce secteur. Elles ont échoué. De nouveaux pourparlers sont entamés avec le japonais Toshiba. Mais ils s'annoncent compliqués : la haute tension est un des moyens d'entrer dans les pays émergents, ce qui permet par la suite d'installer tous les autres produits. Un facteur important dans ces métiers de l'électricité conditionnés par les normes. Si Schneider perdait le contrôle de ce métier, il aliénerait une partie de ses voies de développement. En attendant, la branche *haute tension va être filialisée*, pour faciliter ces évolutions futures. Ayant la manie des recompositions d'organigramme, le groupe, qui a *lancé* une nouvelle organisation en janvier, réfléchit aussi à filialiser son activité française, dans le but de différencier le groupe de son premier marché. Mais Schneider ne sait pas s'il ira au bout de sa démarche. La séparation s'avérant assez difficile à mettre en œuvre.

Les vraies difficultés d'organisation, elles, demeurent. Dix ans après le rachat de Télémécanique, la fusion n'est toujours pas consommée. Les salariés continuent à se définir par leur entreprise d'origine, Merlin Gerin ou Télémécanique. Les programmes industriels communs sont peu nombreux. Même les sytèmes informatiques et de paie n'ont pas été unifiés. Avec Square D, la distance est encore plus grande. La filiale américaine vit en toute indépendance, *sans être associée à la vie* de Schneider : en 1997, les échanges intra-groupe entre les Etats-Unis et le reste du groupe n'ont pas dépassé les 700 millions de francs.

Anxieux, les salariés de Schneider attendent la redéfinition d'une politique industrielle plus offensive. Des premiers pas ont été faits ces derniers temps pour redynamiser la recherche et l'innovation dans le groupe. Des projets de création dans les services sont à l'étude. Alors que la déréglementation de l'électricité va bouleverser les habitudes du secteur, Schneider est condamné à évoluer vite, en menant une stratégie de conquête de marché et de développement. Car selon certains spécialistes, le groupe afficherait des sureffectifs en France.

M. O.

Un groupe recentré

● **Activité** : Schneider est recentré sur les métiers de l'électricité. Transport et distribution d'électricité représentent 23,6 % du chiffre d'affaires, équipements de moyenne et basse tension, 42 %, le contrôle industriel 24,8 % et les automatismes 7,3 %.
● **Résultats** : en 1997, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 47,4 milliards de francs et un résultat net de 2,2 milliards.
● **Implantation** : présent dans 180 pays, le groupe réalise 51,1 % de son chiffre d'affaires en Europe (dont 20,8 % en France), 29,3 % aux Etats-Unis, 9,6 % en Asie, 6,2 % en Afrique et 3,8 % en Amérique latine.
● **Effectifs** : Schneider emploie 61 500 personnes dans le monde, dont 22 500 en France.
● **Actionnariat** : liés par un pacte, AXA, Paribas, les AGF et la Société générale, détiennent ensemble 11,3 % du capital. Les investisseurs étrangers possèdent plus 50 % du groupe.

Un symbole des ruptures du capitalisme français

PORTRAIT

Homme au franc-parler, il a poussé jusqu'au paroxysme les crises

JUSQU'AU BOUT, Didier Pineau-Valencienne a tenté de différer l'inévitable : quitter la présidence de Schneider. *Le PDG du groupe d'équipements électriques*, qui s'était engagé, il y a fort longtemps, à laisser la direction du groupe à soixante ans, a passé ses deux dernières années à négocier des sursis auprès de ses actionnaires, à trouver des excuses pour se maintenir encore un peu, à grappiller les moments de pouvoir. A soixante-sept ans, il passe finalement la main.

Sa vie, c'est Schneider. A partir d'un conglomérat hétéroclite, il a construit un groupe moderne, avec des positions mondiales dans la moyenne tension et le contrôle industriel. Mais cette transformation ne s'est pas faite sans heurts. Ce Vendéen aux convictions libérales prononcées n'a jamais hésité à ferrailler pour imposer ses vues. Homme au franc-parler, il a poussé jusqu'au paroxysme les crises, au point de devenir l'emblème des grandes ruptures de l'industrie française lors des vingt dernières années.

Ni polytechnicien ni énarque, Didier Pineau-Valencienne n'a pas le profil habituel d'un patron *« à la française »*. *« Personne ne se précipite sur les postes dangereux »*, ironise cet ancien d'HEC, passé par les universités américaines. Et des difficultés, il y en a lorsque, en 1980, le baron Edouard-Jean Empain, brisé par son enlèvement, fait appel à lui pour prendre la direction *générale* de Schneider.

Piaffant d'impatience chez Rhône-Poulenc, où il dirige la chimie, Didier Pineau-Valencienne hésite à prendre le poste. Il connaît la situation du conglomérat, où il a commencé sa carrière en 1958 : en perte, sans fonds propres, déchiré entre les baronnies, Schneider fait eau de toutes parts, illustrant *« le croisement d'une technostructure irresponsable et d'un capitalisme décadent »*. A la suite d'un malentendu, il accepte finalement et se retrouve propulsé en janvier 1981 vice-président-directeur général de Schneider. Trois mois plus tard, le baron Empain jette l'éponge.

Didier Pineau-Valencienne se retrouve PDG du groupe Schneider. Il hérite d'un groupe qui compte 132 000 personnes dans plus de 150 sociétés, allant de *la* sidérurgie (Creusot-Loire) à la mécanique (Ernault-Somua), en passant par le nucléaire (Framatome), la téléphonie (Jeumont-Schneider), les chantiers navals, le matériel ferroviaire, sans parler de quelques *« danseuses »* comme les skis (Dynamic), l'horlogerie (Jaz), les vêtements (Fusalp). Le président commence à élaguer.

Mais le dossier Creusot-Loire le rattrape. En dépit de la reprise de la sidérurgie et des chantiers navals par l'Etat, des multiples aides versées, de la rente nucléaire, Creusot-Loire se *trouve en état de coma dépassé*. Le gouvernement de Pierre Mauroy veut bien apporter à nouveau des fonds mais contre une prise de participation. Didier Pineau-Valencienne refuse une nationalisation rampante. *Les relations entre le* gouvernement et le PDG de Schneider tournent au drame : le 29 juin 1984, Creusot-Loire dépose le bilan.

LE DRAME DE CREUSOT-LOIRE

C'est la plus grande faillite de l'industrie française, touchant près de 30 000 salariés. C'est aussi la fin du consensus économique français : l'Etat donne le signal qu'il n'est plus disposé à soutenir sans fin les entreprises. Quatorze ans après, Didier Pineau-Valencienne s'emporte toujours contre les accusations d'avoir été le fossoyeur de l'industrie française : *« Tout a été décidé par le gouvernement en quelques heures, alors qu'un accord avait été trouvé. La faillite de Creusot-Loire a permis de nationaliser Framatome pour rien. J'en ai pleuré sur l'instant. Mais c'est grâce à cela que Schneider est devenu un grand groupe aujourd'hui. »*

Sans Creusot-Loire, Schneider tente de se reconstruire. Désormais, le groupe sera électrique, grâce à Merlin Gerin. Saine, bien gérée, la société grenobloise, spécialisée dans les disjoncteurs, est dirigée par un homme de grande vision industrielle, Jean Vaujany. *« Didier Pineau-Valencienne l'avait remarqué dès son arrivée. En bon HEC, il a fait sienne toute la stratégie de Vaujany »*, raconte un observateur. A cette époque, le PDG de Schneider trouve un autre allié, Claude Bébéar, le président d'Axa, qui deviendra le plus important actionnaire du groupe. *« Sans lui, rien n'aurait été possible »*, dit aujourd'hui M. Pineau-Valencienne.

En 1988, Schneider, plein d'ambition, propose de fusionner Merlin Gerin avec Télémécanique afin de construire un grand groupe français de l'électricité. *Refus de la direction* de Télémécanique. Contestant les habitudes du patronat français, Didier Pineau-Valencienne lance une OPA hostile sur Télémécanique. C'est le déchaînement : l'effigie du *PDG de Schneider est brûlée en place* publique par les salariés de Télémécanique ; Framatome, l'ennemi juré, se propose en chevalier blanc ; le ministre des finances, Edouard Balladur, condamne l'agression ; et quelques actionnaires du groupe tanguent face à la vindicte. Mais Didier Pineau-Valencienne tient bon, surenchérit et l'emporte. Trois ans plus tard, il récidive, lance une OPA hostile sur une société américaine d'électricité, Square D, en pleine guerre du Golfe, et gagne.

Pas mécontent d'avoir donné quelques leçons aux patrons français, Didier Pineau-Valencienne jubile : il a hissé Schneider parmi les premiers mondiaux de son secteur. *Dans le groupe, beaucoup pensent* alors qu'il va prendre du champ, voire entamer une carrière politique. Gaulliste, il entretient de nombreuses relations avec les hommes politiques de tout bord, d'Edith Cresson à Maurice Herzog. Il a aidé aux premiers pas de Philippe de Villiers en Vendée, avant de le renier, le jugeant trop extrémiste.

La crise en décidera autrement. Très endetté, Schneider s'essouffle. Didier Pineau-Valencienne prend peur, et tente de trouver de nouveaux appuis, en appelant la Comipar, société belge alors dirigée par Gérard Eskenazi, vieil ami autrefois à la direction de Paribas. Avec Elf, ce dernier est prêt à entrer dans le capital du groupe. *Il propose aussi de* prendre le contrôle de deux holdings belges du groupe, Cofibel et Cofimines. Une offre est lancée en Bel*gique sur les deux sociétés cotées* belges. *« Trop basse »*, jugent les actionnaires minoritaires, qui portent plainte.

Schneider ne s'inquiète pas de cette colère, jusqu'au jour où Didier Pineau-Valencienne est convoqué par la justice belge pour s'expliquer sur la part d'ombre du groupe Schneider : un dédale de sociétés *« offshore »*, *héritage du colonialisme belge... mais restées actives*, qui vont se perdre dans des coffres suisses et des paradis fiscaux. Le PDG de Schneider dit tout ignorer de la situation. Accusé de faux en écriture, d'usage de faux, il est mis en prison à Bruxelles fin mai 1994. C'est la première grande mise en accusation d'un patron français par la justice. Précurseur aussi en cela, il sera suivi par Pierre Suard (Alcatel), Guy Dejouany (Générale des eaux), Loïk Le Floch-Prigent (Elf), Jérôme Monod (Lyonnaise des eaux), Jean-Yves Haberer (Crédit lyonnais), Serge Dassault... De son séjour de onze jours en prison, Didier Pineau-Valencienne sort ébranlé. Il pense un moment céder *la présidence du groupe à* Jean-Marie Messier, qu'il considère comme son *« fils spirituel »*. Mais le banquier de Lazard préfère la direction de *la Générale* des eaux.

M. Pineau-Valencienne n'imaginera plus alors de successeur. Plus autocrate que jamais, il s'enferme, entouré d'un petit noyau de fidèles. *Tous les dauphins potentiels sont* partis. Privé de stratégie industrielle depuis la disparition de Vaujany, Schneider roule sur son aire. Ses actionnaires le pressent de préparer sa succession, Didier Pineau-Valencienne tergiverse. En 1997, il pense prendre la succession de Jean Gandois à la tête du CNPF. Mais ses pairs hésitent, embarrassés par les affaires belges, et lui préfèrent la candidature d'Ernest-Antoine Seillière. Il en sort un peu plus meurtri, et se raccroche encore plus à Schneider. Claude Bébéar, qui soutient activement la candidature d'Henri Lachmann pour le remplacer, tempête. Le président d'Axa lui obtient la vice-présidence de l'Association française des entreprises privées (AFEP), *en vue de succéder à Ambroise Roux* dans les dix-huit mois. Avec l'espoir d'exister encore dans le capitalisme français.

Martine Orange

A la veille de Noël, la grève des bus à Nancy se poursuit

NANCY
de notre correspondante

Sauf rebondissement, Nancy devait vivre mardi 22 décembre sa septième journée sans bus. Depuis une semaine, en effet, les salariés de la Compagnie générale française de transport et d'entreprise (CGFTE) sont *en grève*. Le mouvement sera reconduit aujourd'hui. Ils réclament la retraite à cinquante-cinq ans, l'ouverture de négociations sur les 35 heures et l'amélioration des conditions de travail. Le mouvement de grève qui paralyse les transports en commun est largement suivi par les chauffeurs. *Lundi*, un seul des 108 bus de la compagnie a circulé. *Les* grévistes ont fait une exception en autorisant un véhicule à sortir du dépôt vers 4 heures afin de permettre aux personnels soignants des différents hôpitaux nancéiens d'aller prendre leur poste.

La grève tombe mal pour les commerçants et pour les usagers – 100 000 passagers chaque jour – qui avaient prévu d'aller faire leurs courses de Noël en empruntant les transports en commun. Depuis une semaine, les grévistes CGT et FO réclament l'ouverture de négociations mais la direction s'y refuse, mettant comme préalable la reprise du travail. Lundi, la CGFTE, qui s'inquiète de l'image qu'aura ce mouvement sur les usagers exaspérés, a assigné les grévistes en référé devant le tribunal de Nancy. Elle réclame l'*« interdiction, sous astreinte, de toute entrave à la liberté du travail »*. De leur côté, les grévistes ont dénoncé *« la politique du niet »* de la direction, *« niet aux augmentations de salaire, niet aux embauches »*.

En fin d'après-midi, le juge des référés, M. Roux, a donné raison à la CGFTE et ordonné, sous astreinte de 5 000 francs par entrave constatée, *l'évacuation des dépôts*, par la force publique si nécessaire. Les grévistes ont pris acte de l'ordonnance. Olivier Heyd, délégué FO, a annoncé qu'immédiatement *« les barrages allaient être levés. Mais la grève continue »*.

Monique Raux

Renault se donne les moyens industriels de devenir un constructeur automobile mondial

Le groupe français s'implante au Brésil et en Roumanie

L'Europe occidentale représente encore plus de 80 % du chiffre d'affaires de Renault. Une proportion que son PDG, Louis Schweitzer, veut faire descendre à moins de 60 %. Pour internationaliser ses activités, le groupe investit près de 6 milliards de francs en Amérique latine, notamment au Brésil où il a inauguré une usine début décembre. Et il devrait consacrer 750 millions à la prise de contrôle du roumain Dacia.

AVEC le rachat du roumain Dacia, annoncé jeudi 17 décembre, et l'inauguration, début décembre, d'une nouvelle usine de montage au Brésil, Renault affiche sa volonté d'entrer dans le cercle des grands constructeurs mondiaux. *« L'Europe occidentale représente plus de 80 % de nos ventes. En 2010, sa part doit être tombée sous la barre des 60 % »*, explique Shemaya Lévy, le nouveau directeur général adjoint responsable des finances. Pour atteindre cet objectif, Louis Schweitzer, PDG du groupe, veut développer les ventes sur les nouveaux marchés d'Europe centrale et d'Amérique latine avant de s'attaquer à la Russie et à l'Asie. Il compte aussi sur sur la création d'une seconde marque, meilleur marché, destinée aux pays émergents.

Au Brésil, lors de l'inauguration de sa nouvelle usine de Curitiba (Etat du Parana), Louis Schweitzer a indiqué que le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) *« doit devenir, avec 300 000 voitures vendues, le second marché de Renault après l'Europe occidentale en 2005 »*. Renault est leader en Argentine, avec 18 % des ventes. Mais ce pays ne représente que 400 000 véhicules, contre 1,5 million pour le Brésil, où la marque au losange est marginale : 1,5 % des ventes, face à Volkswagen (30 %), General Motors (22 %), Fiat (22 %) et Ford (13 %).

Pour progresser, Renault prévoit un maillage commercial allant d'Ushuaia (sud de l'Argentine) à Manaus (nord du Brésil). Côté industriel, le groupe a planifié près de 6 milliards de francs d'investissements sur le sous-continent d'ici 2001 : 330 millions de francs pour la modernisation de son usine argentine, 3,7 milliards pour l'usine de montage de Curitiba, et 560 millions pour y adjoindre une nouvelle usine de moteurs.

NOUVEAU MODÈLE

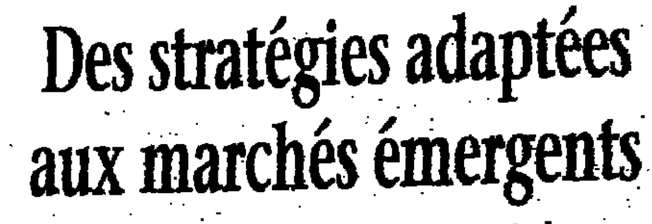
Quant au rachat de 51 % du capital de Dacia, il devrait coûter 750 millions de francs. Modernisée, l'usine proche de Bucarest deviendra le site pilote du nouveau véhicule réservé aux pays émergents. Commercialisé dans les pays de l'Est, et sans doute aussi en Russie et en Amérique latine, ce modèle d'entrée de gamme sera proposé à moins de 6 000 dollars (moins de 34 000 francs) à ces nouveaux consommateurs. Il sera vendu sous un label propre, afin de ne pas nuire à l'image de marque de Renault.

Cet ambitieux projet d'internationalisation tient-il la route dans le contexte de récession actuel, marqué par la crise russe, l'effondrement de la demande en Asie et le recul de 50 % du marché brésilien en octobre et novembre ? *« Les marchés émergents connaissent d'importantes fluctuations, mais ils conservent un énorme potentiel de développement. Les marchés occidentaux étant arrivés à maturité, c'est dans ces nouveaux pays que les constructeurs vont désormais devoir chercher la croissance »*, répond Louis Schweitzer.

Après avoir intégré la baisse du marché brésilien dans ses prévisions, Renault table sur une production de 32 000 véhicules à Curitiba pour 1999, au lieu de 40 000 initialement. L'équilibre d'exploitation devrait, quant à lui, être atteint fin 2000, soit six mois plus tard que prévu. *« Les constructeurs qui viennent d'arriver au Brésil, comme Renault ou Toyota, conservent un potentiel de développement lié à l'ouverture de nouveaux points de vente »*, estime Luis Martinez, consultant chez Standard & Poor's DRI.

Le principal risque concerne dorénavant l'accueil de la Scénic par le consommateur brésilien, habitué à des modèles plus traditionnels. *« Nous voulons que Renault se différencie des autres constructeurs par sa capacité à développer des véhicules originaux comme nous le faisons déjà en France »*, argumente M. Schweitzer. Chez Renault, l'internationalisation passe par la conception de voitures mondiales, conçues et développées en France, puis vendues sur l'ensemble des marchés, au moment où General Motors et Toyota remettent au goût du jour le concept de voitures « régionales ».

Hélène Risser



Des stratégies adaptées aux marchés émergents

Pour obtenir des succès commerciaux Fiat, Unilever et Philips ont dû revoir leurs produits et leur organisation

« NOUS DEVONS croître en dehors de l'Europe », ne cesse d'affirmer Louis Schweitzer, PDG de Renault. L'inauguration d'une usine au Brésil puis le rachat en cours de la firme roumaine Dacia illustrent le nouvel élan international que veut donner la direction du groupe. Les entreprises occidentales le savent : elles doivent aller chercher la croissance en Chine, en Inde ou au Brésil, sur les marchés *« émergents »*.

Les échecs de Peugeot en Chine et en Inde montrent que la tâche n'est pas facile. Les multinationales ont trop longtemps fait preuve dans ces pays d'un *« état d'esprit impérialiste »*, soulignent deux experts en stratégie, C. K. Prahalad et de Kenneth Lieberthal. Elles ont *« longtemps considéré ces marchés comme des aubaines pour augmenter les ventes de leurs produits vieillissants »*, sans grand succès, ajoutent-ils dans une étude publiée par la *Harvard Business Review* (juillet-août 1998). Les auteurs rappellent que ces marchés aussi ont des besoins spécifiques et des consommateurs exigeants.

Selon l'étude, trois groupes européens qui reconnaissent leurs erreurs passées semblent désormais avoir une stratégie adaptée : les néerlandais Unilever (en Inde) et Philips (en Chine) ainsi que l'italien Fiat au Brésil. En sept ans, sur un marché indien où le savon faisait traditionnellement office de lessive, Unilever a réussi à imposer sa poudre à laver à prix modique, Wheel, produite à plus de 100 000 tonnes par an. Philips a lancé voici trois ans en Chine un appareil combinant, avec le même format de cassette, les fonctions magnétoscope et magnétophone. A ce jour, il s'en est vendu plus de 30 millions d'exemplaires.

De son côté, Fiat a lancé en 1996 un modèle automobile « mondial » destiné aux marchés émergents qui se décline en cinq versions sous les noms Palio et Siena. En deux ans, plus de 700 000 voitures ont été vendues. Après les lancements au Brésil, en Argentine, au Venezuela et en Pologne, l'entreprise programme son arrivée en Inde et en Afrique du Sud pour 1999.

IMMERSION LOCALE

Comment expliquer ces succès ? Les auteurs soulignent une approche qui tranche avec l'attitude des autres multinationales : *« De nombreuses entreprises ont reproduit un modèle classique sans s'adapter aux marchés »*, précise M. Prahalad. *« En Inde, Coca-Cola a joué sur son image mondiale alors que Pepsi réalisait une campagne publicitaire spécifiquement adaptée au marché indien. »* Coca a vu Pepsi s'envoler avant de réagir. La firme d'Atlanta a reconnu publiquement son erreur.

A l'opposé, quelques entreprises *« ont changé leur façon de penser ces marchés »* et cherché à comprendre comment accéder au plus grand nombre de consommateurs. *« Notre succès en Inde réside dans notre immersion dans le marché indien et le recours à un management local »*, analyse John Ripley, directeur de la stratégie d'Unilever.

Détail qui a son importance : l'entreprise est présente en Inde depuis soixante ans. Comme Fiat et d'autres, Unilever a adapté ses produits mais aussi l'organisation de ses filiales pour se rapprocher, si nécessaire, des pratiques locales. Le lessivier a, par exemple, adapté l'emballage de ses shampooings : la société a privilégié des sachets unidoses car les bouteilles étaient trop chères pour le pouvoir d'achat local. Le succès est là : plus de cinquante millions d'unités sont vendues par an. Fiat s'est également adapté. Sa Palio a des couleurs spécifiques au Brésil et en Inde. La suspension a été renforcée en fonction de l'état des routes des pays. Son prix, ajusté, est choisi *« pour être accessible aux deux tiers des consommateurs et pas uniquement à la petite minorité dotée d'un fort pouvoir d'achat »*, précise Gualberto Ranieri, vice-président chargé de la politique industrielle.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

L'organisation doit aussi évoluer. Hindustan Lever, la filiale indienne d'Unilever (plus de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires), a calqué le mode de paiement de ses fournisseurs sur un des principaux groupes agro-alimentaires indiens.

Ces transformations relèvent, non pas de la seule politique commerciale, mais d'une stratégie d'ensemble. Pour contrer un acteur local, Nirma, particulièrement menaçant sur le marché des poudres à laver, Unilever a, il y a dix ans, mis en place un groupe de travail : pendant plusieurs années, une vingtaine de personnes ont imaginé une nouvelle organisation de la filiale, plus compétitive.

Système de production, réseaux de distribution et politique marketing ont été modifiés à la suite de ces travaux. Fiat, afin de former des dirigeants locaux, a créé il y a vingt ans Isvor, *« des centres de formation dans lesquels passent tous les niveaux hiérarchiques, de l'ouvrier au dirigeant. Grâce à ce système, nous avons instauré un état d'esprit et un management international*, précise Gualberto Ranieri ; *c'est par exemple un cadre brésilien qui dirige une de nos usines à Milan »*.

Ces succès, par effet boomerang, remettent parfois en question le fonctionnement des multinationales. *« Notre réussite en Chine, par le fait même qu'elle nous a surpris, nous a conduits à analyser les insuffisances de notre organisation actuelle*, confirme ainsi Freddy Saelens, membre du département stratégique chez Philips. *Notre organisation globale et mondiale n'est peut-être pas la meilleure. Nous réfléchissons à des adaptations de notre structure pour être davantage à l'écoute des marchés émergents »*.

Les pays d'Europe centrale, identifiés également comme marchés « émergents », obéissent aux mêmes critères d'exigence. Pour répondre à l'appel d'offres du groupe automobile russe GAZ (Gorkovsky Avto Zavod), qui cherchait un partenaire, en septembre 1997, Peugeot, Toyota, Daewoo et Fiat se sont mis sur les rangs. Fiat a remporté le contrat non seulement parce qu'il fabriquait sur place le tiers des pièces nécessaires au montage, mais aussi parce qu'il offrait de construire un modèle récent.

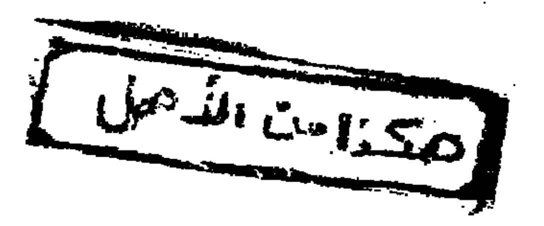
Après le succès mondial de l'adage *« think global, act local »* (penser globalement, agir localement), les entreprises les plus performantes découvrent que, dans des pays à culture différente, elles doivent aussi savoir *« penser localement »*.

Laure Belot

Dell et America Online s'allient pour conquérir de nouveaux internautes

LE SERVICE en ligne America Online (AOL) et le numéro un mondial de la vente directe d'ordinateurs, Dell Computer, ont annoncé, lundi 21 décembre, un accord commercial de plusieurs années portant sur les Etats-Unis et le Canada. Dans la guerre des « portails », qui oppose notamment Yahoo ! et Microsoft, America Online cherche à devenir le passage obligé pour tout nouvel internaute.

Aux termes de cet accord, Dell va fournir avec ses nouvelles gammes d'ordinateurs un CD-ROM permettant la connexion au service d'AOL et 100 heures d'utilisation gratuite durant le premier mois. Ultérieurement, les machines Dell intégreront d'office une version sur mesure du logiciel d'AOL, et permettront un accès simplifié à ses services. AOL, qui a récemment acquis Netscape, a pour la première fois franchi la barre des 50 milliards de dollars (280 milliards de francs) de capitalisation boursière après l'annonce de cet accord.



« Ouest-France » et trois journaux de l'Ouest du groupe Hersant vont coopérer

Le quotidien breton et les trois titres que contrôle la Socpresse dans les Pays de la Loire vont entamer des discussions qui pourraient déboucher sur des accords commerciaux et industriels. Mais aussi sur un rachat pur et simple des trois plus petits par le plus gros

CELA ressemble à une alliance contre nature mais elle est en voie d'être scellée. C'est simultanément, dans l'après-midi du lundi 21 décembre, que les patrons de deux groupes de communication autrefois rivaux ont évoqué les *« conversations »* engagées entre eux depuis l'automne dernier. François-Régis Hutin, PDG de *Ouest-France*, et Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (groupe Hersant), ont indiqué à leurs comités d'entreprise respectifs que leur dialogue pourrait déboucher, début janvier, sur une coopération entre le quotidien rennais et les trois titres du pôle Ouest de la Socpresse : *Presse-Océan* à Nantes, *Le Courrier de l'Ouest* à Angers et *Le Maine libre* au Mans.

Les rumeurs d'un rapprochement entre les deux groupes circulaient avec insistance depuis plusieurs mois, notamment à Nantes, siège de *Presse-Océan*. Trois hypothèses étaient évoquées : le rachat *pur et simple des trois journaux* par *Ouest-France* ; la prise de participation du groupe breton dans une société holding commune ; un regroupement des régies publicitaires et un accord industriel d'impression.

François-Régis Hutin a indiqué que les discussions à venir permettront d'étudier toutes les hypothèses. *« Les journaux des Pays de Loire se heurtent aux difficultés qui frappent l'ensemble de la presse française : fragilité de la publicité, hausse des coûts de revient, stagnation de la diffusion »*, a-t-il fait remarquer. M. Hutin a précisé que *« tout en conservant l'indépendance des titres, une coopération pourrait permettre de parvenir à maintenir des regards distincts sur l'actualité, à Nantes, Angers, Le Mans et La Roche-sur-Yon, en mettant en commun certains moyens »*.

Le regroupement des régies publicitaires pourrait constituer une première étape

Selon des personnes présentes, le PDG de *Ouest-France* aurait précisé au comité d'entreprise qu'il aurait mis en *« préalable à l'ouverture des discussions »* des assurances sur la *« rigueur financière »*, la *« paix sociale »* et *« l'extension de l'accord »* à tous les départements couverts par les quotidiens de la Socpresse.

Le regroupement des régies publicitaires sous l'égide de la régie de *Ouest-France*, Précom, pourrait constituer la première étape de cette coopération. *Presse-Océan* doit une partie de son déclin financier à la rupture, en 1993, de l'accord de régie publicitaire qui le liait jusque-là à *Ouest-France*. Cette première étape serait déjà acquise, le personnel d'Inter Régie, régie publicitaire du pôle Ouest de la Socpresse, ayant été récemment informé d'un futur regroupement avec *Ouest-France*.

Cette décision laisserait sur le bord de la route l'un des rivaux les plus farouches de *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest*, auquel un accord avec Inter Régie avait ouvert le portefeuille publicitaire des Pays de la Loire... En outre, le regroupement des régies dans la main de *Ouest-France* permettrait à ce dernier de se développer dans le Maine-et-Loire et la Sarthe, départements où il reste minoritaire.

L'étape ultérieure pourrait bien être industrielle. L'impression de *Presse-Océan* et de son édition *Vendée Matin* pourrait avoir lieu à l'usine de La Chevrollière, près de Nantes. Ce vaste ensemble industriel, acquis en 1993 par *Ouest-France*, tourne actuellement en dessous de ses capacités.

Le syndicat CGT du Livre observe avec un intérêt particulier cette nouvelle étape. D'autant que, dans le cas d'une coopération accrue entre les trois journaux des Pays de la Loire et *Ouest-France*, se posera inévitablement la question des suppléments dominicaux du trio de journaux face à celui de *Ouest-France*. Avant que ne se pose celle d'un projet de supplément féminin, encore dans les cartons.

Les représentants du Syndicat national des journalistes (SNJ) de *Ouest-France ont indiqué qu'ils resteraient « vigilants »* en cas de rachat des trois journaux du pôle Ouest. Notamment à la lumière de ce qu'ils ont connu dans la Manche, après le rachat de la *Presse de la Manche* par le groupe de communication breton, acquisition qui s'est traduite par *« un appauvrissement de Ouest-France »* dans ce département.

Un rachat pur et simple semble pourtant encore inscrit dans les limbes. D'une part parce que le prix de vente avancé par Yves de Chaisemartin – on parle de 400 millions de francs pour le « bloc » des trois journaux – est jugé trop élevé par *Ouest-France*. D'autre part parce que le groupe rennais refuse de mobiliser cette somme alors qu'il doit encore faire face à des emprunts.

En revanche, la coopération entre les deux anciens ennemis pourrait prendre l'aspect d'une location-gérance des trois titres par *Ouest-France* ou se traduire par la création d'une société commune. Celle-ci permettrait notamment à *Presse-Océan* d'en finir avec des pertes (25 millions de francs de déficit l'an dernier et 18 millions prévus cette année) qui obèrent la restructuration du pôle Ouest, menée en 1997, et altèrent la santé des deux autres journaux qui le constituent.

Mais ces diverses solutions pourraient n'être que des faux-semblants. *« La coopération à venir s'assimile à une intégration rampante ; il faudra bien qu'un jour* Ouest-France *admette qu'il est le patron des trois autres journaux »*, fait remarquer un observateur. Tandis que d'autres rappellent que la vente par Philippe Amaury du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre* au groupe Hersant, il y a six ans, s'était faite au grand dam de leur puissant voisin breton.

Yves-Marie Labé et Dominique Luneau (à Nantes)

Une baisse de diffusion plus ou moins accusée

Selon Diffusion-Contrôle (ex-OJD), la diffusion totale payée des quatre journaux enregistre une baisse plus ou moins forte depuis le début de la décennie. La plus forte baisse est imputable à *Presse-Océan*, qui a vu sa diffusion moyenne chuter de 12 % entre 1990 et 1998.

● *Presse-Océan :*
65 140 exemplaires diffusés, en moyenne, pendant les six premiers mois de 1998, contre 66 157 pendant l'année 1997 et 78 654 en 1990.

● *Le Courrier de l'Ouest :*
103 797 exemplaires diffusés en moyenne pendant le premier semestre de cette année, contre 104 850 en 1997 et 105 646 il y a huit ans.

● *Le Maine libre :*
52 085 exemplaires (six premiers mois de l'année), contre 52 661 en 1997 et 53 004 en 1990.

● *Ouest-France :*
759 756 exemplaires diffusés en moyenne pendant le premier semestre 1998, contre 762 144 en 1997 et 775 269 en 1990. Le quotidien de Rennes demeure toutefois, et de loin, le premier quotidien de l'Hexagone par sa diffusion.

La CLT-UFA copie sa chaîne belge pour s'attaquer au marché hongrois

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Rien ne prédisposait le groupe CLT-UFA à remporter l'attribution de la fréquence hertzienne de l'ex-chaîne publique MTV2 en Hongrie. Pourtant, face à deux candidats qui avaient toutes leurs chances, c'est la solution européenne regroupant la CLT-UFA (49 %), le groupe de télécommunications hongrois Matav (25 %), le groupe britannique Pearson (20 %) et la banque Unicbank, qui a finalement été choisie en 1997.

Dépêché en urgence à Budapest, *Jean-Charles de Keyser, administrateur délégué de RTL TVI en Belgique, a dû, en quatre mois, lancer cette nouvelle chaîne, baptisée RTL Klub. « Quand je suis arrivé, il y avait un bureau, un téléphone et une secrétaire. La surprise, c'était le cabinet fantôme composé d'une quinzaine de personnes, souvent issues de la télévision publique, qui espéraient devenir directeur de quelque chose ou faire travailler des sociétés de production amies... Il a fallu faire un vrai nettoyage »*, explique-t-il. La libéralisation de l'audiovisuel ne va pas sans difficulté après une quarantaine d'années de service public pur et dur.

Surnommé « BB » pour « Belgium bulldozer » ou encore qualifié de *« colonisateur »*, Jean-Charles de Keyser n'a pas voulu marcher dans *« les combines du système »* ni céder aux lobbyistes. *« L'indépendance dans la télévision permettra de consolider la démocratie en Hongrie »*, assure-t-il. Ce n'est pas un vain mot puisqu'un ministre lui a soumis, sans succès, une liste de « bons » journalistes susceptibles de figurer dans la rédaction de la nouvelle chaîne. *« Les pressions des partis politiques étaient très fortes, comme en France il n'y a pas si longtemps »*, ajoute-t-il, en assurant que *« ne pas lire ni parler le hongrois lui a permis de passer outre à un flot de critiques au démarrage »*.

Les télévisions privées ont été attribuées à la suite d'une mise aux enchères

Pour asseoir la légitimité de RTL Klub, l'effet « synergie de groupe » a fonctionné à plein puisque la chaîne hongroise est en fait un vrai clone de la chaîne belge du groupe CLT-UFA, RTL TVI. Ainsi, l'habillage, la météo, les émissions jeunesse, les décors des plateaux, tout a été copié. Au point que les présentateurs de journaux télévisés hongrois venaient s'entraîner le week-end avant l'ouverture de la chaîne à Budapest, dans les locaux de RTL TVI à Bruxelles. Les télévisions privées ont été attribuées en Hongrie à la suite d'une mise aux enchères, pour une période de dix ans. *« Le Comité national de télévision et de radio (ORTT), l'équivalent hongrois du Conseil supérieur de l'audiovisuel, a mis au point, pour les chaînes privées, le cahier des charges le plus contraignant qui puisse exister en Europe »*, souligne M. de Keyser, qui est également président du comité exécutif de RTL Klub. Aux stricts quotas de diffusion d'œuvres européennes et hongroises, s'ajoutent les obligations de diffuser des programmes le matin, de faire une demi-heure d'information par jour, des magazines d'information, ainsi que des émissions culturelles, religieuses et dédiées à la jeunesse.

L'ORTT est très vigilant sur le respect des engagements des opérateurs. *« Parce que nous avons, au démarrage de la chaîne, dépassé de vingt-trois secondes le temps de publicité réglementaire, nous avons écopé d'une amende de bienvenue de 5 millions de francs. On nous a laissé entendre que cette amende pouvait être revue à la baisse si nous sponsorisions une petite équipe de football. Nous avons préféré payer l'amende »*, raconte le patron de la chaîne.

Il n'a pas d'états d'âme. *« Nous avons payé plus de 100 millions de francs la fréquence. Nous créons des emplois (deux cent soixante salariés, presque tous hongrois), nous sommes là pour faire du business et nous appliquerons la loi, toute la loi »*, a-t-il expliqué au chef de cabinet du premier ministre hongrois.

La grille vise clairement un public jeune, de dix-huit à trente-cinq ans, et a atteint en un an et demi plus de 30 % de parts de marché sur cette cible, juste après le numéro un hongrois, la chaîne également privée TV2, codétenue par le suédois SBS et le producteur hongrois MTM. Les actionnaires de RTL Klub avaient prévu d'investir 140 millions de deutschemarks (462 millions de francs) entre 1997 et 2001. Le retour sur investissement est attendu dans trois ans et le déficit prévu a été réduit de moitié par rapport aux prévisions pour l'année 1998.

Nicole Vulser

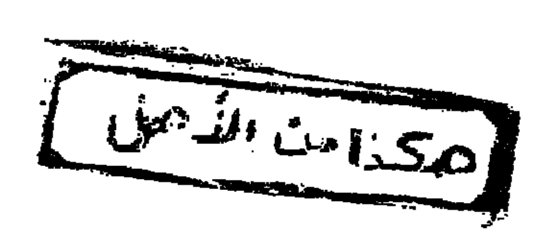
France 2 s'offre un nouvel habillage

A PARTIR du 4 janvier, France 2 aura une nouvelle présentation et de nouvelles bandes annonces pour ses émissions. Imaginé par Philippe Decouflé, ce ballet filmé rappelle les dessins de Folon, qui symbolisait la chaîne dans les années 70, au temps de sa splendeur. Par ailleurs, les responsables de France 2, qui constatent une légère remontée de l'audience, ont annoncé deux nouveaux magazines – un politique et un économique – pour *« ancrer la chaîne comme chaîne événementielle »*. Les autres priorités sont : *« Développer l'humour, l'insolence et la liberté de ton, améliorer la qualité et le style du divertissement, moderniser et enrichir la ligne éditoriale de la fiction. »* France 2 souhaite aussi *« donner leur chance à de nouveaux animateurs »*.

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : le président du directoire de Bertelsmann,** Thomas Middelhoff, s'est engagé, lundi 21 décembre, à ouvrir toutes les archives du groupe de communication allemand aux historiens. Bertelsmann est accusé par un historien, Hersch Fischler, d'avoir publié des ouvrages théologiques d'inspiration nazie sous le Troisième Reich.

■ **CÂBLE : Vivendi a cédé sur le marché** le solde de sa participation (6,5 %) dans le câblo-opérateur britannique Telewest pour près de 2 milliards de francs. Vivendi en était devenu propriétaire lorsqu'il avait cédé en mars à Telewest ses 40,1 % dans General Cable, un autre câblo-opérateur britannique. Cette somme s'ajoute à la soulte de 1,6 milliard de francs dont a bénéficié Vivendi lors de la fusion entre General Cable et Telewest.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ARMEMENT : la double commande, par la France et l'Allemagne**, de 160 hélicoptères d'attaque Tigre, au total, a été retardée à la mi-1999, alors qu'elle était envisagée pour fin 1998. Annoncé lundi 21 décembre à Paris, ce report est lié à la décision du nouveau gouvernement allemand de revoir les programmes d'armement engagés par son prédécesseur. Toutefois le ministre allemand de la défense a indiqué que ce projet est *« garanti »*.

● **HEWLETT-PACKARD : Hewlett-Packard a baissé jusqu'à 20 %** le prix de ses ordinateurs personnels, stations de travail et ordinateurs portables.

● **ALCATEL : une nouvelle entreprise de services par satellite**, Europe Star, vient d'être créée par Alcatel et Loral Space et Communications (Etats-Unis). Cette entreprise proposera des services de transmission vidéo et de télécommunications.

● **ALSTOM : le groupe franco-britannique** d'énergie et de transport Alstom a remporté au Brésil un contrat de 486 millions de francs pour la livraison d'un système de transport clés en main pour le métro de Fortaleza (Etat de Ceara, nord-est), indique la société mardi.

SERVICES

● **LA POSTE : La Poste française négocie actuellement une « alliance forte » avec DPD France**, les franchisés dans l'Hexagone du réseau allemand de transport de colis DPD, dont La Poste vient de reprendre la branche Denkhaus.

● **GRANDE DISTRIBUTION : trois syndicats de la grande distribution (450 000 salariés)**, FO, la CFE-CGC et la CFTC, ont signé lundi un accord sur les 35 heures. Le patronat a renoncé à un gel des salaires pendant deux ans. Il a accepté de garantir 26 heures de temps de travail hebdomadaire aux salariés à temps partiel, contre 25 heures auparavant. La FCD a maintenu à 90 heures le contingent d'heures supplémentaires.

FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : Standard and Poor's a abaissé lundi 21 décembre la note** long terme de la Caisse centrale des Caisses d'épargne et de prévoyance (CCCEP) de AA+ à AA. L'agence de notation a confirmé la note court terme A-1+.

● **LA POSTE : Patrick Werner** a été nommé, lundi, directeur général délégué de La Poste, chargé des activités financières et du réseau grand public. Il remplace Jacques Lenormand. M. Werner a notamment été directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, puis dans l'assurance, chez Victoire (devenu Commercial Union France) et à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en 1996-97.

● **PARIBAS-CRÉDIT LYONNAIS : déjà partenaires dans le crédit à la consommation** via Cetelem, les deux banques ont annoncé, lundi 21 décembre, l'extension de leur partenariat, notamment dans le crédit-bail, de la gestion de flottes de voitures et la location longue durée... Paribas a réaffirmé son intérêt pour une participation dans le capital du Crédit lyonnais.

● **EMPRUNTS RUSSES : l'Association française des porteurs d'emprunts russes (AFPER)**, qui revendique environ 15 000 adhérents, a annoncé lundi 21 décembre qu'elle lançait deux actions en justice, l'une contre l'Etat russe, l'autre auprès de tribunaux français. Elle demande plus que ce que prévoyait l'accord signé entre la France et la Russie le 26 novembre 1996, qui portait sur le versement par la Russie de 400 millions de dollars.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40 — sur un an — 3825,51

4388 · 4082 · 3776 · 3470 · 3164 · 2858 — 22 DÉC. · 25 JUIN · 22 DÉC.

sur 5 jours: 3709,34 · 3731,10 · 3691,89 · 3803,41 · 3825,51 — M · J · V · L · M

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 22/12	Var. % 21/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3825,51	0,58	27,56
- SBF 120	2575,96	0,46	25,55
- SBF 250	2401,60	−0,40	23,46
- SECOND MAR.	1915	−0,14	5,79
- MIDCAC	1547,93	−0,46	−2,55
LONDRES FT100	5865,80	−0,16	14,22
AMSTERDAM AEX	1162,33	1,46	27,98
BRUXELLES BEL	3427,92	−0,49	44,22
FRANCFORT D30	4884,04	2,16	14,93
MADRID IBEX35	9974,43	0,75	33,34
MILAN MIB30	38651	0,29	35,04
SUISSE SMI	7191,40	0,15	14,62
STOXX 666	274,97	0,53	—
EURO STOXX 326	290,35	0,76	—
STOXX 50	3275,94	0,65	—
EURO STOXX 50	3254,80	0,91	—

Monde ▶	Cours 21/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8988,85	1,79	14,81
- SP 500	1255,53	1,59	24,37
- NASDAQ	2132,54	2,22	35,80
BUENOS-AIRES M.	432,57	2	−37,08
JOHANNESBURG	5932,80	0,76	−20,10
MEXICO BOLSA	225,85	0,92	−32,49
SANTIAGO IPSA	73,49	3,04	−29,68
SAO PAULO BOU.	7547	3,92	−30,89
TORONTO FSE I.	6413,10	0,94	−4,27
ASIE 10h15	22/12	21/12	31/12
BANGKOK SET	24,96	−1,58	−6,24
HONGKONG H.	10096,61	1,66	−3,05
SÉOUL	64,98	7,71	51,84
SINGAPOUR ST.	1397,73	−0,59	−7,29
SYDNEY ALL O.	2738	−0,41	4,64
TOKYO NIKKEI	14152,95	−0,29	−7,25

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 21/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
REMY COINTREA.	[illegible]	+15,45	+1,78
CFF.(FERRAILL.	222,10	+9,73	+4,15
LAPEYRE	419	+7,61	+23,68
AXA	755	+7,24	+62,12
PINAULT-PRINT.	1065	+6,70	+56,16
CERUS EUROP.R.	44,25	+6,62	+28,26
CLARINS	409	+6,28	+6,27
MICHELIN	259,60	+6,06	−20,92
PLASTIC OMN.(	455	+5,81	−42,69
LVMH MOET HEN.	[illegible]	+5,56	+4,40

Baisses ▶	Cours 21/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
OLIPAR	42,70	−5,94	−36,26
SAUPIQUET (NS	349	−5,92	−38,77
CS SIGNAUX(CS	330	−5,17	+76,47
MONTUPET SA	237	−4,80	+208,66
THOMSON-CSF	229,90	−4,20	+21,19
GUYENNE GASCO.	2090	−4,16	+23,65
PECHINEY ACT	177	−3,80	−25,50
SEITA	330,50	−3,36	+53
GROUPE ANDRE	641	−3,17	+6,12
MOULINEX	63,25	−3,16	−43,34

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2401,60
2562 · 2386 · 2269 · 2153 · 2036 · 1920 — 24 SEPT. · 5 NOV. · 22 DÉC.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9063,26
9702 · 9154 · 8626 · 8178 · 7669 · 7161 · 6653 · 6145 — 24 SEPT. · 5 NOV. · 21 DÉC.

LONDRES FT100 3 mois — 5865,80
6199 · 5901 · 5603 · 5305 · 5008 · 4717 · 4413 · 4115 — 25 SEPT. · 6 NOV. · 22 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4884,04
6510 · 5928 · 5346 · 4764 · 4182 · 3600 · 3018 — 25 SEPT. · 6 NOV. · 22 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14152,95
16468 · 16946 · 15425 · 13142 · 11620 — 24 SEPT. · 5 NOV. · 22 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

HÉSITANTE à l'ouverture de la séance, la Bourse de Paris était en progression dans la matinée mardi 22 décembre, soutenue par la fermeté du dollar qui s'échangeait au-dessus de 5,60 francs. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,70 % à 3 829,24 points dans un volume relativement étoffé à la veille des fêtes de fin d'année. Technip affichait la plus forte hausse du marché du règlement mensuel avec un gain de 7,5 %. Les investisseurs réagissaient avec retard à l'acquisition par le groupe de deux filiales de Mannesmann annoncée lundi. Le titre Axa continuait de profiter des déclarations rassurantes de Claude Bébéar sur les résultats de son groupe cette année et s'appréciait de 3,2 %. Les actions Alsthom et BNP grimpaient respectivement de 3,2 % et 2,8 %. Le titre NRJ reculait de 3,9 % et Rémy Cointreau cédait 3,8 %.

FRANCFORT

MARDI 22 décembre à l'ouverture des transactions, l'indice DAX a légèrement reculé de 0,15 %, à 4 819,35 points. Les investisseurs se sentent confortés par la poursuite de la hausse du billet vert (1,67 mark). Le regain de santé du dollar avait poussé, la veille, l'indice DAX à grimper de 3,43 %, à 4 826,70 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a clôturé en hausse de 2,3 % à 5 876,5 points, lundi 21 décembre. Les articles de presse évoquant l'imminence d'une fusion entre GEC (+ 5,2 %) et British Aerospace (+ 4,2 %) ont dopé les cours des deux firmes d'aéronautique. L'action British Airways a gagné 6,1 % après l'annonce d'une série de rencontres avec des analystes et des gestionnaires de fonds, en janvier, destinées a exposer la stratégie du groupe.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a chuté de 2,64 %, à 13 779,45 points, mardi 22 décembre. L'effondrement du marché obligataire a affecté l'ensemble du secteur bancaire. Fuji Bank a perdu 6 %, Bank of Tokyo-Mitsubishi s'est repliée de 3,7 % et Sakura Bank a cédé 3,5 %. Toyota a reculé de 2,5 % à l'annonce de la révision en baisse, à – 0,5 de la prévision de croissance 1999 du FMI.

NEW YORK

LA BOURSE de New York a terminé sur une note optimiste, lundi 21 décembre, l'indice Dow Jones gagnant 0,96 % à 8 988,85 points. Les principales bénéficiaires de ce mouvement ont été les valeurs technologiques, notamment Yahoo (+ 14,5 %), Dell (+ 6 %), Lucent Technologies (+ 5,6 %), United Technologies (+ 4,9 %) et IBM (+ 2,9 %).

Valeur du jour : Technip reprend deux divisions de Mannesman

LE GROUPE d'ingénierie français a annoncé, lundi 21 décembre, une opération qui va lui permettre d'augmenter sa taille de près de 60 %. Il a racheté au groupe allemand Mannesman deux de ses divisions, KTI et MDEU. Les deux entités de Mannesman génèrent un chiffre d'affaires d'environ 7 milliards de francs contre près de 12 milliards de francs actuellement pour Technip.

L'acquisition de KTI permettra au groupe parapétrolier de se renforcer dans l'industrie, son métier de base. KTI est une société d'ingénierie et de construction disposant d'un effectif de 1 300 personnes. Avec MDEU, Technip va se développer dans l'incinération des déchets, le traitement de l'eau et la pose de pipelines à terre. MDEU réalise des prestations d'engineering, de construction et de maintenance et emploie 2 600 personnes. Avec cette acquisition, le groupe parapétrolier va également élargir ses zones d'intervention aux Etats-Unis et rééquilibrer ses implantations vers l'Europe du Nord. Ce rachat ne devrait pas entamer fortement le trésor de guerre de la société, qui est évalué à plus 3 milliards de francs. L'investissement est inférieur à 900 millions de francs, a précisé la société.

Pourtant, le marché n'a été convaincu ni par la pertinence ni par le montant payé pour cette acquisition. Lundi 21 décembre, dans une Bourse de Paris en forte progression, l'action Technip a reculé de 0,93 % à 426 francs tandis qu'à Francfort le titre Mannesmann a grimpé de plus de 6 %. L'opération suscite encore beaucoup d'interrogations. *« Une des clés de sa réussite réside dans la capacité de Technip à améliorer la productivité des deux sociétés reprises »*, souligne Eric Le Berrigaud, analyste à la société de Bourse Wargny.

Comme toutes les valeurs du secteur parapétrolier, le cours de l'action Technip a été emporté par la chute du prix du brut, même si le groupe est moins exposé à ses variations que d'autres sociétés comme Bouygues Offshore ou Coflexip. Or, lundi, le cours du baril de Brent est retombé sous la barre des 10 dollars après la fin de l'intervention américano-britannique en Irak. La publication, il y a quelques semaines, d'un chiffre d'affaires en progression de moins de 9 % au premier semestre a également déçu les boursiers. Depuis, Technip a tenté de rassurer les marchés en indiquant que son carnet de commande début décembre était plus fourni qu'au mois de juin. La société a également procédé à l'annulation de près de 6 % de ses titres, ce qui a eu pour effet d'augmenter le bénéfice net par actions. Cela ne suffit pas à renverser, pour le moment, la tendance. Depuis le début de l'année le titre s'inscrit en recul de près de 33 %.

Joël Morio

Action Technip — en francs à Paris
426 le 21 déc.
900 · 800 · 700 · 600 · 500 · 400 · 300 — J F M A M J J A S O N D
Source : Bloomberg

Matières premières

En dollars ▶	Cours 21/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1472,5	−0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1245,5	0,24
PLOMB 3 MOIS	470,5	0,53
ETAIN 3 MOIS	5155	0,10
ZINC 3 MOIS	964,5	0,38
NICKEL 3 MOIS	3600	0,26
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,95	—
PLATINE A TERME	[illegible]	0,21
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	274,25	−0,99
MAÏS (CHICAGO)	213,5	−0,34
SOJA GRAINE (CHG.)	540,75	−0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	144,6	0,28
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1370	−2,14
CAFÉ (LONDRES)	1320	−2,67
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 21/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	9,70	−2,51
WTI (NEW YORK)	10,61	−3,11
LIGHT SWEET CRUDE	10,54	−1,39

Or

En francs ▶	Cours 21/12	Var % 18/12
OR FIN KILO BARRE	52100	−0,19
OR FIN LINGOT	52500	−0,57
ONCE D'OR LONDRES	290,65	−1,61
PIÈCE FRANCE 20 F	298	−0,66
PIÈCE SUISSE 20 F	305	+0,33
PIÈCE UNION LAT. 20 F	309	+1,98
PIÈCE 20 DOLLARS US	2200	+6,98
PIÈCE 10 DOLLARS US	1570	−1,76
PIÈCE 50 PESOS MEX	1950	−0,51

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'est nettement repris face au yen dans les derniers échanges de la Bourse de Tokyo, après l'effondrement du marché obligataire local, mardi 22 décembre. La devise américaine s'échangeait à 117,10 yens contre 115,80 yens la veille, en clôture de la Bourse de New York. Il s'agit du recul le plus net de la monnaie japonaise face au dollar en six semaines. Le mouvement de panique qui a gagné le marché obligataire japonais prouve que la confiance des opérateurs dans le rétablissement et l'assainissement de l'économie nippone est profondément atteinte et s'est traduit par une chute de la demande de devise japonaise. Cette réaction brutale des opérateurs marque un coup d'arrêt au mouvement de repli opéré par le billet vert depuis quelques jours. Face aux devises européennes, le dollar restait ferme en début de matinée, mardi et s'échangeait à 1,6728 mark et 5,6053 francs.

Cours de change

22/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,59	6,59	9,41	4,13	2,98	4,84	0,34	3,35	....
DM	1,67	1,96	2,81	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1655,70	1944,59	2783,81	1217,59	878,76	1415,98	....	990,19	295,28
YEN (100)	116,93	137,43	196,61	86,05	62,07	....	7,06	69,98	20,86
FLORIN	1,88	2,21	3,17	1,39	....	1,61	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,36	1,60	2,29	....	0,72	1,16	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,59	0,70	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,43	0,63	0,45	0,73	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,68	0,74	0,53	0,86	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/12 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	2,96	3,86	4,78
ALLEMAGNE	[illegible]	3,19	3,87	4,75
GDE-BRETAG.	[illegible]	5,94	4,47	4,32
ITALIE	[illegible]	3,17	3,98	4,98
JAPON	[illegible]	0,34	1,51	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,56	4,65	5,07
SUISSE	[illegible]	1,43	2,39	3,77
PAYS-BAS	[illegible]	3,19	3,95	4,79

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 22/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 99	[illegible]	111,02	111,45
Pibor 3 mois MARS 99	[illegible]	96,89	96,90

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 21/12	Achat 21/12	Vente 21/12
ALLEMAGNE (100)	335,34	322	346
AUTRICHE (100)	47,68	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,68	16,78
CANADA	3,60	3,28	3,88
DANEMARK (100)	88,14	83,10	93,10
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	5,58	5,27	5,87
FINLANDE (100)	110,31	104	115
GDE-BRETAGNE	9,40	8,94	9,79
GRÈCE (100)	1,99	1,74	2,24
IRLANDE	8,32	7,90	8,74
ITALIE (1000)	3,36	3,13	3,63
JAPON (100)	4,83	4,63	4,98
NORVÈGE (100)	72,93	67,60	78,50
PAYS-BAS (100)	297,57	—	—
PORTUGAL (100)	3,25	2,94	3,64
SUÈDE (100)	69,38	64,50	74,50
SUISSE (100)	412,65	398	422

TAUX

● **Japon** : le marché obligataire japonais s'est effondré à ses plus bas niveaux de l'année, mardi 22 décembre. Le rendement de l'obligation d'Etat de référence à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a bondi à 1,90 % à la clôture, contre 1,50 % la veille. Les transactions sur le marché à terme ont même dû être suspendues momentanément afin d'atteindre un prix d'équilibre. Cet effondrement survient à la suite de l'annonce, par le gouvernement, d'une augmentation du déficit budgétaire pour l'année fiscale 1999-2000 du fait de la chute des rentrées fiscales. Le budget serait financé à hauteur de 38 % par endettement. Simultanément, le ministère des finances a fait savoir qu'il n'achètera plus d'obligation d'Etat sur les marchés secondaires. Le risque d'une pénurie de demande, qui résulte de la conjonction de ces deux phénomènes, a provoqué un mouvement de panique sur le marché obligataire.

ÉCONOMIE

Le Japon s'endette pour financer la relance

LA LOI DE FINANCES japonaise pour l'exercice 1999-2000 adoptée lundi 21 décembre est marquée par une la volonté de relance à tout prix. Sur un total de 81 860 milliards de yens (3 847 milliards de francs), le budget devrait afficher un déficit de 9,2 %, car le gouvernement s'attend à une contraction de 19,5 % des recettes. Pour financer ce manque à gagner, il va recourir massivement à l'emprunt. L'année prochaine, il devrait émettre 31 000 milliards de yens auxquels s'ajoutent 40 000 milliards pour refinancer la dette actuelle. Au total, le montant des émissions obligataires devrait doubler par rapport à cette année. L'endettement total du Japon représentera alors 108,5 % du produit intérieur brut.

■ **ITALIE : l'Institut italien des statistiques a révélé**, lundi 21 décembre, que la croissance économique a augmenté de 1,2 % au troisième trimestre par rapport à l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année, la croissance ne devrait pas dépasser 1,5 %, soit le niveau prévu par l'OCDE et le FMI. Le gouvernement italien qui tablait sur une hausse du produit intérieur brut de 1,8 % a dû réviser ses estimations à la baisse.

■ **FMI : le Fonds monétaire international a rendu publiques** ses prévisions de croissance mondiale pour 1999. Il n'attend plus qu'une croissance de l'ordre de 2,2 % contre un taux de 2,5 % avancé au mois d'octobre 1998. Les plus importantes révisions en baisse concernent le Japon qui devrait poursuivre se récession (– 0,5 %) en 1999, mais aussi le Brésil (– 1 %) et la Russie (– 8,3 %). Pour les Etats-Unis, le FMI prévoit une croissance de 1,8 % à 2 %. L'économie des pays de la zone euro devrait croître de 2,4 % contr 2,6 % initialement prévu.

■ **Le FMI a mis en garde les investisseurs** en estimant qu'*« il y a un risque de correction boursière significative »*. Le FMI explique que *« les prix des actions ont de nouveau atteint un niveau qui pourrait ne pas être durable, surtout si les résultats des entreprises devaient être décevants »*.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le produit intérieur brut (PIB) du pays a augmenté de 0,4 %** au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, la croissance s'est élevée 2,3 %, selon les chiffres publiés par l'Office des statistiques national. Par ailleurs, le Centre for Economics and business research (prévisions économiques) a estimé que la Grande-Bretagne pourrait, d'ici à trois ans, entrer dans une période de déflation avec des baisses de prix de 0,2 % en 2002.

■ **GRÈCE : le Parlement a adopté, mardi 22 décembre, le budget de l'Etat** pour 1999 destiné à préparer l'entrée du pays dans l'euro, prévue pour janvier 2001. Le budget est fondé sur une inflation à 2 % et une croissance économique de 3,7 %. Le déficit public, tel qu'il doit être calculé par les critères de Maastricht devrait être de 1,9 % contre 2,2 % en 1998. La dette publique représentera encore 105,3 % du PIB.

■ **RUSSIE : la production agricole du pays a chuté de 9 % sur les onze premiers mois** de l'année par rapport à l'année précédente a annoncé, lunid 21 décembre, le comité d'Etat des statistiques.

■ **FRANCE : la production manufacturière a augmenté de 0,1 % en octobre** contre un recul de 0,7 % en septembre. Depuis un an, la production manufcaturière a cru de 3,9 %.

■ **Le commerce extérieur a dégagé un excédent de 9,82 milliards de francs en octobre** 1998 contre 20,5 milliards en septembre. Depuis le début de l'année, l'excédent commercial de la France a atteint 132,07 milliards de francs contre 139,49 milliards en 1997.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 22 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS +0,67 %
CAC 40 : 3828,80

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	965	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	910	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Renault (T.P.)	2640	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	937	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Accor	1087	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
AGF	330,70	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	1010	[illegible]	- 3,26	[illegible]
Alcatel	657	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Alstom	117,10	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
Altran Techno. #	1297	[illegible]	- 1	3,50
Atos CA	1265	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Axa	755	[illegible]	+ 3,44	9
Bail Investis.	800	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	740	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Bertrand Faure	383	[illegible]	- 4,38	[illegible]
BIC	304	[illegible]	- 0,82	[illegible]
BIS	500	[illegible]	- 1,20	[illegible]
B.N.P.	415,40	[illegible]	+ 3,51	[illegible]
Bollore	1097	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Bongrain	2450	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Bouygues	1149	[illegible]	- 1,74	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Coflexip	342	345,90	+ 1,14	7,80
Colas	1131	1148	+ 2,40	28
Comptoir Entrep.	12,25	11,90	- 2,85	7,50
Comptoirs Mod.	3660	3600	- 1,63	27
CPR	230	222	- 3,47	22
Cred.Fon.France	86	82,50	- 4,06	28
Credit Lyonnais CI	181	181,90	+ 0,49	10
CS Signaux(CSEE)	330	338	+ 2,42	5,50
Damart	453	465	+ 2,64	180
Danone	1585	1582	- 0,18	18,50
Dassault-Aviation	1888	1882	- 0,31	35
Dassault Systemes	237,10	242	+ 2,06	1,15
De Dietrich	274	270,50	- 1,27	6,30
Deveaux(Ly)#	674	683	+ 1,33	30
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,90	60,75	- 4,92	—
Dexia France	860	875	+ 1,74	17,30
DMC (Dollfus Mi)	61	60,20	- 1,31	4
Dynaction	148,50	144,40	- 2,76	3
Ecia	666	677	+ 1,65	15
Eiffage	431,60	441,50	+ 2,29	7,20
Elf Aquitaine	620	629	+ 1,45	15
Eramet	156,60	156,60	—	7,50
Eridania Beghin	934	943	+ 0,96	35
Essilor Intl	2125	2185	+ 2,82	17
Essilor Intl.ADP	1834	1827	- 0,38	17,80
Esso	460	453	- 1,52	15
Eurafrance	3698	3611	- 2,35	56
Euro Disney	6,85	6,95	+ 1,45	0,68
Europe 1	1280	1279	- 0,07	19
Eurotunnel	6,80	6,70	- 1,47	—
Fimalac SA	608	594	- 2,30	17
Finextel	120,50	121,20	+ 0,58	3,91
Fives-Lille	461	447	- 3,09	7
France Telecom	427,40	428,30	+ 0,21	6,50
Fromageries Bel	4484	4484	—	55
Galeries Lafayette	6000	5990	- 0,16	12
Gascogne	444	427	- 3,82	16
Gaumont #	343	338	- 1,45	2,50
Gaz et Eaux	283,50	280	- 1,23	55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Lafarge	522	525	+ 0,57	11
Lagardere	229,90	229,90	—	4,20
Lapeyre	410	396	- 3,41	5,60
Lebon (Cie)	229,90	225,20	- 2,91	7
Legrand	1410	1445	+ 2,48	4,50
Legrand ADP	840	845	+ 0,59	7,84
Legris indus.	233	230	- 1,28	6
Locindus	800	794	- 0,75	60,61
L'Oreal	3865	3895	+ 0,77	16
LVMH Moet Hen.	1043	1042	- 0,09	6,30
Marine Wendel	1042	1039	- 0,28	19
Metaleurop	23,50	22,80	- 2,97	4
Michelin	239,60	233	- 2,75	3,80
Montupet SA	207	200	- 3,38	15
Moulinex	84,25	82,15	- 2,49	4
Natexis	355	350,30	- 1,32	10
Norbert Dentres.#	185	183	- 1,08	8,53
Nord-Est	176,50	176,60	+ 0,05	5,50
Nordon (Ny)	480	460	- 4,16	—
NRJ #	1035	967	- 6,57	7,50
Olipar	42,70	42,25	- 1,05	—
Paribas	460	471	+ 2,39	—
Pathe	1529	1520	- 0,58	10
Pechiney Act Ord A	177	175,50	- 0,84	4
Pernod-Ricard	362	360	- 0,55	5,30
Peugeot	826	835	+ 1,08	3
Pinault-Print.Red.	1003	1010	+ 0,69	39
Plastic Omn.(Ly)	455	445	- 2,19	10
Primagaz	540	540	—	8,60
Promodes	4050	4016	- 0,83	17
Publicis #	870	886	+ 1,83	0,30
Remy Cointreau	114,30	110,20	- 3,58	4,60
Renault	234	234,70	+ 0,29	3,50
Rexel	524	526	+ 0,38	23,50
Rhodia	79,80	79	- 1	—
Rhone Poulenc A	285,90	283,30	- 0,21	3,75
Rochefortaise Com.	660	680	+ 3,03	4,60
Rochette (La)	15,55	15,40	- 0,96	1,20
Royal Canin	329	321	- 2,43	3

VALEURS ÉTRANGÈRES

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 DÉCEMBRE

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 DÉCEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 DÉCEMBRE

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 décembre

SYMBOLES

◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

SPORTS Sept mois après avoir remplacé Michel Denisot au poste de président-délégué du Paris-Saint-Germain Football Club, Charles Biétry a démissionné, lundi 21 décembre, à la suite des mauvais résultats de l'équipe. ● MALGRÉ UN BUDGET supérieur à 300 millions de francs et un recrutement fort coûteux, le PSG occupe, à la trêve du championnat, la 11e place du classement, à 22 points du leader, l'Olympique de Marseille, et n'a plus marqué depuis cinq matches. ● LE LICENCIEMENT d'Alain Giresse, le 8 octobre, a été le premier acte spectaculaire de la crise qui secoue le club parisien. ● L'ENTRAÎNEUR portugais Artur Jorge, qui fut imposé à Charles Biétry, fait désormais figure d'homme fort. ● LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de Canal Plus, Laurent Perpère devait succéder, mardi 22 décembre, au président-délégué démissionnaire.

La crise du Paris-SG provoque la démission de Charles Biétry

Nommé président délégué le 11 mai, en remplacement de Michel Denisot, l'ancien « patron » du service des sports de Canal Plus a pris sa décision lundi 21 décembre, à la suite des mauvais résultats du club. Il est remplacé par Laurent Perpère, directeur général des finances de la chaîne

L'HOMME DE COMMUNICATION, journaliste il y a encore peu de temps, a parlé : *« Je ne jouerai pas sur les mots responsable ou coupable, je suis responsable et coupable. »* C'est par cette formule que Charles Biétry a annoncé, lundi 21 décembre, sa démission au poste de président-délégué du Paris Saint-Germain. Huit matches de championnat et deux de Coupes d'Europe avaient suffi pour congédier Alain Giresse, l'entraîneur du début de saison. Douze rencontres plus tard, c'est au tour de l'homme qui avait pris cette décision de s'en aller. Pour un club qui s'est toujours flatté de ne jamais laisser tomber personne en cours de saison, voilà un nouveau coup dur.

Le départ de Charles Biétry signe la fin d'une histoire commencée voilà neuf mois et marquée par le sceau de l'échec. *« C'est un rêve de gosse que je réalise »*, déclare-t-il le 18 mars dans les locaux de Canal Plus. Pierre Lescure, le PDG de la chaîne cryptée, vient de rendre officiel son remplacement, poste pour poste, avec Michel Denisot.

Le futur ex-chef des sports est aux anges. Lui qui, au moment de la reprise du club, en 1991, avait vécu comme une énorme frustration de n'avoir pas été nommé à la tête du PSG, se retrouve aux manettes, à 54 ans. Lui qui, des années durant, d'allusions perfides en mots cruels, avait mis à rude épreuve les nerfs de l'équipe en place, hérite du pouvoir. Sa mission est simple et redoutable : redorer le blason d'un club à l'image trop froide.

Sitôt la Coupe du monde terminée, Charles Biétry se met au travail. Le legs de son cher ennemi Michel Denisot ne lui convenant pas, il rénove l'organigramme administratif et décide de mettre ses connaissances footballistiques au service du terrain. Le recrutement est impressionnant. Le Nigérian Augustine « Jay Jay » Okocha, Nicolas Ouédec, le Russe Igor Yanovski et quelques autres font monter la facture à 210 millions. A la tête de cette pléiade, Charles Biétry souhaite un technicien éprouvé. Joël Muller (Metz), Christian Gourcuff (Guingamp) ou Arsène Wenger (Arsenal) ont ses faveurs. Il aura Alain Giresse, venu de Toulouse.

PREMIERS COUACS

Les premiers couacs se font rapidement entendre. L'attaquant italien Marco Simone, recruté en 1997 par Michel Denisot, entre en conflit avec le président-délégué pour une complexe histoire de renouvellement de contrat. Il deviendra pourtant capitaine de l'équipe. Le transfert à Liverpool du défenseur allemand Christian Wörns, lui aussi enrôlé par Michel Denisot, est évoqué mais le joueur s'y oppose.

Au même moment, la réalité du terrain tempère l'optimisme de Charles Biétry, qui rêvait de spectacle à tout va. Deux défaites face aux nouveaux promus Lorient (1-2,) et Sochaux (0-1), dont les budgets sont quatre fois moins importants, font mauvais effet. Augustine « Jay Jay » Okocha et ses feintes inefficaces n'amusent plus personne. Le gardien Bernard Lama, de retour d'Angleterre, commet quelques bévues fatales. Quant à Nicolas Ouédec, joueur très cher au cœur du président délégué, il sombre totalement.

La tension monte sur le banc de touche du PSG, un banc de touche sur lequel Charles Biétry s'installe avec la furieuse envie d'imposer ses vues technico-tactiques. Des clans ne tardent pas à se former à l'intérieur de l'effectif entre nostalgiques de l'ère Denisot, partisans de Biétry et libres penseurs. Le style bouillant de l'ancien journaliste contraste avec le ton fort civil de son prédécesseur. Certaines de ses déclarations accentuent les dissensions. L'élimination au premier tour de la Coupe des coupes face aux Israéliens du Maccabi Haïfa (1-1, 3-2) provoque la première implosion. Alain Giresse est licencié début octobre.

Pour remplacer l'ancien milieu de terrain de l'équipe de France championne d'Europe 1984, Charles Biétry se voit imposer Artur Jorge, de retour au PSG quatre ans après un départ auquel le nouveau président délégué n'avait pas été étranger. Ce choix – très difficile à accepter pour Charles Biétry, qui, plein d'abnégation, l'entérine – est co-signé par Bernard Brochand et de Charles Talar, deux dirigeants historiques du club. Ils font du technicien portugais le sauveur d'une saison mal débutée.

Las ! rien ne se passe. Sur les 25 points que compte aujourd'hui le PSG au classement, 10 ont été gagnés par Alain Giresse en 8 matches et 15 par Artur Jorge en 12 journées, soit la même moyenne de 1,25 point par rencontre. L'électrochoc n'a pas eu lieu. L'équipe paraît totalement inhibée par le contexte, comme l'indiquent ces 473 minutes de jeu sans marquer le moindre but. Le Parc des Princes gronde.

Artur Jorge se mêle au débat, déplore publiquement la faiblesse de l'effectif, donc du recrutement. Pierre Lescure y va également de sa réflexion en affirmant que le projet de création d'une chaîne de télévision propre au PSG – dossier cher à Charles Biétry – n'est pas ce qu'il y a de *« plus urgent »*.

« UN CHEF D'ENTREPRISE »

Alors que deux Brésiliens – Helder et André Alves Cruz – sont annoncés, le président délégué apparaît très menacé. En pleine crise, la semaine dernière, le conseil d'administration du PSG se réunit sans Pierre Lescure, représenté par Laurent Perpère, directeur général de finances de Canal Plus. C'est cet homme de 47 ans qui devait succéder à Charles Biétry, mardi 22 décembre, à l'issue d'un nouveau conseil d'administration. Avec cette nomination, la chaîne cryptée calque la direction du club sur le modèle d'organisation de l'Olympique de Marseille ou de Rennes. Deux équipes dirigées par un chef d'entreprise – Robert Louis-Dreyfus et Pierre Blayau – et menées par un entraîneur-manager : Rolland Courbis et Paul Le Guen. *« Canal Plus voulait un chef d'entreprise pour diriger le PSG car un club professionnel, cela se gère comme une entreprise »*, précisait-on, mardi.

Laurent Perpère n'est pas un nouveau venu dans le monde du football. Il siège au conseil d'administration du PSG depuis sa reprise par la chaîne. Il ne rate, dit-on, aucun match du club parisien. Canal Plus *« réfute »* les rumeurs de désengagement. Au contraire, avec l'arrivée du directeur général des finances, la chaîne *« renforce [son] implication »* dans le PSG. De même, elle dément l'arrivée d'un nouvel investisseur. *« Nous n'avons pas besoin »*, fait-on savoir.

Pressenti un temps pour succéder à Charles Biétry, Michel Denisot a décliné la proposition. En revanche, il pourrait guider les premier pas du nouveau président-délégué. Quant à Charles Biétry – qui a tenu à annoncer seul sa démission, malgré la requête de Pierre Lescure – il reste directeur-délégué de Canal Plus. Lui, qui rêvait de passer dix ans à la tête du PSG mais n'y aura tenu que sept mois, devrait se voir confier une mission dans les semaines à venir. *« Il y a du travail pour tout le monde »*, assure la direction de la chaîne.

Frédéric Potet (avec Guy Dutheil)

« Responsable et coupable »

CHARLES BIÉTRY, président délégué du Paris-Saint-Germain depuis le 11 mai – il avait été nommé pour une durée de trois ans –, a annoncé sa démission, lundi 21 décembre, en fin de journée, lors d'une conférence de presse, organisée au siège du club. Seul, face aux journalistes, Charles Biétry a lu un communiqué qu'il n'a pas souhaité commenter.



VERBATIM

Après cinq mois au poste de président délégué, j'ai décidé de cesser mes fonctions au sein du Paris-Saint-Germain et de présenter ma démission aux présidents Pierre Lescure et Bernard Brochand ainsi qu'aux membres du conseil d'administration. (...) J'ai pris cette décision seul, en toute sérénité, en toute conscience et toute responsabilité, parce que je tire un constat d'échec de ces derniers mois. Je ne jouerai pas sur les mots responsable ou coupable, je suis responsable et coupable. (...) Sans doute n'ai-je pas su trouver les bonnes formules pour faire vivre une grande équipe professionnelle, sans doute ma conception et ma philosophie du sport ne sont-elles pas en adéquation avec un club de football professionnel comme le PSG, sans doute ai-je mal maîtrisé des éléments extérieurs à la vie du club, mais il n'est pas question de faire reporter l'échec sur quelqu'un d'autre que sur moi-même. (...)

L'équipe va bien évidemment se redresser en 1999, mais je trouverais indigne de rester accroché à un poste, où, n'étant venu chercher ni gloire ni argent, je n'ai trouvé ni réussite ni plaisir. Je pars quand ma passion du sport reste intacte en saluant les qualités humaines et professionnelles de tout le personnel du PSG et de la majorité des joueurs.

Recrutements et indemnités pèsent sur les finances du club

LE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ du Paris Saint-Germain, Charles Biétry, était à Milan la semaine dernière pour négocier le contrat du libero brésilien André Alves Cruz (12 millions de francs). Il en a profité pour tenter de convaincre Youri Djorkaeff, le meneur français de l'Inter Milan, de retrouver son ancien club. En vain. La politique de recrutement avait déjà coûté environ 210 millions de francs au club, avec notamment les transferts du Nigérian Augustine Okocha (90 millions), de Nicolas Ouédec (41 millions) ou du Russe Igor Yanovski (27 millions). En contrepartie, les départs de joueurs comme Bruno NGotty, Florian Maurice ou Franck Gava n'avaient rapporté qu'environ 100 millions.

Les mauvais résultats du PSG allaient entraîner de nouvelles dépenses. En octobre, le club parisien a dû indemniser Alain Giresse, entraîneur limogé, ainsi que les clubs des deux nouveaux entraîneurs, Artur Jorge, débauché à Vitesse Arnhem (Pays-Bas) et Denis Troch (Le Havre). Les financiers parisiens ont également perdu 14 millions en recettes : l'estimation des droits télévisuels de la Coupe des coupes, une compétition où le PSG a été éliminé, le 1er octobre, au premier tour, par le Maccabi Haïfa. Ce bref parcours en Coupe d'Europe, ajouté aux tristes prestations des Parisiens en championnat, a eu aussi des conséquences sur la vente des produits dérivés. Le marchandisage contribue pour environ 20 millions de francs aux recettes du PSG...

Enfin, les sept mois de présidence de Charles Biétry, favorable à l'installation du PSG au Stade de France, n'ont pas permis de résoudre le problème du renouvellement de la concession du Parc des Princes, toujours en négociation entre le club et la Mairie de Paris (qui contribue pour 36 millions de francs au budget du PSG).

BÉNÉFICES DEPUIS TROIS ANS

Le rapport Eurostaf sur les finances des clubs de football, publié en novembre, qualifiait le PSG d'*« entreprise très rentable »*. Bénéficiaire pour la troisième année consécutive, l'entreprise PSG a dégagé, pour l'exercice 1997-1998, un résultat net de 10 % pour un budget de 320 millions de francs. Selon le rapport, les recettes liées à la billetterie représentent 45 % (140 millions) du chiffre d'affaires, 27 % pour les droits télévisuels et 28 % pour l'ensemble sponsoring-marchandisage. Les experts financiers avaient évalué la valorisation boursière du PSG à 1,2 milliard de francs.

E. C.

La saison chaotique d'un club déboussolé

● **17 mars** : la direction de Canal Plus annonce le remplacement de Michel Denisot par Charles Biétry à la tête du Paris-Saint-Germain pour la saison 1998-99.

● **9 mai** : le PSG termine 8e du championnat 1997-98, mais gagne la Coupe de France et la Coupe de la Ligue.

● **11 mai** : Charles Biétry est nommé pour trois ans à la tête du PSG par le conseil d'administration du club.

● **28 juillet** : le meneur de jeu nigérian Augustine « Jay Jay » Okocha (Fenerbahce) signe un contrat de quatre ans moyennant 90 millions de francs, un record en France.

● **8 août** : après une intersaison agitée au cours de laquelle l'Allemand Christian Wörns et l'Italien Marco Simone ont failli partir, le PSG perd (3-1) son premier match de championnat à Bordeaux.

● **13 août** : le défenseur russe Igor Yanovski rejoint le club. Montant du transfert : 27 millions de francs.

● **29 août** : le FC Lorient, promu en division 1, s'impose (2-1) à Paris (4e journée).

● **17 septembre** : en 16es de finale aller de la Coupe des coupes, le PSG concède le match nul (1-1), à domicile, face au Maccabi Haïfa (Israël).

● **25 septembre** : le FC Sochaux bat le PSG 1-0, au stade Bonal (7e journée). Charles Biétry et son capitaine Marco Simone échangent de vifs propos à l'issue du match : le président évoque *« une faute professionnelle »* et le joueur rétorque que *« le PSG ne commet pas seulement des fautes professionnelles sur le terrain »*.

● **1er octobre** : le PSG est éliminé de la Coupe des coupes après sa défaite (3-2) à Haïfa.

● **4 octobre** : après une nouvelle défaite (0-1) à domicile, face à Lens (8e journée), le PSG rétrograde à la 12e place.

● **8 octobre** : Alain Giresse, limogé, cède sa place au Portugais Artur Jorge, ancien entraîneur du club et autrefois sévèrement critiqué par Charles Biétry.

● **14 novembre** : brillante victoire (4-0) au Havre (14e journée).

● **29 novembre** : match nul (0-0) à Marseille (16e journée).

● **4 décembre** : le PSG concède le nul (0-0) à domicile devant Toulouse (17e journée). Artur Jorge réclame quatre ou cinq nouveaux joueurs.

● **16 décembre** : match nul (0-0), face à Strasbourg (19e journée), au Parc des Princes. Les supporters demandent la démission de Charles Biétry.

● **19 décembre** : le PSG enregistre, à Lorient, sa 7e défaite (0-2) lors de la 20e journée. Patrice Loko, prêté au club breton par le PSG, est l'auteur des deux buts.

Elu Ballon d'or 1998 par « France-Football », Zinedine Zidane connaît à vingt-six ans l'apothéose de sa carrière

DANS LA CARRIÈRE d'un footballeur professionnel, se voir décerner le Ballon d'Or est une véritable apothéose. Depuis sa création en 1956, à l'initiative de l'hebdomadaire *France-Football*, cette récompense individuelle n'a été attribuée qu'à des joueurs hors du commun. De Stanley Matthews à Ronaldo en passant par Alfredo Di Stefano, Johan Cruijff ou Michel Platini, les jurés, représentant tous les pays affiliés à l'Union européenne de football (UEFA), ont toujours eu bon goût.

Lundi 21 décembre, le trophée a été attribué sans débat et sans contestation à Zinedine Zidane, meneur de jeu de l'équipe de France et de la Juventus Turin. A seulement vingt-six ans, Yazid, comme l'appellent toujours ses proches, est donc élu meilleur joueur de la planète, devançant de 176 points son dauphin, en l'occurrence l'attaquant croate Davor Suker, meilleur buteur du Mondial 1998 et champion d'Europe sous le maillot du Real Madrid. Un tel écart ne s'était jamais produit depuis la création du Ballon d'or et même Ronaldo, incontestable numéro un mondial en 1997, l'avait emporté avec une avance moins importante (150 points) sur le Yougoslave Predrag Mijatovic.

Ce triomphe du meneur de jeu d'origine kabyle était attendu. Mais au cours de la cérémonie de remise du trophée, dans les locaux de France Télévision et en présence de nombreux amis d'enfance et de sa famille, Zinedine Zidane est resté lucide : *« Je pense que si je n'avais pas inscrit ces deux buts en finale du Mondial je n'aurai sans doute pas remporté ce Ballon d'or. »*

TALENTUEUX ET GUERRIER

Trop modeste, Zinedine Zidane ? Sans doute puisque, depuis ses débuts balle au pied sur les dalles de béton de la place Tartane, dans la cité marseillaise de la Castellane, le talent de Yazid lui a toujours permis de surclasser partenaires et adversaires. L'enfant des quartiers nord a fait son chemin. Sa première licence, le petit Zinedine la signe dans le club du quartier Saint-Henri, puis ce sera Septèmes-les-Vallons, une commune de la banlieue nord de Marseille.

Notre héros a treize ans et demi lorsque Jean Varraud, un recruteur de l'AS Cannes, le remarque : *« J'ai su tout de suite que ce garçon deviendrait un très grand. Il possédait une vitesse de pied exceptionnelle. De plus, il avait le côté guerrier des enfants des quartiers défavorisés. Il avait faim ! »* Zinedine Zidane quitte alors Marseille pour Cannes. Quelques mois plus tard, après avoir beaucoup travaillé et grimpé de plusieurs échelons, un adolescent introverti et plutôt timide va effectuer ses débuts en division 1. Le 20 mai 1989, Jean Fernandez le lance dans le grand bain à douze minutes de la fin d'un match Nantes-Cannes. Le 10 février 1991, toujours face à Nantes, il inscrit son premier but chez les professionnels. Les années cannoises se termineront par une saison difficile : Zinedine Zidane effectue son service militaire. Mais lorsque Rolland Courbis, alors en charge des Girondins de Bordeaux, apprend que l'OM, un moment intéressé, n'a pas donné suite au transfert de ce joueur exceptionnel, il saute sur l'occasion, moyennant 3 millions de francs.

« IL DOUTAIT BEAUCOUP »

La suite de sa carrière ressemble à une marche triomphale, ponctuée de quelques déceptions encore vives. Avec Bordeaux, et en compagnie de ses grands amis Christophe Dugarry et Bixente Lizarazu, Zinedine Zidane franchit un nouveau palier. Pierre Labat, l'un des entraîneurs bordelais, se souvient : *« Il a besoin d'être rassuré en permanence, d'être en confiance pour s'exprimer au mieux. Comme tous les génies, il doutait beaucoup, et cependant, il savait ! »*

C'est sous le maillot bordelais qu'il dispute la première finale européenne de sa carrière, en Coupe de l'UEFA. La défaite face au Bayern (2-0, 1-3) est logique. Mais l'intéressé va connaître deux autres échecs en finale de la Ligue des champions, sous le maillot de la Juventus Turin (défaites 3-1 face au Borussia Dortmund en 1997 et 1-0 face au Real Madrid en 1998).

Car après Bordeaux, 200 matches en D1 et 27 buts marqués, c'est à Turin que Zinedine Zidane va franchir une nouvelle étape, décisive. Sur les conseils de Michel Platini, ancienne gloire de la Juve, *l'Avvocato* Agnelli fait venir le jeune phénomène français pour 35 millions de francs. Une somme qui, aujourd'hui, paraît étonnement raisonnable.

Lors du stage d'avant-saison, dans le Val d'Aoste, Zinedine Zidane découvre la terrible préparation physique imposée aux joueurs de la Juventus par Gianpiero Ventrone. Le Français souffre, sue, peine, mais prend du muscle, du volume. Et le génial technicien se métamorphose petit à petit en athlète complet, capable de faire la différence dans le championnat italien et sur la scène internationale.

Sous le maillot bleu de l'équipe de France, l'histoire d'amour a débuté le 17 août 1994 à Bordeaux, à l'occasion d'un match contre la Tchécoslovaquie. A la 63e minute, Aimé Jacquet le fait entrer à la place de Corentin Martins. Menés 2-0, les Bleus font pâle figure. Mais, en l'espace de deux minutes, deux coups de génie signés « ZZ » vont permettre de sauver la mise. A la 85e, il termine un slalom côté droit par un tir victorieux. A la 87e, sur un corner tiré par Jocelyn Angloma, il marque de la tête le but égalisateur. Cette même tête qui, quatre ans plus tard, sur la pelouse de Saint-Denis, donnera à la France le titre le plus convoité de son histoire sportive.

Après Raymond Kopa en 1958, Michel Platini (1983, 1984, 1985) et Jean-Pierre Papin (1991), Zinedine Zinedine devient le quatrième joueur français à remporter le Ballon d'or. Champion du monde, sacré meilleur joueur de la planète, que lui reste-il à gagner ? *« La Ligue des champions ! En 1999, je veux enfin emporter ce trophée qui manque à mon palmarès »*, lance Yazid sous les yeux attendris de son père.

Alain Constant

هكذا من الأصل

Semainier

Un peu de campagne, un dîner au Spoon, le Paris exotique du Routard

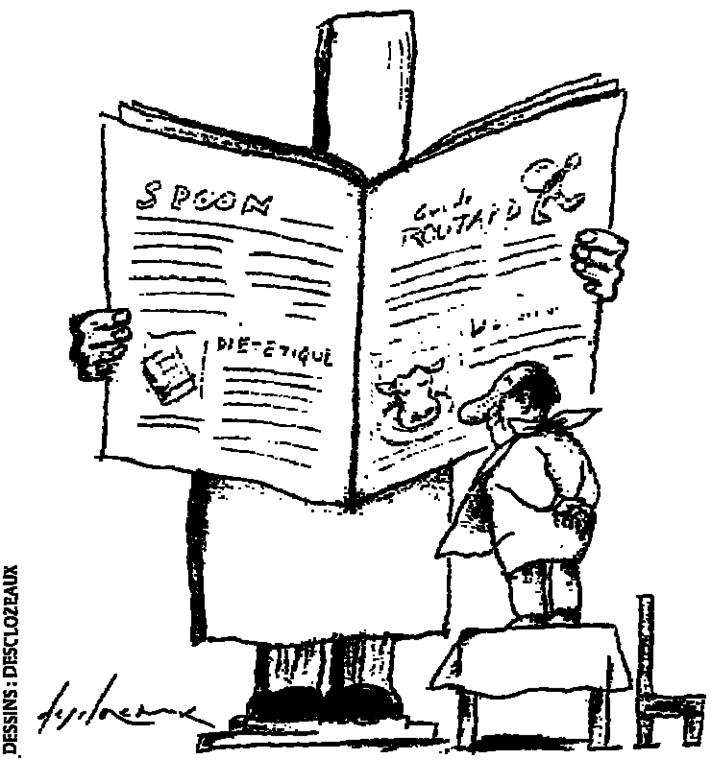
NOUS, la tête de veau, c'est du côté de chez André de Lyon que l'on va la manger ; depuis déjà plus de vingt ans, dès que le souvenir du plat se fait pressant et que la fringale devient obligatoire. Une habitude commandée par la fidélité autant que par l'urgence. Et, à chaque fois, ce même sentiment d'être tombé dans la vraie et bonne maison. Le temps a apporté sa patine sur les êtres et les choses, mais la recette a gardé toute sa clairvoyante jeunesse. Un bref miracle que l'on ne se lasse pas de partir régulièrement tutoyer.

Nous sommes dans le Vexin, à Neuf-Marché, sur la route de Dieppe, un peu avant Gournay-en-Bray. Au début des années 30, un clan lyonnais était souplement venu s'installer dans cette Normandie typique en faisant le moins d'esbrouffe possible pour ne pas déplaire. La prudence s'était alliée à l'amabilité, et l'amabilité au naturel. Ces vertus logent encore dans le lieu, y distribuant une courtoisie inébranlable. Quant à la tête de veau, il faut la goûter pour y croire...

Bien, mais le soir même, la ville nous reprenait, nous offrant des plaisirs beaucoup moins champêtres puisque Alain Ducasse nous attendait au tableau noir du Spoon, son nouveau et singulier restaurant de la rue de Marignan. Le cas Ducasse. Avec six étoiles Michelin en sautoir – là où d'autres rament des vies entières pour être honorés d'une modeste poignée de fourchettes par le Rouge –, l'homme pouvait légitimement se sentir installé à vie sur la cathèdre des certitudes ; tranquillité assurée. C'était compter sans le mouvement perpétuel qui l'agite.

Non content de défier ses chers confrères en les adjurant de se désenchaîner de leurs fourneaux pour aller voir là-bas et plus loin ce qui s'y passait, il s'engageait dans la multiplication des petits pains, distribuant conseils et recommandations, formules et concepts, inspirant de multiples endroits qui, sous son swing, retrouvaient ou trouvaient les couleurs du succès. C'est dans sa nature, il bouge ; c'est son destin, il gagne.

Ici, au Spoon, il semble s'être arrêté plus longtemps que d'habitude sur le projet, portant un oeil parfaitement *inquisiteur* sur les futures nourritures terrestres dont sera bientôt fait notre ordinaire. Vaste tâche et exercice de style périlleux, *mais qu'apparemment* il aborde avec beaucoup d'assurance. De formation classique, ce curieux très sûr de lui écrit ses *partitions de tête* ; *il a le son du goût.* Si on ne le voit que rarement au-dessus de ses *fumets, c'est* qu'il est ailleurs, à escalader ses Machu Picchu intérieurs, à cavaler dans ses pampas, à fouailler les livres d'heures des *jungles et des déserts.* Quand il rentre, il compose. Ce sont ses carnets de voyages qu'il propose avec cette carte à tiroirs – fractale – où se mêlent les continents et s'entrechoquent les cultures. Mathématique complexe qui va sûrement dérouter, mais dont il ne faut pas dire qu'elle ne tente pas de faire le pont entre nos orgies de départs sous les tropiques et les réalités de la table expérimentale.



DESSINS : DESCLOZEAUX

RÉGIME CRÉTOIS

Cuisine où le client devra mettre du sien. On lui demandera un minimum de connaissances et surtout de ne pas faire l'effrayé devant un sirop de tomate épicé ou un cabillaud au naturel assorti d'un *condiment de citron confit.* De même, de ne pas avoir peur de l'oeuf mollet et morue « mantecato », proposée en effeuillé avec mâche sur fond de brandade. Pour mieux faire comprendre le propos et l'internationalisation du débat, les vins qui sont servis ici proviennent principalement de Nouvelle-Zélande, du Chili, des Etats-Unis, d'Espagne, d'Argentine ou d'Australie.

Table de tendance ascétique et d'esprit sportif – décor, outillage et mobilier sortis des catalogues du dernier design bon genre parisien –, il ne faudra pas prévoir y prendre du poids. Léger tout ça, terriblement, genre « régime crétois », dont un livre récent, paru au Cherche-Midi Editeur, vient de nous rappeler tout le bien qu'il fallait en penser. Des as, ces Crétois, jamais obèses, sveltes et agiles devant le Turc comme dans la vie, ignorant tout, ou presque, de la *panne cardiaque ; et pour cause.* Du poisson, très peu de viande, aliments simples, légumineuses et légumes secs à gogo, fruits et légumes *verts*, ail, *oignons*, huile d'olive (la sainte sauveuse), salades et aromates ; et du vin, de celui qui, pris modérément, ferait beaucoup moins mourir... Le paradis du mangeur bien portant a trouvé refuge dans une île. Qu'on se le dise.

Et, dans le presque même moment qui voit l'ouverture d'une enseigne pour explorateurs avec pli et revers sur le short, voilà que le Routard en profite pour sortir son *Paris exotique*, petite bible très dense où est fidèlement recensé tout ce qui d'étranger peut raisonnablement et économiquement être fréquenté à Paris. On savait la capitale riche en ambassades, *consulats et comptoirs multiples*, pas autant tout de même, mais il est vrai aussi de dire que nous avons affaire à une bande de fureteurs *de grand chemin qui ont* toujours eu du flair pour dénicher la bonne et juste adresse. Ici, dans la ville de leur base arrière, rien ne pouvait vraiment *leur échapper.* Ils s'en sont donné à cœur joie.

Jean-Pierre Quélin

★ **André de Lyon, 76220 Neuf-Marché. Tél. : 02-35-90-10-01. Menu : 99 F. Carte : 220 F.**

★ **Spoon food & wine, 14, rue de Marignan 75008 Paris. Tél. : 01-40-76-34-44. Carte : 250 F.**

★ ***Dictionnaire de diététique et de nutrition,* Dr Pierre Dukan. Le Cherche-Midi Editeur. 129 F.**

★ ***Paris exotique,* le Guide du routard. Hachette. 45 F.**

BOUTEILLE

AOC muscat de Rivesaltes

Muscat de Noël 1998

La moitié des vins doux naturels de France provient de Rivesaltes. Leur succès était tel, avant-guerre, qu'ils figurèrent parmi les premières *appellations d'origine contrôlée. Le principe de vinification* des VDN est attribué à Arnaud de Villeneuve, médecin du XIIIe siècle, qui imagina d'interrompre la fermentation des vins par adjonction d'alcool pour conserver la douceur sucrée du raisin, et que l'on appelle *vin muté. Aujourd'hui, quatre-vingt-dix communes* des Pyrénées-Orientales et neuf de l'Aude produisent l'AOC muscat de Rivesaltes. Le rendement est limité à 30 hectolitres à l'hectare. Pour relancer l'intérêt des consommateurs, l'Institut des rivesaltes a sélectionné quarante-quatre vins de l'*année, soit environ* 200 000 bouteilles, baptisés « muscat de Noël ». Les amateurs de vins tuilés au puissant goût de rancio n'y trouveront pas leur plaisir, puisqu'il s'agit, au contraire, d'exprimer la fraîcheur et le fruité des raisins, muscat d'Alexandrie et muscat à petits grains principalement. Voici une bouteille de circonstance, aux arômes mêlés de pêche, de citron et de mangue, qui accompagnera délicatement un foie gras en gelée de poivre, selon la recette de Michel Guérard, les fromages à pâte persillée, les desserts, ou que l'on peut servir, simplement, à l'apéritif.

★ **Muscat de Noël : 45 F la bouteille (en vente aussi chez les cavistes et dans des grandes surfaces). Les Vignobles du Rivesaltais, 1, rue de la Roussillonnaise, 66600 Rivesaltes, tél. : 04-68-64-34-68.**

TOQUES EN POINTE

Bistrot

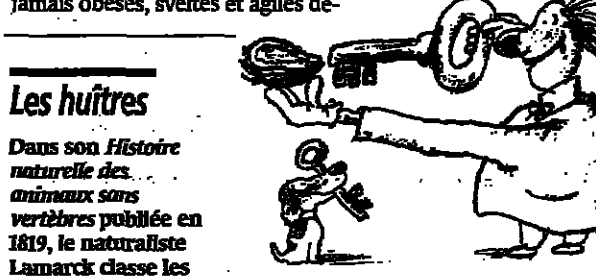
BISTROT DE L'ÉTOILE

■ Chacun des bistrots de Guy Savoy a son style, ses atouts et aussi ses points faibles. Ici, c'était le décor, passablement bricolé. La métamorphose est réussie : les couleurs et l'organisation des tables a entièrement *renouvelé l'atmosphère. L'esprit bistrot chic – quartier oblige –* reste bien présent avec une carte alléchante où le délicat tartare de saumon et crème d'huîtres voisine avec une robuste salade tiède de lentilles et sabodet au jus de truffes. Dorade, cabillaud et saint-jacques, pour les jours maigres. La quête d'une bonne viande nous conduit en Aubrac, avec un délicieux carré de porc rôti entier et endives caramélisées aux fruits secs, ou bien dans le Nebraska, d'où provient une superbe entrecôte accompagnée de gratin dauphinois. Et toujours le petit pot de crème au chocolat, servi avec une madeleine tiède au miel de lavande. Formule : 130 F (déj.). Menu-carte : 160 F (déj.). A la carte, compter 230 F.

★ **75, avenue Niel 75017 Paris, tél. : 01-42-27-88-44. Voiturier. Ouvert tous les jours à partir de janvier.**

Jean-Claude Ribaut

Les huîtres



Dans son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* publiée en 1819, le naturaliste Lamarck classe les huîtres en deux grandes catégories : celles qui, une fois *débarrassées de leur coquille,* montrent à l'intérieur une chair dont les bords sont simples ou légèrement ondés et celles *« qui ont le bord des valves distinctement plissé ». Le savant range ainsi dans la* première catégorie, *« l'huître de New York, l'huître pied-de-cheval ou l'huître bossue »,* et dans la seconde *« l'huître crête-de-coq, l'huître en pochette ou l'huître râteau ».* Les années ont passé et cette classification poétique a fini dans les oubliettes de l'histoire. Aujourd'hui, le premier critère qui différencie une huître d'une autre est de savoir si elle est creuse ou plate. Les premières sont soixante-dix fois plus rares que les secondes. On estime en effet qu'on produira en France cette saison 2 000 tonnes d'huîtres creuses pour 140 000 de plates. N'allez pas conclure pour autant, et un peu hâtivement, que ces dernières sont d'une affligeante banalité. Il existe, notamment parmi les huîtres creuses, de petits bijoux fort singuliers comme la *« pousse en claire ».* Les claires sont une des spécificités du bassin de Marennes-Oléron. De part et d'autre des estuaires de la Charente ou de la Seudre, *on donne ce nom aux vastes bassins* d'argile bleue creusés sur les anciens marais salants, là où les huîtres sont affinées.

Ces champs d'eau sont peu profonds – entre 20 et 50 cm – et on y achève l'élevage des huîtres de la région, comme on le ferait d'un grand vin dans une barrique de chêne. Les coquillages sont déjà dans leur troisième année quand a lieu *« l'éparage »* dans les claires. A l'aide d'une pelle, l'ostréiculteur saisit dans une caisse munie de trois côtés seulement – *« la commode »* – les huîtres qu'il va jeter dans la claire. Leur quantité est contingentée selon ce qu'il cherche à obtenir. *Les fines de claire peuvent* cohabiter jusqu'à une densité de 20 huîtres au mètre carré et n'ont besoin que de quatre semaines d'affinage. Les spéciales *de claire sont deux fois moins nombreuses* et sont affinées deux fois plus longtemps. Enfin, *nec plus ultra*, les pousses en claire restent dans leur bassin pendant quatre *mois minimum et ne sont pas plus de 5* au mètre carré.

Le mollusque grossit, formant sur sa coquille de surprenantes dentelles, mais c'est surtout à l'intérieur que la magie opère. *« La chair est plus abondante, plus ferme, presque croquante »*, raconte David Hervé, ostréiculteur réputé pour sa production, issue du marais de la Pauline, sur la rive gauche de la Seudre et qui appartient à sa famille depuis trois générations. *« La pousse est une huître plus douce que la fine, moins salée*, ajoute-t-il, *mais sa saveur herbacée reste longtemps en bouche et ce serait sacrilège que de la noyer de citron, vinaigre ou échalote ».* Compte tenu de son prix, elle est de toute façon réservée aux initiés plutôt qu'aux gloutons. Priez de n'avoir pas invité à dîner, comme le fit Brillat-Savarin, un convive qui *mangea trente-deux douzaines d'huîtres* avant d'attaquer son repas.

Guillaume Crouzet

★ **Pousse en claire, de David Hervé, 60 F la douzaine au Lafayette Gourmet ou expédiées par bourriche de 50 huîtres (295 F port compris), tél. : 05-46-36-03-88.**

Pluie au nord-ouest, soleil ailleurs

MERCREDI. Les conditions anticycloniques sont à l'origine d'un temps calme, majoritairement ensoleillé et frais. Cependant, l'anticyclone se décale vers l'est et une perturbation amène nuages et pluies sur le quart nord-ouest du pays. Les températures sont fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En Bretagne, les pluies quittent la région dans l'après-midi. Elles sont suivies d'éclaircies. Des pays de Loire à la Normandie, les nuages envahissent le ciel dans la matinée, des pluies passent dans l'après-midi.

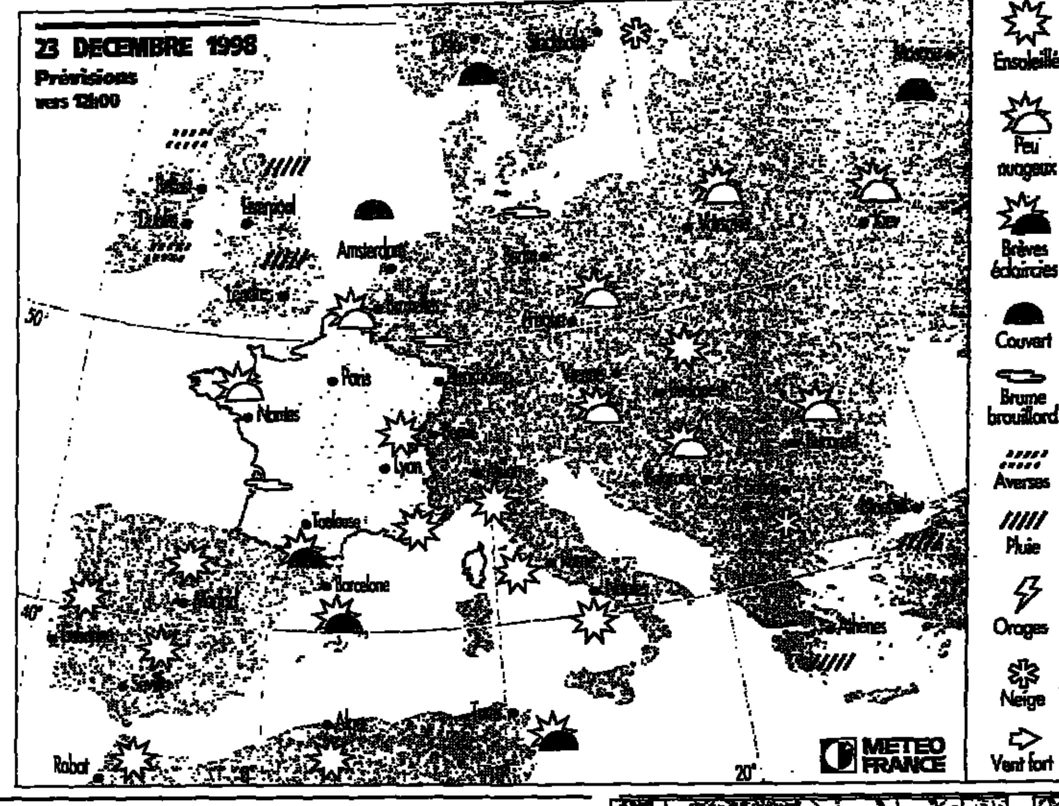
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la Normandie au Nord-Picardie, le ciel est souvent gris, et quelques pluies se développent à l'ouest en fin de journée. Ailleurs, le soleil domine avant l'arrivée des nuages dans l'après-midi de l'Ile-de-France à l'ouest du Centre, où ils seront suivis de pluies en soirée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Brouillards givrants le matin. Après leur dissipation, un beau soleil d'hiver s'installe partout. Gelées matinales et guère plus de 3 à 5 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Belle journée d'hiver, ensoleillée et froide. Quelques brouillards givrants se développeront le matin, mais ils se dissiperont rapidement.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Un beau soleil d'hiver domine. Seuls quelques brouillards givrants se développeront au petit matin dans les vallées. Les températures seront voisines de-5 à-8 degrés le matin, et on ne dépassera pas 3 à 7 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil est généreux, la fraîcheur de saison, et le vent est retombé. Le ciel se charge dans l'après-midi du Languedoc aux Cévennes, où quelques gouttes ne sont pas exclues en soirée. Il gèlera dans l'intérieur le matin. L'après-midi, il fera 10 à 11 près des côtes, un peu moins dans les terres.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *SOLDES DE FÊTES.* Nouvelles Frontières propose des sièges disponibles sur les vols charters Corsair pour les fêtes de fin d'année. Un séjour d'une semaine en pension complète au Silver Star (3 étoiles), en bordure de mer près de Mombassa, revient à 4 690 F, de Paris, au lieu de 5 230 F, départs les 30 décembre et 7 janvier. Un safari jumelé à quelque jours de repos balnéaire est facturé 5 615 F (au lieu de 6 470 F). Le vol seul coûte 2 925 F l'aller-retour (au lieu de 5 350 F) le 23 décembre (retour le 31). Pour Saint-Domingue, le billet d'avion revient à 4 725 F les 25 et 27 décembre (retours les 1er et 8 janvier). La Martinique et la Guadeloupe sont accessibles pour moins de 3 000 F entre les deux réveillons. Pour passer la Saint-Sylvestre à Barcelone, soit quatre nuits à l'Amirante, quatre-étoiles de la vieille ville, le budget est ramené à 2 200 F. Réservations tél. : 08-03-33-33-33.

PRÉVISIONS POUR LE 23 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/28 S	KIEV	-10/-7 N	VENISE	-4/4 S	LE CAIRE	11/18 S
				POINTE-A-PIT.	22/28 N	LISBONNE	5/13 S	VIENNE	-5/0 N	MARRAKECH	7/17 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 C	LIVERPOOL	3/9 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S
				EUROPE		LONDRES	2/9 P	BRASILIA	18/27 S	PRETORIA	17/27 P
				AMSTERDAM	4/7 C	LUXEMBOURG	-2/3 C	BUENOS AIR.	13/28 S	RABAT	10/16 S
FRANCE métropole		NANCY	-3/5 ##	ATHENES	8/12 P	MADRID	-4/7 S	CARACAS	23/28 C	TUNIS	7/13 N
AJACCIO	-2/10 ##	NANTES	0/5 ##	BARCELONE	5/11 S	MILAN	-4/3 S	CHICAGO	-12/-5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	-2/10 ##	NICE	2/11 S	BELFAST	1/3 P	MOSCOU	-15/-9 C	LIMA	18/22 P	BANGKOK	25/32 N
BORDEAUX	-2/6 C	PARIS	0/4 ##	BELGRADE	-7/-4 N	MUNICH	-6/2 C	LOS ANGELES	7/13 S	BOMBAY	18/30 S
BOURGES	-1/4 ##	PAU	-1/10 ##	BERLIN	-1/2 C	NAPLES	2/8 S	MEXICO	10/20 S	DJAKARTA	25/30 P
BREST	5/8 P	PERPIGNAN	0/11 ##	BERNE	-5/0 S	OSLO	-6/-1 C	MONTREAL	-16/-9 N	DUBAI	19/27 S
CAEN	2/6 ##	RENNES	1/6 N	BRUXELLES	2/6 N	PALMA DE M.	2/15 S	NEW YORK	-3/0 N	HANOI	20/26 S
CHERBOURG	3/7 ##	ST-ETIENNE	-4/5 ##	BUCAREST	-10/-4 N	PRAGUE	-5/1 N	SAN FRANCIS.	2/8 S	HONGKONG	17/22 S
CLERMONT-F.	-3/7 ##	STRASBOURG	-4/3 C	BUDAPEST	-7/-3 S	ROME	-3/9 S	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	12/18 S
DIJON	-3/3 ##	TOULOUSE	-1/6 N	COPENHAGUE	-1/3 S	SEVILLE	5/13 S	TORONTO	-9/-5 N	NEW DEHLI	8/21 S
GRENOBLE	-5/5 ##	TOURS	0/3 ##	DUBLIN	0/4 P	SOFIA	-7/-3	WASHINGTON	-5/2 C	PEKIN	-2/6 S
LILLE	1/4 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-2/4 C	ST-PETERSB.	-16/-8 N	**AFRIQUE**		SEOUL	2/9 S
LIMOGES	-1/6 ##	CAYENNE	23/29 N	GENEVE	-3/1 S	STOCKHOLM	-6/1	ALGER	6/15 S	SINGAPOUR	25/29 P
LYON	-4/6 ##	FORT-DE-FR.	24/27 P	HELSINKI	-13/-7 S	TENERIFE	12/16 N	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	19/23 C
MARSEILLE	-1/9 N	NOUMEA	24/27 P	ISTANBUL	4/5 P	VARSOVIE	-8/-3 N	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	6/12 C

Situation le 22 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Les meilleurs tarifs du téléphone pour les longues distances

DEPUIS février 1998, grâce à la déréglementation téléphonique, les consommateurs ont le choix d'un deuxième opérateur pour les appels longue distance. Moyennant 20 francs pour deux mois, l'abonné au 7 de Cégétel peut bénéficier de réductions pour les communications nationales et internationales. Est-ce vraiment intéressant ?

Quel que soit l'opérateur (France Télécom ou Cégétel), le principe de la tarification est le même : une taxe de base pour chaque appel, incluant la connexion et un crédit-temps variable selon la distance. Si celle-ci est supérieure à 52 kilomètres en France métropolitaine, la taxe de base est de 0,72 F chez Cégétel, contre 0,74 F chez France Télécom. Le crédit-temps inclus est de 42 secondes chez Cégétel, contre 39 chez France Télécom. Ensuite, l'appel est facturé à la seconde, sur la base de 1,02 F la minute au tarif plein et 0,48 F au tarif réduit chez Cégétel, contre 1,14 F et 0,57 F chez France Télécom.

La différence en faveur de Cégétel est réelle, mais faible. Toutefois, les « heures creuses » y sont plus larges : le samedi matin ouvre aussi au tarif réduit, en plus des soirées de semaine (de 19 heures à 8 heures), des samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

Pour apprécier l'économie réalisée, nous avons pris l'exemple de 43 appels entre Paris et Marseille, tous passés le soir en tarif réduit, pour un montant de 289,71 F chez France Télécom. La même facture aurait coûté 239,58 F chez Cégétel, auxquels il faut ajouter les 20 francs d'abonnement, soit un total de 259,58 francs. Le gain est donc de 30,13 francs.

Mais France Télécom pratique aussi des réductions. Moyennant 30 francs par facture, on bénéficie à toute heure, avec Primaliste, d'une déduction de 20 % cumulable avec le tarif réduit, sur les six numéros qui constituent le plus fort montant de la facture. Avec Primaliste, notre abonné aurait payé 261,77 F (abonnement spécial compris), soit 2,19 francs de plus qu'avec Cégétel.

La même facture en période rouge aurait été de 494,12 F chez Cégétel, contre 546,97 F chez France Télécom. Avec Primaliste, l'abonné aurait acquitté 467,58 F, soit 26,54 F de moins qu'avec Cégétel. La comparaison de deux factures « mixtes » (la moitié des appels au tarif plein, l'autre à tarif réduit) aboutit à un gain de 51 francs avec Cégétel. Cette différence se réduit à 2,18 F avec Primaliste.

Depuis le 1er décembre, Cégétel propose des forfaits. Sont-ils plus avantageux ? Les 43 appels de notre facture totalisaient 7 heures, 55 minutes et 59 secondes de communication. Nous les avons donc rapprochées du forfait Cégétel de 8 heures, soit 6 heures en semaine et 2 heures le week-end, pour 315 francs. Si tous les appels sont passés pendant les heures creuses, le forfait n'est pas intéressant : 315 francs (au lieu de 290 F chez France Télécom et 240 francs pour l'offre classique de Cégétel). Si l'on utilise ses 6 heures en semaine aux périodes de plein tarif, le forfait fait économiser 100 francs.

Conclusion : l'abonnement à Cégétel permet de réaliser des économies si l'on occupe ses samedis matin à téléphoner. Quant aux forfaits, ils sont réellement avantageux si l'on appelle majoritairement en semaine, pendant les heures de plein tarif ; les gains peuvent alors aller de 13,40 à 173 francs selon les forfaits. En revanche, si l'on téléphone essentiellement le soir, on peut perdre de 45 à 91 francs.

Pour l'international, la structure de la tarification reste la même chez les deux opérateurs : une taxe de base incluant un crédit-temps, et deux tarifs de facturation à la seconde, en heures pleines et en heures creuses. Les différences portent sur le crédit-temps (de 1 à 4 secondes supplémentaires chez Cégétel, selon les destinations) et sur le prix de la minute, toujours inférieur chez Cégétel. Par exemple, pour le tarif réduit, de 23 centimes (Allemagne) à 78 centimes (Vietnam). Pour le tarif plein, la différence peut aller de 9 centimes (Arménie) à 32 centimes (Allemagne).

Pour l'Amérique du Nord, avec Cégétel, on économise 45 centimes par minute au plein tarif, et 36 centimes au tarif réduit. On est loin des prix pratiqués par certains « rerouteurs » (AXS, First Télécom), qui achètent du trafic au prix de gros et le revendent sous forme de communications prépayées. Chez AXS, c'est 0,75 F la minute vers les Etats-Unis, quelle que soit l'heure, soit 1,01 à 1,46 F de moins que les tarifs de France Télécom. Enfin, ces sociétés offrent des réductions vers les téléphones mobiles : 1,92 F la minute chez First Télécom et 1,11 F chez AXS.

Avant d'opter pour un abonnement complémentaire chez Cégétel, ou d'ouvrir un compte chez un rerouteur, il faut se procurer tous les tarifs, et étudier sa facture, pour *ne pas payer plus cher qu'avec un* simple abonnement France Télécom.

Michaëla Bobasch

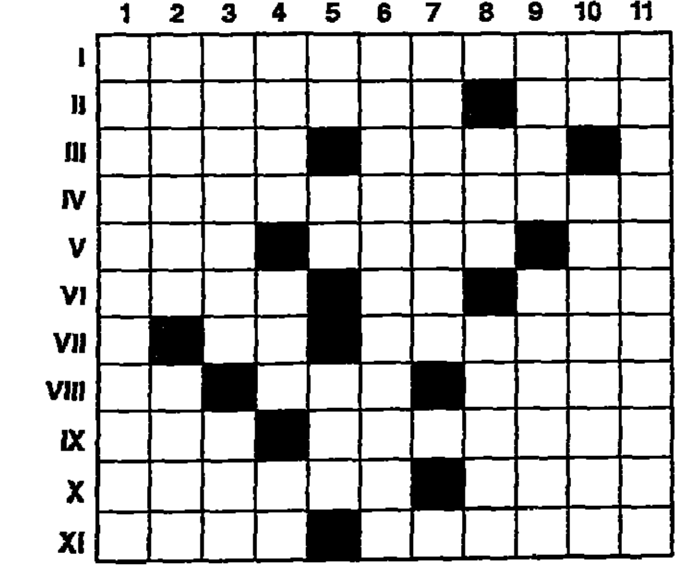
Abonnements, mode d'emploi

● **France Télécom.** Primaliste : – 20 % sur six numéros en France et à l'étranger. Temporalis : tarif dégressif, en France : de 10 % à partir de la cinquième minute, à 30 % au-delà d'un quart d'heure.
● **Cégétel.** Réduction pour les distances supérieures à 52 kilomètres : 1,02 F la minute au plein tarif et 0,48 F au tarif réduit ; de 30 à 52 kilomètres : 0,85 F et 0,40 F. Renseignements : 0-800-777-777.
● **Forfaits Cégétel.** Non cumulables avec un autre forfait, ni avec l'abonnement Cégétel. 3 heures semaine plus 1 heure week-end : 165 F. Ou 6 heures semaine plus 2 heures week-end : 315 F. Ou 9 heures semaine plus 3 heures week-end : 450 F. Au-delà, prix dégressif : de 0,44 F à 0,48 F la minute au tarif réduit, et de 0,88 F à 0,98 F la minute au tarif plein. On peut rattacher 4 lignes à un même forfait, à condition qu'elles n'aient pas plus de 2 titulaires, ou de 2 adresses différentes. Tarification Cégétel pour l'international sans abonnement.
● ***Omnicom.*** *Pour les titulaires de* la carte Pass Carrefour, dans 14 régions ; 16 F par facture ; 0,72 F (pour 31 secondes), puis 0,48 F la minute en heures creuses et 0,97 F en heures pleines.
● **Rerouteurs.** Un compte permet de disposer d'un crédit de communications prépayées. L'accès à la plate-forme du rerouteur est facturé par France Télécom. AXS : 01-53-00-37-10. First Télécom : 08-01-37-66-66.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98305

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. *Repoussent régulièrement dans* les feuilles. – II. Transmise. Mouilla sa chemise. – *III. Fait* pousser les feuilles. Tintement de cloche. – IV. Pas franchement gais. – V. Annonçait la fin. Sommet. Son ascension est toujours résistible. – VI. Sous la ramure. Tête d'Ibère.Station thermale allemande. – *VII. Mettent fin à la dictée. Ouvrent* les voies à la circulation. – VIII. Personnel. Point de départ matinal. Capitale au Bachkortostan. – IX. Rivière d'Asie. Vit en ville. – X. De Queneau à Roubaud en passant par Perec. Refus de Boris. – XI. Lac mystérieux. Prises en considération.

VERTICALEMENT

1. Maillon important de la chaîne alimentaire. – 2. Situation critique. A trouvé un siège. – 3. Se jette dans plus grand. Personnel. – 4. *Appelles* en forêt. Pleine de charme. En France. – 5. Garde l'anonymat. Possessif. *Dans la soucoupe.* – 6. *L'art d'avancer.* – 7. Sacré chez les hindous. – 8. *Protégé dans le Poitou.* Ornât n'importe comment. – 9. Sa *forme lui a donné* son nom. *Pris* en connaissance. – 10. Cours préparatoire. *Gonflée.* – 11. *Qui* devraient nous émouvoir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98304

HORIZONTALEMENT

I. Kleptomanes. – II. Iouler. Sima. – III. Ludions. GPL. – IV. Olé. Rite. Au. – *V. Go.* Aberrant. – *VI.* Ruinerais. – VII. Ma. Eteint. – VIII. Méprise. Lai. – IX. Mua. Greco (Gréco). – X. Eri (ire). Epia. RN. – XI. Serfouettes.

VERTICALEMENT

1. Kilogrammes. – 2. Loulou. Eure. – 3. Eude. Impair. – 4. Pli. Anar. – 5. Téorbe. Iseo. – 6. Ornières. Pu. – 7. Stratégie. – 8. As. Erié (Eire). Rat. – 9. Nig (gin). Asile. – 10. Empan. Nacre. – 11. Salutations.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 101

Le neuvième petit mot

1. Tirage : C H I I L N U

a) Trouvez deux mots de cinq lettres et placez l'un des deux pour 39 points.

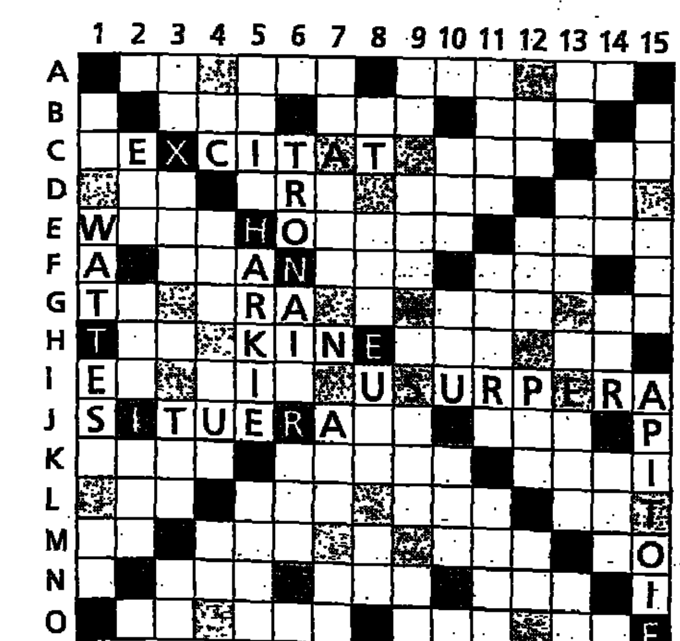
b) Avec ce même tirage, trouvez deux mots, placés en deux endroits différents, qui rapportent respectivement 42 et 35 points.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine :

c) E F G I L N O. Trouvez un sept-lettres. B C I I U S T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 30 décembre.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 16 décembre :

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) LOTIRAI, 13 I, 84, en collante à droite de FIGURONS.

b) POITRAIL, B 5, 64 ou l'anagramme POLIRAIT – VITRIOLA, D 5, 74, ou l'anagramme VIROLAIT – RIGOLAIT, F 3, 63 – LOTIRAIS, O 5, 74 – TAILLOIR, 7 E, 60 ou l'anagramme ROILLAIT, *battait* – CLOITRAI, 9 H, 62 – LOTIRAIT, 10 F, 62.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

POLÉMIQUE Un daguerréotype daté de 1837 agite le monde de la photographie. Attribué à Louis Daguerre, il serait le plus ancien portrait photographique connu à ce jour. Son propriétaire, Marc Pagneux, l'a acheté en 1989 au marché aux puces de Vanves. ● L'IMAGE a été publiée dans le numéro de novembre d'*Etudes photographiques*. Depuis, les experts américains et français se divisent sur son authenticité. Le scepticisme ne pourra être levé tant que la plaque de cuivre ne sera pas analysée. ● LONGTEMPS SOUS-ESTIMÉE au profit de celle de Niépce, l'autre co-inventeur de la photographie, l'importance de Louis Daguerre dans l'histoire de cet art est aujourd'hui réévaluée. ● CETTE « AFFAIRE » révèle l'émergence d'une nouvelle génération d'historiens, regroupés au sein de la Société française de photographie (SFP), qui font contrepoids à la domination des spécialistes américains.

L'un des premiers daguerréotypes bouscule l'histoire de la photographie

Experts français et américains se disputent autour de ce qui pourrait être le premier portrait photographique, daté de 1837, dû à Louis Daguerre, dont de multiples travaux récents réhabilitent l'importance capitale

CE MINUSCULE portrait photographique, qui tient dans la paume de la main, est peu flatteur mais fait l'effet d'une bombe tant il bouscule le microcosme des spécialistes. De quoi s'agit-il ? D'un visage laiteux d'homme, échevelé, les yeux ouverts, gravé sur une plaque de cuivre argenté qu'il faut incliner patiemment pour voir surgir, comme dans un miroir, les traits du modèle.

Au dos de ce daguerréotype est mentionnée la date manuscrite de 1837. Il s'agirait du plus ancien portrait photographique connu à ce jour. Son auteur, toujours mentionné au dos, serait Louis Daguerre, le co-inventeur de la photographie avec Niépce, qui donnera son nom au procédé dévoilé au monde en 1839. Comme le dit Marc Pagneux, marchand réputé de photographies, propriétaire de daguerréotypes exceptionnels : *« C'est autre chose qu'une photographie ; un objet appartenant à l'histoire des sciences. »* L'image a été publiée – donc révélée – dans le numéro de novembre d'*Etudes photographiques* (*Le Monde* du 30 octobre), accompagnée de deux textes sur Daguerre signés par l'historien d'art André Gunthert et par l'ingénieur Jacques Roquencourt.

« UN OBJET QUI REND FOU »

Les premières réactions ne sont pas venues de France mais des Etats-Unis, pays prolifique en chercheurs sur le procédé daguerrien. Beaucoup n'y croient pas, doutent ou se méfient – sans avoir vu l'objet. D'autres saluent la découverte. La graphologie de la signature, la date, l'aspect général de l'objet plaident fortement pour l'authenticité, mais il y aura des sceptiques tant que la plaque de cuivre ne sera pas analysée. Cette découverte vient concrétiser une déclaration de Daguerre lui-même, en février 1838 : *« J'ai fait aussi quelques essais de portraits, dont un est assez bien réussi. »* S'agit-il de celui mis au jour ? Possible, répond André Gunthert. Une autre incertitude concerne l'identité du modèle. Ce pourrait être le peintre naturaliste Nicolas Huet – des recherches sont en cours pour le confirmer.

L'agacement américain est compréhensible. La France (Niépce et Daguerre) et la Grande-Bretagne (Talbot) se disputent l'invention de la photographie. Les Etats-Unis, par défaut, se sont attribué la paternité du portrait photographique, qui s'est développé de façon spectaculaire outre-Atlantique dès la divulgation par Daguerre de son procédé. *« Il y a aux Etats-Unis une Daguerrian Society,* rappelle Marc Pagneux, *c'est un objet qui rend fou. »* D'où l'amusement d'André Gunthert : *« Des historiens américains se déchirent depuis quinze ans pour dater le plus ancien portrait autour de l'année 1839. Et nous leur mettons sous le nez un portrait qui a deux ans d'avance... »*



COLLECTION MARC PAGNEUX

Le daguerréotype de 1837 attribué à Louis Daguerre ; 5,8 × 4,5 cm.

L'authenticité de ce portrait rend douloureuse une bonne part des écrits sur l'invention de la photographie. Dans son *Histoire mondiale de la photographie* (Abbeville Press, 1992), Naomi Rosemblum écrit : *« A l'annonce de son invention (...), le procédé de Daguerre ne pouvait être utilisé pour faire des portraits. En 1839, la pose aurait demandé une quinzaine de minutes d'immobilité raide en plein soleil. »* Or ce portrait – réalisé deux ans plus tôt – n'a exigé que deux minutes de pose...

Les études d'André Gunthert et de Jacques Roquencourt, renforcées par la découverte de ce portrait, incitent à revoir fortement à la hausse l'apport de Daguerre dans l'invention de la photographie. On se gardera d'entrer dans la polémique sur les mérites respectifs de Niépce et de Daguerre. Mais comment ne pas constater que, depuis cent cinquante ans, le second est maltraité au profit du premier ? Niépce, à qui l'on doit l'image – peu lisible – la plus ancienne connue à ce jour, une vue de toits depuis sa maison (autour de 1827), s'associe en 1829 avec Daguerre pour faire avancer son procédé. Mais il meurt en 1833. Daguerre en aurait *« profité »* pour s'approprier une découverte qu'il aurait *« usurpée »*.

Bref, c'est *« Niépce le gentil qui invente la photographie, et Daguerre le méchant qui se contente de commercialiser le procédé »*, constatent André Gunthert et Jacques Roquencourt. Niépce *« l'honnête homme »*, reclus en province (à Chalon-sur-Saône), et Daguerre le Parisien *« mondain »*, homme d'affaires prospère avec son Diorama – un spectacle d'illusion optique alors très en vogue –, souvent qualifié de *« personnage peu sympathique »*, *« peintre raté »* ou de *« demi-savant »*. Il existe d'ailleurs un musée Niépce, à Chalon-sur-Saône, et pas de musée Daguerre.

« ERREUR TACTIQUE »

André Gunthert et Jacques Roquencourt, le premier en travaillant sur la réduction du temps de pose chez Daguerre, le second sur l'optique – notamment en reproduisant les expérimentations de l'inventeur –, aboutissent à un personnage *« à l'opposé de ce que véhiculent les histoires de la photographie »*. André Gunthert : *« Aucun livre ne mentionne la notion déterminante de réduction du temps de pose, condition* sine qua non *pour imposer la photographie. Or Daguerre est guidé par cette notion dans ses recherches. »* André Gunthert et Jacques Roquencourt développent d'autres arguments, notamment sur l'image latente (préexistante en chambre noire avant d'être révélée) que Daguerre aurait mise au point – mais, dans un débat très technique, d'autres experts le contestent – pour affirmer que le procédé daguerrien, dans sa méthode, ne doit rien aux recherches de Niépce. Jacques Roquencourt est le plus sévère, qui estime que Daguerre a fait l'objet *« d'une scandaleuse campagne de désinformation »*. André Gunthert est plus nuancé, affirmant que la photographie est née parce que Niépce et Daguerre *« ont travaillé ensemble »* et que *« Daguerre a fait l'erreur tactique de donner son nom au procédé »*.

Reste que cette affaire bouscule les historiens et leur méthodologie. *« Pourquoi la photographie, qui est au départ une histoire des sciences, est monopolisée par des personnes qui n'ont aucune connaissance technique ou scientifique ? »*, se demande Jacques Roquencourt. Marc Pagneux, ravi par *« le coup de pied dans la fourmilière »* que provoque son portrait, ajoute : *« Trop de bêtises ont été écrites sur Daguerre. Pourquoi les historiens ne le reconnaissent-ils pas ? »* Ceux que nous avons contactés sont embarrassés, contestent la découverte, ou ne veulent pas être cités. Et pourtant, il est probable que d'autres images surgiront, venant bousculer les idées reçues : *« Ce portrait n'est que le sommet de l'iceberg,* dit André Gunthert. *On en trouvera d'autres. Une période phénoménale est en train de s'ouvrir, qui oblige les chercheurs à revoir complètement l'histoire de la photographie. »*

Michel Guerrin

« Pas à vendre... »

Marc Pagneux est l'heureux propriétaire du portrait daguerréotype qu'il a déniché, en 1989, au marché aux puces de Vanves – *« A dix heures du matin, ce qui est tard pour les puces ! J'ai été intrigué par son aspect hyper-primitif, encastré dans un carton mal découpé au canif. »* Le marchand l'aurait acheté moins de 1 000 francs. Pourquoi a-t-il attendu dix ans pour révéler son existence en le publiant dans la revue *Etudes photographiques* de novembre ? *« Pour le plaisir de le regarder seul »*, répond Pagneux.

L'historien d'art André Gunthert ajoute : *« Personne ne l'aurait cru sans le travail de réhabilitation de Daguerre que j'ai entrepris avec Jacques Roquencourt. »* L'objet est conservé dans un coffre de banque. Pagneux n'a pas ôté le verre de protection pour que l'image fragile *« reste dans son jus »*. Il ajoute : *« Un pur marchand ne l'aurait pas publiée dans une revue mais l'aurait passée en douce aux Etats-Unis pour la vendre. »* Combien ? Des sommes folles, oscillant entre 2 et 5 millions de francs, ont été évoquées. *« Je ne vends pas, la pièce n'est d'ailleurs pas répertoriée dans mon stock »*, déclare Marc Pagneux.

L'émergence d'une nouvelle génération d'historiens français

L'« AFFAIRE DAGUERRE » est exemplaire de l'émergence d'une génération d'historiens de la photographie dont une spécificité est de dialoguer au sein d'un collectif informel. *« Nous chassons en meute »*, dit Michel Poivert, un de ses animateurs, avec André Gunthert, l'auteur d'une étude consacrée à Daguerre, qui s'est aussi fait remarquer pour une traduction commentée de *La Petite Histoire de la photographie*, de Walter Benjamin.

La meute prend du plaisir à se retrouver au sein de la Société française de photographie (SFP), vénérable institution privée fondée en 1854, généreusement abritée par la Bibliothèque nationale (rue de Richelieu). La SFP, riche d'une collection photographique classée monument historique en 1993, est devenue un « laboratoire de recherche » – Poivert en est le président et Gunthert le secrétaire général. Ce tandem a créé, en 1996, *Etudes photographiques* (2 000 exemplaires), une revue scientifique qui publie, entre autres, les recherches de cette nouvelle génération.

Ces historiens ont autour de trente ans, ne sont ni photographes, ni marchands, ni collectionneurs, et sont issus de l'Université. *« Il n'y a aucune volonté de jouer aux francs-tireurs par rapport aux historiens qui nous précèdent, comme Jean-François Chevrier, Michel Frizot ou André Rouillé, mais le désir de nous retrouver, sans exclusive, sur le terrain scientifique »*, dit Michel Poivert.

DIALOGUE DE COMPÉTENCES

Poivert a écrit une thèse de doctorat sur le pictorialisme et il est maître de conférence à Paris I. André Gunthert soutiendra, en janvier 1999 à Paris VIII, une thèse intitulée « La conquête de l'instantané, 1841-1895 ». Nathalie Boulouch est l'auteur d'une thèse sur l'autochrome et enseigne à Rennes II – elle prépare une exposition sur les collections d'autochromes en Europe pour le Musée Albert-Kahn. Clément Chéroux prépare une thèse sur « Les récréations photographiques par rapport aux avant-gardes » – il sera l'auteur d'une soirée-projection sur ce thème pour les Rencontres d'Arles de juillet 1999. Paul-Louis Roubert a choisi pour sujet de thèse « Le modèle photographique dans la bataille réaliste (1848-1870) » et travaille sur le texte de Baudelaire, *Le Public moderne et la photographie*, aussi souvent cité que mal interprété.

Cette génération est à la hauteur du champ photographique qui *« est un des plus riches des sciences humaines »*, dit André Gunthert, expliquant que *« les deux tiers de l'iconographie de la revue sont inédits »*. Tous travaillent à partir des sources et documents premiers, trop souvent négligés. *« Il y a encore beaucoup à combler »*, dit Nathalie Boulouch.

Cette génération se démarque des généralistes qui ont pensé l'histoire de la photographie dans sa globalité. *« Cette histoire doit s'écrire à plusieurs, par spécialités,* dit André Gunthert. *Quand nous aurons produit quarante volumes, on y verra plus clair. »* La revue fait donc dialoguer les compétences : ingénieurs, scientifiques, historiens d'art, marchands – l'exemple de Marc Pagneux avec son daguerréotype – communiquent leurs données. *« Nous voulons aussi sortir de la rivalité entre universitaires et conservateurs »*, dit Michel Poivert. Ainsi Sylvie Aubenas (BN) ou Sylvain Morand (Musée de Strasbourg) sont proches de la revue.

Sur le fond, ces historiens n'abordent pas la photographie uniquement par le biais de l'esthétique. *« Nous ne sommes pas dans une histoire qui aurait le modernisme pour axe central. Plus que l'histoire des formes, c'est l'histoire des représentations qui nous intéresse »*, dit Michel Poivert. Des genres jugés mineurs sont ainsi abordés, liés aux sciences, à l'économie, à l'histoire, à la politique, aux techniques, à la littérature...

Le travail de ces historiens fait contrepoids à la recherche américaine, dominante en photographie. Reste à sortir d'une étiquette « XIXe siècle » qui colle – à tort – à ces historiens et à la revue, et à étendre les recherches jusqu'au contemporain. *« Dans ce domaine, nous avons beaucoup de mal à trouver des textes de qualité »*, affirment les animateurs d'*Etudes photographiques*.

M. G.

Le bon goût français des années 30 à Boulogne-Billancourt

L'Espace Landowski veut célébrer la tradition figurative de l'art académique et bourgeois de l'entre-deux-guerres

DÉNOMMÉ Espace Landowski, du nom de Paul Landowski, sculpteur français, père de Marcel Landowski, musicien et chancelier de l'Institut de France, un bâtiment à vocation culturelle vient d'être inauguré à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Situé à proximité de l'hôtel de ville, il est censé s'intégrer au nouveau centre-ville de Boulogne tel que l'a dessiné l'architecte-paysagiste Alexandre Chemetoff.

C'est une bâtisse assez vaste, construite dans le style d'un hôtel trois étoiles pour quartier d'affaires, avec ce que cela suppose de marbres, de placages de pierre meulière, de vitres carrées et de volumes cylindriques plantés dans des volumes *anguleux. On dirait* une glose tardive sur les aménagements intérieurs d'Orsay par Gae Aulenti, post-modernisme cossu pour banlieue bourgeoise. La seule singularité de l'édifice est d'abriter à la fois une bibliothèque, des cinémas, des salles d'expositions temporaires, un musée et des services *administratifs*.

Il y a donc un musée, qui s'appelle Musée des années 30. La dénomination est un rien abusive. Autant que l'on sache, dans les années 30 – et pour s'en tenir à la France – travaillaient Matisse, Picasso, Miro, Ernst, Giacometti, Braque, Léger. Mais ce musée, qui ne contient aucune de leurs œuvres et ne leur consent aucune *allusion, n'est pas le leur. Ce serait* même plutôt l'opposé : le musée des peintres et des sculpteurs qui n'ont été ni fauves, ni cubistes, ni dadaïstes, ni surréalistes. Mais que furent-ils donc ?

A en croire le vocabulaire en usage ici, ils étaient les maîtres de « la tradition figurative ». Matisse *n'était donc pas figuratif ? Ni Léger ?* Ni Picasso ? Ils ignoraient la « tradition ? » Curieuse nouvelle.

« Tradition figurative » n'est en fait qu'une manière de sous-entendre, discrètement, pour n'offusquer *personne, anti-modernisme*, retour au néo-classicisme, réalisme de bon ton, petites manières élégantes. Et, sur ce point, les collections de Boulogne – 800 peintures, 1 500 sculptures réunies depuis quinze ans – sont irréprochables. On avance dans les salles avec l'impression de visiter le Salon des artistes français vers 1935 ou de feuilleter les albums hors-série de *L'Illustration*, tout à la gloire des portraitistes mondains, des derniers grands prix de Rome et des ultimes colorieurs de mythologies.

FIERTÉ NATIONALE

Ils sont tous là, tous ceux que l'on croyait oubliés, Waroquier, Poughéon, Boutet de Monvel, Sabbagh. De beaux aristocrates bottés, leurs belles amies à rubans, des nymphes dodues, des paysages élégiaques : la France de l'entre-deux-guerres *était douce et* rassurante, vue du perron d'un château ou du boudoir d'un hôtel particulier de Boulogne. On avait de la religion en ce temps-là : à preuve, les compositions sulpiciennes de Marthe Flandrin et de Georges Desvallières, morceaux de bravoure d'une section d'art sacré où même les Maurice Denis sont détestables. On avait un Em*pire en ce temps-là : à preuve*, la section d'art colonial, ahurissante galerie de bons nègres dansants et de braves négresses souriantes peints à l'huile ou coulés dans le bronze par des artistes qui, sous couvert d'ethnographie, exploitaient commercialement le filon point encore épuisé de l'exotisme.

On aurait tort de regretter qu'un tel musée existe, tant il révèle – inconscience ou nostalgie ? – ce qui se faisait et se pensait dans la France d'alors, entre *conformisme* et fierté nationale. Il est seulement *déplaisant que soient mêlés* à l'entreprise des noms et des œuvres qui n'ont rien à y faire, Amédée de La Patellière, Pablo Gargallo, Robert Humblot. Parce que Daniel-Henry Kahnweiler et Juan Gris habitèrent Boulogne, les voici recru*tés dans l'affaire – confusionnisme* audacieux. Gris, qui fut anarchiste, dans un Espace Landowski, il fallait oser ce rapprochement. Il fallait oser citer Michel Leiris comme caution de l'art colonial, parce qu'il a participé à l'expédition Dakar-Djibouti, sommairement évoquée, et parce que, lui aussi, a vécu à *Boulogne*...

Cette collection si complète a cependant une lacune. Il manque une salle à ce musée et un panneau qui précise un intéressant point d'histoire. Parmi les sculpteurs portés aux nues ici figurent Despiau, Bouchard et, naturellement, le maître de maison, *Landowski – trois héros du classicisme* le plus authentique, donne-t-on à entendre. Trois voyageurs aussi, amateurs de déplacements en groupe. Ensemble, ils participèrent au voyage des artistes français dans le IIIe Reich en 1941. Ensemble, ils découvrirent l'admirable art nazi dans l'atelier de leur hôte et ami Arno Breker. Ils publièrent au retour leur émerveille*ment dans la presse de collaboration*. Or, rien ne rappelle ce détail tout au long du parcours. Ce doit être un oubli.

Philippe Dagen

★ Espace Paul Landowski, 28, avenue André-Morizet, 92100 *Boulogne-Billancourt*. Mº Marcel-Sembat. Tél. : 01-55-18-55-70.



DOMINIQUE GENET/MUSÉE DES ANNÉES 30 BOULOGNE-BILLANCOURT

« Vénus Anadyomène » (1922), de Georges Sabbagh (1887-1951). Huile sur toile.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : la Fondation GAN pour le cinéma a remis, lundi 21 décembre, ses prix 1998** (300 000 francs pour la production et 30 000 francs pour le réalisateur d'un premier, deuxième ou troisième long métrage). Les cinq lauréats sont Mostefa Djadjam pour *Frontières* (premier film), Marc-Henri Dufresne pour *Voyage à Paris* (premier film), Sam Karmann pour *Kennedy et moi* (premier film), Raoul Peck pour *Lumumba, retour au Congo* (troisième film), Anne Villaceque pour *Petite chérie* (premier film). En 1999, la fondation portera son action exclusivement sur les premiers films de long métrage.

■ **PRIX : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a proclamé le 21 décembre le palmarès des Grands Prix de la Ville de Paris pour 1998, dotés chacun de 50 000 francs** : Carolyn Carlson (arts de la scène) ; Jean-Michel Alberola (arts plastiques) ; Guy Le Querrec (photographie) ; Pascal Quignard (roman) ; Franck Venaille (poésie) ; Guy Thuillier (histoire) ; Raymond Boudon (sciences humaines) ; Alain Corbin (prix Sola Cabiati) ; Philippe Manoury (musique) ; Michel Fau (grand prix Gérard Philippe) ; le groupe Tryo (chanson) ; Pascal Humbert (mode) ; Ronan Bouroullec (design) ; Thomas Marin (métiers d'art).

Chico O'Farrill, un dimanche au Birdland

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Cela dure depuis près d'un an. Chaque dimanche soir, l'orchestre de Chico O'Farrill s'installe, sur la large scène du Birdland nouvelle manière, à New York. Le club a été l'une des légendes du jazz. Ouvert en décembre 1949 sur Broadway, il doit son enseigne au sur*nom de Charlie Parker, « Bird » (l'oiseau). Le Birdland* a changé de place, et siège désormais sur la 44e rue, près de Times Square et du quartier des théâtres débarrassés de ses prostituées et de ses zonards les plus voyants.

Si l'esprit de « Bird » n'a pas suivi le déménagement, si le décor a l'anonymat d'une grande salle rationnellement équipée pour recevoir des cars de touristes – la fumée des cigarettes de l'imagerie jazz reste à l'entrée, près du bar, montrée du doigt – *Chico Arturo O'Farrill*, né à La Havane le 28 octobre 1921, fait, dès le premier *geste pour lancer son orchestre, ressurgir l'après*-guerre quand les musiciens noirs-américains du bop et ceux de Cuba inventaient le jazz afro-cubain. Dizzy Gillespie, Stan Kenton, Parker, Machito, Chano Pozzo, Mario Bauza... O'Farrill est l'un des derniers.

Au Birdland, l'Afro Cuban Jazz Big Band joue deux sets. Pour une fois, il faut venir au premier. Ici, pas de retard, à une minute près on donnera votre table à quelqu'un d'autre. Chico O'Farrill n'a plus l'âge de s'en*gager trop loin dans la nuit. Il se déplace lentement, ses* yeux sont fatigués. Enroulé dans un chaud manteau, il *a préparé les morceaux du premier set. A l'entracte*, il donne encore des conseils dans les loges, un couloir où on a empilé des chaises, une table en longueur au dessus de laquelle se penchent les solistes pour revoir un thème, griffonner l'arrangement d'un passage un peu complexe. Son fils, Arturo, pianiste, prend le relais.

Face à la musique, le petit homme prend de l'ampleur. Il a des gestes magnifiques ; il semble attirer les notes à lui ; ses mains sont deux oiseaux. L'orchestre *est constitué de briscards* et de *jeunes lions. Ils ont* des noms italo-américains, latinos, des chapeaux de voyous. *On peut en voir certains dans d'autres formations*. New York s'est repris de passion pour les big bands en clubs. En ce moment il y en a, dans un rayon de 500 mètres une bonne vingtaine : celui de Toshiko Akiyoshi, celui de Gil Evans, le Mingus Big Band, le Spirit of Life Ensemble... Les gars d'O'Farrill sont de bons artisans. Andy Gonzalez à la basse est au dessus du lot ; il est partout dès que les latinos ont besoin d'une bonne rythmique. Jim Seeley, à la trompette et Jimmy *Cozier au saxophone, endossent les habits de « Diz »* et du « Bird ».

Si la nostalgie, la re-création façon « monde merveilleux du jazz » étaient de la revue, ce serait pathétique, pitoyable. Mais O'Farrill est au delà. Il parle d'Igor, ça pourrait être Stravinsky ou son chat ; il chante *Chicago*, avec un grand clin d'œil à Judy Garland. Et lorsqu'il faut attaquer *l'Afro Cuban Suite*, il a l'intelligence, le goût de laisser à l'histoire le chorus légendaire de Parker.

Sylvain Siclier

★ Birdland, 315, west 44th Street, New York. 21 heures et 22 h 30. Tél. : (00-1-212) 581-3080. Entrée 15 dollars (table) et 10 dollars (bar). Réservation recommandée.

Restauration du cabinet des dépêches à Versailles

C'EST *une pièce étroite*, éclairée par une seule fenêtre qui donne sur une étroite cour sans soleil. Elle est placée au cœur de l'appartement privé de Louis XV, entre son cabinet de travail et le salon de musique de sa fille, Madame Adélaïde. Les boiseries sont blanches, rehaussées d'or, déco*rées de trumeaux peints, éclairées* d'une grande glace. On y trouve une vitrine avec quelques chinoiseries, des placards discrètement intégrés au décor et, dans un renfoncement, des étagères où sont disposées des rangées de dossiers reliés de cuir. Une porte ouvre sur un réduit où trône une chaise percée recouverte de velours rouge. Une amorce de couloir, aujourd'hui *condamné, donnait sur* un escalier dérobé. Nous sommes dans le cabinet des dépêches de Louis XV, qui vient d'être restauré grâce au mécénat de Chronopost. Il est désormais ouvert à la visite.

L'entreprise, menée par l'archi*tecte en chef des monuments* historiques Frédéric Didier, a duré dix mois, nécessité huit corps de métiers et coûté 3 millions de francs. Elle est l'occasion d'une petite exposition sur la France vue à travers les messageries du roi. Elle a également permis la publication d'un allègre petit volume signé par Gilles Perrault : *Le Cabinet des dépêches ; histoire de la pièce la plus secrète de Versailles*. L'auteur du *Secret du roi* retrace l'histoire de ce lieu discret, siège de la diplomatie occulte du Bien-Aimé, où les courriers encore bottés débarquaient à toutes heures des quatre coins de l'Europe. Lettres secrètes de la czarine Elisabeth, précieux traité ramené ventre à terre de Vienne *– par le chevalier d'Eon*, un des plus efficaces chevaucheurs du roi –, estafettes venues de Pologne, agents débarquant d'Angleterre : la face cachée de l'Europe se dévoilait ici.

Meublé d'un secrétaire, d'une bergère, d'une paire de chaises et autant de tabourets, le cabinet fut ouvert en 1736 et fonctionna jusqu'à la mort de Louis XV en 1774. Son *successeur*, Louis XVI, *plus* apte à la serrurerie qu'à la conduite des affaires, le délaissa. Il redevint un passage anonyme. On l'oublia. Même Louis-Philippe, qui remodela Versailles, après 1830, s'abstint d'y toucher. *Gilles Perrault le fait revivre en lui* prêtant une personnalité féminine *qui s'exprime à la première* personne : *« Plus que jamais j'étais la méconnue, l'oubliée, la délaissée, tandis que mes voisines faisaient peau neuve. J'ai pourtant vécu d'une vie trop intense, quoique occulte, pour que la trace s'en perde. Je guette. Le jour, la nuit, comme au temps où nous attendions avec espoir ou anxiété l'arrivée d'une dépêche, je guette sur le pavé de l'avant-cour le galop du chevaucheur qui m'apportera la nouvelle de ma résurrection. »* C'est chose faite.

Emmanuel de Roux

★ Domaine national de Versailles et de Trianon, du mardi au dimanche, de 9 heures à 17 h 30 (horaires d'hiver). Tél. : 01-30-84-74-00.

★ *Le Cabinet des dépêches, histoire de la pièce la plus secrète de Versailles*, par Gilles Perrault, éditions Mille et Une Nuits, 128 pages, 120 francs.

Projet « social et citoyen » au couvent des Récollets, à Paris

UN COLLECTIF d'intellectuels et d'associations d'habitants ont proposé, le 18 décembre, la création d'une *cité* européenne de la culture dans l'ancien couvent des Récollets situé à Paris dans le 10e arrondissement, aujourd'hui désaffecté. La mission de réflexion confiée par le ministère de l'équipement à l'architecte Antoine Grumbach avait retenu en octobre plusieurs projets, dont celui de cité *européenne* de la culture et celui, défendu par la Régie immobilière de la Ville de Paris, de centre d'accueil de la création contemporaine.

Présenté par le philosophe Jean-Pierre Faye et soutenu par vingt-cinq associations et plusieurs personnalités, dont Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, le premier projet est celui d'un grand espace public *« social et citoyen »*, qui comprendrait trois pôles : la recherche ; l'interactivité, en liaison avec les musées et organismes du monde entier ; la vie des quartiers et des associations. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à une filiale de la Caisse des dépôts.

هكذا من الأصل

L'amour, impitoyable jeu d'échecs

L'Autre. Un mélodrame américain de l'immédiat avant-guerre à découvrir

Film américain de John Cromwell (1939). Avec Cary Grant, Carole Lombard, Kay Francis (1 h 34).

Un riche oisif, Alec Walker, tombe amoureux d'une jeune veuve, Julie Eden, dont il est le voisin. Il est malheureusement marié à une femme qui ne l'aime pas mais refuse de lui accorder le divorce pour ne pas perdre l'aisance et la position sociale que lui a assurées le mariage. Derrière le prétexte de cet amour contrarié se cache un film considéré, à juste titre, comme une des réussites du cinéaste John Cromwell.

L'Autre frappe d'abord par son interprétation. Cary Grant et Carole Lombard, un peu trop hâtivement perçus aujourd'hui pour la vitalité de l'une et l'ironie burlesque de l'autre, incarnent ici des amoureux frustrés, souffrants, empêchés par les conventions sociales de se retrouver. S'il y a des comédies du remariage (comme certains ont qualifié les comédies conjugales des années 30), le film de Cromwell en serait plutôt l'inverse et ferait partie des drames de la séparation empêchée. Cary Grant, surtout, insuffle une étrangeté saisissante à son personnage. Parce qu'il semble, d'un côté, très légèrement absent à ce qui lui arrive, tout en étant, de l'autre, entraîné par les événements dans un processus suicidaire (la fin du film le verra cloué sur un lit d'hôpital, au seuil de la mort, atteint d'une pneumonie grave qu'il a contractée volontairement). Cette impression inquiétante de décalage entre les acteurs et l'image que l'on a d'eux n'est pourtant pas le seul intérêt du film.

ADULTÈRE ET CRUAUTÉ

Réalisé en 1939 pour la compagnie RKO et adapté d'un roman de Bessie Brewer, *L'Autre* est un incroyable mélodrame où deux femmes (Kay Francis incarne l'épouse calculatrice) se livrent à un jeu d'échecs impitoyable dont l'enjeu est la possession d'un homme.

Chausse-trapes, désillusions, manipulation, faux espoirs, mensonges, tous les coups sont permis dans une partie où la sauvagerie psychologique règne en maître.

Abusé un temps par son épouse qui lui promet le divorce, Alec Walter entame une liaison avec Julie Eden. Toute la singularité du film repose alors sur cette insistance morbide avec laquelle le cinéaste dépeint un monde où l'adultère prend l'allure d'une *transgression poisseuse*.

Le sommet de cette atmosphère glauque est atteint par une séquence au cours de laquelle Carole Lombard doit subir les avances libidineuses d'un directeur d'hôtel qui a deviné son statut d'amante illégitime. Avec sa fin plus ouverte qu'heureuse, une vision pessimiste de la conjugalité domine cette œuvre d'une cruauté assez rare. Le soir du 24 décembre, dans un bar où il est allé noyer son chagrin, Cary Grant rencontre un soûlard qui téléphone à sa femme pour ne pas lui souhaiter un joyeux Noël. Il serait dommage de passer l'année sans découvrir ce film étonnant.

Jean-François Rauger



D.R.

Cary Grant et Carole Lombard dans « L'Autre » (« In Name Only »), de John Cromwell (1939).

Anatoli Vassiliev essaie d'acclimater Pouchkine à la Cartoucherie

DON JUAN, de Pouchkine. Mise en scène : Anatoli Vassiliev. Avec Alla Demidova, Ludmila Drebnieva, Alexandre Anourov, Vladimir Lavrov, Igor Iatzko. THÉÂTRE DU SOLEIL, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Tél. : 01-43-74-24-08. Mo Château-de-Vincennes et navette gratuite. 110 F et 150 F. Durée : 1 h 40. Tous les jours (sauf le 25 décembre) à 20 heures ; dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

« Pouchkine n'a jamais rien écrit pour la représentation théâtrale ; il a seulement donné à quelques sujets la forme dialoguée », écrivait Ivan Tourgueniev, en 1862, en tête de sa traduction *française de Don Juan. Le Don Juan* de Pouchkine est bref : quatre scènes. Avec ses élèves du Laboratoire de l'école d'art dramatique de Moscou, Anatoli Vassiliev insère entre ces scènes quinze poèmes de Pouchkine. Il change l'ordre des scènes, il fait interpréter à deux reprises une scène par des acteurs différents, il dispose sur les planches les doubles de Don Juan et de Dona Anna : ce *Don Juan* s'affirme, sans ambages, comme un exercice d'école.

La beauté de la chose, et sa troublante illusion d'optique, d'écoute, tiennent à ce que ces travaux pratiques sont accomplis sous nos yeux, non par les écoliers du labo de Vassiliev, mais par des acteurs blanchis sous les cintres, notamment *par deux comédiennes de grande dimension*, Ludmila Drebnieva, et surtout Alla Demidova, qui est l'actrice la plus notoire du théâtre russe aujourd'hui. Les trois hommes – quoique pros aussi – sont d'un art plus chétif.

ENFONCER DES CLOUS

Le spectacle n'est pas quelconque. Sur une dalle blanche sont dispersés des bustes de plâtre, *des flacons de jus de fruits ou de parfum*, des bougeoirs et de hauts tabourets de bar. Les deux Don Juan et Leporello, en costumes de pure fantaisie mêlant âges et styles, envoient leur texte à tous les diables, c'est brutal, hâché, têtu, il y a là comme un parti - pris d'enfoncer des clous et de prendre Pouchkine à contre-pied, c'est frappant. La Dona Anna de Ludmila Drebnieva est d'un jeu intérieur, calme, personnel, neuf. Alla Demidova est à elle seule un théâtre, même lorsque, muette, immobile, elle écoute ses partenaires. Pouchkine ayant situé son *Don Juan* à Madrid, Alla Demidova évolue sur la scène au rythme de deux castagnettes qu'elle jette par moments dans une corbeille pour tomber en syncope.

Sans l'art souverain et la présence irradiante d'Alla Demidova, et l'émotion pure, sobre, noire, que crée Ludmila Drebnieva, cette mise en scène de *Don Juan* serait, présentée à un public qui n'entend pas la langue russe, plutôt ingrate, parce que, pour l'essentiel, les acteurs disent, immobiles, de longs poèmes qui nous échappent. Anatoli Vassiliev, depuis quatre ans, a rodé cela, de Suisse en Colombie, de Toscane en Pologne. *Grand artiste, quelque peu gourou, il a su se gagner*, aux quatre coins du monde, la cote d'amour ; peut-être est-ce cette fois Pouchkine qui, comme d'autres très grands poètes, comme Racine entre autres, voyage mal.

Michel Cournot

Le tango, quête jamais satisfaite de l'amour-fusion

A FUEGO LENTO, de Catherine Berbessou, assistée de Federico Rodriguez Moreno. Yasmine Simon (costumes). Jean-Claude Reynaud (bande-son). THÉÂTRE DES ABBESSES, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Jusqu'au 29 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Corps serrés-collés comme des bonbons, jambes entortillées, pieds mutins, le tango n'est pas né dans les bordels pour rien, n'a pas subi les foudres de l'Eglise par hasard. Sexe, ambiguïté du désir, tension de l'attraction s'y lisent à corps ouverts. *L'éternel* refrain de la rencontre *amoureuse aime* les méandres du tango. Certaines chansons typiques intitulées *Le Bon Coup* ou *L'Epi de maïs* ne parlent que de ça. Prélude savant à la chose, la chose s'y exhibe néanmoins sans fard. Dans le spectacle *A Fuego Lento* (« A petit feu »), la chorégraphe contemporaine Catherine Berbessou brode avec ingéniosité sur le motif. Impudique, mais toujours élégante. Un homme fait glisser sa danseuse en grand écart tout en l'embrassant ; une femme agrippe son cavalier avec la jambe pour le plaquer contre elle. Bouche-à-bouche (on n'a jamais vu autant de baisers dans un ballet contemporain !), une joute fiévreuse où tango et *danse contemporaine s'inspirent* mutuellement. En posant le « monstre à quatre jambes », surnom du tango, au cœur de la problématique du couple, Catherine Berbessou en exacerbe la donne. *« Yo soy un hombre »*, dit un danseur. *« Je suis une femme »*, rétorque sa cavalière, qui joue un temps les porte-manteaux pour mieux laisser choir son mignon macho en chaussettes. Si l'homme propose dans le tango, la femme improvise. Dans *A Fuego Lento*, elle prend les devants. En se flanquant à la tête de l'objet de son désir, en montrant sa petite culotte. Parfois sans succès. La course à l'amour laisse souvent sur le carreau, plus nu que nu. Comme cette fille trop pâle qui se rhabille devant trois garçons en costards noirs. Cruauté ordinaire du désir mal adressé.

L'osmose n'est pas toujours au rendez-vous, même si le tango ne rêve que de ça. Secrète nostalgie du corps androgyne, *fantasme de* l'amour-fusion ? L'ère du postféminisme parle sur un autre ton. Comme le tango de Catherine Berbessou, dont la séduction rageuse est rongée par une fragilité inquiète. Une contradiction à l'image de cette longue brune dont la minceur masque un tempérament de terrienne. On comprend qu'en 1982, jeune fille enthousiaste mais sans aucune formation de danseuse, elle ait emporté l'adhésion des chorégraphes Joëlle Bouvier et Régis Obadia. Dans leur compagnie pendant huit ans, elle y sculpte sa fougue naturelle. Deux ans, ensuite, chez Claude Brumachon pour percevoir intuitivement les limites d'une danse trop exclusivement physique : voilà notre trentenaire parée à passer chorégraphe.

Deux galops d'essai : *En marche arrière* (1990), autour de la complicité féminine, *Candy Apple* (1991), fantaisie sucrée sur fond de fête foraine, *l'affranchissent de toute* timidité. Créée en 1993, *A Table* la révèle plus trouble qu'elle n'en donne l'air, plus blessée aussi. Dans cette pièce, lors d'une réunion de famille, chacun décharge son paquet d'aigreur sur la nappe blanche. La vaisselle trinque comme de bien entendu. *A Fuego Lento est repris pour la seconde* fois en un an au Théâtre des Abbesses : ce succès souligne l'incroyable résurrection du tango en France. En un an, les cours et bals ont doublé à Paris. Hommes et femmes s'y pressent à la recherche d'un nouveau savoir-vivre ensemble.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Muriel Robin
En 1995, Muriel Robin, croisement inespéré de Jacqueline Maillan et de Raymond Devos, enterrait sa vie de jeune femme drôle, à l'Olympia déjà. Juré, on n'entendrait plus son *Répondeur*, *L'Addition* ou ce *Salon de coiffure* qui ont fait beaucoup pour resserrer les liens distendus des familles de France. Elle revient, seule en scène, avec un spectacle tout neuf, *Rire ! Rire ? Rire.*
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Mo Opéra. Du 22 décembre au 3 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Relâche le 28 décembre. Tél. : 01-47-42-25-49. Durée : 2 heures. De 190 F à 270 F. Le 31 décembre : de 240 F à 320 F.

Jacques Haurogné chante Les Fabulettes
Les Fabulettes, versant pour enfants du travail en profondeur initié il y a quarante ans par Anne Sylvestre, n'avaient jamais été chantées sur scène, même pas par leur auteur. Ces petites merveilles d'intelligence et d'esprit d'ouverture qui ont bercé deux générations de bambins sont servies par l'humour et la présence légère et chaleureuse d'un chanteur baladin, dont la filiation avec Trénet a souvent été soulignée.
Ciné Théâtre 13, 1, avenue Junot, 18e. Mo Lamarck-Caulaincourt. Du 22 décembre au 3 janvier, à 15 heures. Tél. : 01-42-51-13-79. De 50 F à 80 F. Spectacle pour enfants dès 5 ans.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Autre
de John Cromwell (Etats-Unis, 1 h 34).
Brute
de Maciej Dejczec (France-Pologne-Allemagne, 1 h 30).
Comme une bête
de Patrick Schulmann (France, 2 h 10).
Couvre-feu
d'Edward Zwick (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ennui (*)
de Cédric Kahn (France, 2 h).
Hades
de Stelios Haralambopoulos (Grèce, 1 h 30).
Karakter
de Mike van Diem (Pays-Bas, 2 h).
Le Prince d'Egypte
dessin animé de Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Prince de Sicile
de Jim Abrahams (Etats-Unis, 1 h 30).
La Route du sel
d'Ulrike Koch (Suisse-Allemagne, 1 h 50).
Un soir après la guerre
de Rithy Panh (France-Cambodge, 1 h 48).
Victor... pendant qu'il est trop tard
de Sandrine Veysset (France, 1 h 28).
West Beyrouth
de Ziad Doueiri (France-Liban, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISE

La Strada
de Federico Fellini, avec Giulietta Masina, Anthony Quinn.
Italien, 1954, noir et blanc (1 h 40).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Singphoniker
Œuvres de Schubert interprétées par un groupe vocal masculin qui adapte pour la voix de grands morceaux classiques.
Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-30-96-99-00. 160 F.
Cabaret citrouille, revue (et corrigée)
d'Achille Tonic et Ferdinand Lecomte, mise en scène d'Achille Tonic.
Chapiteau Achille Tonic, 43, quai d'Austerlitz, 13e. Mo Austerlitz. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.
Fellag
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Mo La Chapelle. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.
Romanes cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, 18e. Mo Place-de-Clichy. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-16-38. 50 F et 100 F.
Cirque Diana Moreno Bormann
tradition des petits cirques à l'ancienne qui dégage une vraie poésie : tigres, éléphants, girafe, chameaux, jongleurs, trapèze, fildeferiste, magicienne, zèbres...
Grande pelouse du Jardin d'Acclimatation, 16e. Mo Sablons. le 23, à 15 heures. Tél. : 01-45-00-23-01 ou 01-45-01-51-22. De 80 F à 180 F. Gratuit jusqu'à 4 ans.
Sankai Juku
Ushio Amagatsu : *Création.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Le 22, à 20 h 30 (dernière). Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.
Ballet flamenco Antonio Canales
Antonio Canales : *Variations sur la Casa de Bernarda Alba, Variations sur el Romancero gitano.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F a 300 F.
Neil Haroun Cabaret oriental 1920
de Pierre Mechanick, d'après Mayodi, mise en scène de Pierre Mechanick, avec la compagnie El-Noujoum.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 18e. Mo Pigalle. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 90 F.
Compagnie Quat'zarts
Catherine Berbessou : *A fuego lento.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mo Abbesses. Le 22, à 20 h 30. Tel. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Carte blanche à Jacques Higelin
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 22, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F a 160 F.
Anne Vanderlove
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Le 22, à 20 h 30. Tel. : 01-40-21-90-95. 70 F.
Le Groupe Riche et Pauvre
avec la chanteuse Maya
La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Mo Monge. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-72-29-61. 70 F.
Colette Renard
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, 18e. Mo Pigalle. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 150 F.
West Side Story
Palais des sports, porte de Versailles, 15e. Mo Porte-de-Versailles. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-69-70. De 160 F à 300 F.
Notre-Dame de Paris
Palais des congrès, porte Maillot, 17e. Mo Porte-Maillot. Le 22, à 20 h 30. 31. Tél. : 01-40-68-00-05. De 200 F à 300 F.
Moussa Lebkiri
Contes musicaux.
Guinguette Pirate, quai de la Gare, 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 22, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. Entrée libre.
Senem Diyici Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 22, à 21 heures. Tel. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

William Sheller
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Le 28 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 219 F à 305 F.
Louis Sclavis, Bernard Struber Jazztet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Le 29 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Julien Clerc
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Du 16 au 20 et du 25 au 28 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50.

DERNIERS JOURS

22 décembre :
Peony Pavilion
de Tang Xianzu, mise en scène de Peter Sellars.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 70 F à 170 F. En chinois et en anglais surtitré en français.
Le Corps et la ville.
de Johan Van der Keuken : Bolivie
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 7e. Tél. : 01-49-54-75-00. Entrée libre.
23 décembre :
Point à la ligne
de Véronique Olmi, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

Conseil - Audit

STERLING SOFTWARE

Groupe international, leader mondial sur le marché de l'édition de logiciels, recherche un :

Financial Analyst*

Bruxelles **H/F**

Rattaché au Directeur Financier de l'Europe Centrale, vous prenez en charge les fonctions suivantes :

- établir les budgets et analyser la performance financière de la division.
- affiner et optimiser les tableaux de bord.
- *apporter un support à la prise des* décisions dans les domaines commerciaux, opérationnels, et stratégiques.
- optimiser et veiller au bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Agé de 28/32 ans, et de formation supérieure de type Ecole de Commerce ou universitaire, vous avez acquis une expérience de 3 à 4 ans minimum dans une fonction *d'audit ou de contrôle de gestion, au sein* d'un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, et possédez une bonne connaissance de l'outil informatique.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **FEB26330** à **Elisabeth Boehler.**

*Contrôleur de Gestion

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

3617 code MPage (Comche 3,48F/Mn) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page

FINANCE INTERNATIONAL SERVICE



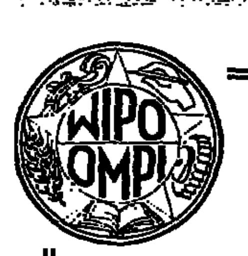
Project Manager

The World Intellectual Property Organization (WIPO) in Geneva, one of the specialized agencies of the United Nations system, is seeking an experienced Project Manager for the implementation of the Patent Cooperation Treaty (PCT) Automation Support System. This large project of 40 m SFr. will be launched early 1999 and should be completed within 3 - 4 years. It involves the implementation of a global electronic information and document management system within the PCT at WIPO (for further information about the project visit the WIPO Web site: www.wipo.int).

The successful candidate will have more than 10 years of experience in managing several large IT projects, developing detailed project plans, tracking project status and controlling resources and costs. Requirements include background in the areas of software engineering, IT quality processes, scope management, risk management, configuration management and change management. Experience in using scheduling tools, and familiarity with QA practices, in particular ISO 9000 or IEEE quality management standards, is an advantage. An excellent knowledge of written and spoken English is required; very good knowledge of French would be an advantage.

Attractive remuneration commensurate with experience. Contract : one year, renewable. Position available as from February 15, 1999.

Only the shortlisted candidates will be contacted. Persons wishing to apply should send their curriculum vitae as well as the completed WIPO Application Form (downloadable from the WIPO Web site) by January 29, 1999, to Mr Federico Gucciardini, Engagements Section, WIPO, 34, Chemin des Colombettes, 1211 Geneva 20, Switzerland, Tel.: (41.22) 338.98.83, Fax : (41.22) 338.98.20, e-mail: personnel.mail@ wipo.int.



Architecte consultant

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), institution spécialisée des Nations Unies sise à Genève, recherche un architecte consultant pour travailler sur le projet d'agrandissement de son siège administratif. Le projet a trait à la construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureaux offrant au moins 500 places de travail et d'une salle de conférence d'environ 600 places, et à la rénovation des locaux existants, l'ensemble devant être achevé à la fin de l'année 2002.

L'architecte consultant assistera le directeur du projet dans l'organisation d'un concours international d'architecture, l'établissement des documents et des plans nécessaires pour l'obtention du permis de construire et la supervision de la mise en œuvre du projet par les entreprises contractantes. Le candidat retenu devra être un architecte diplômé et disposer d'une expérience professionnelle pratique et étendue d'au moins 10 ans - au cours de laquelle il devra avoir mené à terme au moins un grand projet (d'une taille analogue à celle du projet de l'OMPI) - et d'une bonne connaissance du français et de l'anglais, écrits et parlés. Les candidatures de sociétés de consultants fournissant les services susmentionnés sont aussi les bienvenues. Contrat : un an renouvelable.
Le poste est à pourvoir à compter du 18 janvier 1999.

Il ne sera répondu qu'aux candidats qui auront été présélectionnés. Toute personne ou toute société souhaitant poser sa candidature doit envoyer un curriculum vitæ ou une présentation de la société avant le 8 janvier 1999 à M.F. Guicciardini, Section des engagements de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes, 1211 Genève 20 (Suisse), tél. : (41.22) 338.98.83, fax : (41.22) 338.98.20, e-mail: personnel.mail@wipo.int.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Ingénieurs et informaticiens

Collectivité territoriale de 4200 agents, avec un budget *de 9 milliards de francs,*



le Département du Nord agit quotidiennement pour ses 2,5 millions d'habitants.

recrute pour sa Direction de l'informatique :

1 Chef de service Etudes *H/F* Réf. 73

Cadre d'emplois : Ingénieur ou attaché territorial option informatique
par voie statutaire prioritairement

Missions :
Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, vous serez chargé de conduire la mise en place de sous-systèmes d'information depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la mise *en oeuvre de projets qui concernent le patrimoine* immobilier, les opérations de travaux, le Système d'Information Géographique et la communication interne (Intranet) ou externe (Extranet). Vous assurerez :

- la préparation de la mise en place de ces sous-systèmes (études d'opportunité et de faisabilité avec les utilisateurs, élaboration du cahier des charges, du calendrier et du devis de mise en service, propositions de solutions techniques et logicielles, définition des ressources à mettre en oeuvre en fonction de l'architecture préconisée), *le contrôle de ces réalisations et leur suivi* avec les utilisateurs concernés.
- l'encadrement d'une équipe composée d'analystes, d'analystes-programmeurs et de programmeurs.

Profil attendu :
Cadre A de la fonction publique territoriale ou d'Etat, vous êtes spécialisé en informatique. Vous possédez des qualités relationnelles, de management et d'organisation.

Merci d'adresser votre candidature *manuscrite accompagnée* d'un CV détaillé, d'une photographie d'identité **sous réf. 73** à Monsieur le Président du Conseil Général du Nord. DRH/Service Effectifs Emplois - 51, rue Gustave Delory - 59047 Lille cedex **avant le 28 Janvier 1999.**

N°2 d'une de nos filiales en Côte d'Ivoire.

Nous sommes un groupe français performant avec des activités très internationales. Pour l'une de nos filiales en Côte d'Ivoire, nous recherchons son N°2.

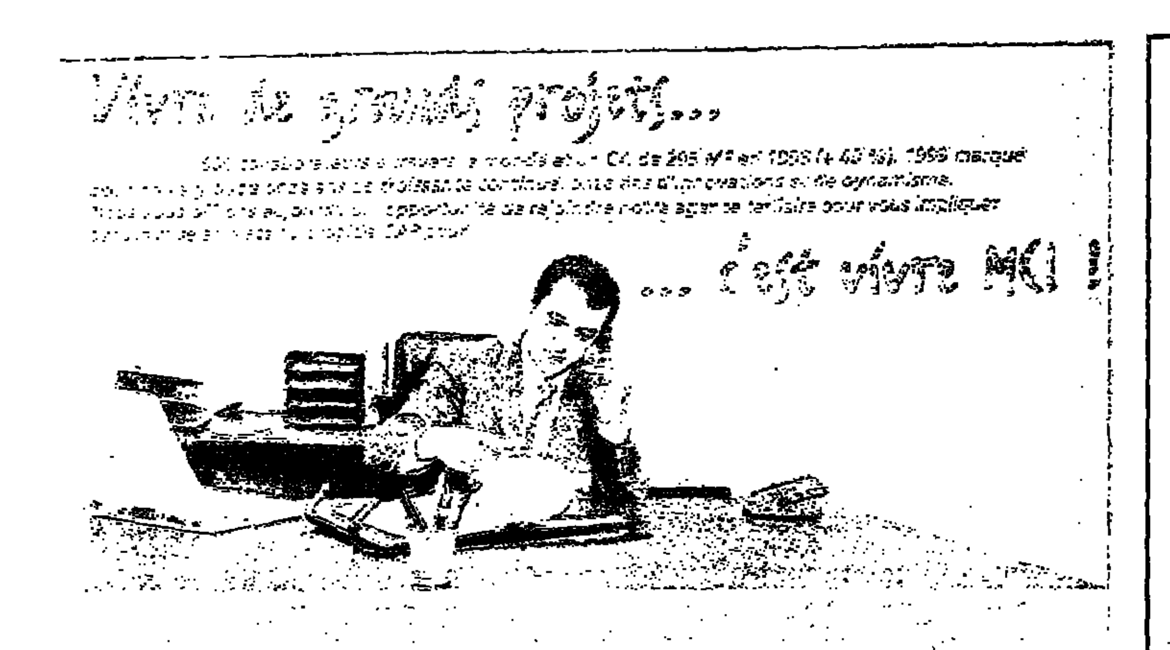
Son métier : la vente et la distribution de matériel électrique et de téléphone aux professionnels. Elle réalise 100 MF de CA. Elle est basée à Abidjan. N°2, vous aurez en charge les fonctions techniques et logistiques et les services clients. C'est une affaire bien gérée qui évolue sur un marché porteur dans un pays en forte croissance.

10 à 15 ans d'expérience, ingénieur généraliste, vous avez des réussites prouvées dans le management d'équipes et de centres de profits autonomes. Vous connaissez bien la distribution de matériel électrique ou les services de génie électrique. Vous êtes prêt à vous investir dans une région dynamique et au sein d'un grand groupe performant. Les conditions d'expatriation sont attractives. Alors, envoyez votre dossier complet à notre conseil SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous réf. 425-3LM.



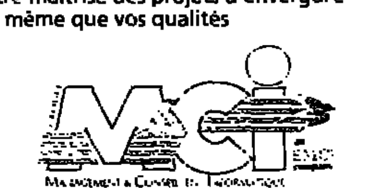
Le monde de l'industrie et de la recherche

Informatique - Réseaux Télécommunications



SAP

Vous avez une formation en gestion ou d'ingénieur et une expérience de 2 ans dans le conseil autour de l'implémentation des modules FI/CO ou SD/MM. Votre maîtrise des projets d'envergure et du management d'équipes fonctionnelles et techniques, de même que vos qualités relationnelles seront des atouts majeurs.



Important groupe français de Conseil, membre d'un réseau international (près de 500 Consultants), recherche, dans le cadre de son développement, son

Directeur des Systèmes d'Information

Paris **600/700 KF**

- Rattaché(e) au Directeur Général, vous serez l'architecte des Systèmes d'Information au sein d'un groupe en forte croissance qui cherche à valoriser le cœur de son activité : l'information
- Vous assurerez, à la tête d'une équipe de 6 personnes, le développement des systèmes d'information et des outils informatiques.
  - Autonome, vous devrez définir et faire appliquer la politique informatique et des systèmes d'information (réunification des systèmes, politique d'achat, de développement...).
  - Vous définirez et formaliserez les cahiers des charges techniques de projets ambitieux (pôle d'information, Intranet, visioconférence, gestion parc des affaires...).
- Vous devrez posséder, outre de solides compétences techniques, d'excellentes qualités relationnelles et managériales.
- Pour ce poste très motivant, nous recherchons un(e) candidat(e) de 30 à 40 ans, de formation supérieure (grande école d'Ingénieurs de préférence). Vous avez une expérience réussie de conduite de projets informatiques en entreprise ou dans une société de Conseil.
- Anglais opérationnel

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée) sous la référence INF1406.

AD HOMINEM International
5, rue de Surène - 75008 Paris
Fax : 01 46 10 50 86
Adhominem@infonie.fr

Acoustique, magnétisme, traitement du signal et calculateurs... autant de domaines dans lesquels notre niveau d'expertise a fait de Thomson Marconi Sonar un des leaders mondiaux de la lutte sous-marine. Parce que la mer est notre univers et parce que les hautes technologies sont notre quotidien, passion et talents se conjuguent pour créer les systèmes sonar de demain. A Brest comme à Sophia, notre développement nous conduit aujourd'hui à renforcer nos équipes. Ingénieurs grandes écoles, commerciaux, en rejoignant nos 3 500 collaborateurs, en France et à l'international, vous donnerez de la profondeur à votre expertise.

Ingénieur commercial

Au sein de la direction des ventes France, vous assurez la prospection, l'élaboration des propositions et la négociation pour les marchés dans le domaine du sonar et des équipements de lutte sous-marine.
De formation école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, Sup de Co...), vous justifiez d'une première expérience similaire d'environ 3 ans, idéalement acquise dans le secteur des hautes technologies. Vous possédez un bon niveau d'anglais ainsi que le sens de la négociation. Réf. IC

Ingénieur études antennes et composants acoustiques

Au sein du pôle acoustique, vous concevez et pilotez les études de conception et développement dans le domaine des techniques et technologies d'antennes et composants acoustiques appliquées au sonar.
Vous contribuez, par ces études, à donner un avantage concurrentiel aux antennes acoustiques des systèmes sonar.
Diplômé de grandes écoles (Centrale, INSA, UTC...), vous possédez idéalement une première expérience de la fonction et maîtrisez l'anglais. Vos connaissances techniques (acoustiques, matériaux, électroniques...) alliées à votre goût pour la technologie et votre sens du travail en équipe vous permettront de réussir dans vos fonctions. Réf. IEACA

Rédacteur de documentation technique

Vous êtes chargé de la rédaction des documentations techniques de nos produits à l'usage du personnel d'exploitation et de maintenance de nos clients export. Vous travaillez au sein d'une équipe chargée du développement de nos produits ; vous supervisez également la qualité des traductions anglaises.
Ingénieur de formation, parfaitement bilingue anglais, votre expérience d'au moins trois ans dans la fonction vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des outils informatiques (Interleaf) et des normes documentaires (SGML, HTML). Réf. RDT

Sophia-Antipolis et Brest

Ingénieurs traitement du signal

Au sein de la direction technique, dans le cadre du développement de produits innovants dans le domaine du sonar, vous êtes chargé des recherches et études en traitement du signal (théoriques et expérimentales).
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs dispensant une formation spécialisée en traitement du signal, d'un doctorat ou post-doctorat, vous possédez si possible une première expérience réussie dans le domaine.
Vous maîtrisez les langages et systèmes classiques (C, C++, Fortran...).
Autonome et innovant, vous possédez un niveau d'anglais courant. Réf. ITS

Ingénieurs soutien logistique intégré

Dans le cadre du développement de nouveaux produits, vous assurez le management du soutien logistique et effectuez les études logistiques associées (analyse du soutien, maintenabilité, disponibilité...).
Vous êtes également chargé de faciliter l'optimisation des produits avec leurs systèmes de soutien, et de gérer les données logistiques.
Ingénieur de formation, complétée par un mastère en logistique, vous êtes débutant ou possédez une première expérience dans une fonction similaire. Homme de contact, votre expertise de l'électronique alliée à un bon niveau d'anglais vous permettra de réussir dans votre fonction. Des déplacements à l'étranger sont à prévoir. Réf. ISLI

Ingénieurs développement logiciel

Au sein d'une équipe de développement logiciel, vous participez aux phases de conception, codage, tests et intégration de logiciel temps réel. Diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique/informatique, débutant ou première expérience, vous avez de bonnes connaissances en traitement du signal, électronique, logiciel temps réel et méthodologie (2167A/CMM). Vous connaissez également les réseaux, les technologies et langages objet (UML, C++, Java). Vous parlez couramment anglais. Réf. IDL

Brest

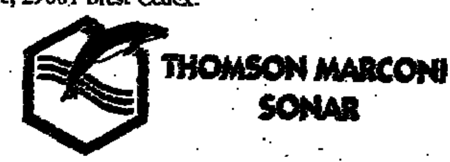
Ingénieur études et support calculateurs de traitement

Au sein du pôle électronique informatique de la direction technique, vous êtes chargé de la définition de calculateurs embarqués de traitement, du développement et de l'intégration des prototypes ainsi que du support des équipes de développement logiciel. Créativité et sens de la communication et du travail en équipe vous permettront de réussir pleinement dans la fonction.
Diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique, vous justifiez d'une première expérience réussie dans le domaine. Vous parlez couramment l'anglais. Réf. IESCT

Ingénieur études et développement en électronique analogique

Au sein du pôle électronique informatique de la direction technique, vous assurez la responsabilité de sous-ensembles électroniques composant les sonars des lignes de produits de l'établissement. Dans ce cadre, vous proposez des solutions innovantes du point de vue technique et coût. Diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique, vous justifiez d'une première expérience en électronique analogique. Des compétences en compatibilité électromagnétique seraient appréciées. Vous parlez couramment l'anglais. Réf. IEDEA

Adressez votre candidature, sous la réf. choisie, au site de votre choix, à :
- Thomson Marconi Sonar, Martine Arlan, 525 route des Dolines, BP 157, Valbonne, 06903 Sophia-Antipolis Cedex,
- Thomson Marconi Sonar, Anne-Marie Le Gallo, route de Sainte-Anne-du-Portzic, 29601 Brest Cedex.



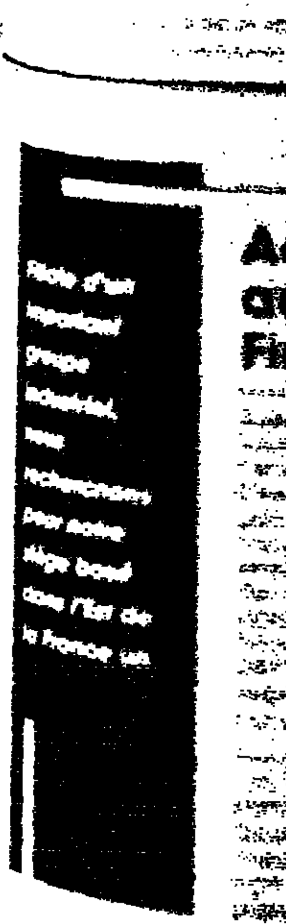
Donnez de la profondeur à votre expertise

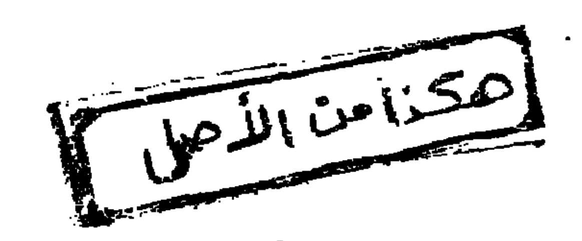
Pendant les fêtes de fin d'année

retrouvez toutes nos rubriques ⇨ d'offres d'emploi

dans le quotidien du MARDI 29 DATÉ 30 DÉCEMBRE







Le monde des cadres



« Réconcilier l'économique et le social »

- Nos experts, équipes pluridisciplinaires de secteurs et d'expériences diversifiés, interviennent auprès des élus de comités d'entreprise et de groupe.
- Nous apportons aux C.E. une analyse créative, un diagnostic (stratégique, économique, financier et organisationnel), des moyens d'anticiper, des solutions et des perspectives face aux mutations de leur entreprise.
- Notre groupe de 250 personnes est en plein développement et installé dans les plus grandes villes de France.

Consultants juniors et seniors

PARIS • BORDEAUX • LYON • METZ
LILLE • MARSEILLE • NANTES

➤ Vous êtes diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieur et/ou d'un 3ème cycle spécialisé.

➤ Pour les postes seniors, vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans l'entreprise et/ou le conseil, notamment dans les secteurs suivants : banque, assurances, automobile et équipementiers, informatique, presse, associations, agro-alimentaire, BTP, chimie.

➤ Vous appréciez particulièrement un domaine comme l'économie industrielle, l'analyse financière, le contrôle de gestion, le redressement d'entreprises en difficulté.

➤ Vous avez envie de vous impliquer activement dans le développement d'un groupe qui saura vous donner diversité et perspectives.

Envoyez au **MONDE PUBLICITÉ** votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, photo d'identité, prétentions) et la région souhaitée sous le n° 8883.

LE MONDE PUBLICITÉ - 21 bis, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS

CHEF DE GROUPE

Prenez *la responsabilité* d'un portefeuille de clients stratégiques

De formation supérieure, vous avez acquis *en quelques années une expérience de* la communication en agence spécialisée : promotion, corporate ou Ressources Humaines. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre créativité et votre sens commercial pour élargir vos responsabilités. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes conseils pour prendre la responsabilité d'un portefeuille de clients stratégiques dans le domaine de la communication de recrutement. Une expérience dans cette spécialité n'est pas nécessaire mais peut être un atout.

Nous vous formerons à nos méthodes et à notre métier. Nous serons attentifs à votre potentiel de fidélisation et de développement de la clientèle pour vous offrir de véritables opportunités d'évolution.

Agence de communication, filiale d'un grand groupe français nous bénéficions d'une part de marché substantielle dans le domaine de la communication des Ressources Humaines.

Merci d'adresser très rapidement votre candidature *sous référence 77087 à Press Emploi.* BP 513. 75423 Paris Cedex 09



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Leader dans son activité, recrute son futur :

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

☞ **VOTRE MISSION :** Assurer intégralement la gestion comptable et la gestion des tableaux de synthèse.

☞ **VOS ATOUTS :**
Formation supérieure en compta. type DECF.
5 ans mini d'expérience dans ce domaine. dynamique, autonome, rigoureux.
Vous désirez vous investir dans une structure évolutive et très professionnelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV détaillé, lettre de motivation manuscrite, rémunération actuelle et photo à :

**PRYSM - Park Avenue
81, Bd Stalingrad
69100 VILLEURBANNE**



SSII en fort développement, spécialisée dans le tertiaire (90 personnes, 100 MF) recrute un :

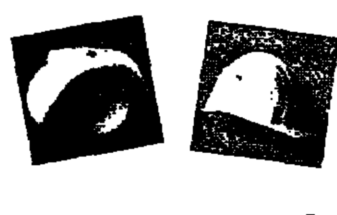
⇨ RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Directeur Général,
- vous l'assistez sur des dossiers spécifiques (aménagement du temps de travail, 35 heures...),
- vous proposez et mettez en place des actions de gestion prévisionnelle des carrières,
- vous pilotez le plan de formation.

A 30/35 ans, Bac + 4/5 RH, vous justifiez d'une expérience opérationnelle de 5 ans dans un poste similaire. Pragmatisme, forte capacité d'adaptation, sens de l'initiative et de la communication, maîtrise de la bureautique sont vos principaples qualités.

Poste basé à Paris La Défense.

Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite + CV + prétentions ***(sous réf. 9892)*** à : *LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05*, qui transmettra.



La solidarité en tête

LA MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE FÉDÈRE 30 MUTUELLES DE FONCTIONNAIRES QUI GARANTISSENT 9 MILLIONS DE PERSONNES, DANS LE DOMAINE DE LA *SÉCURITÉ SOCIALE, DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ*, DE LA PRÉVOYANCE ET DE L'ACTION SOCIALE.

ELLE RECHERCHE AFIN DE RENFORCER SON ACTION DANS L'ASSURANCE MALADIE ET POUR L'ENSEMBLE DU SYSTÈME DE SOINS :

UN/UNE DIRECTEUR DE LA SANTÉ

chargé(e) de promouvoir et de coordonner l'ensemble de l'activité assurance maladie, de la santé et du système de soins. Réf.DS/LM

UN/UNE CHEF DE PROJET POUR SON

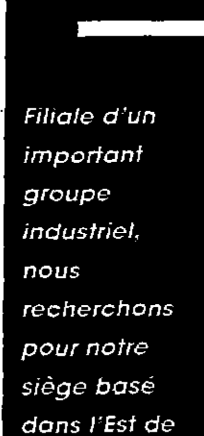
« RÉSEAU DE SANTÉ FRANCILIEN DES FONCTIONNAIRES »

responsable de la mise en oeuvre du projet expérimental élaboré dans le cadre du décret du 11/09/96 relatif aux réseaux et filières de soins. Réf.CP/LM

Ces deux postes nécessitent :
- une expérience d'une dizaine d'années dans le secteur santé social
- une bonne connaissance de l'assurance maladie pour le *premier poste, de la problématique des réseaux et du* conventionnement pour le second.
- des qualités humaines et d'organisation permettant une collaboration étroite avec les instances de la MFP, les mutuelles et les professionnels de la Santé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Madame le Directeur Général - MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE 17, avenue de Choisy - Le Palatino- 75640 PARIS CEDEX 13.





Filiale d'un important groupe industriel, nous recherchons pour notre siège basé dans l'Est de la France un

Adjoint au Directeur Financier

Avec une large autonomie d'action, vous interviendrez progressivement dans l'ensemble des activités relevant de la *Direction Financière : comptabilité* générale, comptabilité analytique, fiscalité, Crédit Management. Vous serez également l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des correspondants internes et externes du Directeur Financier. Votre réussite à ce poste vous permettra d'évoluer vers des responsabilités de haut niveau tant en France qu'à l'étranger.

Pour ce poste d'envergure, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (Ecole de Commerce, DESCF, ...) ayant impérativement une expérience significative dans la fonction et, de préférence, en milieu industriel.

Une bonne maîtrise de la langue allemande est indispensable.

La rémunération liée à ce poste est motivante pour un candidat de valeur.

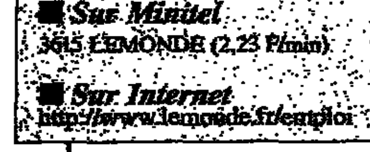


Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 844479/ADF à EUROMESSAGES - 78 bld de la République - 92514 Boulogne cedex qui transmettra.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le* ***jeudi***



Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Conseil - Audit

Banque/Finance



Seniors et Managers Audit

Pratique mondiale et indépendance

En coopération avec les 80 000 collaborateurs des bureaux de la firme, nous sommes chaque jour à l'écoute des besoins de nos clients dans 130 pays.
Notre indépendance, fondée sur nos performances économiques et sur un strict respect des normes déontologiques, garantit l'objectivité de notre signature et la prise en compte des spécificités locales.

Opportunités

Rejoignez nos équipes spécialisées dans les domaines bancaires et financiers. Vous prendrez la responsabilité de missions d'audit auprès de clients prestigieux après avoir été formé(e) à nos outils et méthodologies.
Diplômé(e) d'une grande école ou de l'université, vous souhaitez valoriser votre expérience acquise initialement au sein d'un cabinet d'audit et éventuellement complétée au sein d'une banque.

Vous possédez une première expérience de 2 à 3 ans : rejoignez-nous en qualité de senior.

Avec 5 années d'expérience minimum, nous vous offrons l'opportunité, en qualité de Manager, d'accompagner le développement des activités chez nos grands clients et d'encadrer nos équipes.

Ces postes, basés à Paris, sont à pourvoir rapidement.

Si l'opportunité de nous rejoindre vous intéresse, merci d'adresser votre candidature, (CV + lettre de motivation), sous réf. LM/2112 à Valérie Lardeux, Deloitte Touche Tohmatsu, 185 avenue Charles-de-Gaulle, BP 136, 92200 Neuilly-sur-Seine. e-mail : Competences@Deloitte.fr

Deloitte Touche Tohmatsu

Gestion - Finance

Économiste de marché confirmé

La BNP développe ses activités dans le monde entier. 3ème réseau bancaire international, nous sommes présents dans plus de 80 pays.

Au sein de la Direction des Etudes Economiques et plus particulièrement rattaché à l'équipe d'analyse monétaire et financière internationale, vous contribuez aux prévisions macro-économiques, de taux et de change. A partir de votre analyse des marchés et des scénarios prévisionnels, la finalité de votre intervention sera de créer des supports sur lesquels nous pourrons appuyer la stratégie et la vente de nos produits.

Diplômé de l'ENSAE, IEP Paris et/ou d'un 3ème cycle Economie/Finances, vous justifiez d'une expérience d'économiste confirmé, soit dans un Etablissement bancaire, soit dans une institution financière publique ou privée.

Parfaitement bilingue anglais, vos qualités rédactionnelles, votre esprit de synthèse et votre sûreté de jugement seront déterminants pour votre réussite dans cette fonction qui vous permettra à terme d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la réf. ECC12 à BNP DRRH Recrutement, 80 rue Taitbout, 75442 Paris cedex 09. Vous pouvez également envoyer votre CV on line : www.bnp.fr Rubrique Recrutement

BNP PARLONS D'AVENIR

Sur la rive gauche, [illegible] une idée très précise de vo[illegible]

La B.I.C.S. - Banque Populaire est une banque régionale à statut coopératif implantée sur la région sud de Paris depuis 1922. Elle compte un réseau de 86 agences, 1 900 collaborateurs. Sa clientèle se compose essentiellement de particuliers, professionnels/artisans et PME/PMI. Elle appartient au Groupe Banque Populaire. La B.I.C.S. - Banque Populaire poursuit son développement.

Jeunes Diplômés

Ecoles de commerce | troisième cycle de gestion

Elle propose à de jeunes diplômés Bac + 4/5 en gestion/finance (ESC, DESS) d'entreprendre un parcours en exploitation commerciale avec une évolution rapide vers des responsabilités d'encadrement. Après un cycle de formation de 9 mois alternant séminaires et mise en situation au sein de notre réseau, ils accéderont à des postes de Conseiller de Clientèle Professionnelle au sein d'une équipe de direction d'agence. Il s'agit d'un poste "tremplin" pour ensuite prétendre à la responsabilité d'un centre de profit.
Un premier contact avec la Banque ainsi que l'exercice d'une première activité commerciale seraient appréciés.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature (lettre, CV, photo) s/réf 181208 à notre conseil FAVEREAU Consultants, Isabelle WESTPFAHL, 52 rue de la Fédération, 75015 PARIS.

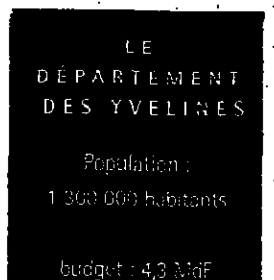
BICS - BANQUE POPULAIRE

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux





Un challenge à relever, devenir :

Directeur de l'institut de formation sociale des Yvelines et de l'école départementale de puériculture

À 30 ans ou plus, titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social et également titulaire du diplôme supérieur de travailleur social ou d'un titre homologué, vous voulez participer à la formation des assistants sociaux de demain. Révélé par 7 à 10 ans d'expérience sur le terrain de l'action sociale, votre talent d'animateur s'accompagne d'une autorité naturelle, assouplie par le sens du dialogue et de la diplomatie. Apte à fédérer des équipes à fort potentiel, vous êtes aussi un gestionnaire rigoureux capable de piloter le fonctionnement global de 2 établissements (administration, budget, conception et suivi du projet pédagogique).

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à M. le Président du Conseil général, Direction des ressources humaines, 2 place André Mignot, 78012 Versailles cedex.

Service Juridique et contentieux

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Recrute

son Directeur du Service des Etudes Juridiques et du Contentieux

Fonctionnaire de haut niveau (recrutement statutaire)

Mission :
Le titulaire de ce poste aura en charge :
- la gestion de l'ensemble du contentieux des services du Département, l'élaboration des montages juridiques, le suivi de la réglementation, l'application des décisions de justice, les recours contentieux et gracieux ;
- les stratégies de défense et de recours, la rédaction des mémoires ;
- les relations avec les juridictions et conseils externes ;
- le conseil juridique : expertise et conseil en amont des affaires pour la recherche des meilleures solutions dans les divers domaines d'activité de la collectivité, dans une optique de prévention des contentieux.

Profil :
Les candidats auront une expérience confirmée dans un poste similaire. Ils devront faire preuve de rigueur, d'objectivité dans l'instruction et la négociation des dossiers contentieux et de capacité à analyser et anticiper les situations juridiques contentieuses.

Les candidatures sont à adresser avant le **18 janvier 1999** accompagnées d'un C.V. détaillé au :

CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Hôtel du Département
Direction des Ressources Humaines, Bureau Effectifs et Recrutement
52 Avenue de Saint Just, 13256 Marseille Cedex 20



Bouches-du-Rhône, mon département

Avis de concours de la fonction publique territoriale

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU HAUT-RHIN

organise en convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin

un CONCOURS de

RÉDACTEUR TERRITORIAL externe et interne

Spécialité ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 35 postes au concours externe, 34 postes au concours interne
Spécialité SANITAIRE ET SOCIALE : 2 postes au concours externe, 1 poste au concours interne

Conditions :
- concours externe ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre homologué au niveau IV des titres ou diplômes de l'enseignement technologique.
- concours interne ouvert aux agents justifiant au 1er janvier 1999 de quatre ans de services publics.

Dates des épreuves : les 21 et 22 avril 1999.

un EXAMEN PROFESSIONNEL de

RÉDACTEUR-CHEF TERRITORIAL

Conditions : l'examen professionnel est ouvert aux rédacteurs ayant atteint le 7ème échelon de leur grade et les rédacteurs territoriaux principaux sans condition d'ancienneté.

Date des épreuves : le 5 mai 1999.

Retrait du dossier pour ce concours et cet examen :
du 4 janvier 1999 au 31 janvier 1999 (cachet de la poste faisant foi).
Date limite de dépôt des dossiers de ce concours et de cet examen ;
le 1er mars 1999 (cachet de la poste faisant foi).

Lieux de retrait des dossiers :
- **Centre de Gestion du HAUT-RHIN, 22, rue Wilson - 68000 COLMAR**
- **Centre de Gestion du BAS-RHIN - 12, avenue Robert Schuman, BP 24 - 67381 LINGOLSHEIM Cedex**

Toute demande de dossier doit être écrite et accompagnée d'une enveloppe 21 x 29.7 timbrée à 6,70 F et libellée aux nom et adresse du candidat. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Agence d'urbanisme et de développement de la vallée de l'Oise (Compiègne, Creil)

recherche : **DIRECTEUR (h/f)**

Vous animerez une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes, préparerez et gérerez un budget de 5 MF.

Vous conduirez auprès des membres de l'Association (Etat, villes et groupements de communes autour de Compiègne, Creil, Noyon et Pont-Sainte-Maxence, partenaires économiques) qui regroupe actuellement 276.000 habitants, les réflexions et actions visant à positionner la vallée de l'Oise dans les débats et politiques d'aménagement du territoire à l'échelle du Bassin Parisien.

Vous dirigerez l'ensemble des études socio-économiques et d'aménagement urbain réalisées à la demande des membres de l'Association, à différentes échelles de territoires.

Ce poste s'adresse préférentiellement à un(e) urbaniste ayant une réelle expérience de la conduite d'études d'urbanisme, d'opérations d'aménagement, de dossiers de planification d'agglomération, et de l'animation d'équipes pluridisciplinaires.

Les candidatures sont à adresser - avec CV, références et prétentions à :

Monsieur le Président - Oise la Vallée
B.P. 8 - Parc Alata
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE



Premier Département de France pour son évolution démographique
Budget : 4 milliards de Francs
proche de Paris (Melun : 30 mn)

CREE
pour la Direction des finances et de l'administration générale, un emploi de

CHARGÉ D'ÉTUDES BUDGÉTAIRES ET FISCALES

(cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Au sein de la sous-direction des finances, vous participerez activement à la conception et à la realisation des études et expertises effectuées par le service budget et programmation (simulation de decisions fiscales ou budgétaires, mise à jour des nomenclatures comptables dans la perspective de la M 52, définition de critères de répartition de dotations ou subventions…).

Votre rigueur alliée à votre culture financière et à votre sens de l'initiative et de la methode sont vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste qui requiert disponibilité et réactivité.

Poste basé à Melun, à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, par contrat.

Renseignements : M. JACQUIER au 01 64 14 74 17

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + dernier arrêté de situation à M. le Président du Conseil General de Seine et Marne - Direction des Ressources Humaines - Bureau de la Mobilité et du Recrutement - Hôtel du Département - 77010 Melun Cedex

---



recrute

POUR SA DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ UN CADRE A

Sous l'autorité du responsable des finances et du budget, vous gererez un portefeuille d'emprunt d'un milliard de francs et conseillerez les élus en matière de garantie d'emprunt.

Compétent en matière de stratégie et gestion de dette, vous connaissez les produits dérives. Vous serez chargé de l'analyse financière (connaissances en comptabilité publique et privée, gestion des dossiers de garantie d'emprunts, bilans d'organismes, associations et prospective financiere).

Vous participerez également à l'élaboration et à l'exécution du budget départemental.

Une expérience bancaire est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV avant le 15 janvier 1999 à M. le Président du Conseil général des Hautes Pyrénées, DRH, 6 rue Gaston Manent, BP 1324, 65013 TARBES Cedex.

LE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

organise un **concours** sur titres avec épreuves d'entretien pour l'accès au grade d'assistant territorial socio-éducatif dans les spécialités suivantes

▸ ASSISTANCE DE SERVICE SOCIAL : 6 postes
▸ ÉDUCATION SPÉCIALISÉE : 4 postes

Période d'inscription :
du 22 décembre 1998 au 22 février 1999

Date de l'entretien : à partir du 22 mars 1999.

Les demandes de dossier de candidature doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin
Direction des Ressources Humaines
Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS

CALVADOS

RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES

20 ASSISTANTS MÉDICO-TECHNIQUES

(TECHNICIENS DE LABORATOIRE)

Ce concours, qui se déroulera à Caen à partir du mois d'avril 1999, est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme homologué au niveau III (Bac + 2).

Les dossiers de candidature complets devront impérativement être adressés avant le 24 février 1999, le cachet de la poste faisant foi, à Mme le Président du Conseil Général, Hôtel du Département, Service du personnel, rue Saint Laurent, 14035 CAEN CEDEX, tél. 02 31 57 10 52.

Ces dossiers doivent comprendre les pièces suivantes : une demande de participation manuscrite au concours, un CV détaillé, une fiche d'état-civil datant de moins de trois mois, une copie certifiée conforme des diplômes ou titres, une photo d'identité.

CET AVIS DE CONCOURS ANNULE ET REMPLACE CELUI PARU DANS LE MONDE N°16761 DU 16 DÉCEMBRE 1998.

Pour insérer vos annonces dans la rubrique
"INITIATIVES LOCALES" Contactez le : ☎ 01-42-17-39-42 - (Fax : 01-42-17-39-38)

MARDI 22 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

17.50 **Chantons sous la pluie** ■■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1952, v.o., 100 min). Cinétoile
18.30 **Astérix et Cléopâtre** ■■ René Goscinny et Albert Uderzo (France - Belgique, 1968, 84 min). M 6
18.45 **Riz amer** ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
20.30 **Les Yeux de la nuit** ■■ John Farrow (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
20.40 **Cléopâtre** ■■ Joseph Mankiewicz (Etats-Unis, 1963, 220 min). RTL 9
21.00 **Mado** ■■ Claude Sautet (France, 1976, 125 min). Paris Première
21.00 **Quelques jours avec moi** ■■ *C. Sautet (F, 1987, 130 min).* Cinéstar 2
21.25 **L'Enquête de l'inspecteur Morgan** ■■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1959, N., 90 min). Cinétoile
22.10 **L'Armée des douze singes** ■ Terry Gilliam (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 **La Passion Béatrice** ■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). Cinéstar 1
23.10 **Les diamants sont éternels** ■ Guy Hamilton (Grande-Bretagne, 1971, 120 min). France 2
23.15 **Les Sept Péchés capitaux** ■■ Claude Chabrol, Edouard Molinaro, Jean-Luc Godard, Jacques Demy, Roger Vadim, Philippe de Broca, Sylvain Dhomme et Max Douy et Eugène Ionesco (France, 1961, N., 115 min). Ciné Classics
23.25 **Madame Butterfly** ■■■ Frédéric Mitterrand (France, 1995, v.o., 130 min). France 3
0.45 **Bananas** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1971, v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Woody Allen ; Ellen Von Unwerth ; Sloy : Pierre et Gilles. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20 h Paris Première. Jane Birkin. Paris Première
21.00 Le Grand Journal. LCI
22.30 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo. TV 5

DOCUMENTAIRES

19.15 En attendant les extraterrestres... Planète
20.00 Traditions de Noël. Odyssée
20.10 Tout Spirou. Planète
20.15 Reportage. Le Mufti de Marseille. Arte
20.30 La Jungle de verre. Tous conformes. Odyssée
20.35 Muhammad Ali, au-delà du ring. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. L'Orchestre souterrain. Arte
20.45 Les Empereurs romains. [4/6]. Hadrien, le voyageur. Histoire
20.55 Global Family VIII. L'histoire du bernard-l'ermite. Odyssée
21.25 Légendes vivantes d'outre-mer. Les boutres aux senteurs. Odyssée
21.35 Histoire de l'aviation. [7/7]. Le mur du son 1945 - 1960. Planète
21.45 Corpus Christi. [8/12]. Pâque. Histoire
21.50 On My Way to Heaven. The Spirit of Gospel. Arte
22.45 Bébé génération plus. Planète
22.45 Incertain Père Noël. Odyssée
23.00 Méditerranée. [11/12]. Venise, l'empire des marchands. Histoire
23.35 Lockerbie, dix ans après. Planète
23.35 Les Chevaux du Qatar. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.40 Basket-ball. Pro A : Le Mans - Limoges. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Noël russe. *Mezzo*
20.10 Encore. Concours international de piano Van Cliburn 97. Muzzik
21.00 Pictures on the Edge. *Tableaux d'une exposition, de Moussorgski. Le Boléro* de Ravel. Muzzik
22.05 Seiji Ozawa dirige Beethoven. Francfort 1992. Mezzo
22.15 Sérénade pour violon et orchestre. Œuvre de Leonard Bernstein. Avec : Dmitri Sitkovetski, violon. Par l'Ensemble de Stuttgart, dir. Wilhelm Keitel. Muzzik
23.00 Kiri Te Kanawa. Londres 94. Muzzik
23.05 Michel Legrand. Londres 84. Paris Première
23.35 Le Gospel selon Al Green. Arte

VARIÉTÉS

20.50 Si on chantait, de l'opérette au music-hall. France 3

TÉLÉFILMS

20.00 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [1/2]. TV 5
20.40 Vanishing Son. John Nicolella [1/4]. 13ème Rue
22.10 La Veuve Rouge. Edouard Molinaro [1 et 2/2]. Festival
0.20 Jeudi 12. Pascal Vidal. TF 1

COURTS MÉTRAGES

23.25 Soundies. Quatre courts métrages évoquent l'ambiance musicale du gospel des années 40. Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. *Jeux dangereux.* 13me Rue
20.10 Zorro. Le passage secret. M 6
20.10 Happy Days. Richie ira-t-il à Venise ? Série Club
20.30 L'Instit. Tu m'avais promis. Festival
20.55 La Vie à cinq. La prédiction. Téva
21.00 Seinfeld. La librairie. Canal Jimmy
21.15 L'Instit. *A quoi ça sert d'apprendre ?* RTBF 1
21.30 Maximum Bob. L'ex-femme du juge. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. The Dirty Joke (v.o.). Boy of the World (v.o.). Téva
22.45 High Secret City. Vive les grenouilles. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Tapisserie (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Chicago Hope. Une mauvaise journée. TF 1
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Qui perd gagne (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.15 Arte**
Reportage
Soheib Bencheikh, fils de l'ancien imam de la Mosquée de Paris, est un personnage-clé de la cité phocéenne et l'une des personnalités les plus en vue du monde musulman. En dépit des menaces intégristes, le jeune « *Mufti de Marseille* » prône un islam renforcé, tolérant et laïque. Un reportage édifiant (coproduit par Point du Jour et Arte), signé Ramdame Issaad et Redouane Belayachi.

● **21.00 Paris Première**
Mado
Un promoteur immobilier quinquagénaire a pour maîtresse une jeune chômeuse au comportement très libre et qui fréquente des exclus de la société. Le désenchantement, la névrose d'une génération tenant les rênes d'une société bloquée, soumise à la loi de l'argent, plongée dans la crise *économique*. Une *remarquable* étude réaliste par Claude Sautet, en 1976. Romy Schneider y fit une apparition par amitié pour le cinéaste. – *J. S.*

● **23.25 France 3**
Madame Butterfly
Très belle et très sensuelle transposition de l'opéra de Puccini. Frédéric Mitterrand a réussi un accord parfait de la musique, du chant, du jeu de théâtre et de la mise en scène cinématographique. Il n'a pas joué, avec les décors et les costumes, la carte d'un exotisme fabriqué. La malheureuse histoire d'amour de la petite geisha prend ici une dimension psychologique et passionnelle, qui émeut profondément. Les interprètes – Ying Huang, Richard Troxell... – sont, en tous points, remarquables. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Allan Quatermain et la Cité de l'or perdue. Film. Gary Nelson.
22.45 High Secret City. Vive les grenouilles.
23.35 Chicago Hope. Une mauvaise journée.
0.20 Jeudi 12. Téléfilm. Pascal Vidal.
1.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.45 et 1.10 L'Euro.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Le Père Noël est arrivé.
20.00 Journal, Météo.
20.54 Soirée Bond... James Bond. 20.55 Vivre et laisser mourir ■ Film. Guy Hamilton. *23.05 Bouche à oreille.* 23.10 Les diamants sont éternels ■ Film. Guy Hamilton.
1.15 Journal, Météo.
1.35 Les Eaux dormantes. Film. Jacques Trefouel.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Si on chantait... de l'opérette au music-hall.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Madame Butterfly ■■■ Film. Frédéric Mitterrand (v. o.).
1.35 Tex Avery.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 20.40*
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Sergent Bilko. Film. Jonathan Lynn.
22.10 *La Course au jouet.* Film. Brian Levant (v.o.).
23.40 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe (v.o.).
1.55 Succube. Téléfilm. James Bond III.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Mufti de Marseille.
20.45 ▶ La Vie en face. L'Orchestre souterrain.
21.45 Soirée thématique. *Gospel - God's Own Rhythm.* 21.50 On My Way to Heaven. The Spirit of Gospel. 23.25 Soundies. Courts métrages. *Shadrack ; Noah, Preacher and the Bear ; Lonesome Road.* 23.35 Le Gospel selon Al Green. Film documentaire. Robert Mugge.
1.15 Le Plus Beau Jour de ma vie. Film. Max Neufeld.

M 6

18.30 Astérix et Cléopâtre ■■ Film. René Goscinny et Albert Uderzo.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Politiquement rock.
20.50 L'Histoire sans fin III. Film. Peter MacDonald.
22.35 Extralarge. Magie noire. Les lutins du Docteur Williams.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Pascal Vernus (*Dieux de l'Egypte*).
21.00 Poésie studio. Philippe Delaveau.
22.10 Mauvais genres. Tronchet (*Houppeland*).
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Portrait de Philippe Hersant. Œuvres de Hersant, Bartok, Hersant. 21.00 Œuvres de Kurtag, Brahms, Hersant.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reich.
23.07 Le Dialogue des muses. *Jordi Savall, chef d'orchestre, gambe.*

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quintette pour guitare et cordes n° 7 G 451, de Boccherini, par le* Quatuor Artaria. P. Savino, guitare. 20.40 Carl Maria von Weber. Œuvres de Weber, Mozart, Haydn, Hoffmann, Wagner.
22.43 Les Soirées... (suite).

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 **Bananas** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1971, 80 min). Cinétoile
14.20 **Les Yeux de la nuit** ■■ John Farrow (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
17.15 **Ladyhawke, la femme de la nuit** ■■ *Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 125 min).* France 2
18.35 **Les Sept Péchés capitaux** ■■ Claude Chabrol, Edouard Molinaro, Jean-Luc Godard, Jacques Demy, Roger Vadim, Philippe de Broca, Sylvain Dhomme et Max Douy et Eugène Ionesco (France, 1961, N., 115 min). Ciné Classics
19.30 **Le Chant du Missouri** ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 105 min). Cinétoile
20.30 **Monnaie de singe** ■■ Norman McLeod (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
20.30 **Meurtre à Alcatraz** ■■ *Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 120 min).* Ciné Cinémas
21.00 **Rien ne va plus** ■■ Claude Chabrol (France, 1997, 100 min). Canal +
21.00 **Sexe, mensonges et vidéo** ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, 100 min). Cinéstar 2
23.05 **Madame Bovary** ■■■ C. Chabrol (F, 1991, 137 min). Canal +
0.05 **Riz amer** ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
0.25 **La Femme aux deux visages** ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Arte
1.25 **Twin Town** ■■ Kevin Allen (Grande-Bretagne, 1998, v.o., 95 min). Canal +
1.55 **Boudu sauvé des eaux** ■■■ Jean Renoir (France, 1932, *N., 85 min).* *Ciné Classics*
3.05 **Heroes** ■■ Jeremy Paul Kagan (Etats-Unis, 1977, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Général nous voilà. Histoire
15.25 En juin, ça sera bien. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Marie-José Neuville. Mouloudji. Paris Première
18.00 Stars en stock. Ann-Margret. James Dean. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Elie Semoun, Rhinoceroce, Jean-Pierre Coffe, Alain Dutournier, Arno Klarsfeld. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Pierre Arditi. Paris Première
20.15 Au nom de la loi. Turbulences. Entre répression et tolérance. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le Secret d'Evita : le voyage en Suisse. Arte
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les transportés. Histoire
20.50 ▶ Hors série. Un été au Grand Hôtel. France 3
20.55 Combien ça coûte ? C'est la fête. Le cirque de Moscou. Les peintres de vitrines. L'économie d'une guinguette. Home service, les fêtes à domicile. Invitée : Sophie Thalmann. TF 1
21.00 Paris modes. *Les sapins de Noël.* *Paris Première*
21.00 Le Grand Journal. LCI
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Portraits et destins. Invités : Jean-Marie Rouart, Philippe Sollers, Laure Adler. Histoire
23.15 52 sur la Une. Les traqueurs de chance. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.05 La Magie Méliès. [1/2]. Odyssée
17.15 Rocamadour, les Montgolfiades. Planète
18.15 Etoile de Noël. *Odyssée*
18.30 Opération outardes. La Cinquième
18.30 Méditerranée. [11/12]. Venise, l'empire des marchands. Histoire
18.30 Les Variations Gershwin. Mezzo
18.35 Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago. [2/2]. La fin des seigneurs. Planète
19.00 Connaissance. Le Thé, *un plaisir noir et vert.* Arte
19.25 L'Odyssée bleue. Un nouvel horizon. France 2
19.30 Légendes vivantes d'outre-mer. Les boutres aux senteurs. Odyssée
19.45 André Previn, de la musique au rire. Planète
19.55 Himalaya. A la rencontre des Dhimal. Odyssée
20.15 Reportage. Le Barde russe. Arte
20.35 En attendant les extraterrestres... Planète
20.50 L'Ile Maurice, perle de l'océan Indien. Odyssée
20.55 Diana. All You Need Is Love. Téva
21.25 Tout Spirou. Planète
21.40 L'Albanie d'Enver Hoxha. Histoire
21.45 Plans de vol. *Les camions du ciel.* *Odyssée*
21.55 Muhammad Ali, au-delà du ring. Planète
22.15 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
22.40 Claude Chabrol, Isabelle Huppert. Portraits croisés. Canal +
22.55 Histoire de l'aviation. [7/7]. *Le mur du son 1945 - 1960.* Planète
23.00 Intégrales coulisses. Les sales gosses. France 3
23.10 Sainte Thérèse au carmel. Odyssée
0.05 Bébé génération plus. Planète
0.55 Lockerbie, dix ans après. Planète

DANSE

21.00 The Tale of a Manor. Chorégraphie. Pär Isberg. Musique. Sandström. Enregistré pour la télévision. Par le ballet royal suédois. Avec Martin Leander (Gunnar Hede), Gerd Andersson (Sa mère). *Muzzik*
21.45 Le Lac des cygnes. Chorégraphie. Patrice Bart. Musique. Tchaïkovski. Par le ballet du Deutsche Staatsoper Unter den Linden de Berlin. Avec Steffi Scherzer (Odette / Odile), Oliver Matz (Siegfried), Bettina Thiel (La reine), Torsten Haendler (Barberousse). Enregistré à Berlin en 1998 et transmis simultanément sur France-Musique. Arte
22.45 Ballet du Kirov. *La Fleur de pierre.* Chorégraphie. Youri Grigorovitch. Musique. Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Avec Anna Polikarpova (Katerina), Alexandre Gulyaev (Danila). Mezzo

MUSIQUE

23.00 Concert de Noël. Au Palais royal de Bruxelles, le 17 *décembre* 1998. *Par le Chœur* d'enfants de Wallonie. RTBF 1
23.55 Eddy Mitchell à Bercy. Paris-Bercy 1997. France 3
0.45 Les Divas. New York 1998. Avec *Céline Dion, Mariah Carey, Gloria Estefan, Aretha Franklin, Shania Twain.* TF 1

TÉLÉFILMS

20.40 Seule contre l'injustice. Chuck Bowman. RTL 9
20.40 Liaison maléfique. Deryn Warren. 13ème Rue
20.50 20 000 lieues sous les mers. Rod Hardy [1 et 2/2]. M 6
20.55 David. Robert Markowitz [1 et 2/2]. France 2
21.25 Un Noël pas comme les autres. Tom McLoughlin. RTBF 1
22.20 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [1 et 2/2]. Festival
0.30 Un soleil pour l'hiver. Laurent Carceles. France 2

COURTS MÉTRAGES

0.00 Quartier Tam Tam. Mohamed Damak. TV 5

SÉRIES

19.20 Equalizer. *Que justice soit faite !* 13ème Rue
19.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, les barbares sont parmi nous. Disney Channel
19.50 La Vie de famille. *Vive la polka.* RTL 9
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Zorro. Drames au monastère San Gabriel. M 6
20.10 Happy Days. Le drame de Ralph. Série Club
20.40 Homicide. Un gamin infernal. Série Club
20.55 Blanche. [9, 10 et 11/11]. TMC
21.00 Star Trek, la nouvelle *génération.* Tapisserie. Canal Jimmy
21.30 Two. Dangereuse randonnée. Série Club
21.45 Columbo. Tu retourneras poussière. TSR
22.10 New York Undercover. Double jeu. Echec et mat. 13ème Rue
22.15 Oz. In excelsis Deo. Série Club
22.25 Friends. Celui qui tombe des nues (v.o.). Celui qui a été très maladroit (v.o.). Canal Jimmy
23.00 3e planète après le Soleil. Jolly Old St. Dick (v.o.). Série Club
23.15 The New Statesman. La brebis galloise (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Townies. Townies (v.o.). Série Club

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes* du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ *Ne pas manquer.*
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.45 Histoire**

Mémoire caldoche

IL Y A près d'un siècle, le dernier convoi de bagnards débarquait dans l'île des Pins. De 1864 à 1897, la Nouvelle-Calédonie a servi de terre d'exil à quelque 22 000 prisonniers condamnés aux travaux forcés. Dans *Les Transportés*, Eric Beauducel retrace l'histoire de ces hommes et de ces femmes contraints à l'exil définitif du territoire métropolitain pour délit de droit commun, envoyés à 22 000 kilomètres de chez eux pour participer à la colonisation de cette terre mélanésienne possédée par la France depuis 1853. Aujourd'hui, les Calédoniens n'ont pas oublié ce passé tragique.

Au début du XIXe siècle, le nouveau code pénal avait institué la *peine des travaux forcés. Sous Na*poléon III, la loi fixa l'exécution de ces peines dans les territoires d'outre-mer. Les premiers « transportés » arrivèrent en Guyanne. Mais cette main-d'œuvre corvéable à merci fut décimée par les maladies. Napoléon III décida alors d'expédier les nouveaux condamnés en Nouvelle-Calédonie. Cette colonie française ne comptait alors que 400 colons et 800 militaires, trop peu nombreux pour développer l'archipel. Le premier convoi arriva en mai 1864, avec 250 bagnards à son bord. En trente ans, le bagne donna au pays ses principales infrastructures.

Pour répondre au besoin accru de main-d'œuvre, indispensable à l'exploitation des mines, du bois et au développement de l'agriculture, les convois se multiplient. Puis, en 1872, aux « transportés » s'ajoutent les « déportés » de la Commune, installés dans l'île des Pins. Mauvais traitements, mises au secret, *exécutions* par centaines. Le bagne apporte son lot d'atrocités et de souffrances. La colonisation brutale de cette terre aussi.

En 1878, l'abus de concessions accordées aux colons libres, et à certains bagnards récompensés pour leur bonne conduite, entraîne la révolte des Canaques, les populations indigènes. Elle sera violemment réprimée. A la fin du siècle, le gouverneur met un terme à cette colonisation pénale. Petit à petit, les prisonniers sont libérés. Mais ce passé d'exil et de souffrance restera gravé dans les mémoires des descendants du bagne, stigmatisés par leurs origines, au sein de la communauté caldoche.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Extrême limite.
15.10 Cache cash. Film. Claude Pinoteau.
16.40 Joyeux Noël Willy Woof. Téléfilm. Maria Theresia Wagner.
18.25 Pluto Dingo.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Météo des neiges.
20.55 Combien ça coûte ?
23.15 52 sur la Une. Les traqueurs de chance.
0.15 Minuit sport.
0.45 Les Divas. La Nuit en fête.
1.55 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.50 et 17.10 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
14.55 Soko.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 La Fête à la maison.
17.15 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■ Film. Richard Donner.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.54 Au nom du sport.
19.55 Le Père Noël est arrivé.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 David. *Téléfilm. Robert Markowitz [1 et 2/2].*
0.05 Journal, Météo.
0.30 Un soleil pour l'hiver. Téléfilm. Laurent Carceles.

FRANCE 3

13.30 Le Tour du monde en 80 jours. Téléfilm. Buzz Kulik [1/2].
16.00 Blake et Mortimer.
16.50 Chroniques de l'Afrique sauvage. [3/12].
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Hors série. Un été au Grand Hôtel.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Intégrales coulisses. Les sales gosses.
23.55 Eddy Mitchell à Bercy. *Rock and Blue.*
1.10 Tex Avery.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.35 Capitaine Nemo aux Bahamas.
14.00 La Dinde folle. Téléfilm. Jimmy Mulville.
15.15 Mon beau sapin.
15.25 Décode pas Bunny.
15.55 Toonsylvania.
16.15 C+ Cléo.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 L'Année du cinéma.
21.00 ▶ Soirée spéciale Chabrol - Huppert. 21.00 Rien ne va plus ■■ Film. Claude Chabrol. 22.40 Portraits croisés. 23.05 Madame Bovary ■■■ Film. Claude Chabrol.
1.25 Twin Town ■■ Film. Kevin Allen (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Planète océan.
14.25 Un hiver de chiens.
15.25 En juin, ça sera bien.
16.30 Les enquêtes du commissaire Maigret.
18.00 100 % question.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Barde russe.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le Secret d'Evita : le voyage en Suisse.
21.35 Les Cent *Photos du siècle. Le Baiser de l'hôtel de ville,* une photo de Robert Doisneau, 1950.
21.45 Musica. Le Lac des cygnes.
0.25 La Femme aux deux visages ■■ *Film. George Cukor (v.o.).*
1.50 D'un Blériot, l'autre.

M 6

13.30 *Désideria et le prince rebelle.* Téléfilm. Lamberto Bava [1 et 2/2].
17.10 Brigade des anges. Téléfilm. Philippe Pouchain et Yves Riou.
18.40 Astérix le Gaulois ■ Film. Ray Goossens.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 20 000 lieues sous les mers. Téléfilm. Rod Hardy [1 et 2/2].
0.15 L'Heure du crime. Les 12 coups de minuit.
1.05 Les Aventuriers de l'extrême. Namasté, Chantal Mauduit.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Pierre Dubois (*Les Contes de féerie*).
21.00 Philambule. Avec Françoise d'Astur sur Gadamer.
22.10 Fiction. *Le Dernier Tireur,* de Arthur Conan Doyle.
23.00 Nuits magnétiques. Entrevues et galop d'essai.
0.05 Du jour au lendemain. Jocelyne François (*La Nourriture de Jupiter*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 *Petit lexique de la musique* baroque. Hespérion.
19.40 Roméo et Juliette. Ballet de Prokofiev par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti : *Suite n° 1 et 2* (extraits).
21.45 Le Lac des cygnes. Ballet de Tchaïkovski. Enregistré à Berlin et transmis simultanément sur Arte, par la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. *Sonate pour clarinette et piano op. 120 n° 2*, de Brahms, Paul Meyer, clarinette, François-René Duchâble, piano. 20.40 Guillemette Laurens et l'Ensemble Il Giardino Armonico. Concert donné par l'Ensemble Il Giardino Armonico, Guillemette Laurens, mezzo-soprano : œuvres de Locke, Vivaldi, Biber.
22.23 Les Soirées... (suite). *Symphonie n° 4 G 490, de Boccherini, par l'Ensemble* 415, dir. C. Banchini ; œuvres de Gazzaniga, Haydn.

Le Monde

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1998

Les députés adoptent à l'unanimité le statut de la Nouvelle-Calédonie

ABSENTS de l'Assemblée nationale, les dirigeants du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) avaient recommandé aux députés de gauche de ne toucher à rien. Les députés (RPR) Jacques Lafleur et Pierre Frogier n'avaient pas été moins pressants auprès de leurs collègues de l'opposition, tandis que le gouvernement soulignait les vertus du fragile équilibre qu'il avait mis au point avec les partenaires des accords de Matignon et de celui de Nouméa. Ils ont été entendus au-delà de toute espérance.

Présentés par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, les deux projets de loi, l'un organique (221 articles), l'autre ordinaire (23 articles), relatifs à la Nouvelle-Calédonie ont été adoptés, lundi 21 décembre peu avant minuit, à l'unanimité des présents, après moins de huit heures de débats et alors que l'ordre du jour prévoyait de nouvelles séances mardi soir et mercredi matin. Seul le groupe Démocratie libérale, qui n'était pas représenté au moment du vote, avait indiqué, dans l'après-midi, par la voix de Gilbert Gantier, qu'il ne voterait pas les deux textes, en raison des *« extravagantes anomalies »* contenues en matière de corps électoral et de préférence à l'emploi donnée aux *« citoyens calédoniens »*.

DÉROGATIONS

Ce second point, qui choque tous ceux qui dénoncent la thèse de la *« préférence nationale »*, n'est en fait discuté par personne, localement, où chacun admet que, compte tenu de la faiblesse de sa population (200 000 habitants), la Nouvelle-Calédonie ne peut faire face sans dommage à d'importants flux migratoires venus soit de métropole, soit de la zone Pacifique. L'article traitant de ce sujet a cependant dû faire l'objet d'une réécriture afin que les futures *« lois du pays »*, qui préciseront les modalités de cette préférence à l'emploi, tiennent compte *« des engagements internationaux de la République »*, notamment vis-à-vis de l'Union européenne.

Le corps électoral restreint, admis à participer aux élections territoriales, avait quant à lui fait l'objet d'un accord politique entre le RPCR et le FLNKS (*Le Monde* du 22 décembre). Les électeurs qui n'avaient pu voter lors de la consultation du 8 novembre, parce qu'installés de trop fraîche date sur le territoire, pourront le faire dès lors qu'ils pourront justifier d'une domiciliation depuis dix ans en Nouvelle-Calédonie.

Pour justifier ces dérogations au droit français, l'ancien ministre de l'outre-mer, Dominique Perben (RPR), a indiqué qu'il fallait *« prendre en considération la volonté des Calédoniens »*. Après avoir évoqué les dix années écoulées depuis la conclusion des accords de Matignon et expliqué la recherche, depuis 1991, d'une *« solution consensuelle »*, M. Frogier a plaidé : *« La paix appelle la paix »*. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée a toutefois exclu que l'Etat puisse se dessaisir du contrôle budgétaire tant que la Nouvelle-Calédonie restera dans la République. Elle a aussi obtenu que la chambre territoriale des comptes publie un rapport annuel et que les *« lois de pays »*, qui auront une valeur législative, soient soumises préalablement au Conseil d'Etat et non pas seulement au tribunal administratif. Les députés ont par ailleurs plafonné les indemnités des élus calédoniens.

Cette volonté de tenir la bride autant que faire se peut s'explique par le fait que le « Caillou » bénéficie de plus de 4 milliards de francs de transferts financiers. Elle vise aussi à instaurer un précédent avant l'extension de l'autonomie d'un autre territoire, la Polynésie française, vis-à-vis de laquelle nombre de députés, y compris de droite, pourraient se montrer moins complaisants.

Jean-Louis Saux

La Criirad dénonce la contamination radioactive des étangs de Saclay par le CEA

Cette commission indépendante réclame l'ouverture d'une enquête

LA COMMISSION de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad) vient de réclamer le lancement d'une enquête sur la pollution radioactive des eaux des nappes phréatiques qui se trouvent sous les étangs du plateau de Saclay (Essonne), non loin du centre du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Selon la Criirad, le centre de Saclay *« rejette ses effluents liquides radioactifs et chimiques dans des étangs »*, l'étang Neuf et l'étang Vieux qui bordent l'autoroute.

Les chercheurs de la Commission s'appuyant sur un dossier du CEA affirment que les sédiments sont pollués par des transuraniens (plutonium 238, 239, 240, américium 241) et par divers autres produits radioactifs (carbone 14, tritium, strontium 90, cobalt 60, césium 137). L'étang Vieux serait *« le plus atteint »*. A la sortie de la tuyauterie qui canalise les effluents, la Criirad relève un taux de radioactivité par le plutonium plus de 500 fois supérieur (196 becquerels par kilos) au niveau produit par les retombées des essais nucléaires dans l'atmosphère.

Sous le plateau de Saclay, à la périphérie du centre, la nappe des sables de Fontainebleau serait contaminée par du tritium – un isotope lourd de l'hydrogène – et par du carbone 14. Selon la Criirad, des taux de 50 à 270 becquerels par litre auraient été relevés. Pour toutes ces raisons, la Criirad publie son communiqué alors qu'une enquête publique, lancée le 22 octobre, concernant une extension du Laboratoire d'études des combustibles irradiés (LECI) du CEA, est sur le point d'être close.

Pour le Commissariat à l'énergie atomique, *« il n'y a rien de particulier, ni fuite ni impact sanitaire. Les chiffres avancés par la Criirad sont connus. Ils avaient déjà été relevés lors de précédentes campagnes de mesures dans les sédiments des étangs. »* En 1996, le député de Haute-Savoie Claude Birraux (UDF) avait déjà attiré l'attention, dans son sixième rapport sur le contrôle de la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, sur la pollution de la nappe phréatique du plateau de Saclay par le tritium (*Le Monde* du 8 mars 1996). S'appuyant sur des mesures réalisées par l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI), le parlementaire précisait que les activités relevées par les forages avaient culminé en 1991 à 580 becquerels par litre. Dans d'autres rapports plus anciens, dont certains remontent aux années 70, il était déjà fait état de ces niveaux de pollution et, depuis plus de dix ans, le SCPRI, devenu depuis l'OPRI, disposait de mesures faisant apparaître les radioéléments cités par la Criirad.

Ces rejets dans les étangs qui n'ont pas cessé proviennent des laboratoires de biologie et de pharmacologie en ce qui concerne le tritium, mais aussi des trois réacteurs de recherche et de laboratoires, comme le LECI, pour les autres éléments incriminés et le plutonium.

Jean-François Augereau

Les chiffres de l'OPRI

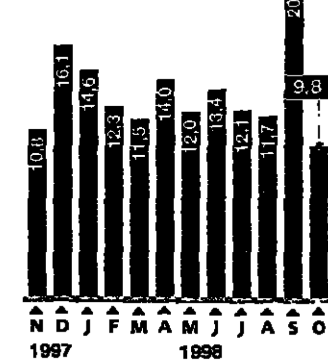
Le dernier rapport de l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) précise que, de 1987 à 1996, les rejets annuels du Centre de Saclay sont restés autour de 0,1 à 0,2 gigabecquerels (milliard de becquerels) pour l'ensemble des émetteurs alpha (plutonium compris), en deçà du seuil autorisé de 0,8 gigabecquerels par an. Pour l'ensemble des radioéléments, hors tritium, ces valeurs sont passées de 6 à 1,3 gigabecquerels, pour 40 gigabecquerels autorisés. Enfin, pour le tritium, les rejets sont passés de 1,3 à 0,86 térabecquerels (mille milliards de becquerels), pour une autorisation de 8 térabecquerels. Selon l'OPRI, l'extension demandée du Laboratoire d'études des combustibles irradiés ne doit pas entraîner de hausse de ces rejets. Pour Jean-Claude Zerbib (ex-CEA), auteur d'un rapport sur le sujet, l'impact des contaminations serait de 2 à 3 % de l'exposition naturelle pour un individu qui se livrerait à la pêche, interdite sur l'étang Vieux.

L'excédent commercial a reculé au mois d'octobre

LE COMMERCE EXTÉRIEUR a dégagé un excédent de 9,821 milliards de francs en octobre, selon les chiffres diffusés par la direction des douanes, mardi 22 décembre. Ce niveau est nettement inférieur à celui du mois de septembre qui, à 20,575 milliards, marquait un sommet historique. En octobre, les exportations se sont élevées à 143,068 milliards de francs contre 155,352 milliards en septembre. Ce recul est dû à de moindres ventes de matériel militaire et aéronautique. Les importations ont diminué en octobre, s'établissant à 133,247 milliards de francs, contre 134,777 milliards en septembre. Par ailleurs, la production industrielle a augmenté de 0,8 % en octobre, selon l'Insee.

COMMERCE EXTÉRIEUR

excédents (cvs) en milliards de francs



Richard Branson survole le Tibet en ballon sans autorisation

PÉKIN. Le milliardaire britannique Richard Branson, qui tente avec deux coéquipiers de boucler le tour du monde en ballon, survolait le Tibet à plus de 8 500 mètres d'altitude, mardi 22 décembre, sans avoir reçu le feu vert officiel des autorités chinoises. *« Notre trajectoire passe par la Chine. Nous n'avons pas le choix quant à notre route »*, a-t-il déclaré lors d'une liaison téléphonique. Après avoir catégoriquement refusé le droit de pénétrer dans l'espace aérien, Pékin a assoupli son attitude mais exigé que l'équipage *« se conforme aux instructions chinoises »*. La Chine pourrait demander l'atterrissage du ballon, opération périlleuse dans cette région inhospitalière. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ ***BÉATIFICATION*** **: le pape a autorisé** la béatification, fixée au 2 mai 1999, du moine italien Francesco Forgione (1887-1968), reconnaissant le miracle du *« capucin aux stigmates »* : les mains de « Padre Pio » portaient d'inexplicables blessures, toujours ouvertes, évoquant celles du Christ sur la croix (*Le Monde* du 5 octobre).

■ **ESPACE : le lanceur européen Ariane 42L**, avec à son bord un satellite de télévision américain, a décollé, mardi 22 décembre à 2 h 08 (heure française) du centre spatial de Kourou (Guyane). Vingt et une minutes plus tard, le satellite de 3,6 tonnes a été largué sur l'orbite visée.

Tirage du *Monde* daté mardi 22 décembre 1998 : 484 534 exemplaires -3

